AN 1813.

COMMUNE	ARRONDISSEMENT COMMUNAL	DÉPARTEMENT
de la neuville en hez	DE CLERMONT.	DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y sont dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de 21 ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les témoins et les comparans de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois; l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes;

" Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. "

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des Citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent treize.

Ledit registre contenant Dix huit — feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent douze.

Payen

L'an mil huit Cent treize, le Lundi 2 quatrième
jour du mois de janvier Pardevant nous Stanislas
Mathieu maire Officier de l'état Civil de la Commune
de La Iouville en lieu Canton de Arrondissement de
Clermond département de l'Oise sont Comparus Lucien
Charles julien trois ans agé de vingt Quatre ans, tisserand
natif de Cette Commune et y demeurant majeur fils de
Lucien trois ans tisserand décédé à La Iouville en lieu le
dix août mil huit Cent onze, Comme il est Constaté
par Acte de décès déposé dans Greffe de cette Commune
et Dame Villon vivante sans profession domiciliée dans cette
même Commune de La Iouville en lieu Ci présente
et Consentante.
Et marie Elizabette hermand age de vingt deux ans et
trois mois native de la Iouville en lieu journalière et
domiciliée audit Lieu fille de Abraham de Jean Baptiste
hermand Bulleron et de Marie Jeanne Rose Elizabeth
Langelin son père et mère Ci présents et Consentants tous
deux domiciliés dans cette Commune lesquels nous
ont requis de procéder à la Célébration du mariage
projetté entre eux et des publications qui en ont été faites
devant la principale porte de notre Maison Commune
savoir la première le dimanche treize de Décembre
de l'an mil huit Cent douze à neuf heures de dite
heure et la seconde le dimanche suivant vingt du
même mois en même Lieu et à la même heure
Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée faisant droit aleur Réquisition

après avoir donné Lecture de toutes les
pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six
intitulé du Mariage avons demandé au futur
Epoux et à la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme chacun deux ayant
répondu séparément et affirmativement, déclarons
au nom de la Loi que Lucien Charles julien
trois ans et Marie Elizabette hermand sont unis
par le Mariage. Dequoi avons dressé acte en
présence de Ledit joseph trois ans et Beaufrère
agé de trente ans qui a déclaré ne savoir signer
Lequel dit frère de l'Epoux de Jean Baptiste
Marie Gilbert Edmond agé de trente et un ans
Beaufrère de l'Epouse de Jean Baptiste hermand
Bulleron agé de Cinquante trois ans père de
l'épouse et de Simon Langelin faiseur de bois
à balais agé de soixante dix ans tous domiciliés
dans cette Commune lesquels ont signé avec nous
le dressé acte après qu'il leur en a été fait lecture
les parties Contractantes ont déclaré ne savoir signer.

Jean Baptiste hermand Simon Langelin

Marc Brun Villon Officier Public

L'an mil huit trente le Quatrième jour du
mois de janvier Pardevant nous Stanislas Mathieu
Officier de l'état Civil de la Commune

de La Ranville cuher Canton et arrondissement de
Clermont Département de L'oise, est Comparue Césaire
Auguste Camille albacore age de vingt Trois ans et
demi domicilié dans la Commune de La Ranville cuher
lequel nous a Présenté un enfant du sexe albacore cuher
le Six heure du soir né le Quatorze jour de janvier
vers Six heure du soir de lui Déclarant et de albacore
julie Salot son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Auguste Nicolas ladite Déclara
tion et Présentation faite en présence de Pierre nicolas
Bayard tiserand age de trente Cinq ans et de Denis
Crouzet Propriétaire age de Quarante Quatre ans tous
deux domiciliés dans la dite Commune de La Ranville
cuher et ont les temoins Signé avec nous le présent acte de
naissance après quil leur en a été fait Lecture lecture a
déclaré ne savoir signer. Bayard albatieur albaire

L'an mil huit Cent treize le mardi dixneuvième jour de
janvier Par devant nous Stanislas matieux albaire et
officier de l'état Civil de la Commune de La Ranville
en le Canton et arrondissement de Clermont Département
de L'oise est Comparu Pierre denis Français Sallot
Boquillon age de trente deux ans et demi domicilié dans
la Commune de La Ranville cuher, lequel nous a Présenté
un enfant du sexe féminin né le dixneuf de janvier à dix
heure du matin de lui déclarant et de Rosalie Sotaine
sa Légitime Epouse auquel il a déclaré vouloir donner
les Prénoms de Rosalie Catherine ladite déclaration et
Présentation faites en présence de Pierre nicolas Bayard

tiserand age de trente Cinq ans et demi et Denis
Crouzet Propriétaire age de Quarante Quatre ans
tous deux domiciliés dans la dite Commune
de La Ranville cuher et ont les témoins Signé
avec nous le Présent acte de naissance après quil leur
en a été fait Lecture lecture a déclaré ne savoir signer.
Crouzet Bayard albatieur albaire

L'an mil huit Cent treize le dimanche trente et un
du mois de janvier Par devant nous Stanislas matieux maire
officier de L'état Civil de la Commune de La Ranville
cuher Canton et arrondissement de Clermont département
de L'oise) sont Comparus les sieurs Denis Crouzet Propriétaire
age de Quarante Quatre ans et Pierre nicolas Bayard tiserand age
de trente Cinq ans tous deux domiciliés dans la Commune
de La Ranville cuher amis, lesquels nous ont déclaré avoir connu
et deman du matin quand sette nicolas Camille age de vingt sept
jours fils de Césaire auguste Camille albacore age de vingt trois
ans et Sept mois et de albacore julie Salot son Epouse demeurant
le dessus et vu de Présent mois de janvier vers Six heures du
matin Chef lesquels père et mère nous nous sommes transportés
et les déclarant ont signé avec nous le Présent acte après quil
leur en a été fait Lecture Crouzet
Bayard albatieur albaire

L'an mil huit Cent treize le dimanche trente et un
du mois de janvier Par devant nous Stanislas matieux
maire officier de L'état Civil de la Commune de La Ranville
cuher Canton et arrondissement de Clermont département
de L'oise est Comparu Six heure du soir Pierre ambroise
Walet tiserand age de Quarante Six ans domicilié dans
la Commune de La Ranville cuher, lequel nous a

Reputé un enfant du sexe Masculin né le Quatrième
trente et un de janvier a six heures du matin de lui déclarant
Albaine et de Marie Michelle Poulain sa légitime ——
Epouse auquel il a déclaré vouloir donner —— les
Prénoms de Louis Joseph Désiré sur cette déclaration —— et
Reputation faite en présence de François Labé marchand
d'étoffes age de Cinquante Quatre ans et de Jean Baptiste
Bidet Cultivateur age de trente cinq ans demeurant tous deux
Domiciliés dans la Commune de La neuville enlez et
ont les témoins signé avec nous le Président acte
après qu'il leur a été fait Lecture de la pièce
a aussi signé Labé Maillet Albaine Albaire

Acte de Mariage

L'an mil huit Cent Treize, le Cinq du mois
de février par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la neuville
en hez Canton et arrondissement de Clermont département
de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste
Delille Bucheron age de vingt Deux ans et trois mois né
a la neuville enlez le vingt huit octobre mil sept Cent
Quatre vingt dix Dunne dest Constaté par son acte de
naissance inscrit sur le Registre de l'état Civil que nous
avons Compulsé demeurant a la neuville enlez Albaire
fils de Martin Delille aussi Bucheron age de Cinquante
Sept ans et de Genevieve Lemaire son épouse tous deux
vivans sans profession et Cultivateurs
et Marie Albaine Dauvergne age de vingt Quatre
ans et dix mois étant née le Deux avril mil sept Cent
Quatre vingt huit Comme il est également Constaté
par son acte de naissance déposé au Greffe de la
Mairie de la neuville enlez sans Profession

Domicilié en dit La neuville enlez, fils de quatre
majeur de Joseph Dauvergne Bucheron décédé l'an
Albaine Lune le dix sept ventôse an douze
Comme il est aussi Constaté par son acte de décès
Egalement déposé au Greffe de la Mairie de la neuville
enlez et Marie Carlier Domiciliée dans Cette même
Commune sa mère Cy présente et Consentante, lesquels
nous ont requis de Procéder a la Célébration du Mariage
Projetté entre eux, et dont les Publications ont été faites
devant la Principale Porte de notre Maison Commune
savoir la Première le dimanche vingt Quatre de janvier
mil huit Cent Treize a Lheure de midi et la seconde le
dimanche suivant trente et un de même mois de janvier
a Lheure de dix heures; aucune opposition audit Mariage
ne nous ayant été signifiée, faisant droit a leur requisition,
après avoir donné Lecture de toute les pièces Concernant
le mariage et du chapitre six du titre du Code Napoléon
intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et a la
future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme;
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
Declarons au nom de la Loi que Jean Baptiste Delille et
Marie Albaine Dauvergne sont unis par le Mariage;
Dequoi avons dressé acte en présence de Vincent Delille père
de l'époux Bucheron de Chaile Vaillant tailleur d'habits
ami de l'époux, de Louis Delille frère de l'époux age de trente
trois ans, de Joseph Dauvergne frère de l'épouse age de trente
cinq ans et de Pascal Dauvergne aussi frère de l'épouse tous Bucherons
et domiciliés dans la Commune de La neuville enlez et
ayant déclaré ne savoir signer ainsi que les Contractans. Charles
Vaillant et Joseph Dauvergne ont seuls signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été donné Lecture Albaine Albaire
Vaillant
Duvergier

L'an mil huit cent treize, le treize de fevrier pardevant
nous Stanislas Mahieux maire officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville Enhez, canton et
arrondissement de Clermont Departement de l'Oise
est comparu Jean Baptiste Augustin Sorel tisserand agé de vingt
neuf ans et six mois domicilié dans cette commune, lequel nous a presenté
un enfant du sexe masculin né aujourd'hui a une heure du matin
de lui déclarant et de Marie Eleophe Bonnefoy, son Epouse et
auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de victore, Eusèbe
lesdites déclarations et présentations faites en presence de
Claude Sorel débitant de Tabac, agé de soixante ans
son ayeul paternel, et Charles Etienne Bonnefoy vitrier
oncle agé de quarante cinq ans, tous deux domiciliés dans
la commune de la Neuville Enhez, et ont les témoins signé
avec nous le present acte ainsi que le pere, après que lecture
leur en a été faite

Agt. Sorel — Sorel

E. Bonnefoy

Mahieux Maire

L'an mil huit cent treize le mercredi
dix sept de fevrier pardevant nous Stanislas Mahieux
maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville
en lieu canton et arrondissement de Clermont departement
de l'Oise sont comparus Jean Baptiste Hermand Bucheron
agé de cinquante quatre ans et huit mois, et Louis Picard
garde forestier agé de quarante six ans tous deux domiciliés
dans la Commune de la Neuville enhez, lesquels nous ont
déclaré vers les huit heures du matin que Madeleine Langelin
Celibataire agée de soixante ~~douze~~ ans fille de Louis Langelin
serrurier et de Madeleine Duvergier est décédée le mardi seize
de fevrier a dix heures du soir en sa maison sise rue de
l'Eglise et les declarans ont signé avec nous le

+ seize ans et dix mois approuvé le mot agé
Mahieux

Present acte après que lecture leur en a été faite.

Hermand Picard

Mahieux Maire

L'an mil huit cent treize le samedi vingt
de fevrier, pardevant nous Stanislas Mahieux Maire
officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville enhez
canton et arrondissement de Clermont departement de
l'Oise est comparu Jean Baptiste François Hermand Bucheron
agé de vingt quatre ans et demi domicilié dans la Commune de
la Neuville enhez lequel nous a presenté un enfant du sexe
masculin né hier dix neuf de fevrier a neuf heures du soir de lui
déclarant et de Madeleine Joséphine Salot son Epouse et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François
Nicolas
lesdites déclaration et présentation faites en presence de Louis
Picard garde forestier agé de quarante six ans et de Denis
Crouzet propriétaire agé de quarante quatre ans tous deux
amis du dit Hermand et domiciliés dans cette Commune
et ont les témoins signé avec nous le present acte après que
lecture leur en a été faite et cepté le pere qui a déclaré ne pouvoir
signer

Crouzet — Picard — Mahieux Maire

L'an mil huit cent treize le samedi vingt de fevrier, pardevant
nous Stanislas Mahieux maire officier de l'Etat civil de
la Commune de la Neuville Enhez canton et arrondissement de Clermont
Departement de l'Oise, est comparu Louis Joseph Boutanger agé de
vingt trois ans domicilié dans la commune de la Neuville Enhez
lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né aujourd'hui vingt de
fevrier a une heure après midy, de lui déclarant et de honorine Severine
Desfleurs, son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de
Severine Célestine lesdites déclarations et présentations faites en presence
de Joseph Boutanger grand pere, Bucheron agé de cinquante
trois ans, et de Pierre Dufossé agé de quarante ans et demi
instituteur tous deux domiciliés dans cette commune qui a signé

[illegible] ne savoir signer [illegible] Abaticux dBaire

L'an mil huit cent trente le lundi vingt deux de février est Comparu a Cinglemey devant Baire autorisé du Maire de Vaillemont habitant agé de Quarante trois ans cultivateur domicilié dans la Commune de la neuville en bois et demi Conseiller Propriétaire agé de Quarante Quatre ans propriétaire audit lieu Lequel nous a dit et déclaré que Louis Leopold marié agé de neuf mois fils de Alphonse Philippe vivant Commis Libraire et de Françoise Geneviève Goujon son Epouse demeurant a Paris Rue St Jacques n° 189 Division de l'Observatoire est né de ledit jour vingt deux du présent mois vers les deux heures après midi chez ledit Duverger son père nourricier Rue de Clermont a Beauvais Lequel nous a déclaré ces présentes après que lecture lui en a été faite Duverger Abaticux dBaire

L'an mil huit Cent trente le samedi sixième jour de Mars Pardevant nous Stanislas Abaticux Maire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville canton Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est Comparu joseph Michel Leroy Marguillier agé de Quarante Quatre ans domicilié dans Cette Commune lequel nous a déclaré ce jourd'hui six du présent mois vers les Quatre heures du soir monsieur Emmanuel Frédéric Seigneurgens officier de Santé agé de trente Quatre ans domicilié dans Cette Commune avait accouché Marie Luisine Angot son Epouse d'un enfant du sexe Masculin Lequel est mort en naissant

[illegible] Leroy

[illegible] Seigneurgens [illegible] Leroy

Abaticux dBaire

L'an mil huit Cent trente le mardi vingt deux de Mars Sept heures du matin Pardevant nous Stanislas Abaticux dBaire officier de l'état Civil de la Commune de la neuville canton Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Lucien Duverger Bucheron agé de Cinquante deux ans père et Pierre Denoyon menuisier ami agé de Quarante sept ans tous deux domiciliés dans la Commune de la neuville canton lesquels nous ont déclaré que Henriette Duverger agée de Quatre ans neuf mois vingt mois fille de Lucien Duverger Cidessus déclarant et de Marie Geneviève Simare était décédé le huit du présent mois de Mars à onze heures du soir chez ledit Lucien Duverger son père demeurant Rue des Soeurs grises Pierre Denoyon déclarant a signé le présent acte après qu'il lui en a été fait lecture Duverger Lequel déclare ne savoir signer Abaticux dBaire

Pour Deux cent sept.

vant nous Stanislas Delhaye Albaire officier de l'état Civil
de la Commune de Lamouille canton de Clermont arrondissement de Clermont département
de l'Oise sont Comparus François Thomas Laquier Propriétaire
Cultivateur âgé de vingt Cinq ans, étant né le vingt
Septembre du mois de Mars mil Sept Cent Quatre vingt Sept
Mars mil Sept Cent Quatre vingt Sept de la Commune
de la Rue St. Pierre Canton de Clermont arrondissement de
Clermont y demeurant Rue St. Pierre Et
Le Clerc Cultivateur décédé à la Rue St. Pierre le
trois du mois de Septembre mil Sept Cent Sept
Comme il est Constaté par l'acte de décès dressé
audit Lieu Rue St. Pierre le vingt Cinq février mil
huit Cent Vingt et de Albarie Anne Dubois vivante
domicilié audit Lieu Rue St. Pierre Epouse et mère Ligitimes
et Consentantes
et Albarie Geneviève Walet sans Profession âgée de Vingt
Sept ans, deux mois, étant née à la Commune de Lamouille
Le Sept Mars mil Sept Cent Soixante et Dix fille majeure
de Défunt Pierre Walet Cultivant décédé à la Commune
susdit le premier du mois de Frimaire an Quatorze de
la République et de Albarie Geneviève Rivault Veuve
Epouse et mère domiciliée audit à Lamouille susdit
Epouse présente et Consentante d'autre part Lesquels nous
ont Requis de procéder à la Célébration du mariage
projetté entr'eux, et dont les Publications ont été faites devant
la principale porte de notre maison Commune savoir
la première le dimanche vingt deux de Septembre
la seconde le dimanche suivant vingt huit du même
mois de la présente année mil huit Cent Vingt deux
de Distance mise, et dans la Commune de la Rue St. Pierre



le dimanche suivant vingt et un de Septembre suivant
vingt huit dudit Septembre a Midi ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré au
dit Lieu Rue St. Pierre le huit mars mil huit Cent Vingt et par
le Maire et Adjoint dudit Lieu
aucune opposition audit Mariage nous ayant été formée
faisant droit à leur Requisition, après avoir donné Lecture
de toutes Les pièces Ci dessus mentionnées et du Chapitre six du
Code Napoléon intitulé du mariage, avons demandé aux
futurs Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme, Chacun deux ayant répondu affirmativement et Chacun séparément, déclarons au nom de la Loi
que François Thomas Laquier et Albarie Geneviève Walet
sont unis par le Mariage Depuis avons dressé Lecture
de ce dont Lecture de Chapitre six du Code Napoléon intitulé du mariage
de François Thomas Laquier et de Albarie Geneviève Walet
de Lepoux Cousin de sa femme Cultivant et Pierre Charles Dubois
Cultivateur âgé de Cinquante et un ans Cousin germain
de Lepouse tous deux demeurant à la Rue St. Pierre de Pierre Walet
Cultivant âgé de Quarante Quatre ans Frère de Lepouse et de
Emmanuel Frédéric Walet aussi Frère de Lepouse âgé de Trente ans
tous deux domiciliés dans la Commune de Lamouille susdite
Lesquels ont signé avec nous le Présent acte après Lecture faite
Lecture leur en a été faite. Lepouse a déclaré ne savoir signer

le Clerc Walet Chautrelle Delhaye Maire

Walet Dubois

L'an mil huit Cent Vingt deux le dix du mois de Mars
Par devant nous Stanislas Delhaye Albaire officier
de l'état Civil de la Commune de Lamouille canton
Canton et arrondissement de Clermont département de

oise s'est Comparu Louis Minguet garde moulin
agé de vingt Quatre ans Quatre mois et Cinq jours, dont
né le six Novembre mil sept Cent Quatre vingt
huit en la Comune de Laiguille Canton de
Vaumond arrondissement de Clermond département
de Loise et demeurant dhieres fils de Claude dbinguet
Cultivateur âgé de Cinquante huit ans et de dbaire
Geneviève Desporte tous deux vivans Cipire de mère
Domiciliés audit Laiguille Cipresent et Consentans.

approuvé le mot dbaire Jeanne Colette Batté agée de
vingt et un ans Sept mois et six jours, dont née le Cinq
aoust mil sept Cent Quatre vingt onze a la mairie
en la Commune Fille de Louis Martin Batté
Perruquier agé de Cinquante deux ans et de dbaire Anne
dbicelle Isnard tous deux vivans Cipire de mère domici-
liés avec la susdite leur fille à la mairie susdite Cipresent et
Consentans.

Lesquels nous ont Requis de procéder a la Célébration
du dbariage Projeté entre eux, Il dont la publication a pour
été faite Devant la principale Porte d'entrée de notre Maison
Comune savoir: la premiere le Dimanche vingt et un de
Janvier, et la seconde, le Dimanche suivant vingt huit
du même mois de la Présente année mil huit Cent Treize
a Heure de dix heures et dans la Comune de Lai-
guille Les mêmes jours et mois de la Présente année a Heure
de midi Comme il est Constaté par le Certificat du sieur
Benoit dbaire dudit Laiguille d'hier et signé par
lui le Six dbar mil huit Cent Treize et légalisé par
le Président du tribunal de Clermond oise ledit

de dbar mil huit Cent Treize signé payen. dauphiné
dans la Comune de Pérignat Canton d'arrondis-
sement de Clermond département de Loise Ledit acte
dix huit février dernier et sept an présent mois
a Heure de midi Comme il est aussi Constaté par
le Certificat dudbaire dudit Pérignat signé par lui et
délivré audit Lieu le dix mars mil huit Cent Treize
et Légalisé a Clermond Comme dessus

Aucune Opposition audit dbariage ne nous ayant été
signifiée faisant droit a leur Requisition, après avoir
donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du chapitre six du Code Napoléon intitulé du dbariage
avons demandé a future épouse et a future épouse si ils consentent
le prendre pour dbari et pour femme, chacun d'eux a
Répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de
La loi que Louis dbinguet et dbaire Jeanne Nicolette Batté
sont vus pour le dbariage: dequoi avons dressé cet acte en présence
de Claude Minguet père de l'époux ayant été
Cinquante huit ans de fermier, Paul Minguet
frère de l'époux âgé de trente ans tous deux domiciliés dans la
Comune de Laiguille, de Louis Martin dbatté âgé de
Cinquante deux ans père de l'épouse et de Jacques Nicolas
Batté cultivateur domicilié a Paris âgé de Cinquante Cinq
ans Lesquels ont signé avec Nous le présent acte après
que Lecture leur en a été faite et les parties Contractantes
le frère de l'époux a déclaré ne savoir signer

Louis minguet Marie Jeanne Batte

Louis Batté Claude Jeanne Batte

dbaire

L'an mil huit cent Treize le Dimanche Quatorze Mars
sont comparus par devant nous Hamblat Mathieu
Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de la
Nouvelle Enthet Canton et Arrondt de Clermont
Département de l'Oise a une heure après midi Joseph
Bonsauge Instituteur agé de cinquante trois ans ; et
Pierre Edouard Bidard Rentier agé de soixante ans tous deux
domiciliés dans la Commune de la Nouvelle Enthet
lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Bataille
agée de soixante cinq ans veuve de François Ducroq
Fendeur de Sabots, décédé à Beauvais et décédée le quatorze
du présent mois de Mars, chez Joseph Bonsauge
de cujus tant son retour à cause de son Grand Age, demeurant
dans la Grande Rue ; depuis avoir dressé l'acte que le
dit Edouard a signé avec nous, après que Lecture leur en
a été faite + Joseph Bonsauge a déclaré ne savoir signer

Bidard Mathieu Maire

L'an mil huit cent Treize le mardi Vingt trois Mars
Par devant nous Hamblat Mathieu Maire Officier de
l'Etat civil de la Commune de la Nouvelle Enthet Canton
et Arrondt de Clermont Département de l'Oise
sont comparus Jean Baptiste Eloi Bellanger* agé de
vingt et un ans un mois et vingt trois jours Etant né le
trente et un Janvier mil sept cent quatre vingt douze à la
Nouvelle Enthet, y demeurant, mineur, fils de défunt Jean
Baptiste Bellanger vivant Entrepreneur de Bâtiments, et de
Marie Geneviève Briard, veuve de lui mère domiciliée
dans cette Commune ci présente et consentante,

* Fils de Jean Baptiste Bellanger et de Marie Geneviève Briard

Marie Anne

et Demoiselle Julie Olympe Adélaïde Grenu sans
profession âgée de vingt et un ans sept mois
et vingt cinq jours étant née à la Nouvelle Enthet le
vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt onze
mineure, fille de François Grenu Marchand de Bois et de
Olympe Adélaïde Victoire Dumont domiciliés dans cette Commune
de la Nouvelle Enthet ci présents et consentants, lesquels
nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté
entre eux, et dont les Publications ont été faites devant la
Principale Porte d'entrée de cette Maison Commune
savoir, la première le Dimanche six de Mars, et la seconde
le Dimanche dernier quatorze Mars de la présente année mil huit
cent Treize à Midi heures, aucune opposition audit
Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur Réquisition
après avoir donné Lecture de toutes pièces ci dessus mentionnées et
du Chapitre VI du Code Napoléon intitulé du Mariage,
nous demandé aux futurs époux et à la future Epouse s'ils veulent
se prendre pour mari et pour femme, chacun deux ayant répondu
affirmativement et séparément, déclarons au nom de la Loi que
Jean Baptiste Eloi Bellanger, et Marie Anne Olympe Adélaïde
Julie Grenu, sont unis par le Mariage, dont nous avons
dressé acte en présence de Lucien Nicolas Briard âgé de
quarante quatre ans domicilié à Clermont, de Louis
Briard aussi Oncle de l'Epoux Marchand de Bois domicilié
dans la Commune de la Nouvelle Enthet de François Grenu
aussi Marchand de Bois domicilié dans cette Commune
âgé de Cinquante trois ans Oncle de l'Epouse et de
Louis Marie Jean Baptiste Lorquier avocat à la Cour demeurant à
Clermont âgé de Quarante trois ans lesquels ont

Marie Anne

Veuve Leur Mère

Frère de l'Epouse

Oncle de l'Epouse

Frère de l'Epouse

signé avec nous le présent acte avec les parties Contractantes
après que lecture leur en a été faite. M. A. J. Grau

Dumanger — Dumas

Grau — Le Dallongeon — Dumas

Dallongeon — Cauvill

Grau — Lorquier — Leguy

Dumanger — Bérard — Mallet

Mathieux Maire — Grimbot — Secrétaire

L'an mil huit Cent Treize, le dimanche vingt huit de
Mars huit heures du matin, Sont Comparus pardevant
nous Mathieu Mathieux Maire Officier de l'Etat Civil
de la Commune de La Neuville entre Cantons de
arrondissement de Clermont département de l'Oise
Clément Lequeux Manufacturier âgé de Cinquante huit
ans Rentier, et Michel Lefèvre Propriétaire voisin
âgé de Soixante Dix ans tous deux Domiciliés dans
la Commune de la Neuville entre lesquels nous ont
déclaré que Marie Catherine Delmaire propriétaire
agée de Quatre vingt ans et Sept mois épouse de défunt

Michel Lequeux est décédé en sa Maison rue
Cantore le Dimanche huit heures de Matin
du matin d'aujourd'hui ainsi que les déclarants ont
signé avec nous après que lecture leur en a été faite
le dix Lefèvre a déclaré ne pouvoir signer.

Lequeux — Mathieux Maire

L'an mil huit Cent Treize, le Mardi trente de mars
Pardevant nous Mathieu Mathieux Maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de La neuville entre
Canton d'arrondissement de Clermont, département
de Loise et Comparû Limina Chatel, jubien Propriétaire
âgé de vingt Quatre ans Résidant domicilié dans la
Commune de La neuville entre, lequel nous a déclaré
Dimanche dernier trente deux mois de mars a vue heure après
midi, Marie Elizabette Hermand son épouse était accouchée
d'un enfant de sexe féminin de lui déclarant et auquel il
déclaré vouloir donner les prénoms de Elizabette ; jubien
lesdites déclaration et présentation faite en présence de Jean François
Bouvallet Cultivateur d'habitation de Soixante Troize, et d'Aubin
Monteur du même état âgé de Trente Cinq ans tous deux domiciliés
dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous après
acte de naissance après qu'il leur en a été fait Lecture
lequel a déclaré ne pouvoir signer.

Bouvallet Monteur — Mathieux Maire

L'an mil huit Cent Treize, le dimanche Quatre avril
trois heures d'après midi. Pardevant nous Mathieu
Mathieux Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de La neuville entre Cantons d'arrondissement de

Clermont département de Loise, sont Comparus
Michel Lesturée Propriétaire et jean Baptiste tomeux
Boquillon le Premier agé de soixante seize ans, et le
second agé de vingt huit ans, tous deux domiciliés dans
la Commune de La neuville en hez, lesquels nous ont
déclaré que Brigide Postel épouse de Louis joseph duverger
agé de vingt huit ans et demi est décédée en sa maison
près la Grande Rue qui Conduit de Clermont a Beauvais
aujourd'hui Quatre du Présent mois d'avril a deux heures après
midi. de quoi avons dressé acte que les declarans ont signé
avec nous après que lecture leur en a été faite ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ Mahieux Maire

Le sieur Lesturée a declaré ne pouvoir signer approuvé les ratures. Mahieux Maire

Tournons

L'an mil huit cent treize, le Lundi Cinq avril sept heures du
matin, Pardevant nous Stanislas Mahieux Maire officier de l'état
Civil de la Commune de La neuville en hez Canton et arrondis-
sement de Clermont département de Loise, sont Comparus jean
françois Bouvallet tailleur d'habit agé de soixante trois ans et
aubin montier du même état tous deux domiciliés dans la
Commune de La neuville en hez voisins, le dernier agé de trente
Cinq lesquels nous ont déclaré, Qu'Elizabeth julie trois ans agé de
six jours fille de Lucien Charles julien trois ans tisserand
agé de vingt Quatre ans et de Marie Elizabeth hermand son
épouse domiciliés dans ladite Commune de la neuville en hez
est décédée le dimanche Quatre d'avril a dix heures du soir chez
ses susdits père et mère rue de Leglise de quoi avons dressé acte
que les declarans ont signé avec nous après que lecture leur en a
été faite. Mahieux Maire. Montier
Bouvallet

L'an mil huit cent treize le mardi vingt du
mois d'avril huit heures du matin, Pardevant nous Stanislas
Mahieux, Maire Officier de l'état Civil de la Commune
de La neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont
département de Loise est Comparu françois nicolas duverger
agé de vingt huit ans Bucheron domicilié dans cette Commune
Lequel nous a déclaré que la nuit dernière a une heure du
matin Marie Marguerite diguet sa légitime épouse
était accouchée d'un enfant du sexe masculin de lui déclarant
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de françois
Clément lesdites déclaration et présentation faites en présence
d'antoine diguet menuisier agé de Cinquante trois ans père de
la mère de l'enfant et de joseph duverger Bucheron agé
de ~~trente sept~~ ans frère du déclarant tous deux domiciliés
dans la Commune de La neuville en hez: et ont les
témoins signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite. a. diguet
joseph duverger Mahieux Maire

approuvé les deux mots rayés Mahieux

* Le Père a declaré ne sçavoir signer Mahieux

L'an mil huit cent treize le Mercredi vingt et un du
mois d'avril a deux heures après midi sont Comparus
pardevant nous Stanislas Mahieux Maire officier de
l'état Civil de la Commune de La neuville en hez
Canton et arrondissement de Clermont département de
Loise sont Comparus françois Lesuir Cordonnier agé
de Cinquante trois ans et Charles augustin Walet tailleur d'habit
agé de Quarante ans tous deux domiciliés dans cette Commune
et voisins lesquels nous ont déclaré que Marie Marguerite
françoise Salot agée de trente Cinq ans épouse de

Charle Levasseur Cordonnier domicilié dans la dite
Comune de Lamiville enlez est décédé hyer vingt
de vue avril vers le dix heure et demi du matin dans la
maison grande Rue de Clermond a Beauvais depuis avons
dressé acte que les déclarans ont signé avec nous après lecture
Lecture leur en a été faite.

Les témoins Mallet Mabieux Mbaire

L'an mil huit Cent Treize Le mercredi vingt huit avril
à Quatre heure de relevée, sont Comparu par devant nous
Etienne Mathias Mabieux maire Officier de l'Etat Civil de la
Commune de Lamiville en leur Canton et arrondissement
de Clermond Département de l'Oise, Charle Rubin manouvrier voisin
Tailleur d'habite agé de trente Cinq ans et demi et Marcantoine
Borel Menuisier agé de près de Cinquante deux ans gendre
et voisin tous deux domicilié dans la Commune de
Lamiville enlez, lesquels nous ont déclaré Jacquette Du
agée de Quatre vingt un an veuve de défunt Antoine
Regis est décédé ce jourd'hui vingt huit du présent mois
Et la maison Rue de Leglise vers les trois heures après midi
De quoi avons dressé acte que les déclarans ont signé avec nous
après que Lecture leur en a été faite. Mabieux Mbaire

Montier Borel

L'an mil huit Cent Treize, le Lundi trois de mai sont
Comparus a six heures du matin Par devant nous Etienne
Mathias Mabieux maire Officier de l'Etat Civil de la Commune
de Lamiville enlez Canton et arrondissement de Clermond
département de l'Oise Charle Vailland Tailleur d'Habite

age de Quarante six ans et sept mois et Pierre Nicolas Bayard
Reperand agé de Trente six ans et huit mois tous deux voisins et
domiciliés dans la Commune de Lamiville enlez lesquels
nous ont déclaré que mère anne Victoire Hernand agée de Quarante
Quatre ans et demi épouse de Nicolas Rousseau Charretier est décédé
hyer a sept heure du soir en sa maison sise sur la route de
Clermond a Beauvais de Cette Commune Dequoi avons dressé acte
que les déclarans ont signé avec nous après que Lecture leur en a
été faite le dit jourd'hui vingt neuf avril mil huit Cent treize.

Mabieux Mbaire

Pierre a Nicolas Bayard

L'an mil huit Cent Treize le vendredi huit du mois de may
sont Comparus a huit heures du matin par devant nous
Etienne Mathias Mabieux Officier de l'Etat Civil de
la Commune de Lamiville enlez Canton et arrondissement
de Clermond département de l'Oise François Lefrançois
Cordonnier agé de Cinquante trois ans et Jean Baptiste Thibaut
Bellanger Marchand de bois agé de vingt et un an et demi
voisin tous deux domiciliés dans la Commune de
Lamiville enlez lesquels nous ont déclaré que Mbaire
Germain Joseph Pompon agé de Quarante sept ans et trois
mois Epoux de Louise Reynaud Mbaire Marchand de bois agé de
trente sept ans et demi domicilié dans Cette dite Commune
de Lamiville enlez est décédé hyer sept du présent mois de
mai a dix heure du soir en sa Mbaison sise sur la grande
route Conderfaud de Clermond a Beauvais Dequoi avons
dressé acte que les déclarans ont signé avec nous après que
lecture leur en a été faite Mbaire Mbaire

Les témoins

L'an mil huit cent trente [illegible] de mai par devant nous Nicolas Mathieu maire officier de l'état civil de la Commune de la Roche enlez canton de Vic arrondissement de Clermont département de l'Oise soussigné comparu Pierre Augustin Boucher cultivateur demeurant en cette commune âgé de trente six ans et François Trois ans [illegible] demeurant aussi en cette commune âgé de cinquante deux ans tous deux voisins et domiciliés dans la Commune de Lamviolle enlez lesquels nous ont déclaré que marie Clarisse Cécile Angot âgée de vingt huit ans et quelques mois et domiciliée dans la commune de Lamviolle enlez fille de Louis Augustin Angot maçon et de Marie Françoise Trois ans [illegible] de Charles vaillant tailleur d'habits domicilié dans cette dite commune de Lamviolle enlez âgé de quarante six ans et sept mois et décédé hier dans la maison qu'il habitait en cette commune de Lamviolle enlez ce dont nous nous sommes assurés par la déclaration de Louis Augustin Boucher cultivateur demeurant en cette commune de Lamviolle enlez âgé de vingt trois ans et trois mois et étant né le neuf février mil huit cent quatre vingt dix de la commune de Lamviolle enlez lequel nous a déclaré que le dit Augustin Boucher son père et Marie Françoise Trois ans [illegible] sa mère sont domiciliés dans la dite commune de Lamviolle enlez ici présens et consentans et demoiselle marie Cécile Angot âgée de vingt huit ans trois mois étant aussi née à la commune de Lamviolle enlez le vingt trois du mois de juin mil huit cent quatre vingt deux et y demeurant sans profession fille de défunt Marie Charles vaillant et de Marie Cécile Denoroy tous deux décédés à la commune de Lamviolle enlez le premier le dix du mois de mai mil huit cent dix sept et la mère le vingt six de février mil huit cent trente [illegible] famille dudit Ricot par monsieur le juge de paix du canton de Clermont en date du douze du présent mois de mai enregistré audit Clermont le treize dudit mois de mai par lequel il a été dit que Charles Vaillant tant son oncle maternel que de son épouse et son tuteur et autres parents et amis légalement constitués et dénommés dans ledit acte susdit ont déclaré donner leur consentement pour que le mariage projeté entre ledit Augustin Boucher et ladite Marie Cécile Angot fut célébré et que la publication en fut faite devant la principale porte de notre maison commune savoir la première le dimanche deux du mois de mai à onze heures et la seconde le dimanche suivant neuf dudit mois de mai présent année à la même heure et avec les mêmes formalités

Mariage

Lan mil huit cent trente le troisième jour du mois de mai par devant nous Nicolas Mathieu maire officier de l'état civil de la Commune de Lamviolle enlez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Louis Augustin Boucher cultivateur âgé de vingt trois ans et trois mois étant né le neuf février mil huit cent quatre vingt dix de la commune de Lamviolle enlez y demeurant fils de Bonifasse Boucher aussi du même état âgé de cinquante cinq ans et de Marie Louise Boucher leurs deux vivans père et mère domiciliés dans la dite Commune de Lamviolle enlez ici présens et consentans et demoiselle marie Cécile Angot âgée de vingt huit ans trois mois étant aussi née à la commune de Lamviolle enlez le vingt trois du mois de juin mil huit cent quatre vingt deux et y demeurant sans profession fille de défunt Marie Charles vaillant et de Marie Cécile Denoroy tous deux décédés à la commune de Lamviolle enlez le premier le dix du mois de mai mil huit cent dix sept et la mère le vingt six de février mil huit cent trente [illegible] famille dudit Ricot par monsieur le juge de paix du canton de Clermont en date du douze du présent mois de mai enregistré audit Clermont le treize dudit mois de mai par lequel il a été dit que Charles Vaillant tant son oncle maternel que de son épouse et son tuteur et autres parents et amis légalement constitués et dénommés dans ledit acte susdit ont déclaré donner leur consentement pour que le mariage projeté entre ledit Augustin Boucher et ladite Marie Cécile Angot fut célébré et que la publication en fut faite devant la principale porte de notre maison commune savoir la première le dimanche deux du mois de mai à onze heures et la seconde le dimanche suivant neuf dudit mois de mai présent année à la même heure et avec les mêmes formalités

aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de l'acte de naissance [illegible] du chapitre six du code Napoléon intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme chacun deux ayant répondu séparément de l'affirmative nous déclarons au nom de la loi que Louis Augustin Boucher et Marie Cécile Angot sont unis par le mariage dequoi avons dressé acte en présence de Bonifasse Boucher maçon âgé de cinquante cinq ans domicilié dans la Commune de Lamviolle enlez de Louis Nicolas Massot âgé de trente Beaufrère de Lepoux tailleur d'habits domicilié dans la Commune de Bulle

et son tuteur et de Claude Ferdinand aussi oncle du Coté de Lepoux
et son Curateur présent et Consentant audit Mariage Lesquels
demeurent dans la dite Commune, lesquels ont signé avec nous
Présent acte Lepoux a signé, mais Lepoux a déclaré ne savoir signer
de ce interpellé après lecture leur faite de ce

Walter Mathieu Louis Augustin Auguste Bouchon

Pierre Demorey L. Boucher

Mathieu Maire

L'an mil huit cent Treize, le jeudi, treizième jour du
mois de mai, pardevant nous, Mathieu Maire
officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-Enhez
Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
sont comparus Clement Lepoux meunisier agé de cinquante
huit ans demi et Jean François Bourlettes Tailleur d'habits
agé de soixante quatre ans Beau frere, tous deux domiciliés
dans la Commune de la Neuville Enhez, lesquels nous ont
déclaré que vers le midi Michel Petturée Propriétaire
Epoux de Marie Catherine Petturée, agé de soixante
et cinq mois, est decédé, le Jeudi treize mai à midi en sa
maison sise Rue de la Place et les déclarans ont signé
avec nous le présent acte, après que lecture leur a été
faite

Decès

approuvé le mot trois

Lepoux

Mathieu Maire

L'an mil huit cent Treize, le Vendredi, quatorzième
jour du mois de mai, pardevant nous, Mathieu
Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de
la Neuville Enhez, Canton et Arrondissement de

Décès

Clermont Département de l'Oise, sont comparus
Pierre Dubus Maron agé de quarante quatre ans demi
et Pierre François Duval marguinier agé de trente trois
ans, demeurant tous deux domiciliés dans la Commune de la
Neuville Enhez, lesquels nous ont déclaré que Marie
Emerie Carlier fille de défunt François Carlier décédé en
cette Commune, et de Marie Louise Pleu sa femme aussi
domiciliée en cette dite Commune, est décédée le vendredi
quatorze mai vers les neuf heures du matin en sa maison
sise sur la Grande Route de Clermont à Beauvais
et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que
lecture leur a été faite

Duval Mathieu Maire

Decès

L'an mil huit cent Treize le dix huitième jour du mois
de mai, pardevant nous Mathieu Maire officier
de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez, canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, tous comparu Pierre Dufestel
Instituteur agé de quarante ans et demi, ami, et François Joseph
François, Marchand d'Etoffes agé de vingt huit ans et demi, aussi
ami et voisin, tous deux domiciliés dans cette dite Commune de
La Neuville-Enhez, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne
Augustine Julie Grou agée de vingt et un ans et mois,
Epouse du Sieur Jean Baptiste, Eloi Bellanger, marchand de bois
domicilié dans cette Commune, est décédé le dix huitième jour
de mai, présente année, vers les minuit en sa maison, sise Rue de
l'Eglise, et les déclarans ont signé avec nous le Présent, acte après
que lecture leur en acte faite, le jour mois et an que dessus

Dufestel François Mathieu Maire

L'an mil huit cent treize, le mercredi dix neuvième jour
du mois de May, onze heures du matin, par devant nous,
Mariage. Stanislas Mathieu Maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville Lembes, Canton et arrondissement de
Clermont, département de l'Oise; sont comparus Pierre Barbeau
Marechal ferrant, agé de vingt ans et trois mois domicilié à St
Vincault, Commune d'Estrelles, Canton de St Just en Chaussée, arrondissement
de Clermont, né le dix neuvième jour de février mil sept cent quatre vingt
Treize, ainsi qu'il St Vincault, fils mineur assisté de Marie Lienard sa
mère, Testament, ayant son domicile en même lieu, veuve en état de secondes
noces de cette dite Commune, ainsi qu'il paroit au cinq de la République, Commune en
ce jourd'hui constaté par l'acte de décès délivré à Estrelles, quinze mai présent mois
et an ci présente et constatant d'une part.

Et Antoinette honorine Diguet agée de vingt deux ans onze mois et dix neuf
jours étant née le vingt quatre mars, mil sept cent quatre vingt onze,
Commune ainsi constaté par son acte de naissance, Enregistré dans le
Registre de cette Commune, fille mineure assistée de Antoine Diguet
Menuisier agé de cinquante ans et trois mois, et de Marie Julie
Lequeux, tous deux vivant ses père et mère domiciliés dans la
Commune de la Neuville Lembes, ainsi leur fille et de Nous connue
sans profession, ci présente et consentant; lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux par eux dont
les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée
de notre Maison Commune; savoir?

La première le dimanche neuf du présent mois de mai, et le
Dimanche suivant seize dudit mois de la présente année à l'heure
de dix heures et dans la Commune d'Estrelles, les dimanches neuf
et seize dudit mois, et an, à l'heure de Midi, comme il est constaté
par le Certificat de publication délivré à Estrelles ledit sept mai
présent mois. Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné
lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnés, et du
chapitre six du Code Napoléon intitulé, du Mariage, avons
demandé au futur époux et à la future épouse si ils veulent se
prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que
Pierre Barbeau et Antoinette Honorine Diguet sont unis par
le mariage; de tout ce avons dressé acte en présence de Jean
François Barbeau ainé beau frère agé de trente trois ans
frère de l'époux de Jean Pierre Coquelle tisserand agé de
quarante trois ans beau père de l'époux tous deux domiciliés
à St Vincault d'autre Diguet menuisier agé de cinquante
ans et trois mois père de l'épouse de François Darmois
Bucheron agé de vingt huit ans beau père de
l'épouse oncle de la femme tous deux domiciliés
dans cette Commune lesquels ont signé avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite le dernier
des témoins a déclaré ne savoir signé, l'époux a aussi signé
mais l'épouse a déclaré ne savoir signé

Pierre Barbeau Roussel Jean Barbeau
Antoinette Diguet Louis Mercq Mathieu Mathieu

Lien gratis

L'an mil huit cent treize le lundi vingt Quatre du mois de mai
Par devant nous Stanislas Mathieu Maire officier de l'état civil
de la Commune de La neuville en bois Canton et arrondissement
de Clermont département de l'Oise sont comparus à huit heures du
matin Joseph Balard tailleur agé de Quarante ans et trois mois
et Charles Jean Baptiste Lemaire agé de trente deux ans tous deux domiciliés
dans la Commune de La neuville en bois lesquels nous ont déclaré

Cultivateur Gravin agée de trente six ans, ff décédée aujourd'hui vingt
du Présent Mois de mai à Quatre heures du matin en sa maison
place de quoi avons dressé acte que ledit Bastard a signé avec nous
après que lecture lui a été faite et a déclaré
ne savoir signer

Bastard Mathieu Mairie

L'an mil huit cent Treize, le Lundi deux cent vingt cinquième
jour du mois de Mai, Pardevant nous Stanislas Mathieu
Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Entre
Caux et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
Sont comparus sur les six heures du soir, Louis Joseph
Pereline Garde de vente, agé de vingt sept ans, et Eustache
Montier Cultivateur d'habitation agé de trente cinq ans et demi,
tous deux domiciliés dans la Commune de La Neuville-Entre
Lesquels nous ont déclaré que Marie Genevieve, Marguerite
Pereline, agée de trente ans, épouse de Pierre Joseph Duburg ci
Bueberon demeurant dans cette dite Commune est décédée le trente
un Mai, à cinq heures du soir, en sa maison, rue Haute de
l'Eglise; desquels avons dressé acte que ledit Pereline et
Montier ont signé avec nous, après que lecture leur a été
faite, les jour, mois et an, que dessus

Montier Mathieu Mairie

L'an mil huit cent Treize, le Lundi, sept Juin, Pardevant
nous Stanislas Mathieu, Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de La Neuville Entre, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise. sont comparus Côme
Alexandre, Millard, Journalier, Bachelier, agé de quarante trois
ans, Beauperé; et Pierre Dubut Charron, agé de quarante
quatre ans et demi, amis, tous deux domiciliés dans la

Commune de La Neuville Entre, lesquels nous ont
déclarés que, vers une heure du matin, Augustine Pascal, Journalier
Bueberon agé de trente ans et demi: domicilié dans cette dite
Commune, Epoux d'Augustine-Marie, est décédé le sept Juin
en sa maison sise sur la Grande Route de Clermont à Beauvais.
Desquels avons dressé acte, que ledit Dubut a signé avec nous:
le surplus Côme Alexandre Millard Journalier a déclaré ne savoir
signer: le tout après que lecture leur en a été faite, les jour mois et an
que dessus. Dubuc Mathieu Mairie

L'an mil huit Cent Treize, le mardi Dix neuvième jour de juin
onze heures du matin, Pardevant nous Stanislas Mathieu Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de
La Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont Départ
tement de l'Oise, sont Comparus, Jean François Eloi Neville Cultiv
agé de vingt sept ans et Mois, Moigt demi Habitant dans la Commune
Dagneux le vingt septième jour du mois de février mil huit Cent
Quatre vingt six Comme il est Constaté par Son acte de naissance
d'Elivré et signé par l'officier de mairie dudit dagneux le jour et
jour mil huit Cent Neuf signé Crépin maire et Delavergne
Cultivateur Boulinvert Comme dudit dagneux Département de Courtenay
et d'Ancienne Commune dudit Epine et Paroisse mère dudit
de susdite Dubuisson décédé absolument le vingt Cinq floréal an
dernier de la république française Comme il est Constaté par Acte de
décès d'Elivré Comme ci dessus.
Et demoiselle Victoire Eleonore Mathieu Dubuisson agée de vingt ans
et Mois, non domicilié audit Cette Commune le premier messidor
de l'an Cent Quatre vingt Treize Cinquième de la république française
Comme il est Constaté par Son acte de naissance Consigné dans
le Registre de la dite Commune par profession même domicilié.
Et Registre de la dite Commune par profession même domicilié.
de la Neuville en bois Cette dernière de Charle Dubuisson agé de

marie Louise maxime Dillon Lou Deux vivans domicilié dans
Cette Commune de pere et majeur d'autre part et Consentans:
Les quels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre Eux et dont les Publications ont été faites devant la
principale porte d'entrée de notre maison Commune; savoir:
le dit Louis ~~Marie~~ majeur de l'extrait de l'acte mentionné suivant vingt trois
Jeune mois de la présente année à Heure de dix heures;
et dans la Commune d'Agneaux le jour et heure dessus Comme
il est Constaté par le Certificat de publication d'icelui à nous
par Adjoint Municipal dudit Lieu le Quatorze juin Mil huit
Cent treize signé Pépin
Comme Opposition audit Mariage aucun n'ayant été signifié
faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de tous
les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du Code Napoléon
intitulé du mariage, avons demandé aux futurs époux et à la
future épouse s'ils veulent le premier pour mari et pour femme
chacun deux ayant répondu pertinemment et affirmativement
déclarons au nom de la loi que ledit François Morenvillez et
Victoire Eléonore Maxime Durû sont bien par le mariage
de tout ce qu'avons dressé acte en présence d'Alexi Morenvillez boulanger
à Boulincourt Commune d'Agneaux âgé de Cinquante trois ans
de Leposant et Pierre Joseph Hubert Dubuisson garçon Laboureur âgé de
soixante Cinq ans oncle de l'épouse cause de sa faiblesse de droite
demeurant Commune domiciliée dans la Commune de Launoville
enfin Jean de Leposant domicilié dans la Commune de Launoville
soixante Quatorze ans oncle de l'épouse aussi domicilié audit
Lieu qui ont tous signé le présent acte après qu'il leur a
été fait lecture des présentes et Leposant ne sachant signer

François Morenvillez Eléonore Durû

François Morenvillez Durû

Morenvillez Durû Alexis Morenvillez Maire

Le mil huit cent treize le Mercredi trente juin
par devant nous Stanislas Alexis Morenvillez, officier de l'état
civil de la Commune de Launoville Entre, canton d'Arcis département
de l'Aube, sont comparus Pierre
Simon Bonnefoy serrurier âgé de quarante neuf ans, gendre
domicilié dans cette Commune, et Pierre Jean Baptiste Bonnefoy
du même état âgé de vingt quatre ans fils, au fils
domicilié dans cette Commune, lesquels nous ont déclaré, que
hier, dix huit heures du soir, Madeleine, Durû âgée de soixante
dix sept ans, épouse de Eloi Berenger, cordonnier, domicilié
avec la future épouse, dans cette Commune de La
Launoville Entre est décédée le Trentième jour du mois de juin
en la Maison dite de la Grande, Rue de Clermont Beaurain
desquels, dont acte fait et que ledit Bonnefoy Pierre et fils
ont signé avec nous, après que lecture en a été faite
Bonnefoy Bonnefoy Stanislas Alexis Morenvillez Maire

L'an mil huit cent treize, le mardi vingt deux du mois de
juillet à huit heures du soir. Par devant nous Stanislas
Alexis Morenvillez Officier de l'état civil de la Commune
de Launoville entre Canton d'Arcis arrondissement de Clermont
département de l'Aube est Comparu Pierre Nicolas Delarue
Boulanger âgé de trente six ans, demeurant domicilié dans la Commune
de Launoville entre lequel nous a déclaré que Marie Julie Sorel
âgée de trente six ans épouse de défunt Henry Joseph
Fontaine décédé à l'Hospital de Bruxelles le vingt germinal an cinq de
est accouchée d'un enfant du sexe féminin le vingt du
présent mois de juillet à Heure de midi Charelle

Grande Rue Commune de Clermont à Beauvais

la nommée Julienne déclarant reconnaissait être le père de l'enfant présent acte auquel il a déclaré donner le prénom de Marie Henriette

la présente déclaration et présentation faite en présence de François Nicolas Poultreau Abeaucier âgé de vingt six ans et demi et de Nicolas Sorel tonnelier aussi âgé de vingt six ans et demi tous deux voisins et domiciliés dans la Commune de Lamneville cubier et ont les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite le déclarant a déclaré ne savoir signer.

Fonthiaux Abatricier

H. Sorel

L'an mil huit cent treize le vendredi six du mois d'août onze heures du matin pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Lamneville canton d'arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparue Victoire Lefaucheux épouse de François Hermand domicilié dans la Commune de Lamneville canton laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui

approuvé le mot jeune nage

Jeanne Hermand fille dudit François Hermand tonnelier âgé de vingt trois ans accouchée d'un enfant du sexe féminin le six du présent mois d'août à six heures du matin chez la grand mère veuve de Jean Hermand grand rue Commune de Clermont à Beauvais et auquel elle donne les noms de prénoms de Jeanne Hermand ladite déclaration et présentation faite en présence de Charles Vaillant tailleur d'habits âgé de Quarante sept ans et de

et de François Nicolas Poultreau Abeaucier âgé de vingt six ans demi tous deux domiciliés dans la Commune de Lamneville canton et ont les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite la déclarante a déclaré ne savoir signer. Ch Vaillant Fonthiaux

Abatricier Abbaye

L'an mil huit cent treize le lundi sixième jour du mois d'août pardevant nous [redacted] adjoint officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Sur Bresle Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, et comparu Monsieur Polycarpe Antoine Cabay arpenteur géomètre âgé de trente un ans domicilié dans cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quinze août sur les douze heures du soir de lui déclarant et de Henriette Caroline Fontaine son épouse âgée de vingt huit ans auquel nous a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoinette Caroline Henriette les dites déclaration et présentation ont été faites en présence de Monsieur Edouard de Fitz-James propriétaire demeurant à Paris rue des Champs Elysées âgé de trente ans et de Monsieur Louis Jérôme Thuriot de la Rosière demeurant à Clermont âgé de quarante ans tous deux domiciliés lun à Paris et lautre à Clermont tous deux amis de Mr Cabay Monsieur les dits témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Edouard de Fitz-James Thuriot de la Rosière

Cabay

Arrondissement de Clermont

Département de l'Oise

Premier

Premier Supplement au Registre destiné a
cantater & inscrire les actes de naissances
mariages & Décès Dercitoyens de la commune de
Laneuville en bez pour l'année mil huit Cent
Treize.

Ledit Supplement cantenant quatre feuillets
de papier timbré coté, par premier & dernier
& paraphé par nous Pierre francois Payen
Président du Tribunal civile de 1re Premiere
instance de Clermont Oise.

A Clermont Ce Vingt huit Aout mil
huit Cent treize. Payen

L'an mil huit Cent treize, le vingt huitième du mois d'Août
a dix heures du matin, Pardevant nous Maniller Maire officier
officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville en bez Canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu
Ambroise Walet cultivateur domicilié dans la Commune de Laneuville
en bez age de Quarante huit ans, lequel nous a declaré que ledit jour
vingt huit août a Cinq heures et demi du matin Marie Therese Walet
sa fille age de vingt ans journalière domiciliée Chez son pere,
est accouchée dans sa maison scitué au Clos a Bœuf, d'un enfant
du sexe masculin qu'il nous a presenté et auquel il donne les noms
et prénoms de Auguste Victor Walet: ledit declaration et presen-
tation faite en presence de Nicolas Pidoux cultivateur age de Soixante
Quatre ans et de Denis Crouet proprietaire age de Quarante
Six ans tous deux voisins domiciliés dans ladite Commune de
Laneuville en bez: et que le declarant et temoins nous ayant requis
le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Walet

Maniller Maire

Premier Supplement au Registre destiné a
cantater & inscrire les actes de naissances
mariages & Décès Dercitoyens de la commune de
Laneuville en bez pour l'année mil huit Cent
Treize.

Ledit Supplement cantenant quatre feuillets
de papier timbré coté, par premier & dernier
& paraphé par nous Pierre francois Payen
Président du Tribunal civile de 1re Premiere
instance de Clermont Oise.

A Clermont Ce Vingt huit Aout mil
huit Cent treize. Payen

L'an mil huit Cent treize, le vingt huitième du mois d'Août
a dix heures du matin, Pardevant nous Maniller Maire officier
officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville en bez Canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu
Ambroise Walet cultivateur domicilié dans la Commune de Laneuville
en bez age de Quarante huit ans, lequel nous a declaré que ledit jour
vingt huit août a Cinq heures et demi du matin Marie Therese Walet
sa fille age de vingt ans journalière domiciliée Chez son pere,
est accouchée dans sa maison scitué au Clos a Bœuf, d'un enfant
du sexe masculin qu'il nous a presenté et auquel il donne les noms
et prénoms de Auguste Victor Walet: ledit declaration et presen-
tation faite en presence de Nicolas Pidoux cultivateur age de Soixante
Quatre ans et de Denis Crouet proprietaire age de Quarante
Six ans tous deux voisins domiciliés dans ladite Commune de
Laneuville en bez: et que le declarant et temoins nous ayant requis
le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Walet

Maniller Maire

Département de l'Oise

Arrondissement de Clermont

An 1813.

Laneuville en bez

L'an mil huit Cent treize, le vingt Quatre août Pardevant nous Maniller Maire officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville en bez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Louis Bryard Adjoint de Bizay de cette Commune age de Soixante six ans cultivateur domicilié dans cette Commune lequel nous a declaré que le vingt Quatre août Courant heure de midi est decedé dans sa maison scitué au Clos a Bœuf Jean Nicolas Pidoux cultivateur age de Soixante dix ans veuf de Jeanne Pidoux decedé le vingt deux du courant époux de Marie Jacqueline Boulanger cultivateur domiciliée dans cette Commune laquelle nous a declaré que le defunt est né a Laneuville en bez fils de Jean Pidoux et de Marie Jacqueline Boulanger ses pere et mere et qu'il a laissé pour heritiers Jean Nicolas Pidoux son fils cultivateur domicilié dans cette Commune et Marie Jacqueline Pidoux sa fille mineure agée de dix sept ans domiciliée avec sa mere dans cette Commune et qu'il n'a point fait de testament ni autre disposition de derniere volonté dont nous avons dressé le present acte que nous avons signé avec le declarant et deux temoins a nous requis Jean Nicolas Pidoux fils cultivateur domicilié dans cette Commune age de Trente ans et Jean Nicolas Pidoux cultivateur domicilié dans cette Commune age de Trente ans aussi tous deux cousins du defunt et ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite le jour et an susdits.

Louis Bryard

Jean Nicolas Pidoux

Jean Nicolas Pidoux

Maniller Maire

Pardevant nous Manifloy Mathieux Maire officier
état Civil de la Commune de Lamenille canton
Canton et arrondissement de Clermont département
oise est Comparu Pierre Dumaine agé de Quarante
ans propriétaire Domicilié dans la Commune de Lamenille
lequel nous a Présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui
onzième jour du mois de Septembre a une heure du matin
de lui déclarant et de Blanche Denise Lemaire
son épouse auquel il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Pierre ambroise laditte déclaration
ratifiant et Présentation faite en Présence d'ambroise Lefrançois
agé de Cinquante six ans Marchand de Bois Domicilié a Chambly
Département de l'oise et de Louis Reynard aussi Marchand de
bois Domicilié dans la Commune de Lamenille en Présence de
Trente huit ans et ont le père et témoins signé avec nous le dit acte
de naissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

Lefrançois — Dumaine — Mathieux Maire

L'an mil huit Cent treize le jeudi vingt quatre du
mois de Septembre sept heures du matin Pardevant nous
Manifloy Mathieux Maire officier de l'état Civil de la
Commune de Lamenille en lad. Canton et arrondissement
de Clermont département de l'oise sont Comparus
Baptiste Moiselmand agé de Cinquante deux ans et Jean
Batard maçonnier agé de Soixante dix ans tous deux
voisins Domiciliés dans la Commune de Lamenille ont
lesquels nous ont déclaré que le vingt trois du mois de Sept
a dix heures du soir Julie Catherine Louise agée de
vingt mois fille de Jean Baptiste Lavieil Couvreur en
Maisons âgé de vingt sept ans et Denise Marie

Elizabette victoire Delgigan domiciliée dans cette
Commune de Lamenille canton et Décade de l'oise de
ladite père et mère une et Quartier de l'arrondissement et
le premier déclarant a signé avec nous le Présent acte
le second a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant
été fait. Lecture

Mathieux Maire

L'an mil huit Cent treize le quatrième jour du mois d'octobre
heure de midi Pardevant nous Manifloy mathieux maire officier
de l'état Civil de la Commune de Lamenille canton
et arrondissement de Clermont département de l'oise est Comparu
Jean Baptiste Delille Bucheron domicilié dans la Commune
de Lamenille canton âgé de vingt trois ans lequel nous a Présenté
un enfant du Sexe masculin né ce matin du Présent mois d'octobre
a vingt heure du matin de lui déclarant et de Marie Marseme
Divergien son épouse âgée de vingt Cinq ans et demi et auquel
a déclaré vouloir donner les Prénoms de Cyr Jean Baptiste ledite
déclaration et dissertation faite en Présence d'Alexandre Paul
Caudi de Charlieu propriétaire âgé de Trente cinq ans et de
Louis Reynard Marchand de Bois âgé de Trente huit ans tous
deux Domiciliés dans ladite Commune de Lamenille canton
et ont le témoins signé avec nous le Présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait Lecture le père a déclaré ne
savoir signer. Mr Charlieu — Mathieux Maire

L'an mil huit Cent treize le quatrième jour
d'octobre a six heures du soir Pardevant nous Manifloy
mathieux Maire officier de l'état Civil de la Commune
de Lamenille canton Canton et arrondissement de
Clermont département de l'oise est Comparu

domicilié dans la Commune de Lamontville entre lequel
a présenté un enfant du sexe féminin né le douze du mois d'oct
à sept heures du matin de ladite déclarant et de Marie Jeanne
Rose Duverger son épouse âgée de Quarante deux ans
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne
Dont acte la dite déclaration et présentation faite en présence
des sieurs Labé Marc Clément d'Hotel âgé de Cinquante deux ans
ami et de Pierre Denouvion Menuisier âgé de Quarante huit
ans et demi tous deux domiciliés dans ladite Commune de
Lamontville entre et signés dudit Mois avec nous et témoins
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il
en a été fait lecture le père a déclaré ne savoir signer.

Labé Pierre Denouvion

Mathieu d'Hotel

L'an mil huit Cent Trois, le Deux de Frimaire du mois de novembre
Dix heures du matin, par devant nous Etienne Mathieu d'Hotel
de la Commune de Lamontville entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise et Cy devant France, Villon Cordonnier
âgé de trente ans et demi domicilié dans ladite Commune de
Lamontville entre lequel nous a déclaré que Clémence Mon
pelle son épouse âgée de vingt sept ans était accouchée hier
soir trois novembre mil huit cent deux environ sept heures du matin d'un enfant du sexe
féminin auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clémence
Dont acte la présente déclaration et présentation faite en présence
de Louis Joseph Villon Bâtonnier d'hotel âgé de vingt deux ans
huit mois et de Charles Augustin Wallet Tailleur d'habits âgé de
Quarante cinq ans tous deux voisins et domiciliés dans la Commune
de Lamontville entre lesquels ont signé avec nous le présent acte
avec le père déclarant après que lecture leur en a été faite

Wallet

Villon Villon Mathieu d'Hotel

Ce jourd'hui le
Clémence Mathieu

Mathieu d'Hotel

de novembre à dix heures du matin par devant nous Etienne
Mathieu d'Hotel officier de l'état civil de la Commune
de Lamontville entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu
Charles Augustin Couvreur en Chaume âgé de Trente deux ans
et huit mois domicilié dans la Commune de Lamontville
entre lequel nous a déclaré que Victoire Adélaïde Joseph
son Epouse était accouchée le sept du présent mois de
novembre à une heure après midi d'un enfant du sexe
féminin auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Marie Augustine Dont acte la présente déclaration
faite en présence de Louis Nicolas Gaudefroy Huissier âgé de
Quarante sept ans et de Pierre Nicolas Bazard Tisserand
âgé de Trente six ans tous deux voisins domiciliés dans la
Commune de Lamontville entre lesquels ont signé avec nous
le présent acte avec le père déclarant après que lecture leur
en a été faite

Mathieu d'Hotel

Victoire Baizard

L'an mil huit Cent Trois, le Lundi Trente du mois
de Décembre à six heures du soir, par devant nous Etienne
Mathieu d'Hotel officier de l'état civil de la commune
de Lamontville entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu François
Boulanger Couvreur domicilié dans la Commune de
Lamontville entre âgé de trente deux ans et demi lequel
nous a déclaré que le vingt du présent mois de décembre
a trois heures après midi Dame Alexandrine Thérèse
Victoire son épouse était accouchée d'un enfant du

cette femme au quel a déclaré pouloir donner le prénom
de Marie auquel elle présente déclaration et présentation faite
en présence d'Alexandre paul Candide Charlier propriétaire
agé de trente trois ans et de Marie antoinette Borel ménagère
agé de Cinquante ans tous deux domiciliés dans la
Commune de Lamouille entre les quels sous signés avons
rapporté le présent acte et lu icelui déclarant après quelle leur
en a été faite lecture Boulanger Borel
A. Charlier

Mathieux Marie

L'an mil huit Cent treize, le jeudi vingt trois de
décembre huit heures du matin, Pardevant nous Mathieux
Mathieux Marie Officier de l'état civil de la Commune
de Lamouille entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'oise, sont Comparus
Claude Joseph Marie Leandre de tapac agé de soixante
et jean Baptiste auguste Joseph Lefevre agé de vingt huit
ans tous deux domiciliés dans la Commune de La
mouille entre: lesquels nous ont déclaré que leur est né
Du mois de décembre a sept heures du soir, Cécile Isabe
agé de Quatre vingt deux ans six mois et
Cinq jours, épouse de Désiré nicolas Demorroy
est décédé chez lui Claude Joseph déclarant fermier
au Coin de la Rue de Lisle: et ont les Comparants signé
avec nous le présent acte après qu'il leur a été
fait lecture Lefevre A. Borel Mathieux Marie

Mathieux Mathieux Marie

Pour extrait conforme Registre par nous
Maire soussigné le dernier jour de décembre
mil huit Cent treize Mathieux Marie

Boulanger Joseph Emile naissance 27 août 1813.
Boulanger Marie auguste 13 décembre
Canville auguste nicolas 4 janvier
Cabay antoinette Caroline Henriette 15 août
Dutreyer françois Clément 20 avril
Delaide Marie Pierette 20 juillet
Dumaine Pierre ambroise Maxime 11 7bre
Delille Cyr jean Baptiste 8 octobre
Fabbé Rosalie antoinette 19 janvier
Hennard françois nicolas 19 février
Hennard jeune 6 août
Tien Marie auguste 16 novembre
Torel victor Isabe 13 février
Trojault Geneviève Désirée 12 octobre
Trojault Elisabeth julie 30 Mars
Valet Louis joseph 31 janvier
Valet auguste victor 28 août
Wilton Marie françoise 3 novembre

Total des naissances en 1813. 21

Mariages en 1813.

Bellenger jean Baptiste Loi Marie Marie
anne Sophie Adresse julie le 23 mars 1813.
Boulen Louis auguste Marie a augt Marie
le 31 mai
Barbeau Pierre Marie a Diane
Honorine le 19 ma
Delille jean B
Maxe

Commune de La Neuville en Hez — Premier feuillet

AN 1814.

La Neuville, Enher

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit:

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES, DIVORCES et DÉCÈS des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent quatorze.

Ledit Registre contenant dix-huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent treize. Payen

L'an mil huit Cent Quatorze, le mercredi dix neuf de janvier à dix heures du matin Par devant nous Etienne Charles Malicorne Albaire Officier de l'état civil de la Commune de La neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Jean François Nicolas Leclerc agé de vingt six ans, et dix mois



… présent domicilié dans la Commune … le quel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le mercredi dix neuf du présent mois de janvier à Deux heures du matin de lui déclarant et de Marie Geneviève Wallet son épouse âgée de trente huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Gemmie Cornélie fille de cette déclaration et présentation faite en présence de Louis Raymond Blanchard de Bois âgé de trente huit ans et de Charles Alexandre Paul Candide propriétaire âgé de trois mois et de Charles Alexandre Paul Candide propriétaire âgé de trente sept ans tous deux domiciliés dans la dite Commune de La neuville en bois et tous témoins ici avec nous le présent acte de naissance après lecture en a été fait lecture. le Clerc

Malheins Maire

A. Charlier

L'an mil huit cent Quatorze le mercredi vingt six … heure du matin de relevée est devant nous Stanislas Malheins Maire Officier de l'état civil de la Commune de la neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu Jean Baptiste auguste Sorel tisserand âgé de vingt huit ans et Claude Sorel blanchisseur de toile âgé de soixante ans tous deux domiciliés dans la Commune de La neuville en bois lesquels nous ont déclaré qu'elle vient six du mois de janvier à six heures du matin Gemmie Cornélie âgée de huit jours fille de François Thomas Auguste et de Marie Geneviève Wallet domiciliés dans la Commune de La neuville en bois est décédée chez ses père et mère rue et quartier de Luxembourg ont les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

A. Sorel Sorel Malheins Maire

L'an mil huit cent Quatorze le mercredi premier de février heure du matin est comparu sur la réquisition … Stanislas Malheins Maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Jean Baptiste auguste Sorel tisserand âgé de vingt huit ans et Claude Sorel blanchisseur de toile âgé de soixante ans tous deux domiciliés dans la Commune de La neuville en bois lesquels nous ont déclaré que Gemmie Cornélie âgée de huit jours fille de François Thomas Auguste et de Marie Geneviève Wallet domiciliés dans la Commune de La neuville en bois est décédée chez ses père et mère rue et quartier de Luxembourg ont les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

A. Sorel Sorel Malheins Maire

L'an mil huit cent Quatorze le mercredi premier de février heure du matin est devant nous Stanislas Malheins Maire Officier de l'état civil de la Commune de la neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu Louis Joseph Duvivier âgé de vingt neuf ans Bucheron domicilié dans la Commune de La neuville en bois lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né la huit dernier à une heure du matin de lui déclarant et de Marie Constance Desoulmont son épouse âgée de vingt six ans et demi et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Constance Apolline fille de cette déclaration et présentation faite en présence de Jean Baptiste auguste Sorel tisserand âgé de vingt huit ans et d'Alexandre Paul Candide Charlier propriétaire âgé de trente sept ans tous deux domiciliés dans la Commune de La neuville en bois lesquels a déclaré ne savoir signer et les témoins ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

A. Sorel A. Charlier Malheins Maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le Quatorze [illegible] de
heure de Midi Par devant Nous Maniste
Mathieu Maire officier de l'état Civil de la Commune de
Laneuville entre Cayeux et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise: Sont Comparus Charles
Decès — Comte Marquis domicilié dans la Commune d'Ebulle
âgé de Quarante Quatre ans et Demi et Jean Baptiste Augustin
Borel Officier domicilié dans la Commune de Laneuville
entre ayant dix huit ans, lesquels nous ont déclaré que
Nicolas Pitard Rentier âgé de soixante six ans
et demi étant ce jourd'hui est décédé
Quarante sept Rue de Bourbon Hôtel
décédé le vingt du présent mois de Février à neuf heures du matin
en sa maison Rue de Clermont à Beauvais, ainsi déclaré
Domicile de Nous avons dressé acte que les Témoins Soussignés
ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite

Le Comte A. Borel Mathieu Maire

L'an mil huit Cent Quatorze le Quatorze du mois de
Février neuf heures du matin par devant nous Maniste
Mathieu Maire officier de l'état Civil de la Commune
de Laneuville entre Cayeux et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise: Sont Comparus Charles
Lazare Boulanger domicilié dans la Commune de Laneuville
entre fils âgé de Quarante Cinq ans et Cinq mois, et Alexandre
Paul Langlois de Charlier Propriétaire aussi domicilié en
même Lieu âgé de Trente Sept ans, lesquels nous ont déclaré
que Gabriel Maxime Leroy de Firmin Lazare et décédé
Chez le nommé Antoine Augustin Caille Cultivateur de ce même lieu âgé
de Quatre vingt huit ans le Samedi Quatorze de ce mois à Cinq
heures du matin: Dequoi nous avons dressé acte que les témoins

Décès

Soussignés ont signé avec nous après que lecture leur en
a été faite. Charles Lazare Mathieu Maire

Ad. Charlier

Armée Impériale du midi de l'Espagne 4e Division
d'infanterie 1er Régiment d'infanterie de ligne.
Acte de décès d'Etienne Desmarquets Tambour.
Nous Soussigné Sellier Petit Français Lieutenant officier
payeur remplissant les fonctions d'officier de l'état Civil
Certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription
des actes de l'état Civil hors du territoire Français pour
le Quarante troisième Régiment d'infanterie de ligne
que le nommé Hanpon Nicolas tambour de la troisième
Compagnie des grenadiers du Quarante troisième régiment
de ligne fils de Nicolas et d'Elisabeth Leroy natif de la
Commune d'Ebulle Canton de Clermont département de l'Oise
Acte de Décès — signalé au registre matricule sous le N° 3093. est décédé
à Cadix en Espagne par suite de maladie le onze Octobre
mil huit Cent douze sur les onze heures du matin dûment
la déclaration a nous faite le Douze octobre mil huit Cent
douze par les Sieurs témoins mâles et majeurs soussignés
Transcrit conforme à l'acte de décès — lesquels ont signé au registre à Cadix en Espagne le Douze octobre
Mathieu Maire mil huit Cent douze. Et nous Etat conforme Ledeuz.
me par nous sous-signé aux lieux jour et heure susdits
Pour légalisation de la signature de Mr Ledeuz
officier payeur par nous membre du Conseil d'administration
du Quarante troisième Régiment d'infanterie de ligne
Vu le visa le 24 mai 1813 Donnay Capne Ledeuz
le Colonel Jamain

L'an mil huit Cent Quatorze, le dix neuf
de Mars huit heures du matin: Pardevant nous Etienne
Maricaux Maire Officier de l'Etat Civil de la
Commune de Lamainville en lieu Canton et
arrondissement de Clermont département de
Loise: Est Comparu Lucien Charles Julien Trois ans agé
de vingt Cinq ans domicilié dans la Commune de Lamainville
en lieu lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
lui né la nuit dernière de lui déclarant
et de Marie Elisabeth Hermand son épouse
Epouse agée de vingt Trois ans et Quatre mois. ——
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Désiré Lucien lesdites déclaration et présentation
faites en présence de Jean François Bouvallet agé de Soixante
Quatre ans et de Sabin Montier tous deux Cultivateurs Habitants
voisins et domiciliés dans la Commune de Lamainville en lieu
le père a déclaré ne savoir signer et les témoins susnommés
ont signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite
Bouvallet
Aubin Montier Maricaux Maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le dix neuf
du mois de Mars sept heures du matin, Pardevant nous
Etienne Maricaux Maire Officier de l'Etat Civil
de la Commune de Lamainville en lieu Canton et
arrondissement de Clermont département de Loise: sont
Comparus Louis Hyacinthe Marchand de Bois aux,
agé de trente huit ans, et Pierre Bonnefoy Serrurier
gendre agé de trente neuf ans, et demi tous deux



domiciliés dans la Commune de Lamainville
en lieu; lesquels nous ont déclaré Désiré Berrenger
Cordonnier époux de défunte Elisabeth Pierre agé
de Soixante dix neuf ans et demi domicilié dans la
Commune de Lamainville en lieu; Est décédé le mercredi dix
Présent mois de Mars vers six heures du matin chez le
déclarant Pierre Bonnefoy son gendre Rue de Clermont
à Beauvais: de quoi avons dressé acte, que les témoins susnommés
ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Marchand Pierre Bonnefoy Maricaux Maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le Vingt deux
jour de mois sept heures du matin: Pardevant nous
Etienne Maricaux Maire Officier de l'Etat Civil de
la Commune de Lamainville en lieu Canton et arrondissement
de Clermont département de Loise sont Comparus Louis
Joseph Révérien fils de la défunte Caporal d'économie faction
du vente des Mallins Hyacinthe Marchand de Bois agé de vingt
huit ans et Alexandre Paul Candide Maricaux Propriétaire
voisin tous deux domiciliés dans la Commune de Lamainville
en lieu: Lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth
Duval agée de Soixante Quatre ans épouse de défunt
Jean Baptiste Révérien fils de leur domicile dans la
Commune de Lamainville en lieu est décédé hier vingt
mois de Mars à huit heures du soir en sa maison
de Lafosse: de quoi avons dressé acte que les témoins susnommés
ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite

Louis Marchand Maricaux Maire

Poutteau

Décé

Décé

Décé

et demi

Décé

dix heures du matin. Pardevant nous Stanislas Malbeuve
maire Officier de l'état Civil de la Commune de
Lamuille en hier Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu
jean Baptiste marie grosse Cordonnier agé de trente et un an
domicilié dans la Commune de Lamuille en hier lequel nous a
présenté un enfant du sexe féminin né à Lamuille en hier
mars a dix heures du matin de lui déclarant et de Sophie
henriette Troisœufs son épouse agée de trente trois
ans et Quatre mois et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Louise Casimire ledit
Déclaration et Présentation faite en Présence d'Alexandre
Paul Candide Charlier Propriétaire tout agé de trente sept
ans et de Francois Trois œufs menuisier agé de Cinquante deux ans
tous deux voisins domiciliés dans la Commune de Lamuille en
hier. Ledit Troisœufs a déclaré ne savoir signer et
le second témoin ont signé avec nous de lecture faite
de tout leur a été faite.

Troisœufs Charlier Malbeuve maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le Lundi vingt et un
mars deux après midi. Pardevant nous Stanislas Malbeuve
maire officier de l'état Civil de la Commune de la
Lamuille en hier Canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise est Comparu François nicolas
Poutteau agé de vingt huit ans bucheron demeurant
et François nicolas Romain Poutteau fils âgé de Cinquante
Cinq ans Ami tous deux menuisiers et domiciliés dans
la Commune de la Lamuille en hier lesquels nous ont
déclaré que Zoé Celina Mauricaud agé de douze mois fille
de Vincent Mauricaud peintre en Bâtiments domicilié
à Compiegne Epoux de Sophie Héricart le



pose agé de trente ans et la mère de vingt huit
est décédé le vingt et un du présent mois de mars à
une heure et demi après midi en la maison dudit
François nicolas Poutteau grande Rue de Grande rue
de Clermont a Beauvais. Dequoi nous avons dressé cet acte que
les témoins susnommés ont signé avec nous après que lecture
leur en a été faite. Poutteau Poutteau Malbeuve maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le vendredi vingt cinq
mars Sept heures du matin, Pardevant nous Stanislas
Malbeuve maire Officier de l'état Civil de la Commune
de Lamuille en hier Canton d'arrondissement de Clermont
Département de l'Oise est Comparu François nicolas
Poutteau agé de vingt huit ans menuisier et nicolas Romain
Charretier Père tous deux dénommés ci après agé de Cinquante
Six ans tous deux domiciliés dans la Commune de Lamuille
en hier lesquels nous ont déclaré Dominique Napoleon Poutteau
fils de nicolas Poutteau et de Séphorte marie Victoire Hermond
est décédé le vingt Cinq du mois de mars a Cinq heures
du matin chez Compiègne rue de Clermont a Beauvais.
Dequoi nous avons dressé cet acte que ledit Poutteau témoin a signé
avec nous après que lecture lui en a été faite ainsi que père
qui a déclaré ne savoir signer. Poutteau Poutteau Malbeuve maire

L'an mil huit Cent Quatorze le vingt neuf du mois de
mars dix heures du matin. Pardevant nous Stanislas Malbeuve
maire Officier de l'état Civil de la Commune de
Lamuille en hier Canton d'arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu

Pierre Jean Baptiste aussi serrurier âgé de vingt
Quatre ans et Cinq jours et domicilié dans
Domicilié dans la Commune de La neuville
entre lesquels nous ont déclaré que marie victoire Bernager
épouse de Pierre Jean Bonnefoy déclarant est décédée en
Cet commune Grande Rue de Clermont à Beauvais le vingt
neuf de may à dix heure du matin dequoi avons
Dressé acte que les témoins susnommés ont signé
avec nous après que lecture leur en a été faite.

Bonnefoy Cbahieux elbaire

L'an mil huit Cent Quatorze le Second dix avril dix
heures et demie du soir. Par devant nous Stanislas mathieux
elbaire officier de l'état Civil de la Commune de laneuville
entre Canton et arrondissement de Clermont département
de l'Oise est Comparu Claude hermand fils garde vente
Décédé âgé de Quarante sept ans et François nicolas Pontteau
Cultivateur âgé de vingt huit ans tous deux domiciliés
dans la Commune de Laneuville entre lesquels nous
ont déclaré que elbaire Catherine magnier épouse de
défunt jean hermand Buteux est décédé le Deux
avril à dix heure du soir âgé de Quatre vingt deux
ans dans la maison grande Rue de Clermont à
Beauvais: dequoi avons dressé acte que les témoins susnom-
més ont signé avec nous après que lecture leur en a
été faite. Hermand Pontteaux Cbahieux elbaire

Nai Sance L'an mil huit Cent Quatorze le mardi Cinq avril Dix
heure du matin: Pardevant nous Stanislas mathieux



elbaire officier de l'état Civil de la Commune
de La neuville entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu françois
Edmond Boquillon âgé de Quarante huit ans
Cultivateur domicilié dans la Comune de laneuville
entre lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
marie madeleine né Cinq du mois d'avril à sept heures du matin de lui
déclarant et de Victoire Pliction sa légitime épouse
âgé de trente Neuf ans et auquel elle a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Victoire sophie: lesdits déclarant
françois vincent Cousin et présentation faites en présence d'alexandre paul
Comme Candide Chevalier Propriétaire âgé de trente sept ans
approuvé et de françois Trois cents manufacturier âgé de Cinquante
Chevalier et Cinq ans tous deux domiciliés dans la Comune de
témoins Laneuville entre le dit Trois avril et lesdits déclarant
Cousin et dit ne savoir signer le sieur Charlier a signé avec
nous après lecture faite. Charlier

Cbahieux elbaire

L'an mil huit Cent Quatorze, le mardi dix neuf avril
Nai Sance onze heure du matin. Pardevant nous Stanislas
mathieux elbaire officier de l'état Civil de la Commune
de La neuville entre Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise est Comparu jean
Charles elbahieux âgé de vingt Cinq ans et demi domi-
cilié dans la Commune de Laneuville entre lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'elle
dit nous avoir avril a huit heure du matin de lui
déclarant et de joséphine elbahieux son épouse
âgée de vingt Deux ans et auquel il a déclaré

12

vouloir donner ... [illegible]
lesdites déclaration et présentation faites en
présence d'alexandre Paul Candide Charlier
propriétaire agé de trente sept ans qui a signé
avec nous et de jean Mathieux Bucheron agé de
Quarante huit ans père du déclarant tous deux
ayant dit ne savoir signer. Mathieux Maire

De Mr Charlier

L'an mil huit cent Quatorze, le vingt six
avril mardi dix heures du matin: Pardevant
nous Stanislas Mathieux Maire Officier de
Decé l'état Civil de la Commune de Lamuville en hez Canton
et arrondissement de Clermont département de Loise
sont Comparus jean Mathieux Bucheron agé de
Quarante huit ans et Lézaire Cauville Macon agé
de vingt huit ans ami tous deux domiciliés dans la
Commune de Lamuville en hez lesquels nous ont
déclaré que jean Baptiste Mathieux agé de dix neuf ans
et demi Militaire est décédé chez jean Mathieux et Marie
Elizabeth Diguet ses père et mère rue des orfèvres le
mardi vingt six d'avril a neuf heures du matin. de
quoi avons dressé acte que les témoins susnommés ont
déclaré ne savoir signer nous leur en avons fait lecture
et avons signé. Mathieux Maire

L'an mil huit cent Quatorze, le mercredi vingt
sept du mois d'avril neuf heures du matin: Pardevant
Decé nous Stanislas Mathieux Maire Officier de l'état
Civil de la Commune de Lamuville en hez

Canton et arrondissement de Clermont département
de Loise sont Comparus François Trois Aux Mineur
agé de Cinquante deux ans et Charles Vaillant
tailleur d'habits agé de Quarante sept ans et demi ami
tous deux domiciliés dans la Commune de Lamuville
en hez: lesquels nous ont déclaré que Pierre Antoine
Frédéric Trois Aux Bucheron agé de vingt deux ans et
huit mois fils de François Trois Aux déclarant et de
Marie Madeleine Julie Levasseur est décédé dans
ladite Commune de Lamuville en hez le vingt
six du mois d'avril de quoi avons dressé acte que
ledit Vaillant a signé avec nous après lecture faite
le Père a déclaré ne savoir signer.
Vaillant Mathieux Maire

L'an mil huit cent Quatorze le jeudi douze
du mois de mai dix heures du matin: Pardevant nous
Stanislas Mathieux Maire Officier de l'état Civil de
Decée la Commune de Lamuville en hez Canton et arrondisse
ment de Clermont département de Loise. sont Comparus
Nicolas Fallot manouvrier agé de soixante huit ans et
demi gendre et Charles Augustin Walet ami agé de Quarante
deux ans tailleur d'habits domiciliés tous deux dans la
Commune de Lamuville en hez lesquels nous ont déclaré
que Marie Anne Bayeux agée de quatre vingt six ans
épouse de défunt Augustin Collier manouvrier
est décédée le douze du présent mois de mai a six heures
et demi du matin chez Nicolas Fallot susnommé son
gendre rue de Clermont a Beauvais: de quoi avons





Wallet

L'an mil huit cent quatorze le jeudi trois du mois de mai dix heures du matin. Pardevant nous Stanislas Mathieu maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu alexandre Wallet cultivateur agé de trente huit ans demeurant de ladite commune de la neuville en hez lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le douze mai à dix heures du soir de lui déclarant et de marie Cécile augote agée de vingt deux ans son épouse légitime, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Marcellin, de laquelle déclaration et présentation faite en présence de Charles vaillant cultivateur habitant agé de trente trois ans et de Louis nicolas graveur cordonnier agé de vingt quatre ans et demi tous deux amis domiciliés dans la Commune de la neuville en hez lesquels ont signé avec nous lecture faite de la dite déclaration à eux faite. Wallet Mathieu maire

Naissance de Louis Marcellin Boucher

approuvé l'écriture ci-dessus

Vaillant

L'an mil huit cent quatorze le jeudi vingt six de mai quatre heures après midi pardevant nous Stanislas Mathieu maire de la neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus alexandre joseph cadet charlier propriétaire agé de trente sept ans et louis bruno marchand de bois agé de trente huit ans tous deux domiciliés dans la commune de la neuville en hez lesquels nous ont déclaré que marie lucienne catherine née de ce matin fille de jean baptiste Boi

Décès

Acte de l'état civil de la commune

Décès

marchand de bois

Décès

L'an mil huit cent quatorze le vendredi vingt sept de mai sept heures du matin, pardevant nous Stanislas mathieu officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus nicolas revelin aubergiste garçon et jean françois revelin agé de trente huit tous deux domiciliés à francourt en cet arrondissement lesquels nous ont déclaré que nicolas revelin aubergiste âgé de soixante cinq ans époux de défunte marie judith debray est décédé en sa maison grande rue de clermont à estouvair le jeudi vingt six de mai de six heures du soir ce dont ils ont dressé acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture faite. Revelin Mathieu maire

L'an mil huit cent quatorze le jeudi neuf du mois de juin heure de midi par devant nous Stanislas mathieu maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Michel joseph Leroy agé de quarante cinq ans manufacturier rue de la Pierre nommé et Thomas Coulon agé de vingt deux ans tous deux Beauvais domiciliés dans la Commune de la neuville en hez

16

Jacques nous ont déclaré que Jean Baptiste Leroy
Maillard Thabile agé de Quarante Trois ans
domicilié dans cette dite Commune Issoire de
Augustine Delarie Prévalier et décédé le cinq de
mars du mois dernier à neuf heures du matin en sa
maison rue de Vorfevre: Dequoi nous avons dressé acte quelz
témoins et déclarans lesquels ont signé avec nous après
que lecture leur en a été faite. Mathieu Maire

Leroy

Coulon

L'an mil huit Cent Quatorze: le dimanche
Dix neuf de juin heure de midi: Pardevant
nous Stanislas Mathieu Maire officier de
l'état Civil de la Commune de Lamvillle
en lieu Canton Arrondissement de Clermont
Département de Loise: sont Comparus Pierre
Nicolas Delarie fils Bela de suite Cinquième Domicilié
Buteron agé de trente six ans et Alexandre
Paul Candide Charlier Propriétaire agé de
trente sept ans tous deux domiciliés dans la
Commune de Lamvillle en lieu: lesquels nous
ont déclaré Charlotte Magdelaine agé de
soixante sept ans épouse de Jean Delarie
Buteron agé de soixante huit ans domici
lié dans la Commune de Lamvillle Lequel
est Décédé ce jourd'hui dix neuf de juin
dix heures du matin en sa Maison grande Rue de Clermont
à Beauvais Dequoi nous avons dressé acte en

Décès

présence

Le vingt deux du mois de juillet

dit Jean Charlier a signé avec nous
lecture a déclaré ne savoir signer. Lecture leur acte
fait du présent acte.

et Jean Charlier Mathieu Maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le vendredi vingt deux du mois de
juillet huit heures du matin Pardevant nous Stanislas Mathieu
Maire Officier de l'état Civil de la Commune de Lamvillle en
Canton et Arrondissement de Clermont Département de Loise sont Comparus
Alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire et Albin Montier
Vailleur d'habit agé de Vingt Cinq ans tous deux domiciliés dans
la Commune de Lamvillle en lieu lesquels nous ont déclaré
que Louis Alexandre Legay agé de Dix huit ans et dix mois, de
jean Legay notaire agé de Cinquante sept ans et de Marie Marguerite
Bolé tous deux Propriétaires ci dessus Domiciliés dans la
Commune de Lamvillle en lieu est décédé ce jourd'hui sept heures
du soir dans sa maison rue de Fil Lapolice à une heure du matin de quoi nous avons
dressé acte quels témoins susnommés et signés avec nous
après que lecture leur en a été faite.

Legay Montier Mathieu Maire
Ch. Charlier

L'an mil huit cent Quatorze, le Mardi Deux Août
cinq heures du soir. Pardevant nous Stanislas Mathieux
Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de la
Neuville En hez, Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, Est Comparu Pierre Dubus, Charron
agé de quarante cinq ans domicilié dans cette Commune
Lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le
deux Août Mil huit Cent Quinze, lequel déclarant et de Marie
Anne Senéchal, sa Légitime Epouse, agée de quarante
Deux ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le
prénom de Julienne Les dites déclarations

et présentation faite empressée de Charles Xavier
Victurnien âgé de quarante cinq ans, et de François
Duval marguillier âgé de Cinquante deux ans, tous deux
domiciliés, dans la Commune de la Neuville-Chemin
et ont Lecture, ainsi que le Père Signé avec
nous le Présent acte, après que Lecture leur en a été
faite, le mardi et onzième Dessus Mariage Mariage
Dubuisson Duval Curé

L'an mil huit Cent quatorze le quinzième
jour du mois d'Août Soussigné Louis
Simard, adjoint du maire de la Commune de la
Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont Comparus
Jean Baptiste Daru âgé de quarante huit ans
deux mois et huit jours étant né le sept Juin
mil sept Cent Soixante six à la Neuville en Hez
sans profession, domicilié audit lieu, majeur, fils
de Antoine Samson Daru Cocordonnier, et de
Marie Louise Buquoi ses père et mère ici
présents et consentants et Demoiselle Marie
Antoinette Gérard âgée de vingt huit ans, trois mois
et dix huit jours, étant née le Vingt-huitième jour
du mois d'Avril de l'année mil sept Cent quatre vingt
six, en la Commune de Songuenie Arrondissement
de Beauvais, domiciliée en la Commune de la Neuville
en Hez: Majeure fille de Joseph Gérard vivant
Charpentier audit lieu Songuenie ici présent
et Consentant, et de défunte Marie Thérèse Gorget
décédée audit lieu Songuenie, le dix mai Mil
de l'année mil sept Cent quatre vingt douze, comme
il est Constaté par son acte de décès en date dudit
jour dix mai mil sept Cent quatre vingt douze.
Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration
du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont
été faites devant la principale porte de notre maison
Commune, savoir; la première le Dimanche neuf et un
Juillet dix heure du matin, et le Dimanche suivant
sept du mois d'Août présente année mil huit Cent
quatorze à la même heure, et en la Commune de
Songuenie susdite, le même jour et heure que dessus
comme il est Constaté par le Certificat de Monsieur le
le maire de la dite Commune dudit susdite Songuenie en
date du quatorze Août présent mois. Aucune opposition
audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à
leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les
pièces ci-dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre
Civil intitulé du mariage; nous demandé au futur époux
et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et
pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean
Baptiste Daru et Marie Antoinette Gérard sont
unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en
présence d'Antoine Samson Daru âgé de soixante
seize ans père de l'époux, de Julien François âgé de
quarante ans frère de l'époux, de Louis Joseph
Marie Antoine Borel âgé de Cinquante quatre

* délégué par lui et de son consentement à cause de son absence ici approuvé

Anne Lauga sa femme, tous trois domiciliés
audit la Neuville en bez, de Joseph Gérard
âgé de Cinquante six ans, père de l'épouse
domicilié audit hameau Longuemie, de Etienne
Devessin âgé de trente quatre ans, Oncle de
dite future épouse, de Marie madeleine Gérard
femme domiciliée à Beauvais, et de Louis me
Victor Bomefoy âgé de vingt et un ans
domicilié à la Neuville, lesquels après qu'il leur
en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous
et les parties contractantes

julien Lagenard Marie Durre
François Gérard Devessin Bore
Bomefoy Millard
adjoint

L'an mil huit cent Quatorze, le vendredi vingt six
août onze heures du matin. Par devant nous, Nicolas
Mathieu maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de La neuville entre Canton d'arrondissement de
Clermont département de l'Oise, sont Comparus Alé-
xandre Paul Candide Chartier Propriétaire âgé de
trente sept ans, de Charly, Vaillant Etailleur d'habits
âgé de trente quatre ans, tous deux domiciliés dans
la Commune de La neuville entre lesquels nous
ont déclaré que julie adeline Boitel âgée
de Cinq ans fille de jean Baptiste Boitel

Vigneraud âgé de trente neuf ans et demi et de Marie Julie
Vaillant tous deux domiciliés dans ladite Commune de
La neuville entre, est décédée chez ses susdits père et mère le
Quatre du Courant à Onze heures du matin. De quoi avons
dressé acte que les témoins susnommés ont signé avec nous le
père après lecture faite. A. Chevalier

Vaillant Boitelle Mathieu et Maire

L'an mil huit cent Quatorze, le Jeudi Trente et un Août, sept
heures du soir, Nous Nicolas Mathieu, Chevalier de l'ordre royal de la Légion
Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-
En-Bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise, est Comparu Antoine Diguet Manufacturier, âgé de cinquante
deux ans et sept mois, et Alexandre Paul Candide Chartier
Propriétaire, tous deux domiciliés dans la Commune de la Neuville
En-Bez, lesquels nous ont déclaré que Marguerite Lepetit âgée de quatre vingt deux
ans moins vingt jours, épouse de dit Antoine Diguet Manufacturier
d'Etoffes domicilié dans cette Commune, est décédée chez
Antoine Diguet son fils déclarant Grande Rue de Clermont
à Beauvais, le trente et un du courant à Août, à sept heures du
soir, dequoi avons dressé acte, après lecture faite, les Témoins
susnommés ont signé avec nous, après que lecture leur
en a été faite. A. Chevalier A. Diguet
Candide Chartier

Mathieu Maire

L'an mil huit Cent Quatorze, le Mardi Onze
du mois d'octobre, Pardevant Nous Hamillan Mathieu
maire Officier de l'état Civil de la Commune de
La neuville entre Cantons et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise: sont Comparus Florentin Casimir
Désiré Baron âgé de Vingt Quatre ans et demi étant né
le douze avril mil sept Cent Quatre vingt dix à Clermont
Département du par de Calais maréchal de camp domicilié à
Bulles Canton et arrondissement de Clermont fils de
défunt Pierre joseph Baron Boulen décédé au dit Coullemont
le vingt cinq novembre mil huit Cent neuf, Comme
il est Constaté par l'acte de décès délivré audit Coullemont
et visé par le Président du tribunal de Première instance
séant à St. Pol Département du par de Calais le douze
octobre mil huit Cent Quatorze vigile Guillon, et de
Charlotte Choquet vivante domiciliée audit Coullemont
Consentante Comme il appert par l'acte passé entre
eux par devant Maître Guillon notaire Royal à Doullens
le neuf septembre mil huit Cent Quatorze et Enregistré
audit Lieu le douze Dudit mois, même demeure laquelle
acte annexée aux présentes

Et demoiselle Marie Agnès Duval âgée de vingt ans et
neuf mois, étant née le cinq pluviôse an deux de la répu-
blique française dans la Commune de la neuville entre
Contrisson fille de Charles noel Duval Maréchal
ferrant et de Marie Agnès Voiquet tous deux vivans
père et mère domiciliés avec leur fille dans la
dite Commune de La neuville Lesquels Comparans

et Consentans lesquels nous ont requis de procéder à la
Célébration du mariage projetté entre eux et dont les
publications ont été faites devant la principale porte de
notre maison Commune savoir: la première le dimanche
vingt Cinq de Septembre mil huit Cent Quatorze à Heure
de Dix heures et la seconde le dimanche suivant deux
octobre à la même heure et dans la Commune de Bulles
également deux Publications aux mêmes jours et heures
De la présente année Comme il résulte du certificat
de Publication délivré par Lafaut de Bulles en date
du neuf octobre présente année vigile Coulon.
Comme Opposition audit Mariage ne nous ayant été
signifié, faisant droit à leur réquisition après avoir
donné Lecture de toutes les pièces Certifiés mentionnées
et du Chapitre six du Code Civil intitulé du
mariage, avons demandé au futur époux et à la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons
au nom de la Loi que Florentin Casimir désiré
Baron et Marie Agnès Duval sont unis par le
Mariage: de quoi avons dressé acte en présence de Charles
Jean Baptiste Cultivateur à Bulles âgé de Quarante sept
ans ami de l'époux et Philbert Godet imprimeur à la neuville âgé
de Quarante deux ans aussi ami des deux époux de
Charles noel Duval, Maréchal ferrant père de l'époux âgé
de Quarante et un ans et de Charles Duval propriétaire
âgé de soixante dix ans aïeul de l'épouse

[illegible] Domicilier à la Neuville entre Agnes [illegible]
[illegible] Lecture de Donné Lecture Conforme Dance nous
[illegible] partie Contractante Désiré Favre
marie agnes Duvalle
Barbe Noël Duval
Desampeyres
Joseph Baptiste Duval Albanie Maire

L'an mil huit Cent Quatorze le Jeudi Dix neuf du mois d'Octobre est heure du soir est comparu par devant nous Stanislas Albanie maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La neuville entre Canton et arrondissement de Clermont département de L'oise et Comparu Pierre nicolas Declare age de Vingt huit ans et demi Domicilié dans la Commune de La neuville entre Bulleron et alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire aussi Domicilié audit Lieu propriétaire agé de Vingt cinq ans lesquels nous ont Declaré que marie Pierette Josephe agé de Quinze mois fille de marie Françoise julie Lorel est decedée Ce Jourd'hui Dix neuf de ce mois a Deux heures du soir Domicilié et Domicilié grande rue de Clermont a Beauvais le treize Octobre a quatre heures après midi de ce jour, avons dressé acte de ce que dessus en présence de deux témoins susnommés ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Charlier Albanie Maire
Marion

naissance
Albanie

quatorze

L'an mil huit cent quatorze, le vendredi quatorze du mois d'Octobre par devant Nous Stanislas Mathieu Albanie Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Corbez Canton et arrondissement de Clermont Département de L'oise, sont comparus, Pierre Watel tisserant agé de quarante six ans et Emanuel Frédéric Watel agé de trente sept ans tous deux Domiciliés en La Neuville Corbez tous deux fils, desquels nous ont déclaré que Demarière, Brévotte, agée de soixante huit ans, Grand de Défunt Pierre Watel tisserant, Domicilié en cette Commune, est decedée en sa Maison Quartier de Luzarches, le quatorze Octobre Mil huit cent quatorze heures de Soupres midy, Dequoi avons dressé Acte que les témoins susnommés ont signé avec nous, après que Lecture leur en a été faite, le Jour mois et an que dessus. Albanie Maire.

le Clerc Wilet Watel

L'an mil huit Cent Quatorze le vingt et un octobre onze heures du matin, Pardevant Nous Stanislas Mathieu Albanie officier de l'Etat Civil de la Commune de La neuville entre Canton et arrondissement de Clermont département de L'oise, est Comparu Pierre Joseph Estelle Callewaert agé de trente trois ans Domicilié Balayarde de Cette Commune lequel nous a présenté vivant et bien formé Enfant du Sexe féminin né hier vingt Deux de ce mois d'octobre a dix heures du soir de lad. déclarant et de Marie anne Caroline Poulet son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le Prénom de Anne Françoise — — — Et dite déclaration et présentation faites en

Présente de Pierre Walet cy dessus agé de deux heures et Emmanuel Pierre Walet du même état agé de trente sept ans deux mois et domicilié dans la Commune de La neuville chien qui ont signé avec nous le Présentant ainsi que lecture à eux faite

Walet Walet Malicieux Maire

Delière

L'an mil huit cent Quatorze, Le vingt sept Octobre huit heures du Matin, Pardevant Nous Stanislas Malicieux, Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-Enbez, Canton, Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; Est Comparu Louis Delille Boulanger agé de trente deux ans domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du sexe Masculin né hier vingt sept Octobre, a onze heures du soir dudit déclarant et de Marie Michelle Sabot, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louis Victor, lesquels déclaration et présentation faites en présence de Paul Caudide Charlier Propriétaire agé de trente sept ans et de Marie Antoine Borel Menuisier, agé de cinquante quatre ans, tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec le présent acte après que lecture leur en a été faite le tout déclarant a déclaré ne savoir signer //

Charlier Borel Malicieux maire

L'an mil huit cent Quatorze, Le Mardi premier Novembre huit heures du Matin, Pardevant Nous Stanislas Malicieux, Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville En bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est Comparu Louis Joseph Boulanger, Boulanger agé de vingt quatre ans et demi domicilié dans cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin né hier trente un Octobre a quatre heures du soir dudit déclarant et de Marie Séverine Désiré, sa épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Josephine Victorine ledit déclaration et Présentation faite en présence de Alexandre, Saul, Caudide, Charlier, Propriétaire agé de trente sept ans, et de Marie Antoine Borel Menuisier, agé de cinquante quatre ans, tous deux domiciliés en cette dite Commune, qui ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, le déclarant a déclaré ne savoir signer //

Charlier Borel Malicieux Maire

L'an mil huit cent Quatorze, Le Mardi quinze du Mois de Novembre a six heures du soir Pardevant Nous Stanislas Malicieux, Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-En bez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise

Est comparû Louis Bardivillier, âgé de cinquante deux ans et deux mois, Propriétaire Bourgeois Domicilié dans la Commune de La Neuville En Bez lequel nous a déclaré que Dimanche Dix du mois de Novembre à quatre heures et demie du matin il est né un Enfant du Sexe Masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré donner les prénoms de Louis Joseph Basilide Bernardin pour être le fils de cet Enfant et de Marie Marguerite Clotilde Masse, domiciliée chez ledit Sieur Bardivillier, laquelle est âgée de vingt cinq ans: la dite Déclaration et Présentation faite en présence de Denis Crouzet propriétaire âgé de quarante huit Ans et d'Alexandre Paul Claude Chartier aussi Propriétaire tous deux domiciliés en la Commune de la Neuville En Bez le dernier âgé de trente sept ans, et ont le Père et Témoins signé avec nous le présent Acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait Lecture.

Louis Bardivillier. Chartier. Crouzet. Babicux Maire

Naissance

L'An mil huit cent quatorze, le Lundi cinq Décembre, huit heures du Matin. Par devant nous Hanicot, Babicux, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-En-Bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est Comparû Louis Joseph Villez, Marchand de Bois âgé de Vingt trois ans, domicilié dans cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin, né hier quatre Décembre, sur les cinq heures du soir, de lui déclarant et de Marie Elizabeth, Boudin, son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Ledites déclarations et présentations faites en présence de Louis Renard, Marchand de Bois âgé de trente huit ans, et de Charles Augustin Hatet Tailleur d'habits âgé de quarante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune, qui ont signé avec nous le présent Acte, ainsi que père, après qu'il leur en a été fait Lecture. Le tout fait et signé

Hatet Villez Babicux Maire

L'An mil huit cent quatorze, le Mercredi septième jour du mois de Décembre, par devant nous Hanicot Babicux Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville Canton d'arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont Comparus Pierre Joseph Duverger âgé de trente quatre ans cinq mois de ce jour, Etat né à Dieu du mois de juillet mil sept cent quatre vingt à la Neuville en bas lieu de son domicile actuel Batteur en grenier en premières Noces de défunte Marie Marguerite Geneviève Rebelin veuve de la Neuville

32

Entre le Sieur Pierre Joseph Duverger Boulanger de cette ville
majeur fils de défunt Joseph Duverger Boulanger de cette
ville et de Marie Turlin vivante
Epouse présente et Consultante
et Demoiselle Marianne Noelle Duval âgée de vingt quatre
ans, et quatorze jours, native de la susdite ville et y
domiciliée actuellement le vingt Quatre Decembre mil
huit Cent Quatre vingt Dix sans profession: fille majeure
de défunt Pierre François Duval marguillier décédé de la
susdite ville et y domiciliée le Dimanche vingt mil huit
Cent Douze et de Françoise Turlin sa mère vivante
aussi domiciliée de la susdite ville et Epouse présente et
Consultante:
Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du
Mariage projetté entr'eux et dont les Publications ont été
faites devant la principale Porte de notre Maison Commune
savoir: la première le dimanche vingt Neuf de Novembre
de la présente année à Onze heures du matin, et la seconde
le dimanche suivant Quatre de Decembre à la même
heure quelles, l'an mil huit Cent Quatre vingt Dix
Opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée
laquelle droit à leur requisition, après avoir donné lecture
de toute la pièce ci dessus mentionnée et du chapitre VI
du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au
futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre
pour mari pour femme. Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom de
la Loi que Pierre Joseph Duverger et Marianne

33

noel Duval sont unis par le Mariage. Dequoi avons
dressé acte en présence de Edouard Domergue Boulanger
agé de Quarante Quatre ans Beau frère de l'épouse qui a
déclaré ne savoir signer de Jean Baptiste Delille du même
Etat agé de vingt Quatre ans qui a aussi déclaré ne savoir
signer de Pierre François Duval Marguillier frère de l'épouse
agé de vingt Quatre ans et de François noyse Balard
Manouvrier agé de soixante Quatre ans tous domiciliés
dans cette Commune le dernier oncle de l'épouse cause
de sa minorité lequel après qu'il lui en a été donné
Lecture tout signe avec nous et les époux et épouse a
déclaré ne savoir signer.

Mariage Joseph Duverger, N. Duval

J. M. Balard Maire officier de l'Etat

L'an mil huit cent quatorze le Dimanche Onze
Décembre, Dix heures du Matin, Pardevant
nous Pierre Noel, Marie officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville en Bez,
Canton et Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise; Est Comparu François Thomas Daguin
le Sieur Cultivateur, agé de Vingt Sept ans et demi domicilié
dans cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du sexe

Cloret, arrêté le présent Registre par nous maire de la ville de la Roche le 31 Xbre dix huit cent trente cinq. Mathieux Maire

Naissances en 1814.

1. Boulanger Josephine Victorine née Le 31 Octobre.
2. Boucher Louis Marcellin né Le 12 Mai.
3. Durergue Constance Aspasie née Le 2 Février.
4. Dubuc Felicité née Le 2 Août.
5. Delille Louis Victor né le 26 Octobre.
6. Proux Louis Casimir né le 20 Mars.
7. Perin Bonotrime Sautine née Le 21 7bre
8. Bardivilier, Louis Jean Baptiste né Le 15 Novembre.
9. Levasseur Louis Charles né le 1er Septembre.
10. Le Clerc Geneviève Cornelie née le 19 Janvier.
11. Le Clerc François Thomas Louis Désir né le 11 Xbre.
12. Mathieux Louise Arthémise née Le 19 Avril.
13. Sommereux François Vincent Come né Le 5 Avril.
14. Trois cent Désiré Lucien né Le 31 Février.
15. Tellier, Anne Françoise née Le 20 octobre.
16. Villez Louis né Le 16 Décembre.

Total des naissances en 1814 16

Mariages en 1814.

17. Caron Florentin Casimir Desiré, marié à Marie Agnès Duval Le 29 octobre.

Le Mariage de Louis Désiré Mathieux avec Louise Thomas

Mathieux Maire

Propriétaire

Cejourd'hui, Onze du mois de Décembre à huit heures du Matin, devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton et Arrondissement de Neufchatel Département de la Seine Inférieure, sont comparus Louis Désiré Mathieux Propriétaire âgé de Trente cinq ans, né à Rouen, Département de la Seine Inférieure, Domicilié à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, Fils majeur de Louis Mathieux Propriétaire et de Marie Françoise Cloret, son épouse, demeurant ensemble à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, d'une part, et Louise Thomas sans profession âgée de Vingt ans, née à Rouen, Département de la Seine Inférieure, Domiciliée à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, Fille majeure de Louis Thomas Propriétaire et de Marie Françoise Cloret, son épouse, demeurant ensemble à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, d'autre part, Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux, Et pour satisfaire à la Loi, ils nous ont remis les Actes de leur naissance, ainsi que celle de leurs Père et Mère, et les Actes de Publications faites dans la Commune de Rouen, Département de la Seine Inférieure, Lesquels Actes sont demeurés annexés à la minute du présent Acte, après que Lecture leur en a été faite.

Louis Désiré Mathieux — Louise Thomas — Louis Thomas — Marie Françoise Cloret — Mathieux Maire

Et Cejourd'hui, Onze du mois de Décembre, à huit heures du Matin, Nous Mathieux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton et Arrondissement de Neufchatel Département de la Seine Inférieure, Avons donné Lecture aux Parties Contractantes, Présentes et Consentantes, de tout ce qui est prescrit par la Loi, Et ensuite Nous avons demandé à Louis Désiré Mathieux et à Louise Thomas, s'ils veulent se prendre pour Mari et Femme, Et chacun d'eux ayant répondu séparément et hautement qu'il le voulait, Nous avons déclaré au nom de la Loi, que Louis Désiré Mathieux et Louise Thomas sont unis par le Mariage, Dont Nous avons dressé Acte, en présence de Louis Thomas Propriétaire âgé de Cinquante cinq ans, né à Rouen, Département de la Seine Inférieure, Domicilié à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, Père de l'Epouse, et de Louis Bénard Marchand de Bois, âgé de Trente huit ans, et Denis Paul Candide Chartier âgé de Trente huit ans, Tous deux Domiciliés dans cette dite Commune de la Neuville en Bray, et Lecture leur en a été faite.

Louis Thomas — Louis Bénard Marchand de Bois — Denis Paul Candide Chartier — Mathieux Maire

Et ont signé le présent Acte, Après que Lecture leur en a été faite.

Mathieux Maire — Louis Thomas — Louis Bénard Marchand de Bois — Denis Paul Candide Chartier — François le Clerc — Mathieux Maire

Et ce mil huit cent Quatorze, le Mercredi vingt huit du mois de Décembre, huit heures du Matin, Pardevant nous Mathieux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton et Arrondissement de Neufchatel Département de la Seine, Est Comparu Charles Noël Duval Maréchal âgé de quarante et un ans, et Louis Bénard Marchand de Bois âgé de Trente huit ans et Demi, tous Deux Domiciliés dans cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Charlotte Eugénie Duval âgée de quatre ans Fille de Charles Noël Duval Maréchal et de Marie Agnès Diguet est décédée hier à Onze heures du soir Vingt huit du présent mois de Décembre, Dequoi avons dressé Acte en présence de Louis Thomas Propriétaire âgé de Cinquante cinq ans, né à Rouen, Département de la Seine Inférieure, Domicilié à Rouen, Rue Ecuyère, Paroisse St Vivien, Père de l'Epouse, et de Louis Bénard Marchand de Bois, âgé de Trente huit ans et Demi, et Denis Paul Candide Chartier âgé de Trente huit ans, Tous deux Domiciliés dans cette dite Commune de la Neuville en Bray, et Lecture leur en a été faite.

Et ont signé le présent Acte, Après que Lecture leur en a été faite.

Charles Noël Duval — Louis Thomas — Louis Bénard Marchand de Bois — Denis Paul Candide Chartier — Mathieux Maire

2 Duzu Jean Baptiste marié a Marie Antoinette Gérade le 15 août - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Duvergue Pierre Joseph marié a Maxence Moëlle Duval Le 7 Décembre - - - - - - - - - - - - - - - -

Total du Mariage 3.

Décès en 1814.

1	Angot Antoine décédé Le 31 Janvier - - - - - - - - - - - - - - - - -

première Compagnie, agé de vingt un an, natif de
Lamuville en luz Canton de Clermont département
de Loise, est entré audit hopital le treize du mois de
mai l'an mil huit cent quatorze par suite de phtisie
pulmonaire, est décédé le Quinze dudit mois de mai.
je soussigné Economne dudit hopital Certifie le present
extrait véritable et Conforme au registre des décès du
hopital.
fait a vrai dire, le Quinze du mois de mai mil huit cent
Quatorze. S. Pothier.

Decé de Nicolas Duval

Nous Commissaire des guerres Chargé de la police de
l'hopital de Vlerdun, Certifions que la signature cidessus
est celle de Monsieur Pothier Economne et que foi doit y
être ajoutée.
fait a vrai dire le quinze du mois de juillet mil huit cent
Quatorze. S. Dulemen.
Pour Copie Conforme a l'extrait qui a été adressé
a la Mairie de Lamuville en luz Mahieuse Mai

L'an mil huit cent Quinze, Le Mercredi dix huitième
Jour du Mois de Janvier, Pardevant Nous Stanislas
Mahieu, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de
La Neuville-En-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise;

Mariage de Louis François Bouteville avec Augustine Mary

Sont Comparus Louis François Bouteville agé de vingt
six ans, trois mois et vingt deux jours, Etant né le vingt
sept Septembre mil sept cent quatre vingt huit, en la
Commune de La Rüe St Pierre, Manouvrier fils

Majeur de François Hubert Bouteville Berger, et de Marie
Rose Dimazune, ci présens et Consentans.
et Dame Agnés Augustine Mary agée de vingt neuf ans onze
mois et quatorze jours Etant née le deux février mil sept cent
quatre vingt cinq en la Commune d'Essuilles, Veuve en Première
Nôce de Paschal Duverger decedé en cette Commune le sept juin
mil huit cent treize, domicilié en cette Commune, fille de
Pierre Mary Charpentier et d'Agnés Lequeux ses Pere et
mére vivans domiciliés a St Rimault Commune d'Essuilles
ci présens et Consentans.

Lesquels nous ont requis de Proceder a la Célébration du
Mariage Projeté entre eux, et dont les Publications ont été faittes
devant la Principalle Porte de la Maison Commune, savoir:
la Première le Dimanche huit Janvier de la Présente Année a
l'heure de dix heures, et la Seconde, le Dimanche suivant Quinze
Janvier a la même heure que dessus, et dans la Commune de
la Rüe St Pierre, Egalement deux Publications aux mêmes
Jours et heure de la Présente Année, Comme il résulte du
Certificat de Publication delivré par l'adjoint de la Rüe St Pierre
en date du dix sept Janvier Présente Année, Signé Mullier
Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été
signifié faisant droit a leur Réquisition; après avoir donné
lecture de toutes les Pièces ci dessus mentionnés, et du Chapitre
six du code civil Intitulé du Mariage avons demandé
au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se Prendre
pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu
séparement et Affirmativement déclarons au Nom de
la Loi que Louis François Bouteville et Agnés
Augustine Mary sont unis par le Mariage
de quoi avons dressé acte en Présence de



Mariage de

Pierre Antoine Petré avec Marie Cécile trois actes

+ à Mondidier

approuvé Buvat Juge"

Naissance de Bonvine Elizabeth Boitel.

Boudeselle

Boudeselle

François Cazier

Stanislas Mazin

Maire

Boitelle

Stanislas Mathieu Maire

L'an mil huit cent quinze, Le Samedi vingt et un Janvier six heures du Soir Pardevant nous, Stanislas Mathieu Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Eribez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparû Jean Baptiste Boitelle Cultivateur domicilié en cette Commune, Lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né ce jourd'hui à huit heures du Matin de lui Déclarant et de Marie Julie Waillant, Sa Légitime Epouse à laquelle il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Bonvine Elizabeth Les dites Déclaration et Présentation faites en Présence de Amable Barnard Cultivateur âgé de quarante huit ans et de Charles Waillant Cultivateur habité âgé de quarante sept ans tous deux domiciliés en cette dite Commune qui ont signé avec nous ainsi que le Père déclarant, après que lecture leur a été faite des jour mois et an que dessus "

Boitelle Stanislas Mathieu Maire

L'an mil huit cent quinze, le Mercredi premier jour du Mois de Janvier Onze heures du Matin pardevant nous, Stanislas Mathieu Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-Eribez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Pierre Antoine Petré Fabricant de Bas âgé de vingt sept ans et demi natif de Bouchoir Canton de Rosières Arrondissement de Mondidier Département de la Somme domicilié à Bouchoir fils de défunt Jacques Antoine Petré Manufacturier décédé à Bouchoir le vingt trois Septembre mil huit cent Douze Comment et constaté par l'acte de décès délivré [illegible] le cinq Janvier mil huit cent Quinze signé Bourgeon de la touche et Gille Bas Lieutenant Juge et de défunte Marie Marguerite Etotitde Douville décédée audit Bouchoir le vingt et un Décembre mil sept cent quatre vingt huit, Comment aussi constaté par acte de décès délivré à Mondidier le quatre Janvier mil huit cent quinze signé Bourgeon de la touche Greffier en chef du Tribunal, et Gille Bas Lieutenant Juge.

et Demoiselle Marie Cécile Croix Aupagé de vingt cinq ans et Trois mois fille de défunt Lucien Croix cultivateur décédé dans la Commune de la Neuville Eribez le dix Août mil huit cent Douze Comment il est constaté par acte de décès consigné dans le Registre de cette Commune, la future dans sa profession, et de Anne Wilson Epouse du dit défunt Lucien Croix domiciliée avec la susdite fille dans la Commune de la Neuville Eribez

Ce présente et Consentante, lesquelle nous ont requis de
procéder à la Célébration du Mariage projetté entre eux et
dont les Publications ont été faites devant la Principale
Porte d'Entrée de la Maison Commune savoir:
La Première le Dimanche vingt deux Janvier et la Seconde le vingt
neuf dudit mois mil huit cent Quinze à Midi heure de Dispenses,
et dans la Commune de Bonnetoire le même Jour et heure
que dessus de la présente Année ainsi qu'il Résulte du
Certificat de Publication du maire dudit Bonnetoire
délivré le trente Janvier mil huit cent Quinze
signé François, Aucune Opposition audit Mariage
nous ayant été signifié faisant droit à leur Réquisition
Après avoir donné Lecture de tous les Pièces ci dessus Mentionnés
et du Chapitre six du Code civil Intitulé du Mariage
Avons demandé au dit Epoux et à la future Epouse Fille
Majeure de sous mois et Jeune Thomas Séul
ayant Déclaré Séparément et Affirmativement, déclarons
au Nom de la Loi que Pierre Antoine Petré, et Marie Cécile
Trois Cuisse sont unis par le mariage, de quoi avons
dressé Acte en présence de Louis François Thomas
Domicilié Cultivateur âgé de Soixante Sept ans domicilié
à Davencourt Canton de Mondidier, Oncle de l'Epoux à cause
de Sa Mère de François Aubin Manier Laboureur d'habitation
âgé de Trente Sept ans ami de l'Epoux domicilié dans
Cette Commune de Pierre Trois autre Manouvrier âgé de trente Six
ans domicilié à Froidmont Commune de Mailleul sur
Thérain, Beau frère de l'Epouse, de Marie Joseph Pendanius
âgé de Trente trois ans domicilié en cette Commune Voisin
Proche l'Epouse, lesquels ont signé avec nous

Naissance de Marie Jeanne François Fontaine

Décès de Marguerite Mathieu



Ce présent Acte signé qui a été fait double quatre
l'Epoux a ainsi signé avec nous Mais l'Epouse a déclaré
ne savoir signer
Pierre Trois aux
Mathieu Maire
PETRE Gros Villon
Mathieu
Coullé Montier
Adjoint au Maire officier

L'an mil huit Cent Quinze le Lundi Sixième Jour du Mois de
Février, Sur devant nous Nicolas Mathieu Maire Officier
de l'Etat civil de la Commune de La Neuville En Bos, Canton et
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: Est Comparu
Sébastien Fontaine, Cultivateur, âgé de quarante et un ans domicilié
dans cette Commune, lequel nous a Présenté un Enfant du Sexe
Féminin né hier Sur les un heure après midi, de lui déclarant et de
Marie Jeanne Beauchet Son Légitime Epouse, et auquel il a déclaré
vouloir donner les Prénoms de Marie Jeanne Françoise.
De ladite Déclaration et Présentation d'Enfant en Présence
de François Joseph Francois, Marchand Potier âgé de Trente
ans et de François Aubin Manier, Cultivateur d'habitation
âgé de trente Sept ans, tous deux domiciliés dans cette Commune
qui ont Signé avec nous dit Rédacteur acte, ainsi que le Père déclarant
après que Lecture leur en a été faite
François Manier
Fontaine

L'an mil huit Cent Quinze le Samedi onze du Mois de Février
huit heure du Matin Sur devant nous Nicolas Mathieu, Maire officier
de l'Etat civil de la Commune de La Neuville En Bos, Canton et
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Sont Comparus
Jean Baptiste Bernard Buchoux âgé de cinquante neuf ans, et
Alexandre Paul Caudide Charlier Propriétaire, âgé de Trente
Sept ans, tous deux domiciliés dans cette Commune, lesquels

nous ont déclarés que Marguerite Mahieux, agée de quatre vingt-deux ans, femme de Jean Baptiste Angot, agé de soixante treize ans, domicilié en cette Commune, est decedée hier sur les dix heures du soir en sa maison sise Rüe de Clermont a Beauvais: Dequoi avons dressé Acte que les Témoins susnommés ont signé avec nous excepté Ledit hermand qui a déclaré ne savoir signer; Letout après que Lecture leur en a eté faitte //

A. Charlier Mahieux Maire

Décé de Marie Cécile Soutain

* agé de quarante et un an.

W°

L'an mil huit cent quinze, Le Vendredi, dix sept du mois de février Pardevant Nous Stanislas, Mahieux maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-En hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Louis Hinard Marchand de Bois agé de trente huit ans, et Charles Augustin, Watel, Tailleur d'habits* tous deux voisins, et domiciliés, dans cette Commune: Lesquels, nous ont déclaré que Marie Cécile Soutain, agée de quarante huit ans, Epouse de Jean Baptiste Satot Bucheron agé de cinquante ans domicilié dans cette Commune est decedée aujourd'hui a huit heures du Matin en sa maison située Rüe de Clermont a Beauvais; Dequoi avons dressé Acte que les Témoins susnommés ont signé avec nous ainsi que Ledit Satot, son mari; après que Lecture leur en a eté faitte //

Hinard Watel Satot Mahieux Maire

Naissance de Marie Lucienne Le Roy.

L'an mil huit cent quinze, Le Jeudi neufième jour du Mois de Mars, Pardevant nous Stanislas Mahieux, maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-En hez, Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise: Est comparu Joseph Michel Le Roy tisserant agé de quarante cinq ans domicilié en cette Commune, Lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin née Aujourd'hui sur les cinq heures du Matin de lui



déclarant et de Marie Lucienne Angot sa Légitime Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Lucienne

* Louise

Lesdittes déclarations et présentations faittes en présence de Louis Hinard Marchand de Bois agé de trente huit ans, et de Paul Candide Chartier Propriétaire, agé de trente huit ans et demi, tous deux domiciliés en cette ditte Commune, Le Père déclarant a aussi signé avec nous, Letout après que Lecture leur en a eté faitte //

Joseph Le Roy A. Charlier Mahieux Maire

Hinard

Naissance de Victoire Adelinne Félicité Levieil

L'an mil huit cent quinze, Le Dimanche troisième jour du mois d'Avril, sur les cinq heures du soir, Est Comparu Pardevant nous Stanislas Mahieux, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-En hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: Jean Baptiste Levieil fabricant de Mousselines agé de vingt sept ans, domicilié en cette Commune, Lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin, née aujourd'hui sur les deux heures du Matin, de lui déclarant et de Victoire Delaÿen, sa Légitime Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Victoire Adelinne Félicité.

Lesdittes déclarations et présentations faittes en présence de Alexandre Paul Candide Chartier Propriétaire, agé de trente huit ans et demi, et de Louis Hinard Marchand de Bois agé de trente huit ans Tous deux domiciliés en cette Commune, Le Père déclarant a déclaré ne savoir signer, Letout après que Lecture leur en a eté faitte // A. Charlier Hinard

Mahieux Maire

Mariage de françois Lagu et d'Augustine Pelagie Revelin

L'an mil huit cent quinze le dix d'avril dix heures du matin, pardevant nous Stanislas Mahieux maire officier de l'etat civil de la Commune de La nuiville en luy Canton et arrondissement de Clermont département de Loise, sont Comparus françois Lagu Boquillon agé de cinquante sept ans trois mois, moins onze jours etant né en cette Commune le vingt un janvier mil sept cent cinquante huit, majeur fils de défunt Claude Lagu Cordonnier & de félicité Susanne Le Maire, tous deux décédés, Comme il est constaté par leurs actes de Décès consignés dans les Registres de l'etat civil de cette Commune; d'une part:

et Augustine Pelagie Revelin agée de trente neuf ans mois un jour etant née en cette Commune le onzième jour du mois d'Avril mil sept cent soixante seize, fille de Nicolas Revelin Aubergiste et de Marie Anne Judith De Braij. Son père et mere tous deux décédés dans cette Commune, Comme il est aussi constaté par leurs actes de Décès déposés au Greffe de cette Commune, Majeure Veuve en première Noces de Jean Baptiste Le Roy Tailleur d'habits décédé en cette Commune le neuf juin mil huit cent quatorze comme il est constaté par son acte de Décès delivré par nous maire de cette Commune le vingt six Mars dernier: d'autre part?

Lesquels nous ont requis de proceder a la Célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les Publications ont eté faittes devant la principalle Porte de Notre Maison Commune savoir: La première le Dimanche vingt six de Mars, et la seconde le deux Avril mil huit cent quinze a l'heure de dix heures et avec les mêmes formalités: - - - - - - - - - -

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant eté signifié faisant droit a leur Réquisition; après avoir donné lecture de

toutes les pièces ci dessus Mentionnés et du Chapitre six du Code Civil Intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Marie & pour femme; Chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, Déclarons au Nom de la Loi que françois Lagu, et Augustine Pelagie Revelin, sont unis par le Mariage dequoi avons dressé Acte en présence de Louis Joseph Marc Antoine Borel Menuisier, agé de cinquante cinq ans Cousin Germain a cause de sa femme de Pierre Dufosse Instituteur de cette Commune agé de quarante deux ans ami de l'Epoux. de Nicolas Revelin Patissier agé de quarante un ans domicilié a Clermont frere de l'Epouse, de Simon Langelin, Galocher, oncle de l'Epouse a cause de sa femme agé de soixante huit ans, domicilié en cette Commune, lesquels ont signé avec nous après que lecture leur en a eté faitte l'Epouse excepté, a déclaré ne savoir signer

Lagu Borel Revelin

Simon Langelin Dufosse

Mahieux Maire

Decé de Mathieu Groux

L'an mil huit cent quinze le mercredi dix neuf avril six heures du matin, pardevant nous Stanislas Mahieux Maire Officier de l'etat Civil de la Commune de la nuiville en luy Canton et arrondissement de Clermont departement de Loise, sont Comparus jean Baptiste Marc groux agé de trente trois ans, et Lucien nicolas groux agé de vingt cinq ans et demi tous deux Cordonniers tous

Deux fils de Decide Crapon demeurant domicilié dans
la Commune de La neuville entre lesquels nous ont
déclaré que Matthieu grouse Cordonnier agé de
soixante et onze ans et demi domicilié dans la
Commune de Blacourt entre est décédé dans la
dite Commune le dix neuf avril à quatre heures du matin
en sa maison située Rue de Clermont à Beauvais le quel
était l'Epoux de Marguerite Duverger de quoi avons
dressé Acte en présence des témoins susnommés ont signé
avec nous après que Lecture leur en a été faite

Vallet Maire

L'an mil huit Cent quinze, le Mercredi dix neuf Avril, dix
heures du Matin, pardevant Nous Faustin Mahieu, Maire
Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-En Hez
Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; sont
comparus Pierre Nicolas Corbillon, Garçon Tailleur agé de dix-
neuf ans et dix jours, Etant né le vingt Germinal an quatre, en la
Commune de Bulles, Mineur, assisté de Nicolas Corbillon et de
Marie Madeleine Dupont Jugère et Mère domiciliés avec leur dit
fils en la Commune de La Neuville Eabez. ci présents et Consentants
d'une part

Mariage de Nicolas Corbillon et d'Alexandrine Descouleurs

et Alexandrine Caroline Descouleurs agée de vingt ans et deux
un Mois et dix neuf jours Etant né en cette Commune le treize
Prairial an deux de la République, fille majeure de défunt Pierre
Descouleurs et de Marie Louise Julie Batard ses père et mère
tous deux décédés en cette Commune, l'un le quatorze Décembre
mil huit cent Douze, l'autre le onze Novembre même année

Marie Julie Matard

Comme il est constaté par leur Acte de Décès déposés au Greffe
de cette Commune elle ladite future Epouse assistée de Jean Baptiste
Maternelle ci présente et Consentante: d'autre part.
Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre Eux et dont les Publications ont été faites devant la
principale Porte d'Entrée de la Maison Commune à savoir: la
première le neuf Avril, et la seconde le Dimanche suivant treize
du même Mois année mil huit Cent quinze à heure de dix heures
et avec les mêmes formalités: . . . . . .
Qu'aucune Opposition audit Mariage nous ayant été signifié
faisant droit aux Réquisitions; après avoir donné lecture de toutes
les pièces à Nous Mentionnés, et du Chapitre six du Code Civil
intitulé des Mariages, avons demandé au futur Epoux et à la future
Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; Chacun d'eux
ayant répondu séparément et Affirmativement. Déclarons au Nom
de la Loi que Pierre Nicolas Corbillon et Alexandrine Caroline
Descouleurs, sont unis par le mariage. Dont avons dressé Acte en
présence de Nicolas Corbillon Père de marié âgé de quarante sept ans
père de l'Epoux, de Jean Baptiste Maternelle Journalier âgé
de soixante quatre ans domicilié à Bulles Oncle de l'Epoux
de Simon Joseph Batard Tailleur âgé de quarante deux ans
Oncle de l'Epouse, domicilié dans cette Commune, de Jean
Baptiste Batard Charon âgé de vingt neuf ans et Frère demeurant à
Neuvecourt Oncle de l'Epouse, lesquels ont signé avec nous le présent
Acte de l'Epoux et l'Epouse ont déclaré ne savoir, lecture faite que leur
en a été faite suivant nous et au fardit. Parmentier

Vallet Mahieu Maire Batard

L'an mil huit cent quinze, le vendredi vingt et un du mois d'Avril onze heures du matin, pardevant nous Stanislas Mahieux, maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: sont comparus Charles Larive voiturier agé de quarante cinq ans, domicilié en cette Commune, et Amable Larive agé de quarante sept ans du même Etat domicilié en la Commune de Brestes, tous deux frères du Défunt:

Décé de Eustache Larive

Lesquels nous ont déclaré que Eustache Larive, voiturier, agé de soixante trois ans et demi, domicilié en cette Commune, est décédé aujourd'hui a onze heures du matin, en la maison de sa sœur située au quartier de Luzarches: de quoi avons dressé acte que les témoins susnommés ont signé avec nous après que lecture leur en a été faitte.

C. Larive

Larive

Mahieux Maire

L'an mil huit cent quinze, le samedi vingt deuxième jour du mois d'Avril dix heures du matin pardevant nous Stanislas Mahieux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

mariage de Jean Baptiste Hermand et de Rose Gabrielle Polle:

Sont comparus Jean Baptiste Hermand Bucheron domicilié en cette Commune agé de vingt ans un mois et dix jours étant né en cette Commune le vingt ventose en trois de la République française: fils mineur assisté de François Hermand aussi Bucheron son Père et de défunte Therese Augustine Vignon decédée en cette Commune le trois novembre mil huit cent sept ici présent et consentant, d'une part

et Rose Gabrielle Polle agée de vingt quatre ans et deux mois, étant née le vingt trois février mil sept cent quatre vingt onze en la Commune de Catenoy, Comme il est constaté

par son acte de naissance delivré audit Catenoy le vingt un Avril présent mois signé Bouchez Maire, fille majeure de Louis Gabriel Polle manouvrier et de Défunte Marie Anne Tailleur decédée dix Avril présent mois en la Commune de Catenoy Comme il est aussi constaté par son acte de Décé delivré a Catenoy le vingt un Avril présent mois signé Bouchez Maire le Père ici présent et consentant d'autre part:

Lesquels nous ont requis de proceder a la Célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faittes devant la Principalle Porte de la Maison Commune, savoir la première le Dimanche neuf du présent mois a l'heure de dix heures et la seconde le Dimanche suivant seize Avril présent mois a la même heure et avec les mêmes formalités: et dans la Commune de Catenoy également deux publications aux mêmes jours et heures de la présente année, comme il résulte du Certificat de publication delivré par le Maire dudit Catenoy le vingt un Avril présente année signé Bouchez:

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit a leur requisition: après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnés et du chapitre six du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement declarons au nom de la Loi que Jean Baptiste Hermand ~~[illegible]~~ et Rose Gabrielle Polle

approuvé le mot Rayé

Sb.

sont unis par le mariage de quoi avons dressé acte en présence de François Hermand Bucheron Père de l'Epoux agé de cinquante cinq ans de Louis Delille Bucheron parein de l'Epoux agé de quarante neuf ans, tous deux domiciliés en cette Commune qui ont déclaré ne savoir signer, de Louis Gabriel Polle, manouvrier Père de l'Epouse agé de soixante ans, de Louis Polle, Maçon agé de quarante ans, cousin de l'Epouse tous deux domiciliés a la Commune de Catenoy, qui ont signé avec nous, l'Epoux et l'Epouse ont déclaré ne savoir signer, le tout après que lecture leur en a été faitte.

L. G. Polle Polle Mahieux Maire

16

Mariage de Charles Louis Martin. et de Marie Françoise Flamand.

L'An mil huit Cent quinze Le Mercredi Dixième Jour du Mois de Mai. Pardevant Nous Hamilton, Mathieu, Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-Eu Bec, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: . . . . . .

Sont Comparus Charles Louis, Martin, Manouvrier agé de Vingt huit ans, Né le Vingt Trois Jours Etant né le dix Sept Mars mil Sept Cent quatre Vingt Sept en la Commune de Cambronne, Majeur fils du défunt Etienne Martin Manouvrier, et de Marie défunte Marie Louise Fourmont, tous deux décédés, Comme il est constaté par leurs Actes de Décès déposés entre nos mains. D'une part . . . . . .

x Y demeurant.

x paroisse de Cambronne

et Marie Françoise Flamand agée de Vingt Six ans, Six mois et Dix Jours, Etant né le Trente Octobre Mil Sept Cent quatre Vingt huit dans la Commune de Breuil, sans Profession, Fille de Jean François Flamand absent, et de, Marie Marguerite Lachaussée domiciliés avec la fille en cette Commune, Présente et Consentante d'autre part; . . . . .

Lesquels nous ont Requis de procéder a la Célébration du Mariage projetté entre Eux et dont les Publications ont été faites devant la Principale Porte de la Maison Commune, savoir: la Premiere le Dimanche Vingt Six Mars Présent mois a Heures dix heures et la Seconde le Dimanche huit Jour Avril a la même heure et avec les mêmes formalités, et dans la Commune de Cambronne aussi deux Publications aux Mêmes Jours et heures de la Présente Année Comme il est Constaté par le Certificat de Publication Délivré par le Maire dudit Cambronne le quatorze Avril mil huit Cent quinze Signé Nicquelin Maire " . . . . . .

Mariage

Aucune opposition audit Mariage nous ayant été signifié faisant droit a leur Requisitions; après avoir donné Lecture de toutes les Pieces et Actes mentionnés, et du Chapitre six du Code Civil. Intitulé du Mariage, avons demandé a un futur Epoux et a la future Epouse fille Voulant se servir pour Mari et pour femme, Chacun

Deux ayant Répondu Séparément et Affirmativement, déclarons au Nom de la Loi, que Charles Louis Martin, et Marie Françoise Flamand, sont unis par le Mariage Depuis avons Dressé Acte en Présence de Etienne Bonaventure Martin aussi de Vingt Cinq ans Boisseau Domicilié en cette Commune de Cambronne Frere de l'Epoux, de Charles Stanislas Mathieu sans Profession domicilié dans la Commune de la Neuville-Eu Bec ami de l'Epoux agé de Vingt et un ans, de Anable Joseph Derain, Manouvrier agé de Quarante huit ans et Demi demeurant en la Commune de Breuil, de Louis Baudelaire Bourgeois Domicilié en cette Commune agé de Cinquante Ans, Amis de l'Epouse qui a signé avec nous ainsi que ledit Mathieu les autres témoins, ainsi que l'Epoux et l'Epouse ont déclaré ne savoir signer Etant après que Lecture leur en a été faite; Hardivillier Mathieu Maire

Mathieu

Décès Alexandre Boral

L'An mil huit Cent quinze, Le Jeudi Onzième Jour du Mois de Mai, Sept heures du Matin, Pardevant nous Stanislas Mathieu, Maire, Officier, de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-Eu Bec, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise: Sont Comparus Alexandre Paul Candide Charlier, Propriétaire, agé de Trente huit ans, et Louis Renard Marchand de Bois, Domicilié agé, tous deux Domiciliés dans cette Commune amis du Défunt, Lesquels, nous ont déclaré que Alexandre Boral agé de quatre Vingt deux ans, Epoux de Défunte Geneviève Bonnefoy, ancien Cultivateur Domicilié en cette Commune, est Décédé hier a Dix heures du Soir en la Maison, Situé dans la rue du vieux Château. Dequoi avons Dressé Acte que les Témoins susnommés ont signé avec nous après que Lecture leur en a été faite, le jour mois et an susdits "

Charlier Renard

Mathieu Maire

Décès de Achille Charles Timothée Gaze.

L'an mil huit Cent quinze, le Vendredi Onzième Jour du Mois de May, par devant Nous Stanislas Marius Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-Sur-Saulx Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: Est Comparu Alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire âgé de Trente huit ans, et Jean Baptiste Marie Groux Cultivateur âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés dans cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Achille Charles Timothée Gaze fils de Charles Louis Gaze, et de Marie Catherine Cottu, Epoux et mère domiciliés à Clermont est décédé aujourd'hui à quatre heures de l'après midy, chez Lévêt Groux son Beau Père Maréchal à Clermont à Beauvais? Depuis avons dressé acte que les Comparans ont signé avec nous après que Lecture leur en a été faite. Signé Charlier Groux Marius Maire

Approuvé l'mot rayé de Douze jours

Mariage de Jean Antoine Alexandre Beauvais et de Marie Josephe Adelaïde Legay.

L'an mil huit Cent Quinze le mercredi vingt quatre mai par devant nous Stanislas Albarius Albaire officier de l'Etat Civil de la Commune de La neuville en haye Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sous Comparu, Jean Antoine Alexandre Beauvais âgé de Quarante quatre ans et Cinq mois, étant né à Neuilly Canton et arrondissement de Clermont le [illegible] décembre mil sept Cent quarante deux Cultivateur domicilié à Breuil le même Canton, fils de défunt François Beauvais [illegible] décédé audit Neuilly le dix sept d'août mil huit Cent Douze et de Jeanne Coulon veuve domiciliée audit Neuilly d'une part. Et Demoiselle Albaire Joseph Adelaïde Legay fille majeure de Jean Legay Notaire Impérial et de Marie Adelaïde Guillemette Blé ses Père et mère domiciliés avec la future en cette Commune Ci présens et Consentans ici présens nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projetté entr'eux et dont les Publications ont été faites, savoir la première le Dimanche Quatorze et la seconde le Dimanche dix sept du mois de Mai dernier, devant la principale porte de notre maison Commune et de celle de Breuil lieu ordinaire. aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée Comme il est Constaté par le Certificat délivré par le maire de la Commune dudit Breuil le vingt deux de Mai. Faisant droit à leur réquisition avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du Code Civil intitulé du mariage avons demandé audit [illegible] Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun deux ayant répondu affirmativement déclarons au nom de la Loi que Comme Antoine Alexandre Beauvais et Marie Joseph Adelaïde Legay sont unis par le mariage. Dequoi avons dressé acte en présence de Charles Côme Baptiste François Beauvais frère de Epoux Cultivateur à la Malborière de François Philippe Nicolas Beauvais aussi frère de l'époux Cultivateur demeurant à Neuilly de Nicolas Alexandre Legay Cultivateur demeurant à Clermont Beau frère de l'Epouse

Reçu par Maître Rodigue et son Collègue notaires à Clermont le dix neuf de Mai, enregistré audit lieu le vingt Mai Deux parts.

20 de Pierre Boucher Cultivateur demeurant ensemble
veuve de Leyraud a cause de Marie angelique Leyraud sa
femme et de Joseph Leyraud propriétaire en cette
Commune ainsi que veuve de Léyraud a cause de Marie
Louise Brigitte Leyraud lesquels apres qu'il
leur a été donné lecture du tout ci dessus ont signé avec nous
et les parties soussignantes

Beauvais mari Joseph a déclaré ne
Leyraud Beauvais
mari marguerite plé Beauvais
Leyraud Bouche
Leyraud
marie angelique Leyraud
Marie Brigide Leyraud
Scolastique Caron
Malicieux Maire

L'an mil huit Cent Quinze, le mercredi vingt huit du mois
de juin pardevant nous Nicolas Malicieux Maire officier
de l'état Civil de la Commune de La neuville en hez
Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise
sont Comparus Emmanuel frederic Seigneurgens officier
de Santé et Propriétaire age de trente sept ans et trois mois
et jean Baptiste Bonnefoy fils serrurier age de vingt Cinq
ans et demi tous deux amis et domiciliés dans la
Commune de La neuville en hez lesquels nous ont
déclaré que Berthemise Thérèse Charlier

Décès de Berthemise Thérèse Charlier

âgée de dix huit ans et trois mois, fille de monsieur Alexandre
Paul Candide Charlier et de Madeleine Pélagie
desruelles son épouse et mère propriétaire domiciliés dans la
Commune de La neuville en hez est décédée hyer
a dix heures du soir vingt sept juin dans la susdite Maison et
mère grande de Rue de Clermont a Beauvais.
De quoi nous avons dressé acte que les témoins susnommés ont signé
avec nous après que Lecture leur en a été faite.

Bonnefoy fils Ch. Charlier
Seigneurgens fils Malicieux maire

L'an mil huit Cent Quinze, le Jeudi Vingt septième Jour du Mois
de Juillet, dix heures du Matin, pardevant Nous Nicolas Malicieux
Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville en hez
Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:
Est Comparu Louis Joseph Duverger Boucher domicilié dans cette
Commune agé de Trente et un ans, lequel nous a présenté un Enfant du
Sexe Masculin né Aujourd'hui a quatre heures du Matin, dans
Déclarant de la Emilie Courtaux Descouleurs sa Légitime
Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louis
Joseph.
Ledit Déclarant et Présentateur a fait et a signé avec
Louis Simard, Marchand de Vins agé de Trente Neuf ans, et de
Alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire agé de Trente
Neuf ans, tous deux Domiciliés en cette dite Commune qui ont
signé avec nous le Présent Acte; mais a Son déclarant a déclaré
ne savoir signer; le tout après que Lecture leur en a été faite.

Ch. Charlier Simard Malicieux Maire

Décé de Maxence Noëlle Duval

L'an mil huit cent quinze, le Mercredi seize Août, six heures du soir, pardevant Nous Stanislas Mahieux, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-En-Hez Canton & Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Pinard Marchand de Bois agé de trente neuf ans, et Alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire agé de trente neuf ans, tous deux voisins et domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que Maxence Noëlle Duval agée de vingt quatre ans et neuf Mois, Epouse de Pierre Joseph Duverger Bucheron domicilié en cette ditte Commune est decedée aujourd'hui a cinq heures du soir seize du présent, en sa Maison sise Rüe de l'Eglise, Dequoi avons dressé acte que les témoins susnommés ont signé avec nous excepté son Mari qui a déclaré ne pouvoir signer le tout après que lecture leur en a été faitte les jour Mois et an susdits. Ch. Charlier Pinard

Mahieux maire

L'an mil huit cent quinze, le Lundi vingtunième jours du Mois d'Août, pardevant Nous Stanislas, Mahieux, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-En-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise? Est comparu Jean Baptiste Delille Bucheron agé de vingt six ans, domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du sexe Masculin né aujourd'hui a cinq heures du Matin, de lui déclarant et de Marie Maxence Duverger sa Légitime Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de Louis Philippe

Lesdittes Déclarations et Présentations faittes en présence de Louis Pinard Marchand de Bois agé de trente neuf ans, et de Alexandre Paul Candide Charlier Propriétaire agé de trente neuf ans tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec

Acte de Décès Jean Baptiste Christophe Villez

Décé de Charles Augustin Watel

nous le présent acte, excepté le père déclarant, qui a déclaré ne savoir signer, le tout après que lecture leur en a été faitte. Pouze

Ch. Charlier Pinard Mahieux maire

Extrait du Certificat du 28ème Régiment d'Infanterie de Ligne.

Nous Membres Composant le Conseil d'administration dudit Régiment Certifions que Villez Jean Baptiste Christophe fils de Jean Baptiste, et de Marie Catherine Théron né le 3 9bre 1787 a La Neuville-En-Hez, Canton de Clermont Département de l'Oise, fusilier a la 3ème Compagnie du 1er Bataillon du 28ème Régiment de Ligné, entré au service dans ledit Corps le 3 9bre 1808 a été rayé des Contrôles le 31 xbre 1809 ~~étant mort~~ le six Juin 1809 a l'hôpital de Madrid par suite de fièvre:

En foi dequoi nous avons delivré le présent pour servir d'Extrait Mortuaire. A St Omer le 26 Mars 1811.

Certifié l'Extrait ci dessus conforme au Certificat que la Veuve Jean Baptiste Villez a eu entre les Mains, et qui a servi pour constater le Décès du denommé ci dessus pour être utile a sa famille. Mahieux Maire

L'an mil huit cent quinze le Jeudi vingtunième jours du Mois de Septembre, pardevant nous Stanislas, Mahieux Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville En-Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; sont comparus Louis Pinard Marchand de Bois agé de trente neuf ans, et Alexandre Paul Candide Charlier aussi agé de

Respectables

trente trois ans, tous deux domiciliés dans cette Commune,

Lesquels nous ont déclaré que Charles Augustin Watel, Tailleur d'habits, âgé de quarante deux ans et demi, Epoux de Marie Louise Catherine Durée domicilié en cette ville Commune, Ht décédé Aujourd'hui Vingt deux Septembre à cinq heures du Matin en sa Maison sitée en cette Commune, Rue de Clermont de Beauvais, Depuis avons Dressé cette quelle Réunion Lesquels ont signé avec nous, après que lecture en a été faite de

Charles

Maire

Acte de Mariage de Louis Leonor Deligny et de Julie Scholastique Caroline Aurore Watel

L'an mil huit Cent quinze, le mercredi vingt sept Septembre Pardevant Nous Nicolas Mathieu, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Calhez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Sont Comparus Louis Leonor Deligny agé de vingt quatre ans Neuf mois et vingt cinq jours Etudiant en la Commune de Fournival Et Dame Julie Scholastique Caroline Aurore Watel sans profession agée de vingt ans, Majeure, Etant née le Deux Janvier mil huit Cent quatre vingt onze, Comme il est Constaté par son acte de Naissance Delivré audit Fournival le vingt sept Septembre mil huit Cent douze, Fille mineure de Charles Augustin Watel Tailleur d'habits et de Marie Louise Catherine Durée Vivante, Demeurant en cette Commune de la Neuville Calhez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Lesquels nous ont Requis de procéder à la Célébration du Mariage Projetté entre Eux et dont les Publications ont été faites devant la Principale Porte de la Maison Commune de Jeudi 24 Septembre Dimanche dix sept Septembre et la seconde le Dimanche suivant vingt quatre Septembre même mois et Présente Année, et dans la Commune de Fournival également deux Publications aux même Jours et heures de la Présente Année Comme il est Constaté par le Certificat de Publication delivré par le Maire dudit Fournival le vingt sept Septembre même mois et même Année que Nous avons Signé Charles Mathieu Maire

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifié Lesdites Parties ainsi Requisitions, après avoir donné lecture entière en Public et de tout ce qui concerne les Actes de l'Etat Civil Intitulé du Mariage Avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu Séparément et Affirmativement Déclarons au Nom de la Loi que Louis Leonor Deligny, et Julie Scholastique Caroline Aurore Watel, sont unis par le Mariage Depuis avons Dressé Acte en Présence de Louis Deligny Cultivateur âgé de cinquante huit ans, domicilié à Fournival Rue de l'Epouse, de Jean Baptiste le Gros Tailleur d'habits âgé de trente trois ans Beau Père de l'Epoux de la Commune de Fournival, de Charles Augustin Durée âgé de soixante seize ans Propriétaire, Grand Père de l'Epouse, de Julien François âgé de quarante et un ans Marchand d'Etoffes Oncle de l'Epouse, tous leurs Domiciles dans la Commune de la Neuville-Calhez, lesquels ont signé avec nous les Présentes Acte avec l'Epoux et l'Epouse, Lecture après que lecture leur en a été faite

Deligny
aurore Watel
Durée
Julien François
Durée
Deligny
Leyros
Lucrey
Mathieu Maire

326

L'an mil huit Cent Onze, le jeudi Cinq du mois
d'octobre, à huit heures du matin Pardevant nous Stanislas
Mathieu Mabire Officier de l'Etat Civil de la Commune
de La Nivolle Canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise soussigné Comparu Louis Hardivillier Propr
étant âgé de Cinquante Huit ans moins un mois domicilié
dans la Commune de La Nivolle susdite lequel nous a déclaré
qu'il reconnait pour être son enfant du sexe masculin qui nous
a été présenté le Onze du mois de novembre mil huit cent
Quatorze et que nous avons inscrit sur le Registre de l'état
Civil sous le nom de Louis Jean Baptiste Léguidare
avec mais Marguerite Matte Gagiste domiciliée Charlu
agée de vingt Cinq ans et demi; Ladite déclaration faite
en présence de Alexandre Sulpice Boudon âgé de quarante
ans, et d'Alexandre Paul Lamide Charlin Propriétaire
âgé de Vingt huit ans tous deux domiciliés dans la
Commune de La Nivolle en Nivet et ont les déclarants et
témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en
a été fait Lecture. A. Hardivillier A. Boudon Charlin

Mathieu Mabire

L'an mil huit Cent Onze le jeudi Cinq du mois d'octo
Quatre heure après midi Pardevant nous Stanislas
Mathieu Mabire Officier de l'Etat Civil de la Commune
de La Nivolle susdit Canton Et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise soussigné Comparu Louis Hardivillier
Propriétaire domicilié de la Nivolle susdite âgé de vingt
huit ans et un mois étant en la maison Commune dudit lieu
arrondissement de Clermont Oise Du mois de septembre
mil huit Cent soixante Quatre Comme il est constaté

par l'acte de naissance délivré audit Louis le Quatorze
septembre dernier signé Dumont Maire Lequel nous a
aussi déclaré hardivillier Catherine Lucie Mouard âgée
de vingt Du mois de Brumaire an treize de la république
française domiciliée de Desmonts Mathieu Elizabeth Godard aussi décédée au
dit lieu le dix neuf de janvier mil huit Cent soixante dix huit
Comme il est aussi constaté par l'acte de décès délivré par le
maire dudit jour an en date du Cinq septembre mil huit
Cent Onze signé Dumont maire

Et Mathieu Mabire Benjamin Clotilde Lattatte fille majeure de
nicolas Lematte Manouvrier et de marie Clotilde Pichet Propriétaire
et majeure domiciliée à Bouchio arrondissement de Clermont dite
de susdite future Epouse Gagiste que devant nous Stanislas
Hardivillier propriétaire maire de la Nivolle susdite et
maire officier public et Comptant dudit lieu
Lequel nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage
projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de la Maison Commune la première le
Dimanche Dix Septembre dernier et la seconde le dix du même
mois dans la Commune de Bouchio arrondissement de
Mouchy dite la première le Dimanche vingt Quatre du susdit mois
dernier et la seconde le Dimanche premier de ce mois sans
mois sans opposition; Comme il est constaté par le certificat
du maire dudit Bouchio en date du trois octobre présent
mois signé Francois Maire

Comme opposition audit Mariage ne nous a jamais été
signifié jusqu'à ce jour ainsi requisitoire après lecture de
l'acte de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du
Chapitre six du Code Civil intitulé du Mariage
nous demande d'entre eux et la future Epouse

ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au
nom de la loi, que Louis Hardivillier et Marie Marguerite
Le présent acte fait puis par le mariage de ce noi avec Sr. Officier
en présence de Louis Batté premier âge de Cinquante
Quatre ans de Pierre Jean Bonnefoy Serrurier âgé de
vingt six ans tous deux ainés d'Epouse et Domicilié dans
la Commune de la nouvelle entre Nicolas Matte Serrurier
pièce de Epouse âgé de Quarante Cinq ans Domicilié
dans la Commune de Bonnieux et de Lucien Claire
julien trois ans aussi Domicilié dans la Commune
de la nouvelle dont acte de vingt six et neuf Mois
que ont signé avec nous Epouse après que
Lecture leur en a été faite excepté Lucien Claire julien
trois ans qui a déclaré ne savoir signer Epouse aussi
signé avec nous, mais Epouse a déclaré ne savoir signer

Hardivillier Louis Batté Bonnefoy officier
Nicolas Lemotte officier de

Naissance de Louise Sophie Sommereux

L'an mil huit Cent Quinze, Le Samedi, Sept Octobre huit heures du Matin, Pardevant Nous Hamilcar Mathieu, maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-Eubez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Est Comparu François Sommereux Bucheron âgé de quarante Neuf ans Domicilié dans cette Commune, Lequel nous a Présenté un Enfant du sexe féminin né Aujourd'hui neuf heures Du Matin de lui déclarant et de Marie Madeleine Fléchon, Sa Légitime Epouse et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louise Sophie

Décès de Marie Marguerite Mariage

Le Dit Acte de Déclarations et présentations faites en Présence de Louis Binard, Maréchal de Bois Agé de Trente Neuf ans et d'Alexandre Saul Candre Charbonnier Propriétaire, tous deux Domiciliés en cette Cette Commune qui ont signé avec nous Le Présent Acte, excepté les Déclarant qui a déclaré ne savoir signer, lecture après que leur en a été faite

Hamilcar Mathieu Maire
Charlier Binard

L'an mil huit Cent Quinze, Le Mardi, vingt quatre Octobre Pardevant nous, Hamilcar Mathieu, maire, officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-Eubez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Sont Comparus, Louis Binard, Maréchand de Bois, agé de quarante Sous, et Alexandre Saul Candre Charbonnier Propriétaire, agé de trente neuf ans, tous deux Domiciliés, dans cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Marie Elizabeth, Boulanger agée de cinquante deux ans, Epouse de Sr. Etienne Michelon, Domicilié en cette Commune, M Decédée Aujourd'hui vingt quatre Octobre a dix heures du Matin Dans Sa Maison Situé Rue des Orfevres Dequoi Nous Dressé Acte en Présence de Témoins Susnommés ont Signé avec nous, Lecture après que Lecture leur en a été faite

Décès de Marie Elizabeth Boulanger

Charlier Mathieu Maire
Binard

L'an mil huit Cent Quinze, le Jeudi, vingt six Octobre, huit heures du Matin, Pardevant Nous Hamilcar Mathieu, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-En bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Sont Comparus, Pierre Nicolas, Bajard, Tisserant, agé de quarante un et demi, Pauvre, et Louis Binard, Maréchand de Bois agé de trente Neuf ans et demi ami, tous deux

Domiciliés en cette ville Commune, lesquels nous ont déclaré que
Marie Marguerite Meurisse, âgée de soixante quinze ans
Veuve de Pierre Salod Saint, domiciliée en cette Commune est
décédé aujourd'hui vingt six, octobre à six heures du soir en sa
maison Située Rue de Beauvais:
Dequoi avons dressé acte en présence des témoins susnommés qui
Signé avec nous, après que lecture leur en a été faite.
Signé Mauris Mathieu Maire

L'an mil huit Cent quinze, Le Jeudi vingt six octobre
à six heures du soir, Par devant nous Mathieu Mathieu
Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-
Eubez, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise:
Sont Comparus, Pierre Nicolas, Bajard tisserand âgé de quarante
ans et Deux, Mathieu tous deux Domiciliés en cette Commune, lesquels
nous ont déclaré que Marie marguerite Magnier âgée de
vingt deux ans et Deux, fille de Pierre François Magnier Tisserand
et de Marie Josephine Demory Domiciliés en cette Commune
est décédé aujourd'hui vingt six octobre à trois heures de
l'après midy en sa maison de Son père Située en cette Commune
Rue de Clermont à Beauvais:
Dequoi avons dressé acte en présence des Témoins susnommés qui
Signé avec nous après que lecture leur en a été faite.
Signé Mauris Mathieu Maire

L'an mil huit Cent quinze, Le Mardi, sept Novembre à six heures
du soir Par devant Nous Mathieu Mathieu, Maire, officier de
l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-Eubez, Canton
et Arrondissement de Clermont Département de L'Oise:
Sont Comparus, Jean Baptiste Marie Groux Cordonnier

Decé de Marie Marguerite Magnier.

Decé de Marguerite Davergne.

Decé de Jean Baptiste Delarüe.

âgé de trente trois ans, et Louis Nicolas Groux âgé de vingt six ans du même Etat tous deux Domiciliés en cette Commune tous deux fils de la Défunte ci après dénommée, lesquels nous ont déclaré que Marguerite Davergne, âgée de soixante sept ans Veuve de Défunt Mathieu Groux en son vivant Cordonnier, domiciliée en cette Commune est décédée aujourd'hui à cinq heures du soir en sa maison, Située Rue de Clermont:
Dequoi avons dressé acte que les Témoins susnommés ont signé avec nous, après que Lecture leur en a été faite, lui Nous avons au susdit:
Mathieu Maire
Groux Nicolas

L'an mil huit Cent quinze, Le Vendredi, Vingt quatre Novembre
Par devant Nous Jean Le Gay, Maire, officier de l'Etat Civil
de la Commune De La Neuville-Eubez, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de L'Oise:
Sont Comparus Louis Delille Tisserand âgé de quarante quatre
ans Gendre, et Mathieu Mathieu Propriétaire âgé de
soixante deux ans ainé, tous deux Domiciliés en cette Commune
Lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Delarüe âgé
de soixante huit ans ainé Tisserand, Epoux de Défunte
Antoinette Magnier Domiciliée en cette Commune, est décédé
hier vingt trois du Courant sur les six heures du soir
en la maison de son Gendre Située Rue de Clermont. Dequoi
avons dressé acte que les témoins sus nommés ont signé
Avec nous, excepté Louis Delille qui a déclaré ne savoir
après que lecture leur en a été faite.
Mathieu Lelay

Acte de Naissance de Jean Baptiste Marie

L'an mil huit Cent Quinze, Le Vendredi Vingt Quatre Novembre, huit heures du matin, Pardevant Nous Jean Le Gay, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville-Eubez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Est Comparu Jean Baptiste Marie Charpentier agé de trente Six ans, Domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin né Aujourd'hui à Cinq heures du matin, de lui Déclarant et de Marie Louise Sebastienne Duval Sa Legitime Epouse et auquel il a déclaré Vouloir Donner le prénom de Jean Baptiste.

Les dites Déclaration et Présentation faites en présence de Pierre Vincent Marchand de Bois agé de quarante ans et d'Alexandre Paul Candide Charlier, Propriétaire tous deux Domiciliés en cette dite Commune qui ont signé avec nous le Présent Acte, ainsi que Nous Déclarant après qu'lecture leur en a été faite.

Signé Marie Charlier Lelay

Decé de Louise Sophie Sommereux

L'an mil huit Cent Quinze, le Samedi Vingt Cinq Novembre dix heures du matin, Pardevant Nous Jean Le Gay, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville-Eubez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise: Sont Comparus François Sommereux Rentier agé de quarante Neuf ans, et Hamilas Mathieu, Propriétaire agé de Soixante Deux ans, tous Deux Domiciliés en cette dite Commune, lesquels nous ont Declaré que Louise Sophie Sommereux agé de Sept Semaines, fille dudit Sommereux, est décédé Hier à Six heure du Soir, en sa Maison Située au Quartier de Luzarches.

Dequoi Nous Dressé Acte, que les Témoins Présents ont signé avec nous excepté ledit Sommereux qui a Declaré ne le savoir, après que lecture leur en a été faite.

Mathieu Lelay

Naissance d'Augustine Bertheuide Bonteville.

L'an mil huit Cent Quinze, Le Mercredi Vingt Neuf Novembre huit heures du matin, Pardevant Nous Jean de Gay, Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville-Eubez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Est Comparu Louis François Bonteville agé de Vingt Sept ans et trois mois, Manouvrier Domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin née hyer sur les Six heures du Soir, de lui Déclarant et de Marie Augustine Mary sa Legitime Epouse, et auquel il a Declaré Vouloir donner le prénom de Augustine Bertheuide.

Les dites Déclaration et Présentation faites en présence de Pierre Vincent Marchand de Bois agé de quarante ans, et de Hamilas Mathieu, Bourgeois, agé de Soixante deux ans tous deux Domiciliés en cette dite Commune qui ont signé avec nous le présent Acte, excepté le Père Déclarant qui a Declaré ne le savoir, tout après que lecture leur en a été faite.

Mathieu Lelay Marie

Naissance de Célestine Elizabeth Villez

L'an mil huit cent quinze le dimanche dix sept décembre quatre heures du soir, pardevant nous Jean Le Gay, maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Eubez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise:

Est comparu Louis Joseph Villez agé de vingt quatre ans et demi Marchand de Bois domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née aujourd'hui dix sept du présent sur les Midy, de lui déclarant et de Marie Elizabeth Boudin sa légitime Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Célestine Elizabeth.

Lesdites déclarations et présentations faites en présence de Louis Simard Marchand de Bois agé de quarante ans, et de Stanislas Mahieux, Bourgeois, agé de soixante deux ans, tous deux domiciliés en cette dite Commune qui ont signé avec nous le présent acte ainsi que le Père déclarant, le tout après que lecture leur en a été faite.

Mahieux Villez Simard Le Gay

Le présent Registre clos et arrêté par nous Maire de la Neuville-Eubez le 31 décembre mil huit cent quinze dix heures du soir.

Le Gay

Naissances en 1815.

Boitel Honorine Elizabeth née le 21 Janvier 1815.

Bouteville Augustine Arthémise née le 28 Novembre.

Delille Louis Philippe né le 21 Août.

Duverger Louis Joseph né le 27 Juillet.

Hardivillier Louis Jean Baptiste né le 15 9bre 1814 (Acte d'adoption)

Dix huit et dernier

35.

Le Roy Louise Lucienne née le 9 Mars.

Le Vieil Victoire Félicité née le 3 Avril.

Soutain Marie Jeanne Françoise née le 5 février

Sommereux Louise Sophie née le 7 Octobre.

Warin Jean Baptiste né le 24 Novembre.

Villez Célestine Elizabeth née le 17 Décembre.

Total des Naissances en 1815. — 11.

Mariages en 1815.

Bouteville Louis François marié à Augustine Mary le 18 Janvier.

Beauvais Côme Antoine Alexandre marié à Marie Joseph Adélaïde Le Gay le 24 mai.

Corbillon Nicolas marié à Alexandrine Caroline Descouleurs le 19 Avril.

Deligny Louis Léonor marié à Julie Sévola Caritte Aurore Watel le 27 7bre

Hardivillier Louis marié à Marie Clotilde Le Matte le 5 Octobre

Hermand Jean Baptiste marié à Rose Gabrielle Polle le 22 Avril

Lagû François marié à Augustine Pélagie Révelin le 10 Avril

Martin Charles Louis, marié à Marie Françoise Flamand le 10 may.

Petré Pierre Antoine marié à Marie Cécile Trois Aufs le 1. février

Total des Mariages en 1815. 9.

Décès en 1815.

Borel Alexandre décédé le 10 mai 1815.

Boulanger Marie Elizabeth décédée le 24 Octobre.

36.

Charlier arthémise Lucrèce decedée le 27 Juin 1815.
Duval Pierre Nicolas decedé a l'hopital de Verdun le 15 mai 1815
Duval maxeme Noëlle decedée le 16 Aout 1815.
Duverger Marguerite decedée le 7 Novembre 1815.
Delarüe Jean Baptiste decedé le 28 Novembre 1815.
Groux Matthieu decedé le 19 Avril
Gaze Achille Charles Thimothée decedé le 11 mai.
Larive Eustache decedé le 21 Avril.
Mahieux Marguerite decedée le 10 février.
Magnier marie Marguerite decedée le 26 8bre
Meurinne marie Marguerite decedée le 26 8bre 1815.
Soutain marie Cécile decedée le 17 février
Sommereux Louise Sophie decedée le 24 Novembre
V. Valet Charles Augustin decedé le 21 Septembre
Villez Jean Baptiste decedé le 6 Juin 1809 a Madrid en Espagne

Total des Decés en 1815 17.

AN 1816.

premier feuillet

DÉPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNE
De l'Oise.	de Clermont.	de la neuville en hez

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit:

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Trbunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

Registre destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent seize.

Ledit Registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent quinze. Payen

L'an mil huit cent seize le six janvier, trois heures après midi, pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la neuville en hez canton de Clermont Département de l'Oise.
Est comparu Pierre Antoine Petré

âgé de vingt huit ans, marchand Cordier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures après midi de lui Déclarant et de Marie Cecile trois ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Maxime Désiré. Ledite Déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante huit ans Cultivateur, et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur tous deux domiciliés en la dite Commune; et ont les père et témoins signé le présent acte avec nous, après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance

PETRE Lefebvre maire Dufossé

Désiré

L'an mil huit Cent Seize, le Sept Janvier, par devant nous Pierre officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton de Clermont sont Comparus Louis Delisle âgé de vingt neuf ans et Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans; lesquels nous ont déclaré que Louis Delisle fils du présent Comparant et de Michele Sallot; sa Femme est née, est décédé hier sur les quatre heures après midi en la maison de Sesette père et mère et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. âgé de quatorze mois le Quatorze approuvé

† cy apposé le nom Delisle qui a déclaré ne savoir écrire pour signer suivant ordonnance

Lefebvre maire Dufossé



Vingt Sept Janvier mil huit Cent Seize pour approuver Douche de Bâtard

Deux

L'an mil huit Cent Seize, le Dix Septième jour du mois de Janvier, par devant nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Sont comparus Charles François Douche, âgé de vingt deux ans et dix mois, né et domicilié à Lite, même Canton, Arrondissement et Département susdits, Cultivateur, fils majeur de défunt Charles Joseph Douche, en son vivant Cultivateur, décédé à lite le vingt trois Juillet mil huit Cent Douze, comme il est constaté par acte de décès délivré à lite le seize du présent mois, et de Dame Marie Catherine Thérèse Labbé, ci présente et consentante: et Demoiselle Geneviève Félicité Batard, âgée de vingt deux ans, née et domiciliée audit la Neuville en hez, fille majeure de François Joseph Batard, Brigadier, et de Catherine Antoinette Félicité Villeau, ses père et mère, ci présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites, tant en cette commune qu'en celle de Lite: savoir: la première le Dimanche Sept, et la seconde le Dimanche quatorze du présent mois, heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage, nous Demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Charles



Douche Batard Delandelle

Françoise Bouche et Demoiselle Geneviève Félicité Batard sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Pierre Labardille âgé de quarante ans domicilié à titre d'oncle de famille à cause de sa femme ainé domicilié à Gabriel Delaporte âgé de vingt deux ans domicilié à Pierre Labardille âgé de quarante ans domicilié à Argentine Batard âgé de quarante ans domicilié à Argentine commune d'Breuthy cousin de la future et de Louis François Grevin âgé de quarante deux ans domicilié audit lieu Neuville en bois oncle de la dite future à cause de sa femme, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture, tout signé avec nous et les parties contractantes lecture, tout signé avec nous et les parties contractantes excepté la dite Geneviève Félicité Batard qui a déclaré ne savoir signé Bouche Batard Labardille

De Baupuis Batard Grevin

Baupuis Félicité Meulleux

L. Labbé Delaj maire

L'an mil huit cent seize le dix huit de mois de janvier, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton de Clermont, sont comparus Pierre Denoroy, bon de différents ci après nommé, et Joseph Lefebvre cultivateur tous deux demeurants audit la neuville en bois lesquels nous ont déclaré que Charles Brunière Denoroy, âgé de vingt deux ans fils du premier comparant et de Marie Thérèse Lemoir domiciliée audit lieu, est décédé ce jourd'hui à midi en la maison de ses dits père et mère, situé en la dite tantôt; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Pierre Denoroy Lefebvre Delaj maire

trois

L'an mil huit cent seize le dix neuf janvier à midi, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton de Clermont Département de l'Oise, est comparu François Jean Baptiste Bernard Bachoux âgé de trente cinq ans domicilié audit lieu, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin de lui déclarant et de Marie Josephine Sallot sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Josephine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante huit ans Cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur tous deux domiciliés en la dite Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte après quoi leur en a été fait lecture excepté Bachoux Jean Baptiste Bernard qui a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellé

Dufossé Delaj maire Lefebvre

L'an mil huit cent seize le vingt un de mois de janvier à deux heures après midi pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton de Clermont Département de l'Oise, est comparu Lucien Charles Julien trois sous âgé de vingt sept ans cultivateur domicilié audit la Neuville en bois, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin de lui déclarant et de

Marie Elizabeth hermand sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de hortense aspasie lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans Cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, et ont les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture excepté ledit Lucien Charles Julien trois cens qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Lefebvre Dufossé Le Gay maire

L'an mil huit cent seize le vingt six Janvier Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Pierre Antoine Petré Père du deffunt ci après nommé, et Joseph Lefebvre Cultivateur lesquels nous ont déclaré que Maxime Désiré Petré âgé de vingt jours fils du premier comparant et de Marie Cécile trois cens domiciliée audit lieu: est décédé ce jourd'huy à cinq heures du matin en la maison de ses dits Père et mère situé en la grande rue; et déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Décès

PETRÉ Lefebvre Le Gay maire

quatre

L'an mil huit cent seize le vingt six du mois de Janvier Pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Antoine Petré Père du deffunt ci après nommé et Joseph Lefebvre Cultivateur tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Maxime Désiré Petré, âgé de vingt jours fils du premier comparant et de Marie Cécile trois cens domiciliée audit lieu est décédé ce jourd'huy à cinq heures du matin en la maison de ses dits père et mère situé en la grande rue, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

approuvé le statut de trois lignes ci dessus comme nul Le Gay maire

Décès

L'an mil huit cent seize le trentième jour du mois de Janvier à midi, Pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Charles Mahieux, âgé de vingt sept ans, Bucheron, et domicilié en la dite commune, lequel nous a présenté deux enfans du sexe masculin nés ce jourd'huy à neuf heures du matin, de lui déclarant et de Joséphine Mahieux son Epouse; et auxquels il a déclaré vouloir donner au premier les prénoms de Théophile Eugène, et au second celui de Gervais, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans Cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, et ont les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite le père a déclaré ne savoir signé

Naissance

Jumeaux

Dufossé Lefebvre Le Gay maire

L'an mil huit Cent seize le vingt un janvier
à midi, pardevant nous maire officier de l'état civil de
la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Joseph
Lefebvre Cultivateur et Pierre Dufossé Instituteur, tous
deux domiciliés en la dite Commune, lesquels nous ont
déclaré que Marie Onézime Deliste est décédé
ce jourd'hui à sept heures du matin en la maison de
Jean Baptiste Deliste et de Marie Anne Darrager
ses père et mère, sise en la grande rue, et les
déclarans ont signé avec nous le présent acte après
que lecture leur en a été faite

Décès
âgé de sept mois
Lecture approuvé

Dufossé Lefebvre Lelorain maire

L'an mil huit Cent seize le Cinq février, à huit heures
du matin, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville en hez, Canton de Clermont, Département
de l'Oise, est Comparu François Boullanger, Charretier, âgé de
Cinquante ans, lequel nous a déclaré présenté un Enfant du sexe
masculin, de lui déclarant et de Cécile Lepringuet sa femme
demeurantes audit la neuville en hez, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Pierre Joseph

Naissance

né ce jourd'hui à
Cinq heures du matin
Lecture approuvé

Ladite déclaration et présentation faites en présence
de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans, Cultivateur, et
de Pierre Dufossé Instituteur, âgé de quarante trois ans
tous deux domiciliés audit la Neuville, et ont les témoins
signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a
été faite excepté ledit Boullanger qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer

Dufossé Lefebvre Lelorain maire

Naissance

L'an mil huit Cent seize, le Sixième jour du mois
de Février, à six heures du soir, pardevant nous, Maire, officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton de
Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Deliste, âgé de
trente Cinq ans, Bucheron, domicilié audit la Neuville en hez
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, de lui
déclarant et de Marie Michelle Gallot son épouse
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Julie Amélie

Clermont

né ce jourd'hui à
midi
Lecture approuvé
est

Ladite déclaration et présentation faites en présence
de Joseph Lefebvre, âgé de quarante neuf ans, Cultivateur
et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans, Instituteur,
tous deux domiciliés audit lieu, et ont les témoins signé avec
nous le présent acte de Naissance après que lecture leur
en a été faite excepté ledit Louis Deliste qui a déclaré
ne savoir écrire pour signer

Dufossé Lefebvre Lelorain maire

né ce jourd'hui à deux
heures après midi
Lecture approuvé
est

L'an mil huit Cent seize le neuf février à quatre heures après
midi, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la
Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise, est
Comparu François Ekimus Joquin Le Clercq tisserant, âgé de
Vingt neuf ans, domicilié audit la Neuville en hez, lequel nous a
présenté deux Enfans, dont un du sexe masculin et l'autre
du féminin de lui déclarant et de Geneviève Wallet son épouse
et auquel il a déclaré vouloir donner au garçon les prénoms de
Victor Julien et à la fille les prénoms de Geneviève Flavie
Victoire Julie et a la fille les prénoms de Geneviève Flavie
Victoire Julie et a la fille les prénoms de Geneviève Flavie
Victoire Julie et a

Décès

L'an mil huit cent seize le dix fevrier pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont Département de l'Oise, sont comparus françois Thomas Daquin Le Clercq Père de la deffunte ci après nommée et Pierre Dufossé arrière voisin dudit Le Clercq, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Flavie né hier à deux heures après midi, est décédée aujourd'huy à une heure du matin en la maison du premier comparant, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Leclercq

Dufossé

Lehay maire

Décès

L'an mil huit cent seize le dix fevrier, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez canton de Clermont Département de l'Oise, sont comparus françois Thomas Daquin Le Clercq Père du deffunt ci après nommée et Pierre Dufossé arrière voisin dudit Le Clercq lesquels nous ont déclaré que Nicolas Jules né hier à deux heures après midi, est décédé aujourd'huy a une heure et demie du matin en la maison du premier comparant, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Dufossé

Leclercq

Lehay maire

Naissance

L'an mil huit cent seize le trois du mois de Mars à midi pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton de Clermont Département de l'Oise, est comparu Pierre Nicolas Carbillon, âgé de vingt ans, tailleur domicilié audit lieu, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy à neuf heures du matin de lui déclarant et de Alexandrine Caroline Descoulmes son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maximilien Nicolas



Six

lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans et de Pierre Dufossé Instituteur âgé de quarante trois ans tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dufossé

Lefebvre

Lehay maire

Naissance

L'an mil huit cent seize le seizième jour du mois de mars pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont Département de l'Oise, à sept heures du matin, est comparu Jean Marie Troisaux Bucheron âgé de vingt un ans domicilié audit la Neuville en hez, lequel, nous a nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à sept heures du soir, de lui déclarant et de Gabrielle Dodé son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Augustin

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur tous deux demeurant audit la Neuville en hez, et ont les Père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été fait excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dufossé

Lefebvre

Lehay maire



L'an mil huit cent seize le dixième jour du mois d'avril à midi, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont Département

Naissance

De Boire est comparu Nicolas Dorroger Bucheron domicilié audit la Neuville en hez lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né hier à sept heures du soir de lui déclarant et de Marie Marguerite Julie Dupuis son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Nicolas Jean Baptiste

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans instituteur tous deux aussi domiciliés audit la Neuville, et ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, le père a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé — Lefebvre — Delsaux

Naissance

L'an mil huit cent seize le dixième jour du mois d'avril à sept heures du matin pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont Département de l'Oise est comparu Nicolas Dorroger Bucheron âgé de trente un ans domicilié audit lieu lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin né hier à sept heures du soir de lui déclarant et de Marie Marguerite Julie Dupuis son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marguerite Victorine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans instituteur tous deux aussi domiciliés audit lieu de la Neuville en hez et ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, le père a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé — Lefebvre — Delsaux

Naissance

Sept

L'an mil huit cent seize le dix huitième jour du mois d'avril à sept heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Henri Joseph Fontaine âgé de dix sept ans onze mois et vingt jours, Bucheron demeurant audit la Neuville en hez lequel nous a déclaré que le dix sept dudit mois d'avril à sept heures du soir, il est né un Enfant du sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Pierre Henri

Naissance

se reconnaissant pour être le père de cet enfant et Marie Anne Julie Bardonne demeurant chez lui audit la Neuville en hez âgée de vingt huit ans.

Marie Anne Julie Bardonne approuve

lequel enfant est né en sa maison sise audit la Neuville sur la grande route allant de Beauvais à Clermont — la présente déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre, âgé de quarante neuf ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans instituteur tous deux domiciliés audit lieu et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture et le comparant a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé — Lefebvre — Delsaux

Décès

L'an mil huit cent seize le vingt huitième jour de janvier d'avril, pardevant nous adjoint (en l'absence de Mr le maire) officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus les sieurs Emmanuel Seigneurgens officier de santé et Pierre Dufossé instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Pierre Henri Motif de Villers Campsart, Canton d'Hornoy, Arrondissement d'Amiens Département de la Somme, âgé de soixante sept ans d'un Garçon, Cultivateur, a été trouvé mort ce jourd'hui dans la maison

De la dite Neuville sur les deux heures de relevée
est d'après le rapport de Mr Seigneurgens officier de santé
demeurant à la neuville au bois décédé dans cette
porté à la tête; et les déclarans ont signé avec nous le présent
après que lecture leur en a été faite

Dufossé Seigneurgens Durand
fils

L'an mil huit cent seize le seizième jour du mois
de mai par devant nous maire officier de l'état civil de la
Commune de la neuville au bois canton et arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus
Parmoise Joseph Soutain âgé de dix huit ans
étant né le huit floréal an six de la République
à la Neuville au bois, Laboureur, mineur fils de
défunt Henri Joseph, en son vivant, Charretier avoit
la Neuville, et est décédé le vingt Germinal an sept
à l'hopital de Bruxelles, ainsi qu'il résulte d'après un
certificat délivré à Paris par ordre du ministre, en date
du deux Germinal an douze; et de Marie Françoise
Julie Forel sa mère ici présente et consentante; et
Demoiselle Marie Anne Julie Darrasse âgée de
vingt huit ans étant née à Auteuil Canton d'Pronvit
Département de l'Oise, le dix neuf mai mil sept cent
quatre vingt huit ainsi qu'il est constaté par son extrait
de naissance délivré à Auteuil le vingt huit mars dernier
signé Bolle, fille majeure de défunt Antoine
Darrasse, maçon, et de défunte Marie Rosalie
Lamin leurs deux décédés à Auteuil, lesdit Darrasse
décédé le onze novembre mil huit cent douze, et la
dite Lamin le vingt huit avril aussi mil huit cent
douze, ainsi qu'il appert par les extraits délivrés à
Auteuil le vingt huit mars aussi dernier, par le maire de
la dite Commune signé Bolle. Lesquels nous ont

Mariage

requis de procéder à la célébration du dit
mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été
faites tant en cette Commune qu'en celle d'Auteuil, savoir
en celle d'Auteuil les Dimanche neuf et seize Juillet mil
huit cent quinze ainsi que cet constaté par les extrait des
registres des publications de cette Commune d'Auteuil, signé
Bolle, et légalisé par monsieur le Président du tribunal de
première instance de Beauvais le huit mars dernier, signé
Le cavan, et en celle de la dite neuville au bois, les Dimanche
vingt et un et vingt huit avril dernier toutes à l'heure de
midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été
signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et des chapitres six du titre du code civil intitulé du
mariage; avons demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement,
déclarons au nom de la loi que François Joseph Soutain
et Demoiselle Marie Anne Julie Darrasse sont unis par
le mariage; et les futurs époux reconnaissent pour leur
enfant légitime Pierre Henri, né le dix sept avril
dernier. De quoi avons dressé acte en présence de
Jean Baptiste Auguste Forel âgé de trente trois ans
laboureur oncle du futur du côté de sa mère, de
Nicolas Forel âgé de trente un ans tourneur en bois
aussi oncle du futur du même côté, de Sébastien
Soutain âgé de quarante deux ans Cultivateur
aussi oncle du futur du côté paternel, de Pierre
Ambroise Wallet âgé de quarante neuf ans
aussi oncle de futur à cause de sa femme, et de
Jean Baptiste Soutain aussi oncle du futur, et
de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans
instituteur amis de la future, tous demeurans

et amis de la future. Lecture approuvé

Forel

et la dite mère
Françoise Julie Sont
ouvrage approuvé

auraient lieu de la Neuville en bois, lesquels
après qu'il leur en a été fait lecture ont
signé avec nous et les parties contractantes
ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés

Duflot Soudain Soudain

Lelay maire

L'an mil huit Cent seize le huitième jour du
mois de mai par devant nous maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en bois, Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus
Pierre Simon Bomefoy, âgé de Cinquante et
un ans dix mois et vingt un jours étant né le vingt neuf
juin mil sept Cent soixante quatre à la dite Neuville
Mariage — fermier, majeur, fils de défunt Simon Bomefoy, fermier, et de
Geneviève Carton domiciliés audit lieu, d'une part; Pierre Simon
Bomefoy, veuf en premières noces de défunte
Marie Victoire Bezenger décédé le vingt neuf mars
mil huit Cent quatorze d'une part; et Dame Marie
Françoise St. Omer, âgée de soixante trois ans étant
née le dix-sept avril mil sept Cent Cinquante trois
à Formerie Comme il est constaté par son extrait de Baptême
veuve en premières noces de défunt Charles Antoine Rue
en son vivant Cultivateur à Méchicourt Commune de Formerie
d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la
célébration du mariage projeté entre eux, et dont les
publications ont été faites tant en cette Commune qu'en
celle de Formerie, les Dimanches vingt et un et vingt huit
avril dernier, à Heure de midi. Aucune opposition audit
mariage ne nous ayant été signifiée, satisfaits droit à leur
requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus
mentionnées, et du chapitre six du titre du Code civil intitulé
du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse
séparément si prendre pour mari et pour femme, chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement,

Déclarons, au nom de la loi que Pierre Simon Bomefoy
et Dame Marie Françoise St. Omer sont unis par le
Mariage. De quoi avons dressé acte en présence de François
Joseph Françoise, âgé de trente deux ans Beau frère du
futur; de Simon Bomefoy, âgé de quarante quatre ans
Cousin Germain dudit futur, tous deux demeurant à la
dite Neuville en bois, de Antoine Lebrun âgé de
Cinquante sept ans beau frère de la dite future, et de
Vincent Nayart âgé de quarante sept ans ami de
la dite future, tous deux demeurant à la Commune de
Formerie, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné
lecture tout signé avec nous et les parties Contractantes
ayant dit la dite Caution qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer.

Pierre Bomefoy
François
Marie Françoise St. Omer
Bomefoy Le doux
Heuquet

Lelay maire

L'an mil huit Cent seize le Dixième jour du
mois de mai à sept heures du matin, Pardevant nous Maire
officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bois
Canton et Arrondissement de Clermont, Département de
l'Oise, est Comparu Joseph Boulanger, âgé de Cinquante
Naissance — six ans Manouvrier demeurant audit lieu, lequel nous a déclaré
qu'hier onze du présent, à quatre heures de relevée, Prudence
Flagie Boulanger, âgée de vingt ans sept mois, sa fille
est accouchée dans sa maison d'un enfant du sexe féminin
qu'il nous présente, et auquel il a déclaré donner les prénoms
de Florentine
Ladite déclaration et présentation faites en présence de Joseph
Lefebvre âgé de quarante neuf ans Cultivateur et de Pierre
Dufossé âgé de quarante trois ans, Instituteur, tous deux

demeurant aussi à la dite Neuville en hez, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture excepté ledit Joseph Boulanger qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dufossé Lefebvre Lelaiz maire

Décès

L'an mil huit cent seize le vingt unième jour du mois de mai pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus François Delille âgé de soixante ans Bucheron, et Pierre Dufossé Instituteur âgé de quarante trois ans tous domiciliés audit la Neuville. Lesquels nous ont déclaré que Adelaïde Delille âgée de vingt deux ans et demi, lingère, fille du premier comparant et de Brigide Coquenpot demeurant audit lieu de la Neuville en hez, est décédée aujourd'huy a midi en la maison de ses dits père et mère et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite excepté ledit Delille qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé Lelaiz maire

Naissance

L'an mil huit cent seize le septième jour du mois de juin à neuf heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Boitelle âgé de quarante et un ans tisserant en toille demeurant audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née ce jourd'huy à cinq heures de relevée, de lui, déclarant et de Marie Julie Vaillant son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Rose

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de quarante neuf ans, Cultivateur et de Pierre Dufossé Instituteur, âgé de quarante trois ans; tous deux domiciliés audit lieu; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Boitelle Lefebvre Lelaiz maire

Décès

L'an mil huit cent seize le vingt du mois de juillet, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise, Canton de Clermont; sont comparus Jean Baptiste Firet marchand lutier demeurant à Beauvais rue des flageots gendre de la dessente ci après nommée et Pierre Dufossé Instituteur demeurant audit la Neuville, lesquels nous ont déclaré que Marguerite Groux âgée de soixante dix neuf ans veuve de Jean Baptiste Langelin est décédée ce jourd'huy à cinq heures après midi en sa maison sise en la grande rue de la Neuville, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Dufossé Forest Lelaiz maire

L'an mil huit cent seize le trente du mois de juillet
pardevant nous, maire officier de l'état civil de la commune de
la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise sont Comparus Louis Joseph Boucher garçon
âgé de vingt neuf ans étant né le vingt six septembre mil sept
cent quatre vingt sept, maçon, domicilié audit la Neuville en hez
majeur, fils de Boniface Boucher aussi maçon, ci présent
et consentant, et de Dame Marie Louise Boucher + sa mère
et Conjointe, et domiciliée aussi à la Neuville en hez d'une part,
et Demoiselle Henriette Victoire Hubart âgée de vingt cinq
ans étant née le quatorze juillet mil sept cent quatre vingt un
Couturière domiciliée à la Neuville en hez fille majeure de Pierre
Hubart ancien Boucher et de Marie Compagnon, ci présent et
consentant domiciliée aussi à la dite Neuville en hez d'autre part;
ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre
eux, et dont les publications ont été faites devant la principale
porte de notre Maison Commune, savoir les Dimanches quatorze
vingt et un du présent mois toutes deux à l'heure de midi
et aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée,
Le présent acte à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les
pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code
civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à
la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement et déclarons
au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte, en
présence de Louis Augustin Boucher maçon, frère de l'époux
domicilié en cette Commune de Louis Victor Maffet âgé de
trente deux ans ancien Militaire domicilié en la Commune de Bas
beau-père de l'époux âgé de trente ans
Commune, de Jean Pierre Casimir Hubart âgé de trente neuf
Instituteur de sa frère de l'époux et de Louis Delisle Barbier
âgé de Cinquante ans ami de l'époux et son parrain, les
deux derniers aussi domiciliés en cette dite Commune, lesquels
après qu'il leur en a été aussi donné lecture, sont signés
avec nous et les parties contractantes. Excepté Victoire
Hubart Louis Delisle et la dite Marie Louise
Boucher qui ont déclaré ne savoir signer

Boucher Victoire Hubart Boucher

Marie Compagnon Boucher Maffet

Hubart Leroy Lefaix

aussi présent du consentement de son père opposant

Mariage

Naissance

Mariage

L'an mil huit cent seize le quatorze Juin
du mois d'avant à huit heures du matin, pardevant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville
en hez Canton de Clermont, Département de l'Oise
est Comparu Louis Joseph Boullanger âgé de vingt
cinq ans, Boucheron demeurant à la dite Neuville, lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier
à quatre heures de relevée, de lui déclarant et de Honorine
Josephine Defresne son épouse et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Honorine Adele
Lesdites déclaration et présentation faites en présence de
Joseph Lefebvre âgé de Cinquante ans Cultivateur, et de
Pierre Dufossé âgé de Quarante trois ans Instituteur
tous deux domiciliés audit la Neuville en hez; et ont les
père et témoins signé avec nous le présent acte de
naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, excepté
ledit Boullanger qui a déclaré ne savoir écrire pour
signer

Dufossé Lefebvre Lefaix maire

L'an mil huit cent seize le quatorze Août huit
heures du soir pardevant nous maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et
arrondissement de Clermont sont Comparus Joseph Cristophe
Laballoff né à Schiowla dans la Pologne Russe qui nous a exhibé
Deux acte de notoriété fait devant monsieur le Juge de paix
du Canton de Clermont Oise le sept de ce mois homologué
par le tribunal Civil séant audit Clermont le treize de ce
mois enregistré le lendemain pour âgé de vingt trois ans
garçon et de défunt Joseph Laballoff et d'Anne
Breffalloff sa femme le père et mère et Demoiselle
Marie Anne Victoire Denoroy lingère domiciliée en cette
Commune âgée de vingt cinq ans étant en la Commune
de Deluge Canton de Marseille Département de l'Oise
le premier août mil sept cent quatre vingt onze
suivant son extrait de naissance délivré à Saint Deluge
ce jourd'hui par le maire du dit lieu fille de Pierre Denoroy

Naissance

Mariage

Naissance

de vingt trois ans natif né en cette Commune de Saint Menard de ce jourd'hui
vingt deuxieme avril lesquelle nubile fille de feu Nicolas Romain Bonthiaux
vivant laboureur Saint Menard Elizabeth Domitille Josephine Bonthiaux
laquelle nous a dit être majeure ici présente et consentante

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté
entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de la Maison
Commune les dimanches onze et dix huit de ce mois et aucun n'étant venu
à notre connaissance, nous avons procédé par les susdites publications
faites aux prônes des messes paroissiales de ce jourd'hui, ——

Aucune opposition aux mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit
à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes pièces à elles mentionnées
et rapportées par du tout dudit lieu intitulé Mariage, avons demandé
aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et femme
chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom
de la loi qu'ils sont unis par le mariage, lequel avons déclaré
Marie Sophie Bonthiaux, fille mineure de Mariage, laquelle a
déclaré être majeure de vingt trois ans, et Nicolas Hippolyte Bonthiaux
Marie Sophie Bonthiaux, fille mineure de Mariage, laquelle a
déclaré être majeure de vingt trois ans, et Nicolas Hippolyte Bonthiaux
Marie Sophie Bonthiaux, fille mineure de Mariage, laquelle a
déclaré être majeure de vingt trois ans, et Nicolas Hippolyte Bonthiaux
Marie Sophie Bonthiaux, fille mineure de Mariage, laquelle a
déclaré être majeure de vingt trois ans, et Nicolas Hippolyte Bonthiaux

Commune Sophie Bonthiaux veuve de Commune
Legent Bonthiaux
Descrizotte taverne
Bonvalet Bonthiaux Lebrun

Dans nôtre hôtel Commune de la Neuville, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, par devant nous Jean Joseph Desfossé propriétaire à Neuville susdite, Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville susdite, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, sont comparus Joseph Desfossé propriétaire à Neuville susdite, Alexandre Barthélemy Charlier propriétaire à Neuville susdite, tous deux domiciliés à la Neuville susdite, majeurs, lesquels nous ont déclaré que Pierre François Desfossé âgé d'environ trente ans, propriétaire à Neuville susdite, fils de Joseph Desfossé susdit et de Marie Rose Gabrielle Morainville, son épouse, est décédé en son domicile à Neuville susdite, le dix huit de ce mois à dix heures du soir, et nous ont requis de dresser acte de son décès, ce que nous leur avons accordé, et ont signé avec nous après lecture faite

Charlier de Beauvais Lebrun maire

Dans nôtre hôtel Commune de la Neuville, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, par devant nous Jean Joseph Desfossé propriétaire à Neuville susdite, Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville susdite, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, sont comparus Jean François Bonnefoy journalier à Neuville susdite, et Joseph Desfossé propriétaire à Neuville susdite, lesquels nous ont déclaré que Marie Rose Gabrielle Morainville, âgée de vingt six ans, épouse de Pierre François Desfossé, est décédée en son domicile à Neuville susdite, le dix huit de ce mois à dix heures du matin, et nous ont requis de dresser acte de son décès, ce que nous leur avons accordé, et ont signé avec nous après lecture faite

Bonnefoy Desfossé Lebrun maire

Dans nôtre hôtel Commune de la Neuville, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, par devant nous Jean Joseph Desfossé propriétaire à Neuville susdite, Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville susdite, Canton de Beauvais, Département de l'Oise, sont comparus Jean François Desfossé propriétaire à Neuville susdite, et Nicolas Bretteron domestique à Neuville susdite, lesquels nous ont déclaré que Marie Rose Gabrielle Morainville, âgée de vingt six ans, épouse de Pierre François Desfossé, est décédée en son domicile à Neuville susdite, le dix huit de ce mois à dix heures du matin, et nous ont requis de dresser acte de son décès, ce que nous leur avons accordé, et ont signé avec nous après lecture faite

Desfossé Bretteron Lebrun maire

auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Prochat hyppo

Laquelle déclaration représentation faite en présence de Joseph defebvre âgé
cinquante ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans
tous deux domiciliés audit la Neuville entre, lecture faite desdits témoins
signés avec nous dit officier public après lecture faite.

Dufossé Defebvre Lelay maire

Lan mil huit cent seize le vingt quatre septembre huit heures du matin,
Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre
canton de Chaumont département de l'Oise, le Compareu François Boulanger âgé de
trente Cinq ans cultivateur demeurant audit la Neuville entre,
Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin
du mariage dudit déclarant et de Anne Alexandrine Thérèse Pierre son épouse
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Eliza
Laquelle déclaration représentation faite en présence de Joseph Lefebvre âgé
cinquante ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans instituteur
tous deux domiciliés audit la Neuville entre, lecture faite desdits témoins signés avec
le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Boulanger Defebvre Lelay maire

Lan mil huit cent seize le trente septembre six heures du soir, Par devant nous maire
officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre département de l'Oise canton de
Chaumont, nous maire susdit, est comparu Louis marie Victor Bonnefoy
âgé de vingt quatre ans fermier demeurant audit la Neuville entre,
Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux
heures après midi dudit déclarant et de Joseph Victoire Lefebvre son épouse
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Zoé Victoire

Naissance

Naissance

Naissance

Décès

Lesdites déclarations représentations faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de
Cinquante ans cultivateur et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans
instituteurs tous deux domiciliés audit la Neuville entre, lecture faite desdits témoins
signés avec nous dit officier public après lecture faite de la présente acte.

Dufossé Louis Bonnefoy Lelay maire
Defebvre

Lan mil huit Cent seize le Cinquième jour du mois
d'Octobre huit heures du matin Par devant nous maire officier
de l'état Civil de la Commune de la Neuville entre Canton
et arrondissement de Clermont Département de l'Oise
est Comparu Pierre Sulpice Ferdinand Lordel âgé de
vingt deux facteur et domicilié audit la Neuville entre
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin
né ce jourd'hui à trois heures du matin, de lui déclarant
et de Marie Marguerite Julie Leferre son Epouse, et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Julie-Mélanie
Ladite déclaration et présentation faites en présence
de Joseph Leferre âgé de Cinquante ans Cultivateur
et de Pierre Dufossé âgé de quarante trois ans Instituteur
tous deux domiciliés audit lieu; et ont le père et témoins
signé avec nous le présent acte de naissance, après que
il leur en a été fait lecture

Naissance

Dufossé Lordel Lelay maire
Defebvre

Lan mil huit Cent seize le septième jour
du mois d'Octobre, par devant nous maire officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville entre
Département de l'Oise Canton et arrondissement

Reçu de Cinquante ans Cultivateur et Pierre Baptiste
agé de quarante trois Instituteur tous deux
Domiciliés en la dite Commune ; lesquels nous ont
déclaré que Pierre Alexis Herré âgé de soixante
dix sept ans propriétaire veuf de marie Jeanne
Devoulteure demeurant audit la Neuville en hez, est
décédé ce jourd'huy sis le midi en la dite
Commune, et les Déclarans ont signé avec nous
le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Baptiste Sellier Lelaij maire

L'an mil huit cent seize Vingtième Jour du
mois d'octobre pardevant nous maire officier de
l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton
et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
sont comparus Jean Baptiste Auguste Sorel et
Pierre Nicolas Sorel tous deux fils du Défunt ci-après
nommé, lesquels nous ont déclaré que Claude Sorel,
agé de soixante trois ans, ancien Instituteur, de
de présent Débitant de tabac, époux de Marie Victoire
Dhuorroy, en seconde noce, est décédé ce jourd'huy
à trois heures du matin en sa maison sise audit
la Neuville en hez ; et les Déclarants ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite.

Nicolas Sorel Sorel Lelaij maire

L'an mil huit cent seize le Dix neuf octobre Cejourd'huy
Cadevant Moy Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en
Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, Se Comparu
Charles François Douche agé de vingt trois ans Cultivateur demeurant audit
la Neuville en hez, lequel Nous a présenté un Enfant de sexe féminin Nous
Jour d'huy trois heures du matin dudit de Lavaud en la Grenier épouse Bataud
sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Geneviève Félicité

Ladite Déclaration, présentation faite en présence de François Joseph Bataud
agé de quarante trois ans marchand Brigadier de Gendarmerie de Clermont agé de
quarante trois ans Instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, Nous
dits Témoins signé avec Nous la présente Déclaration de Naissance et dit Douche pere après
lecture leur en faite Douche père

Dufresne Lelaij maire

L'an mil huit cent seize le Vingt un octobre, Cadevant Nous Maire,
officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise
Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus M. Georges Warin
Négociant demeurant à Paris, rue de Saint Martin, Département de la Seine
Ne mis Commune de Crisy gailly Département de l'Oise arrondissement de
Chaumont le quinze Avril mil sept cent quatre vingt cinq suivant son Extrait
de Naissance délivré à Chaumont le vingt Avril dernier par Maniere Lepessier
Substitut du Procureur impérial près le Tribunal de première instance séant audit Chaumont, garçon majeur
fils de Georges Warin décédé en ladite Commune de Crisy gailly le cinq
Janvier mil huit cent quatorze suivant son Extrait Mortuaire délivré
le vingt sept Septembre dernier par Mondit sieur Lepessier Substitut dudit Tribunal
de première instance séant à Chaumont le de Marie Marguerite Dubois
son épouse aussi décédée audit à Crisy gailly le vingt septembre mil

Mariage

L'an mil huit cent seize le cinquième jour du mois de novembre, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus hommes Stanislas Caron âgé de vingt deux ans étant né le dix neuf vendémiaire au trois de la république, ainsi qu'il apert par son extrait de naissance délivré le trois novembre présent mois par le maire de la commune de Bulles signé J. V. ferrant: tailleur d'habits fils de françois Caron marchand fruitier et de marie ~~Joseph~~ henriette Josephine Petit, ses père et mère demeurants audit Bulles d'une part ci présents et consentants

Et Demoiselle Rose Aubepine Vaillant, fille, âgée de vingt deux ans étant ~~née~~ le treize germinal an dix fille de Charles vaillant, tailleur d'habits, et de deffunte marie Maxeme Noel angot ~~ses père et mère demeurant~~ audit la neuville en hez ~~ci présent et consentant~~ d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune les dimanches treize et vingt octobre dernier, tant en cette commune de la neuville en hez qu'en celle dudit Bulles, comme il est constaté par le certificat de publication de l'un audit Bulles le trois novembre présent mois par monsieur le maire dudit Bulles.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que honoré Stanislas Caron et Rose Aubepine Vaillant sont unis par le mariage

De quoi avons dressé acte en présence de françois Caron âgé de cinquante quatre ans marchand fruitier demeurant à Bulles cousin de l'époux de françois Starbe âgé de trente sept ans compagnon marquinier aussi demeurant audit Bulles beau-frère de l'époux à cause de marie cecile Geneviève Caron sa femme de Louis Nicolas Masset âgé de trente trois ans tailleur d'habits demeurant audit Bulles cousin de l'épouse et de Louis Augustin Boucher âgé de vingt six ans dix sept ~~cousin~~ Masson demeurant audit la neuville en hez cousin de l'épouse à cause de Cecile Angot sa femme, lesquels après que lecture leur en a été faite l'ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté ledits françois Caron père de l'époux et françois Starbe et la dite marie Geneviève henriette Josephine Petit qui ont déclaré ne savoir écrire pour signer

Vaillant Rose vaillant Caron Caron

Masset Boucher Lebois maire

Décès

L'an mil huit cent seize le cinquième jour du mois de novembre pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez Département de l'Oise, canton et arrondissement de Clermont. sont comparus françois Jean Baptiste hermand, Bucheron et Pierre Dufossé instituteur tous deux domiciliés en cette commune. Lesquels nous ont déclaré que Alphonse Cottu âgé de trois mois fils de Charles laurent Cotu huissier demeurant à Clermont et de louise marguerite amante Daimont, est décédé ce jourd'huy à neuf heures du matin en la maison du premier comparant son père nourricier. sise audit la neuville en hez et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite excepté ledit hermand qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé Lebois maire

Décès

L'an mil huit cent seize le sixième jour du mois de novembre pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez Département de l'Oise canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Prosper haquin Percepteur et Pierre Dufossé instituteur tous deux domiciliés

+ Geneviève renvoi approuvé C V C V M

domiciliée en cette commune et renvoi approuvé C V V C M

ci présent et consentant renvoi approuvé C V V C M

décédée en cette commune le douze mil huit cent treize renvoi approuvé et quatre mots raisé comme nul M C C

audit lieu de la Neuville en hez lesquels nous ont déclaré que Nicolas Tousselle âgé de soixante six ans, Chartier, veuf en dernière noces de Victoire hermand décédée audit la Neuville en hez, est décédé ce jourd'huy à neuf heures du matin en sa maison sise Grande rue allant de Beauvais à Clermont, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Dr Magnin Lehay maire

L'an mil huit cent seize, le seizième jour du mois de novembre, a six heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, et comparu Pierre Joseph Davergne âgé de trente huit ans, Bucheron, domicilié audit lieu de la Neuville en hez; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'huy à quatre heures relevée, de lui déclarant et de Marie Louise Ducreux son épouse; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Elizabeth

Naissance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Lefebvre âgé de cinquante ans, Cultivateur et de Pierre Dufossé, âgé de quarante quatre ans, Instituteur, tous deux demeurant audit la Neuville en hez, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Lefebvre Lehay maire

L'an mil huit cent seize le dix neuvième jour du mois de novembre, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus François Marie Delayen, garçon, âgé de vingt un ans, étant né le vingt et un Prairial an trois, Chartier demeurant audit la Neuville en hez, fils naturel de deffunte Marie Elizabeth Delayen, décédée le vingt deux thermidor an six, audit lieu de la Neuville en hez d'une part.

Mariage

Et Demoiselle Marie Elizabeth Piget, fille âgée de vingt quatre ans, étant née audit la Neuville, le vingt six septembre mil sept cent quatre vingt douze, fille majeure de Jean Piget, jardinier, et de Marie Leverve ses père et mère demeurans audit la Neuville en hez, ce présent et consentant d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune, savoir, la première, le Dimanche vingt sept du mois d'Octobre, dernier et la seconde le Dimanche trois novembre présent mois, toutes deux à l'heure de midi.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi, que François Marie Delayen et Marie Elizabeth Piget sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Jean Baptiste Delayen, garçon, âgé de vingt six ans, Chartier à la rue Saint Pierre, frère naturel de l'époux, de François Joseph François, âgé de trente deux ans marchand épicier, ami de l'époux, de Louis Linard, âgé de quarante et un ans, marchand de Bois, parain

quatre ans Instituteur, mari de l'épouse, ce
demeurant audit la Neuville en Ver, lesquels
après qu'il leur a été aussi donné lecture
ont signé avec nous, et les parties
Contractantes ainsi que ledit sieur père de l'épouse,
le dit jean Baptiste Delaye ont déclaré ne savoir
écrire pour signer

Dufossé Millard Françoise

Lebas

Lelièvre (maire)

L'an mil huit Cent Seize le vingt Sept
Jour du mois de novembre à midi par devant
nous maire officier de l'Etat Civil de la
Commune de la Neuville en ver Canton et
Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Sebas
Calicateur, et Pierre Dufossé, Instituteur tous
deux demeurants audit la Neuville en ver, lesquels
nous ont déclaré, que Marie Elizabeth Victo
Delaye, Epouse Dudit Lovieille, est accou
ce jourd'hui à deux heures du matin d'un
enfant Mort, du sexe féminin, et les déc
ont signé avec nous le présent acte après
après que lecture leur en a été faite

Dufossé Le Vieille

Lelièvre (maire)

Naissance

Dixième

Premier supplément aux registres destinés à
constater, par des actes authentiques, les
Naissances, adoptions, Mariages et Décès
des Citoyens de la Commune de la Neuville
en Ver pendant l'année mil huit cent seize

Ledit supplément contenant quatre
feuillets de papier timbré, cotés par premier
et dernier et paraphés par nous Pierre
François Lazare, Président du tribunal
Civil de 1re Instance de Clermont dans
le Département de l'Oise, le Neuf Novembre
mil huit cent seize

Lazare

L'an mil huit Cent Seize, le vingt troisième jour du mois
de novembre, à onze du matin, pardevant nous, maire, officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en ver, Canton et
Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise,
Comparu prosper Baquin, âgé de trente huit ans
Cultivateur, habitant de la dite Commune de la Neuville en ver, lequel
demeurant, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin
né ce jourd'hui à deux heures du matin, de lui Déclarant et de
Thérèse adélaïde Constance Bonnet, son épouse, et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Constance Clémentine
Eliza Lecteur Déclaration et présentation faites en présence
de Joseph Lefebvre, âgé de Cinquante ans, Cultivateur,
et de Pierre Dufossé, âgé de quarante quatre ans, Instituteur
tous deux domiciliés audit la paroisse en ver, et ont le père
et témoins signé avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Le Baquin

Lefebvre

Lelièvre (maire)

de mois de Décembre, pardevant nous maire officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en ha
Département de l'Oise, Canton et arrondissement
Clermont, sont Comparus, Pierre Nicolas Bayard
Garde de Sapeur ci-après nommée, et Pierre Dufo
Instituteur tous deux demeurant audit la neuville en
lesquels nous ont déclaré que Pierre Gallot âgé de
quatre vingt deux ans, Bucheron, Veuf de Marie
Marguerite Mourine, demeurant à la Neuville, est
ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison
audit lieu, rue Grande rue ; et les déclarans ont
signé avec nous le présent acte, après que lecture
leur en a été faite

Dufo

Bajare

Delay maire

Expédition Registre ont été clos ce jourd'hui par nous Maire soussigné
fonctions d'officier de l'état civil soussigné ce jourd'hui premier décembre mil huit
cent seize

Delay maire

1816
1 36
0 80

Le timbre de la présente acte de décès a été
Greffe du Trib.t civil de Clermont
ont acquitté huit dix huit Centimes
1817.

1816
12
1 54

Table des Naissances

Boulanger Pierre Joseph	Page	8
Boulanger Florentine	page	17
Boitelle Marie Rose	id	19
Boulanger honorine Adele		21
Boulanger Louise Eliza		26
Bonnefoy Marie Rose Victorine		26
Corbillon Maximilin Nicolas		10
Delille Julie Amelie		9
Duverger Marguerite Victorine		12
Deligny Eleonore Augustine		23
Duverger Paschal hyppolite		26
Douche Geneviève felicité		29
Duverger Marie Elizabeth		31
Loin Nicolas Jean Baptiste		12
hermand Marie Josephine		5
baguein Constance Clementine Eliza	Copie conforme du Registre	
Le Clercq nicolas Jules et		9
Le Clercq Geneviève Flavie		
Vordet Julie Melanie		27
Mahieux Ethophil Eugène et		7
Mahieux Gervais		
Petré Maxime Désiré		1ère
Soutain Pierre henri		13
Croisoeuf hortense Aspasie		5
Croisoeuf Jean Augustin		11

Table des Mariages

Bonnefoy Simon et Marie Rose Ph. Omer Page	16
Bouchon Louis Joseph et Humilité Victoire Albert	20
Caron honoré Stanislas et Rose Antoinette Vaillant	22
Commaire Marc Louis Ben. Eugène et marie Sophie Corbillon	29
Delayen père Marie et Marie Elizabeth Page	30

Douche Charles françois et Geneviève félicité Batard, page 3
Saballoff Joseph Christiane et Denorroy M. a. Bel. 21
Fontain f.ois Joseph et marie anne Julie Davesne 14
Warin George et Candide f.oise Charl. Charlier 29

Table des Décès

Cottu Alphonse 33
Delille Louis 2
Denorroy Charles Brumaire 4
Delille Clovis Onézime 8
Delille Adélaïde 18
Groux Marguerite 19
Fervanie Marie Joseph 31
Le Clercq Geneviève Flavie 10
Le Clercq Nicolas Jules 10
Lefevre Antoine François 25
Morainvillier Marie Rose Gabrielle 25
Olive Pierre 13
Pétré Maxime Désiré 6
Rousselle Nicolas 33
Sallot Pierre, page 2e du supplément
Sorel Claude 28
Warée Pierre Alexis 28

Commune d

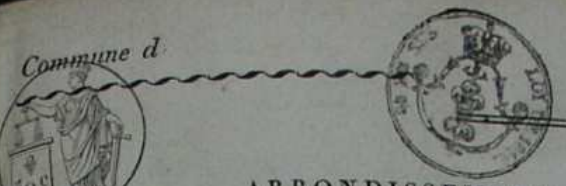

An 1817.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil à la fin de chaque année, et dans le mois l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 49 millimètres (un pouce et demi environ).*

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de la neuvelle en hez pendant l'année mil huit cent dix-sept.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent seize.

Payen

L'an mil huit cent dix sept le septième jour du mois de janvier pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune

Décès

et Pierre Jean Baptiste Bonnefoy Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont déclaré que Pierre Jean Baptiste Bonnefoy âgé de vingt sept ans, serrurier, fils de défunte Marie Rose Gabriel Mourguillon, est décédé hier à neuf heures du soir en la maison du premier comparant ; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Bonnefoy Delhaye maire

Décès

L'an mil huit cent dix sept le neuvième jour du mois de janvier à neuf heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont sont comparus Joseph Boulanger, Vacheron, Garçon de la défunte ci après nommée et Rose Dufossé Institutrice tous deux demeurant audit la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Marie Adélaïde Magnier âgée de Cinquante Cinq ans Domiciliée audit lieu, Epouse du premier comparant est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en sa maison audit la Neuville en hez, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite et après la représentation qui a été faite à nous maire par ledit Boulanger

Dufossé Delhaye maire

L'an mil huit cent dix sept le vingtième jour du mois de janvier pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Cobile Maupin âgé de vingt deux ans Demeurant audit Mouy, Clerc de notaire, fils de Pierre François Maupin, ancien notaire, juge suppléant de la justice de paix du canton de Mouy, avocat à la cour royale d'Amiens Demeurant audit Mouy ci présent et consentant et de Dame Marie Louise Julie Bergaud sa femme et mère d'une part Et Demoiselle Amazante Gaultier âgée de dix huit ans et demie vingt huit fructidor an dix sept de la République, Comme il appert par son Extrait de naissance délivré par le Maire dudit Neuilly le dix huit dudit mois de janvier présent année par Baugin, Maire de la dite Commune, elle Demeurant audit la Neuville en hez, fille mineure de défunt Marie Benoit Gaultier décédé audit Neuilly le dernier jour du mois de brumaire an sept de la République, Comme il appert par l'extrait de son acte de décès délivré par le maire dudit Neuilly En date du dix huit du présent mois de janvier, signé Baugin, maire de la dite Commune

+ étant né à Mouy le vingt unième jour du mois de Brumaire an trois de la République comme il est constaté par son extrait de naissance délivré par le maire de la Commune dudit Mouy le dix sept dudit mois de janvier de la présente année Baudelocque Maupin Leurat approuvé

++ de la Commune de Neuilly Département de l'Oise ci devant approuvé

Mariage

Contrat de Mariage entre Cobile Maupin et Amazante Gaultier

L'an mil huit cent dix sept le dimanche vingt deux janvier heure de midi, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Cobile Maupin fils majeur de Pierre François Maupin ancien notaire, juge suppléant de la justice de paix du canton de Mouy, avocat à la cour royale d'Amiens et de Marie Louise Julie Bergaud sa femme et mère d'une part Et Demoiselle Amazante Gaultier âgée de dix huit ans et demie vingt huit fructidor an dix sept de la République, fille mineure de défunt Marie Benoit Gaultier décédé audit Neuilly le dernier jour du mois de brumaire an sept de la République, et de Marie Thérèse Adélaïde Vacheron veuve en secondes noces dudit défunt Gaultier et Demeurant audit la Neuville en hez, laquelle mineure est assistée de sondit père et mère ici présents et consentants ; laquelle mineure est assistée de sondit père et mère ici présents et consentants ; laquelle mineure est assistée de sondit père et mère ici présents et consentants ;

Décès

L'an mil huit Cent dix sept le vingt quatrième jour du mois de janvier par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont sont Comparus Emmanuel Isidore Wallet Epicier tant en son nom qu'en celui de Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Auguste Emmanuel Wallet âgé de huit ans environ fils du premier comparant et de Marie anne Victoire Damiens son épouse est décédé hier à trois heures de relevée en la maison de ses dits père et mère sur cet dit la Neuville en bois appelé Lazarches et lecture faite du présent acte, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Wallet Lehaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix sept le vingt cinquième jour du mois de janvier à midi par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont de l'Oise est Comparu Pierre honoré Ubert âgé de trente un ans boisselier de bois, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à sept heures du soir de lui déclarant et de Marie Anne Augustine Batard son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Alfred

Les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Prosper Paquin âgé de trente huit ans Propriétaire et de Pierre Dufossé Instituteur âgé de quarante quatre ans tous deux domiciliés en cette Commune; et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé P. Paquin Hubas Lehaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix sept, le dix neuvième jour du mois de février à huit heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Jean Baptiste Hermand âgé de

Buteau Jumeaux

vingt deux ans

manille en bois lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin né hier à huit heures du soir de lui déclarant et de Marie Rose Gabrielle Paul son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Gabrielle Mélanie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence du sieur Prosper Paquin âgé de trente huit ans propriétaire et de Pierre Dufossé âgé de quarante quatre ans instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville en bois et ont les dits témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quil leur en a été fait lecture, et le père de l'enfant a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé

Dufossé P. Paquin Lehaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix sept le vingtième jour du mois de février à neuf heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Pierre Antoine Petré âgé de trente neuf manouvrier demeurant audit lieu de la Neuville en bois lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin, né hier sur les minuit, de lui déclarant et de Marie Cécile Troisœufs son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Désiré

Ledite déclaration et présentation faites en présence du sieur Prosper Paquin âgé de trente huit ans Propriétaire et de Pierre Dufossé âgé de quarante quatre ans Instituteur, toutes deux domiciliés audit lieu de la Neuville en bois, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quil leur en a été fait lecture

Dufossé P. Paquin Lehaye maire

PETRÉ

Décès

L'an mil huit cent dix sept le [illegible] jour du mois de mars, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Joseph Duverger Boucheron et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune, lesquels nous ont déclaré que Paschal hypolite Duverger âgé de six mois fils du premier comparant et d'Emélie Constance Descouleur est décédé hier sur les huit heures du soir en la maison de ses dits père et mère; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé

Lelaiz maire

L'an mil huit cent dix sept le vingtième jour du mois de mars, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Orget tisserant en toile et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Germain Serain, âgé de vingt neuf ans, mendiant, fils de deffunt Louis Serain et de Marie Anne Mélanie Grevin, Epouse en première noces dudit Louis Serain est décédé hier sur les sept heures du soir, en cette Commune et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Décès

beau-père du deffunt ce après nommé renvoie approuvé

Dufossé orget Lelaiz maire

L'an mil huit cent dix sept le vingt troisième jour du mois de mars à midi pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Augustin Boucher, âgé de vingt sept ans maçon demeurant audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à cinq heures du soir, de lui déclarant et de Marie Cécile Angot son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de hypolite

Naissance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Prosper Haquin âgé de trente huit ans, percepteur à vie et Pierre Dufossé âgé de quarante quatre ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune de la Neuville; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Boucher P. Haquin Lelaiz maire

L'an mil huit cent dix sept le quatrième jour du mois d'avril pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste Duru fils de la deffunte ci après et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Debuquoy femme de Jacques Duru, est décédée hier entre huit et neuf heures du soir en sa maison sise en la grande rue dudit la neuville; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Décès

âgée de quatre vingt un ans renvoi approuvé

Dufossé Duru Lelaiz maire

L'an mil huit cent dix sept le douzième jour du mois d'avril à midi pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Lefevre âgé de cinquante six ans Charlier, domicilié audit lieu de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy à deux heures du matin, de lui déclarant et de Marie Anne Lauthier son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Jules

Naissance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence du sieur Prosper Haquin âgé de trente huit ans percepteur à vie, et de Pierre Dufossé âgé de quarante quatre ans, Instituteur tous deux demeurant audit lieu de la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé P. Haquin Louis Lefevre Lelaiz maire

L'an mil huit cent dix sept le seizième jour du mois de Avril pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont sont comparus Alexandre Paul Candide Charlier de Vrainville, fils de la deffunte ci après nommée et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Louise Charlotte de Cambarelle, veuve de Nicolas Jean henri Charlier de Vrainville, est décédée ce jourd'huy à dix heures du matin, en sa maison, sise audit lieu, en la grande rue allant de Beauvais à Clermont; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Décès

âgée de soixante et onze ans renvoi approuvé

Dufossé Charlier de Vrainville Lelaiz maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix Sept le vingt et un de
mois d'avril pardevant nous Maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise
sont Comparus Jean Baptiste Germain Bucheron père de
la Défunte ci après nommée et Pierre Dufossé Instituteur
tous deux demeurant audit la Neuville en hez, lesquels nous
ont déclaré que Gabrielle Mélanie Germain fille du
premier comparant et de Marie Rose Gabrielle Vaut
son épouse et mère est décédée ce jourd'hui à sept heures
du matin en la maison de sadite père et mère, et les
déclarans ont signé avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite: approuvé le rature qui a
été déclaré ne devoir nuire ni préjudicier

Dufossé

Delaisy maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix Sept le Dix neuf mai à Dix
heures du Soir pardevant nous Maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise
Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus
Pierre Joseph Duvergier Bucheron père de la Défunte ci-
après nommée et Pierre Dufossé Instituteur tous deux
domiciliés audit lieu, lesquels nous ont déclaré que
Marie Elizabeth Duvergier âgée de Six mois, fille du
premier comparant et de Marie Louise Ducrocq
demeurant audit la Neuville, est décédée ce jourd'hui à
trois heures après midi en la maison de ses dits père
et mère; et les Déclarans ont signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite

Dufossé Duvergier Delaisy maire

L'an mil huit Cent Dix Sept le vingt-huitième
jour du mois de mai pardevant nous Maire officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez
Canton et arrondissement de Clermont, Département de
l'Oise, sont comparus Etienne François Deniset

à la Neuville en hez
Extrait conforme
Dufossé

Extrait conforme
Dufossé

Extrait conforme
Dufossé

Extrait conforme
Dufossé

Extrait conforme
Dufossé

âgé de vingt neuf
ans, demeurant
à Paris rue
Quincampoix N° 29
Damien Benjamin
Deniset, Notaire
à Clermont le treize
et de Marie Anne
en hez ci présente et consentante, le dit Etienne François
Deniset Veuf de Sophie Jeanne Elizabeth Delarue
décédée à Paris le Dix Janvier dernier rue Quincampoix
N° 80, comme il est constaté par acte de Décès délivré à
la Mairie du Sixième arrondissement de Paris le huit mars
mil huit Cent Dix Sept. Signé Jousselin adjoint maire

Et Demoiselle Marie Françoise Flore Bucheron
âgée de vingt un ans née à la dite Neuville en hez
Lingère demeurant audit lieu fille majeure des Défunts
Charles Bucheron Cultivateur décédé le dix mars mil huit
Cent neuf et de Marie Elizabeth Dumas décédée le
Cinq Brumaire an quatorze de la République
le tout comme il est constaté par les actes de
Décès, lesquels nous ont requis de procéder à la
Célébration du mariage projeté entre eux, dont les
publications ont été faites devant la principale porte
de notre maison Commune savoir la première le
Dimanche vingt avril dernier à Midi
à laquelle publication il nous a été formé opposition
audit mariage à la requête du Sieur Charles François
Bucheron frère de la future par acte de Delaporte
huissier à Clermont-Oise le vingt trois avril dernier
de laquelle opposition il nous a été donné main-levée
aussi à la requête dudit Sieur Bucheron par acte dudit
Delaporte huissier, le premier mai présent mois, et la
seconde publication faite le Dimanche Onze mai présent
mois; et la troisième le Dimanche Onze du mois présent
mois; et depuis il nous ayant été fait aucune opposition
audit mariage, faisant droit à leur réquisition, après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et
du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du

Mariage, avons demandé aux futurs Epoux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun ayant répondu séparément et affirmativement, Nous avons au nom de la loi uni Etienne Fernand Douzet et Domicille Marie Françoise Flore Boucher ; sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Louis Joseph Lerétin, âgé de trente deux ans, de Clément Leguay, âgé de soixante cinq ans ami de la future le premier Beau père dudit futur, de Louis Simard, âgé de quarante un ans, ami de l'épouse et Jean Baptiste Eloy Bellanger, âgé de vingt cinq ans aussi ami de l'épouse tous quatre demeurant audit la Neuville en bois, lesquels, après qu'il leur en a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties

Contractantes

E. F. Douzet

B Flore Boucher Lerétin

Leguay Simard

Delaigue maire

Delaigue

Delaigue

L'an mil huit cent dix sept le cinquième jour de juin pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est comparu Pierre Wallon âgé de quarante neuf ans, tisserand en toile, domicilié audit lieu lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à dix heures du soir, de lui déclarant et de Marie Lucienne Batard son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Clovis Alphonse

Laquelle déclaration et présentation faites en présence de Gaspard Joachim âgé de trente huit ans, cultivateur, et Pierre Dufossé, âgé de quarante quatre ans, instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en bois ; et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Wallon

Joachim

Delaigue maire

L'an mil huit cent dix sept le neuvième jour de juin pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste Warin demeurant à la Neuville en bois et Edouard Warin demeurant à Litz tous deux fils de la déclarante ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Madeleine Justine âgée de soixante et onze ans, veuve de François Warin est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin, à la maison du premier comparant. Et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite excepté le premier comparant qui a déclaré ne savoir écrire ni signer.

Warin

Delaigue maire

Dicté

Dicté

Demeurant à Litz mais approuvé

Warin

Ligne de la fin de l'acte de l'autre part approuvé

Delaigue maire

L'an mil huit Cent Dix sept le vingt septième jour du mois de Juin à midi pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise et Comparu Joseph Christian Laballoy âgé de vingt quatre ans Charretier demeurant à la Neuville en hez, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin Né hier à sept heures du soir, de lui déclarant et de Marie Anne Mélanie Demarroy son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le Prénom de Alexandrine Amélie

Ladite Déclaration et présentation faites en présence de Jean Jacques Baguin âgé de trente huit ans Propriétaire et de Pierre Dassonville Instituteur âgé de quarante quatre ans tous deux demeurant audit lieu de la Neuville en hez, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dassonville E. Baguin Delaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent Dix sept le huitième jour du mois de Juillet pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont sont Comparus Jean Charles Julien Boissaux père de l'Enfant ci après nommé, et Pierre Dassonville Instituteur tous Deux Demeurant audit la Neuville en hez lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Boissaux âgé de trente quatre ans manufacturier aussi Demeurant audit lieu et Epoux de Marie Anne Rose Duvergey, est décédé hier à Dix heures du soir en sa maison Scise audit lieu et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite Excepté le premier comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dassonville Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent dix — le septième jour du mois de Juillet, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez canton et arrondissement de clermont département de l'oise, — Comparu Jean Baptiste Wain âgé de trente huit ans cultivateur demeurant à la neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourdhuy à cinq heures après midy de la déclarante ledit enfant déclaré vouloir donner le prénom de Alexandre ferdinand

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jean Baptiste Baguin âgé de trente huit ans propriétaire ledit louis françois Grain âgé de quarante quatre ans tous deux demeurant audit la neuville en hez, ledit Wain père déclare ne savoir lire ni signer de ce interpellé, lecture faite du présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Grain E. Baguin Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix sept le dixième jour du mois d'Août, pardevant nous officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez département de l'Oise canton et arrondissement de clermont, sont comparus sébastien fontaine cultivateur et Pierre Nicolas Dassonville instituteur âgé domiciliés de la neuville en hez, tous deux demeurant audit lieu, lesquels nous ont déclaré que louis françois Grain cultivateur âgé d'environ trente huit ans époux de Rosalie Mallet demeurant audit lieu rue de la Chaussée N°. 5. quartier de la Colonne est décédé cejourdhuy dix heures du matin en la maison dudit fontaine sise audit la neuville en hez rue d'Agnetz, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après lecture faite

Grain fontaine Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent dix sept le vingt neuf Jour du mois d'Octobre
Cadevant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lamanon Canton
sud dit Lamanon Département de Vaucluse Sr Compan
François Marie Desloges agé de vingt deux ans Cultivateur demeurant
a la Mureille susdite, lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin
Né ce jourd'hui a trois heures du soir dudit Declarant et de Marie Elizabeth
Bige Son Epouse auquel il a déclaré vouloir donner les Prénom
de François Virgile. ; — Desdites Declaration et présentation
faites en présence de Sieur Propre Magnin agé de trente huit ans Propriétaire
Ledit François Virgil agé de quarante quatre ans Cultivateur
Ledit Sieur Delaye agé de quarante deux ans Cultivateur tous demeurant
audit lieu de la Mureille susdite, Ledit Desloges Pere dudit Enfant
Signé Son Epouse Sage femme dudit Enfant Témoin Signé avec Nous Lecture
faite Signé après qu'il leur a été fait Lecture

Delaye Maire — Virgile — Magnin

L'an mil huit cent dix sept le vingt neuf Jour du mois d'Octobre
Cadevant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lamanon Canton
susdit Lamanon Département de Vaucluse ; En Compan François Jean Marie
Desloges agé de vingt quatre ans Cultivateur demeurant a la Mureille susdite
lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin Né ce Jourd'hui a quatre heures du soir dudit Declarant et de
Marie Madeleine Bellon Son Epouse auquel il a déclaré vouloir donner les
Prénoms de Julie Florentine

Desdites Declaration et présentation faites en présence de Sieur Propre Magnin
agé de trente huit ans Propriétaire Ledit François Virgil agé de quarante quatre
ans Cultivateur tous Demeurants audit la Mureille susdite, Ledit Desloges
Pere dudit Enfant Signé Son Epouse Sage femme dudit Enfant Témoin Signé avec
Nous Lecture faite Signé après qu'il leur a été fait Lecture

Delaye Maire — Virgile — Magnin

Mariage

L'an mil huit cent dix sept le vingt sixième Août, —
Cadevant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de Lamanon Canton susdit Lamanon Département de Vaucluse —
Jean Compan Mre Louis Simard agé de quarante et un ans et Profession
Maçon Etant Né à la Mureille susdite le vingt six octobre
Mil Sept Cent Soixante quinze de Marchand de Bois Quelconque
et de la Mureille susdite, Fils d'Ledit Enfant Louis Simard
de Cédé audit la Mureille le quinze octobre Mil Sept
Cent Soixante dix sept et de Dame Elizabeth Guillen
Domt à la Mureille susdite Ci présente et Consentante
Ledit Sieur Louis Simard Fant de Marie Catherine
Josephe Bonnefoi Décédée audit lieu le Sept Mai
Mil huit Cent trente

et Demoiselle Agadrême Felicité Badin agée
de trente Sept ans un Mois Sept Jours Etant Née
en la Commune de Lamanon le Dix Sept Juillet
Mil Sept Cent quatre vingt sept, Comme il est Constaté
par Acte de Naissance délivré par le Sieur
Wallet Maire dudit Lamanon le Sept du dit mois
Ledit Sieur Charles Alexandre Badin Décédé
Cultivateur audit Lamanon le Vingt Août mil huit
Cent Sept Comme il est Constaté par Acte de décès
délivré par ledit Sieur Wallet Maire audit Lamanon
et de Dame Victoire Antoinette Desfrese Domiciliée
audit Lamanon Ci présente et Consentante la dite
Agadrême Felicité Badin Veuve Dudit Sieur Antoine
Desfrese Décédé audit la Mureille le dix Septembre

François
Virgile appelé

Témoins

Lesquels Nous ont requis de procéder à la



Célébration du Mariage projetté entre le
dont les publications ont été faites devant la
principale porte de cette Maison Commune
savoir la premiere le Dimanche Vingt Sept Juillet
dernier et la seconde le Dimanche trente du
mois à Midi, aucune opposition
au dit Mariage ne nous ayant été signifiée
faisant droit à leur réquisition; après avoir
donné lecture de tout le premier Chapitre des actes respectifs
et du chapitre VI du titre du Code Civil
intitulé du Mariage, avons demandé audit futur
Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se
prendre pour Mari et femme chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
déclarons au nom de la Loi que Vincent Bénard
et Agadrime Victoire Pudin sont unis par
le Mariage par eux contracté devant
Nous Maire de cette Commune Nicolas Bénard
âgé de Quarante huit ans Marchand demeurant
ici à Sermaize fils de Défunts Jean Baptiste
Bénard Bellanger Marchand de Bois âgé de Soixante
Cinq ans demeurant à la Maladrerie entre Sermaize
et Pargny et de feue Alexandre Pudin âgé
de soixante quatre ans Cultivateur demeurant à St
Jost en Chaussée fils de Défunts Jean Pierre et de Amable
Prospert Letellier âgé de quarante ans
Cultivateur demeurant à Gamaches
Beauvoir de Lepouze à Canton
de Dame Victoire Alexandrine Pudin
son Epouse ; lesquels après

Vérifiance

Quel lecture en
leur a été donnée
lecture
tout signé avec Nous et les
parties Contractantes

Victoire Pudin Bénard

Bénard sa Lefevre

Bénard Lefevre

D. Bellanger Pudin Bellanger

J. Bellanger Delaye maire

Lan mil huit cent dix sept le trente sept du mois de mai à dix heures du matin
Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de Sermaize canton de
Montdidier département de la Somme, Pierre François Nicolas Duverger
âgé de trente deux ans Marchand demeurant de la même ville, lequel nous a présenté un
enfant du sexe masculin né le vingt neuf de ce mois de la déclarant de Vincent
Marguerite Pudin son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Antoine Marie ; — Ladite déclaration et présentation faites en présence de
Pierre Prospert Augustin âgé de trente huit ans propriétaire et de Pierre François Leprêtre
âgé de quarante quatre ans tous deux demeurant audit lieu de Sermaize
et ont pour déterminé signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur
en a été fait lecture

Delaye maire Pierre Augustin

L'an mil huit cent dix sept le vingt huit Août cinq heures après midi —
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Lutzweiler canton
de Lauterbourg département du bas Rhin, sont comparus —
Jean Alexandre Paul Candide Charles de Draisville âgé de quarante ans —
propriétaire, lequel nous a déclaré que Jean Baptiste Hyacinthe Joseph Bruneau âgé de trente huit ans —
propriétaire tous deux demeurant audit Lutzweiler, Légataire nommé par le dit —
testament reçu par Maître Antoine Jules de Morny âgé de dix sept ans garçon fils de —
Jean Antoine Edmond Demorny et de Marie Sophie Josephine Prisquard son épouse demeurant audit —
Lutzweiler entre en deux à cinq heures après midi, en la maison —
de Jean Baptiste Bruneau, rue de Saint Charlemagne Prisquard son épouse —
fils audit Lutzweiler entre les deux lignes, et lecture faite des dites déclarations ainsi que —
après quelle leur a été faite Charles de Draisville

Le Maire

Delaire maire

L'an mil huit cent dix sept le dix septembre deux heures après midi —
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Lutzweiler canton
de Lauterbourg département du bas Rhin, sont comparus Jean —
Baptiste Jules Bruneau demeurant à Lutzweiler entre âgé de cinquante deux ans
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à cinq heures huit heures du
matin naturel de Geneviève Honorine Jules fille majeure âgée de vingt trois ans
demeurant en sa maison, lequel il a déclaré donner les noms de Antoine Auguste —
Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jacques Chrysanthe âgé
de trente neuf ans propriétaire et de Alexandre Paul Candide Charles de Draisville —
propriétaire âgé de quarante ans tous deux demeurants audit Lutzweiler, les
dits Jules Bruneau père et témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après
lecture leur en a été faite Charles de Draisville

Le Maire

Delaire maire

Reconnu par Jossier le 5 Avril 1827.

L'an mil huit cent dix sept le vingt six septembre neuf heures du soir, par devant
Nous maire officier de l'état civil de la commune de Lutzweiler canton
de Lauterbourg département du bas Rhin, sont comparus Jean Baptiste Bruneau âgé de trente
quatre ans propriétaire et Jacques Chrysanthe âgé de trente neuf ans propriétaire tous deux
demeurants audit Lutzweiler, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Honorine Jules âgée de trente
deux ans demeurante audit Lutzweiler est accouchée en sa maison d'un enfant du sexe masculin
qu'elle nous a présenté et déclaré vouloir donner les noms de Antoine Auguste
Ledite déclaration et présentation faite en présence des dits Jean Baptiste Bruneau père et
Jacques Chrysanthe témoins majeurs demeurants audit Lutzweiler, lesquels ont signé avec nous
le présent acte de naissance après lecture leur en a été faite

Le Maire

Delaire maire

L'an mil huit cent dix sept le vingt six septembre neuf heures du soir, par devant
Nous maire officier de l'état civil de la commune de Lutzweiler canton
de Lauterbourg département du bas Rhin, sont comparus Pierre Demorny âgé de trente
quatre ans propriétaire et Jacques Chrysanthe âgé de trente neuf ans propriétaire tous deux
demeurants audit Lutzweiler, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Honorine Jules âgée de trente
deux ans demeurante audit Lutzweiler est accouchée en sa maison d'un enfant du sexe masculin
qu'elle nous a présenté et déclaré vouloir donner les noms de Pierre Demorny
Ledite déclaration et présentation faite en présence des dits Pierre Demorny père et
Jacques Chrysanthe témoins majeurs demeurants audit Lutzweiler, lesquels ont signé avec nous
le présent acte de naissance après lecture leur en a été faite observation dudit Joseph Christian Jaballoff qui a
déclaré ne savoir le faire de ce interpellé

Pierre Demorny

Le Maire

Delaire maire

L'an mil huit Cent Dix Sept, le vingt trois du mois d'octobre, pardevant nous maire, officier de l'état civil de la Commune de la Martyre en hor, Département de la Seine Canton et arrondissement de Clermont sont Comparus François Clement Sallet marchand et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu Lesquels nous ont déclaré que François Henri, âgé de quatorze ans fils naturel de Marie Elizabeth Clement Veuve Bertille Epoux de premier Comparant, est décédé hier à Onze Du soir en la maison du premier Comparant et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Dufossé Sallet Clément (maire)

L'an mil huit Cent Dix Sept le Cinquième Jour du mois de novembre pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Martyre en hor, Département de la Seine Canton et arrondissement de Clermont. Sont Comparus — Jean Baptiste André Baron âgé de Dix neuf ans et Dix mois étant né à Angy le vingt neuvre an Sept Comme il appert par son extrait de naissance délivré le trois du présent mois par Antoine Lablé adjoint municipal dudit angy; tous deux demeurant à Ansacq, fils mineur de Jacques André Baron décédé à ansacq le Dix Sept avril mil huit Cent Seize Comme il est constaté par extrait de son décès délivré ce jourdhuy cinq novembre par le maire dudit ansacq, signé Devaulcon maire, et Marie Anne Scholastique Clozier décédée en son Onze audit angy Comme il appert par extrait de décès délivré le trois présent mois par Antoine Lablé adjoint municipal dudit angy; assisté de Jean Baptiste Clozier son oncle et son Curateur autorisé par acte d'avis de parens fait devant Pierre François Maupin premier Suppléant en la Justice de Paix du Canton de Mouy le vingt trois octobre mil huit cent dix sept enregistré audit Mouy le trois du présent mois. Ledit Jean Baptiste Clozier demeurant audit angy présent et assistant.

Et Demoiselle Julie Florentine Deviennes âgé de vingt trois ans étant née à Brest le dix-septième Jour de Messidor troisième année républicaine Comme il est constaté par extrait de naissance délivré le quatre présent mois par le maire dudit Brest signé Sortin, maire, elle demeurant à la Martyre mère, fille mineure de Jacques François Deviennes en son vivant Cabaretier à Brest décédé audit Brest le septième Jour de ventose an deux, et de Marie Elizabeth Lucive décédée aussi à Brest le onze février mil huit cent sept, Comme il appert par le extrait de décès délivré le quatre du présent mois de novembre par le maire dudit Brest signé Sortin, maire.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites — tant en cette Commune qu'en celle d'ansacq, savoir, le Dimanche vingt six octobre dernier et Dimanche deux novembre présent mois toutes deux à Heure de midi Comme il appert de l'extrait de publications délivré ce jourdhuy à ansacq par le maire, signé, Devaulcon maire aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition ayons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils entendent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Nous avons au nom de la loi prononcé — Jean Baptiste André Baron et Julie Florentine Deviennes sont unis par le mariage. De tout ce nous avons dressé acte en présence de Louis François Bordeville âgé de vingt huit ans Marinier, et de Paul Dufossé âgé de quarante quatre ans Instituteur tous demeurants à la Martyre, de Charles David âgé de quarante trois ans

Cultivateur demeurant aussi Clokenville en hez ancle de l'epouse de Amable François Larive agé de vingt cinq ans chartier demeurant a Breslé cousin germain de l'epouse lesquels après qu'il leur en a été donné lecture sont signés avec nous et les parties contractantes excepté ladite Julie florentine Devienne fr ledit Amable François Larive qui ont declaré ne savoir lire pour signer

Jean Baptiste Baron Dufossé
Boudevelle Charles Larive
Lehaÿ maire jean baptiste Clopiez

L'an mil huit cent dix sept le sixième jour du mois de novembre à sept heures du matin pardevant nous Maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en hez, Département de l'oise Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Joseph Boulanger Bucher et Pierre Dufossé Institutaire tous deux demeurant à la neuville en hez lesquels nous ont déclaré que henriette agathe Lucie Chrestien de Beauminy âgée de huit mois et dix neuf jours, fille de Charles François Chrestien de Beauminy propriétaire et de Marie Agathe Nicole Tardu ses père et mère demeurant à Clermont est décédée hier à neuf heures du matin chez le premier comparant, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite: excepté le premier comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé

Lehaÿ maire

Décès

Le present Registre atté par nous Maire officier de l'etat civil de la ancte a soudhin trente un decembre mil huit cent dix sept

Lehaÿ

Table des Naissances

1° Auguste Alfrède hubart le 25 janvier
2° Alexandrine Amélie Saballoff le 27 juin
3° Antoine Maurice Duverger le 27 Aoust
4° Alexandre ferdinand Warin le 30 juillet
5° Antoine Prosper Sallot le 10 septembre
6° Clovis Alphonse Watt le 6 juin
7° françois Urgène Delayen le 11 Aoust
8° Gabrielle Melanie hermand le 19 fevrier
9° hypolite Boucher le 23 mars
10° Julie florentine sommereux le 25 Aoust
11 Louis Jules le fevre le 12 Avril
12 Pierre Désiré Pitré le 20 fevrier

Table des Mariages

1° Maupin Achile avec Gaultier a Maranthe le 20 janvier
2° Denizet fois Etienne, avec Boucher Marie françoise flore le 28 Mai
3° Hinard Louis avec Budin félicité Angadrême le 26 Aoust
4° Baron J. Bte André avec Devienne Julie florentine le 5 Novembre

Table des Décès

1e Bonnefoy Jean Baptiste le 7 Janvier
2e Magner Marie Adélaïde le 9 Janvier
3e Wallet Auguste Emmanuel le 24 Janvier
4e Duverger Paschal hypolite le 19 Mars
5e Serain Germain le 20 Mars
6e Debuquoi Marie Louise le 4 Avril
7e Combarelle Louise Charlotte le 16 Avril
8e hermand Gabrielle Mélanie le 21 Avril
9e Duverger Marie Elizabeth le 19 Mai
10e Ducorroy Jeanne Eléonore le 5 Juin
11e Tuste Marie Madeleine le 9 Juin
12e Croisaux Louis Joseph le 8 Juillet
13e Lusurier Anne Louise le 2 Aoust
14e Demouy Côme Antoine Jules le 28 Aoust
15e haquin françois le 21 Septembre
16e Saballoff Alexandrine amélie le 26 Septembre
17e françois henri le 23 Octobre
18e Chrestien Debeaumini &c &c. le 6 Novembre

Table alphabetique

Des Naissances

	dattes
Boucher, hypolite	23. mars
Delayen, françois urgène	11. aout
Duverger, Antoine Maurice	27. aout
hermand, Gabrielle Melanie	19. fevrier
huban, Auguste alfride	25. Janvier
Lefevre, Louis Jules	12. avril
Petré, Pierre desiré	20. fevrier
Saballoff, Alexandrine amelie	27. Juin
Saloz, Antoine Prosper	10. Septembre
Sommereux, Julie florentine	25. aout
Wallet, Clovis alphonse	6. Juin
Warin, Alexandre ferdinand	30. Juillet

Des Mariages

Baron, Jean Baptiste André	5. Novembre
Boucher, Marie françoise flore	28. mai
Budin, feliciste Angadresme	26. aout
Denizet, françois Etienne	28. mai
Devienne, Julie florentine	5. Novembre
Gauthier, amaranthe	20. Janvier
huiard, Louis	26. aout
Maupin, achile	20. Janvier

Des Décès

	datte
Bonnefoy, Jean Baptiste	7. Janvier
Combarel, Louise Charlotte	16. Avril
Chrestien de Beauminy	6. Novembre
Debuquoy, Marie Louise	4. avril
Demouy, Cosme Antoine Jules	28. aout
Ducorroy, Jeanne Eleonore	6. Juin
Duverger, Marie Elizabeth	19. mai
Duverger, Pasqual hypolite	19 mars
Francois, henri	23. octobre
Haquin, Francois	21. Septembre
Hermand, Gabrielle Melanie	21. avril
Luzurier, Anne Louise	2. aout
Magner, Marie adelaide	9 Janvier
Ruste, Marie Madeleine	9 Juin
Saballoff, Alexandrine amelie	26. Septembre
Serain, Germain	20. mars
trois oeufs, Louis Joseph	8. Juillet
Waller, Auguste Emmanuel	24. Janvier

qualorze





An 1818.

premier feuillet

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE
L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil à la fin de chaque année, et dans le mois l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS des citoyens de la commune de *la neuville en hez* pendant l'année mil huit cent dix-huit.

Ledit registre contenant *dix huit* feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent dix-sept.

Payen

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit le Deuxième jour de mois de Janvier pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuveville en hor Département de Voise, Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Charles Lefrançois Cordonnier et Pierre Antoine Duverger Tailleur le premier fils, et le second, gendre de la Defunte ci après nommée, lesquels nous ont Declaré que Marie Madeleine Leroy agée de quatre vingt trois ans veuve de Defunt François Lefrançois est Décédée ce jourd'hui à Deux heures après midi en sa maison sise audit la neuville en hor; et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Duverger Lefrançois Lehay maire

L'an mil huit Cent Dix huit le huitième jour du mois de Janvier pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hor Département de Voise Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Jacques Joseph Lecocq Instituteur âgé d'environ soixante ans demeurant à la dite Neuville en hor, lequel nous ont Declaré que Marie Louise Blanc âgée de soixante six ans veuve de François Castier est Décédée ce jourd'hui à Deux heures du matin en sa maison sise audit la neuville en hor; et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Decès

Lecocq Lefrançois Lehay maire

L'an mil huit Cent Dix huit le Dixième jour du mois de Janvier à Cinq heures du soir pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hor Canton et arrondissement de Clermont, Département de

Naissance

Voise est Comparu Jean Baptiste Derville âgé de trente ans cultivateur demeurant audit la Neuville en hor, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né aujourd'hui à Cinq heures du matin de lui Declarant et de Marie Elizabeth Victoire Delarbre son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Cuisine

Desdites Déclaration et présentation faites en présence de Pierre Jacques Bergain âgé de trente huit ans Cultivateur aussi et de Pierre Dufossé âgé de quarante quatre ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Dufossé Bergain Derville Lehay maire

Mariage

L'an mil huit Cent Dix huit, le quinzième jour du mois de Janvier pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hor Département de Voise Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Joseph Marguerite Cuchet garçon, âgé de vingt neuf ans étant né le Vingt Cinq messidor an Cinq à Neufchatel Département des Vosges comme il appert par son extrait de naissance délivré par le maire de la dite ville de Neufchatel, le douze mai dernier signé Gerardin, et légalement légalisé par le juge du tribunal Civil de la dite ville le vingt six mai audit dernier

Ledit Joseph Marguerite Cuchet artiste vétérinaire demeurant actuellement à St Dizier au Chantier, et ci devant à Beaurieux, chez le Sieur Antoine Joseph Cuchet aussi artiste vétérinaire fils mineur dudit Antoine Joseph Cuchet, et de Catherine Lemire son épouse d'une part, ci présente et consentante

Et Demoiselle Eliza Gerardin fille, âgée de dix huit ans étant née à Neuilly, Département de Seine le quatre ventose an huit de la République Comme il appert par son extrait de naissance délivré par Monsieur maire dudit Neuilly le premier

Lefrançois Lehay maire





Janvier mil huit cent dix huit, signé Dolle
de deffunt Marie Benoit Gaultier propriétaire audit Neuilly, et
de Thérèse Adélaïde Constance Bonnet de présent femme du
sieur Prosper Haquin, Percepteur demeurant audit la Neuville
en hez, elle ci présente et consentante. lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et
dont les publications ont été faites tant en cette commune qu'en
celle de Beauvais; savoir, les Dimanches quatre et onze
janvier présent mois, toutes deux à l'heure de midi, comme il est
constaté par l'extrait desdites publications délivrés à Beauvais
le quatorze janvier présent mois par le sieur Fouquier adjoint
signé Fouquier. Aucune opposition audit mariage ne nous
ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du
chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage
avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au
nom de la loi que Joseph Marguerite Peuchet
et Demoiselle Eliza Gaultier sont unis par le
Mariage. De tout ce nous avons dressé acte en présence
des sieurs François Lompré âgé de trente trois ans beau frère
dudit futur demeurant à Paris marchand de vin, de Etienne
Paul Michel Poulin âgé de quarante huit ans, ami dudit
futur artiste vétérinaire demeurant à Clermont oise, de sieur
Adrien Bonnet âgé de quarante quatre ans cultivateur
demeurant à Sennecourt commune de Balvat oncle de la
future, et de Achille Maupin âgé de vingt trois ans
demeurant à la dite Neuville en hez, beau frère de l'Epouse.
lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont
signé avec nous et les parties contractantes

Aisa Gaultier — Peuchet — Maupin — Haquin
Decoussant — Peuchet Père — Bonnet — Haquin — M C — Lompré — Poulin — Lompré — Peuchet — Bonnet — Gaultier de Coussant — Lebay — M Aupin — Lassart — Lastis — Peuchet

Décès

L'an mil huit cent dix huit le dix-
huitième jour de janvier, pardevant nous maire
officier de l'état civil de la commune de la
Neuville en hez département de l'oise, canton et arrondissement
de Clermont, sont comparus les sieurs Prosper Haquin
et Pierre Dufossé, tous deux demeurant audit lieu, lesquels
nous ont déclaré que Agnès Hermand âgée de cinquante
neuf ans veuve de Louis Sommereux Bucheron, demeurant
à la dite Neuville est décédée ce jourd'huy à six heures
du matin en sa maison sise audit lieu, et les
déclarans ont signé avec nous le présent acte, après
que lecture leur en a été faite

Dufossé — Haquin — Lebay maire

Décès

L'an mil huit cent dix huit, le vingt deuxième jour du mois
de janvier, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la commune
de la Neuville en hez, département de l'oise, canton et arrondissement
de Clermont, sont comparus Pierre Donorroy menuisier ami de la
deffunte ci après nommée et Pierre Dufossé instituteur tous deux
demeurant audit lieu, lesquels nous ont ~~requis~~ déclaré que marie
Angélique Bateau + femme du sieur Edme Antoine Gérard
propriétaire et Bourgeois demeurant audit la Neuville en hez, est
décédée hier sur les douze heures du soir, en sa maison, sise
grande rue allant de Beauvais à Clermont, et les déclarans
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été
faite.

+ âgée de cinquante neuf ans revu approuvé et un mot rayé nul

Dufossé — Pierre Donorroy — Lebay maire

Décès

L'an mil huit cent dix-huit le vingt quatrième jour du mois
de janvier, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la
commune de la Neuville en hez, département de l'oise, canton et
arrondissement de Clermont, sont comparus Louis
Marie Victor Bonnefoy père de la de la deffunte ci après nommée

Marie Rose Victorine Bonnefoy âgée de quinze mois et vingt quatre jours fille du premier Comparant et de Cécile Estelle Delaroy Domiciliée audit lieu de la Neuville en hez, est Décédée hier sur les minuit en la maison de ses dits Père et mère, et les Déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Duffossé L. Bonnefoy Delaroy maire

L'an mil huit Cent Dix huit le vingt quatrième jour du mois de Janvier, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Georges Alexis âgé de trente deux ans Négociant Demeurant à Amiens lequel nous a présenté un Enfant de Sexe masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin de lui Déclarant et de Candide Françoise Charlotte Charlier Son Epouse. Et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon Georges Alexis mâle. Sur quoi Déclaration et présentation faites en présence de Simon Nicolas Augustin Alexis âgé de trente quatre ans propriétaire Demeurant à Loisy Gailly Département de la Somme et de Simon Alexis aussi Oncle de Candide Charlier Borremville Demeurant audit la Neuville en hez, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite.

Naissance et acte de mariage approuvé

Borremville G. Alexis Alexis

Delaroy maire

L'an mil huit Cent Dix huit le Dix huit Février pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise, Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Nicolas Mauvais adjoint au Maire de la Neuville en hez et autres lieux, et Pierre Dufossé Instituteur tous deux Demeurant audit lieu, lesquels nous ont Déclaré que Amélie Charlotte Chantelle âgée de Dix huit ans et Dix mois fille de Défunt Charles Chantelle et de Anne Vendée Veuve Sa femme Demeurant audit lieu est Décédée ce jourd'hui à Dix heures du matin en la maison de Sa Dite Mère, et les Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Décès

Dufossé Mauvais Delaroy maire

L'an mil huit Cent Dix-huit le Dix neuf pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Nicolas Mauvais adjoint au Maire de la Dite Neuville et Pierre Dufossé Instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont Déclaré que Marie Mandard, fille, âgée de Cinquante cinq ans, Native de Chevy, Canton de Mouy, fille de Défunt Jean Mandard aussi, Native de Chevy, Canton de Mouy, fille de Défunt Jean Mandard et de Marguerite Mut, est Décédée hier à Dix heures du soir en la maison de Veuve Boitelle, Voiturier, sise sur la place de la Dite Neuville en hez, et les Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Décès

Dufossé Mauvais Delaroy maire

Naissance

L'an mil huit cent dix-huit le quatorzième jour du mois de mars à midi, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Charles François Douche âgé de vingt cinq ans cultivateur demeurant audit lieu, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, née aujourd'huy à neuf heures du matin, de lui déclarant et de Marie Félicité Batard son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Elizabeth Pacifique.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Achile Maussin âgé de de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur, et Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans instituteur tous deux domiciliés audit lieu; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé — Maussin — Douche

Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix-huit, le dix-huitième jour du mois de mars à neuf heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Pierre Nicolas Carillon âgé de vingt deux ans, tailleur demeurant audit lieu, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à neuf heures du soir de lui déclarant et de Alexandrine Caroline Descouleur son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maussin âgé de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur de ladite Neuville, et Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture; excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellé.

Dufossé — Maussin — Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent dix-huit le vingt et un mars pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez département de l'Oise canton et arrondissement de Clermont, sont comparus, Louis Hinard marchand de Bois, et Jean Baptiste Eloy Bellanger aussi marchand de Bois, tous deux demeurant audit la Neuville, le premier fils, et le second petit fils de la deffunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Marie Elizabeth Pulleux âgée de soixante dix sept ans veuve de Louis Hinard en souvivant aussi marchand de Bois, est décédée ce jourd'huy à une heure du matin en sa maison sise audit lieu de la Neuville; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Hinard — Bellanger — Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix huit le premier jour du mois d'avril à huit heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Pierre Joseph Duverger âgé de trente huit ans, bucheron, domicilié audit lieu lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, née hier sur les trois heures après midi, de lui déclarant et de Marie Louise Ducreux son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Pacifique.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maussin âgé de vingt quatre ans adjoint au Percepteur de la dite commune, et Pierre Dufossé âgé de quarante ans instituteur tous demeurant audit la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Dufossé — Maussin

Duverger — Lelay maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit, le Dix septième jour du mois d'avril pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus les Sieur Achille Mangin adjoint au Syndicat de la dite Commune, et Pierre Dafossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Josèphe Veuve de Sieur Quinaux Bazin, est décédée hier à midi en sa maison, sise audit la Neuville, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit le quatorze jour du mois d'avril pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont sont Comparus Sieur Jacques Bachon gérant nouricier de l'hospice ci après nommé et Sieur Pierre Dafossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville lesquels nous ont déclaré que Joseph Eugène Blot, âgé de trente Jours, fils de Jacques Antoine Blot Menuisier et de Anne Julienne Elizabeth Cheminat Sa Epouse domicilié à Paris, Rue du Bac N°. 138, est décédé ce Jourd'hui à une heure de relevé en la maison dudit Sommerard, Sise audit lieu appelé Luzarches, et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte, après lecture leur en a été faite, excepté le dit Sommerard qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit le quatorze avril à trois heures de relevé pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise



est Comparu le Sieur Sébastien Soutein âgé de quarante quatre ans, Cultivateur, Demeurant audit la Neuville en hez lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin, né hier à Six heures du soir de lui Déclarant, et de Marie Jeanne Bauchet, Son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louis Alexandre

Desquels Déclaration et présentation faites en présence des Sieur Achille Mangin âgé de vingt trois ans, adjoint au Syndicat de la dite Commune, et Pierre Dafossé âgé de quarante Cinq ans, Instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit, le Dix septième jour du mois d'avril, pardevant nous, maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Antoine Dizuet époux de la défunte ci après nommée et Pierre Dafossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville, lesquels nous ont déclaré que Marie Julie Lequeux, âgée de Cinquante Six ans, femme du premier comparant, est décédée hier à Sept heures du soir en sa maison, Sise audit la Neuville et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en été faite.

L'an mil huit Cent Dix huit le vingt Deuxième jour du mois d'avril, pardevant nous Marie officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de Noize, Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Jean Baptiste Boitelle Tisserand, père de la Déffunte ci après nommée, et Pierre Dufossé Instituteur tous deux Domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont Déclaré que Marie Eloise Boitelle âgée de Deux ans Fille du premier Comparant et de Marie Julie Vaillant, est Décédée hier à neuf heures du Soir, Chez Ledit père et mère; et les Déclarans ont Signé avec nous le présent acte; après que lecture leur en a été faite.
approuvé un mot rayé nul

Décès

Dufossé Boitelle Lebay maire

L'an mil huit Cent Dix huit le vingt Deuxième jour du mois d'avril, pardevant nous Marie officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Département de Noize, Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Jean Baptiste Bernard, Bucheron, Gendre de Déffunt ci après nommé et Pierre Dufossé Instituteur, tous deux Domiciliés audit lieu de la Neuville, lesquels nous ont Déclaré que Françoise Soutain âgé de quatre vingt trois ans, Veuf en dernières noces de Marie Thérèse Patin Domicilié audit lieu est Décédé ce jourd'huy à trois heures du matin, en la maison du premier comparant; et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Décès

Dufossé Bernard

Lebay maire



L'an mil huit Cent Dix huit, le vingt deux du mois d'Avril, pardevant nous Maire, officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de Noize, Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Pierre Ambroise Wallet tisserand et Jean Baptiste Bernard Domicilié audit la Neuville entre le premier Beaufils, et le second Gendre de la Déffunte ci après nommée, lesquels nous ont Déclaré que Geneviève Bernard âgée de soixante et Dix ans, Veuve de feu Pierre Wallet vivant tisserand à la Neuville, est Décédé hier à neuf heures du soir, en sa maison sise audit la Neuville, appelé Lazarche; et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Décès

Wallet Jean Baptiste Bernard

Lebay maire

L'an mil huit Cent Dix huit le premier jour du mois de Mai à Cinq heures de relevé pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Canton et arrondissement de Clermont, Département de Noize, est Comparu Lucien Charles Julien Tisserand âgé de vingt neuf ans, tisserand domicilié audit la Neuville entre lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy à neuf heures du matin, de lui Déclarant et de Marie Elizabeth Bernard son épouse, et auquel il a Déclaré vouloir donner les Prénoms de Jean Baptiste Ledite Déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille Maugin âgé de vingt trois ans adjoint au Bourgeois de ladite Commune, et Pierre Dufossé âgé de quarante Cinq ans Instituteur tous deux Domiciliés audit lieu de la Neuville; et ont les Père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture excepté le père qui a Déclaré ne savoir écrire pour signer

Naissance

Dufossé Achille Maugin Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix huit, le sixième jour du mois de mai à sept heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Hermand âgé de vingt trois ans Bucheron domicilié audit la Neuville, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née hier sur les onze heures du soir de lui déclarant et de Marie Rose Gabrielle Paul son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clarisse. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maussin âgé de vingt trois ans, adjoint au Percepteur de la dite commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans, Instituteur, tous deux domiciliés audit lieu; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dufossé A. Maussin Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix huit, le seizième jour du mois de mai à onze heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Nicolas Sorel âgé de trente trois ans, tourneur en bois domicilié audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née hier à dix heures du soir, de lui déclarant et Marie Angélique Augustine Dumaine son épouse; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Virginie Florine.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maussin âgé de vingt trois ans, adjoint au Percepteur de la dite commune et de Pierre Dufossé, âgé de quarante cinq ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Nicolas Sorel A. Maussin Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix huit le deuxième jour du mois de juin à midi pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Charles Hen âgé de trente six ans, manouvrier demeurant audit lieu lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née hier à une heure du matin de lui déclarant et de Marie Victoire Adélaïde Angot son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Emélie Adélaïde.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Achile Maussin âgé de vingt trois ans adjoint au percepteur de la dite commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur, tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture: excepté le père qui a déclaré ne savoir signer.

Dufossé A. Maussin Lebay maire

Décès

L'an mil huit cent dix huit le sixième jour du mois de juin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Hinard marchand de Bois et Pierre Dufossé Instituteur, tous demeurant audit la Neuville en hez, le premier oncle, et le second ami du deffunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Eloy Bellanger âgé de vingt six ans et demi, marchand de Bois, demeurant en cette commune veuf de Julie Augustine Gaux, est décédé ce jourd'huy à trois heures après midi, en la maison de Madame Bellanger sa mère; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Hinard Lebay maire

L'an mil huit Cent Dix huit le neuvième jour de Juin pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bray Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Louis Joseph Baude, Garçon, âgé de vingt et un ans, étant né à la Neuville le Dix huit Brumaire an Cinq, Cultivateur et Domicilié à la dite Neuville, fils de Pierre François Baude, Cultivateur de laditte Commune audit la Neuville ici présent et Consentant, et de Defunte Marie Madeleine Baudouin sa mère, décédée audit la Neuville le vingt huitième jour de mai dernier Comme il est Constaté par Acte de Décès, délivré audit la Neuville le Sept Juin présent mois, signé Leroy maire

Et Demoiselle Augustine Josephine Cagnepot âgée de Dix neuf ans étant née à la dite Neuville le Deux pluviose an Sept Commune apparu par Extrait de naissance délivré hier fille mineure de défunt Jean François Cagnepot décédé audit lieu de la Neuville le douze Germinal an Dix Comme il est constaté par acte de Décès délivré hier et de Defunte Marie Anne Clotilde Langlois décédée aussi audit lieu de la Neuville le quatre Brumaire an onze aussi Comme il est Constaté par Acte de Décès aussi délivré hier assistée de Sieur Etienne Bonnefoy Son oncle et Son Tuteur, autorisé par acte d'avis de parenté fait devant le Juge de Paix du Canton de Clermont visé au dit acte et au mis dernier enregistré à Clermont le Deux Juin présent mois ci présent et Consentant.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans la Commune susdite de la Neuville, les Dimanches Dix Sept et vingt quatre mai dernier, datées à Chaumont Semidi Comme il est Constaté par Certificats des publications délivré par le maire dudit la Neuville le Sept du présent Signés Leroy maire. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, ainsi dans Etat à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons en nom de la loi que Joseph Baude et Augustine Josephine Cagnepot sont unis par le mariage. De tout ce avons dressé acte en présence de Pierre Noel Baudouin âgé de quarante deux ans Propriétaire de la Cure de Bresles oncle du Coté maternel, de Jean Baptiste Baude âgé de vingt huit ans Demeurant à Mons père dudit futur, de Joseph Leroy âgé de quarante neuf ans oncle de la future et Cultivateur

Comme il appert par son extrait de naissance délivré par le maire de la Neuville Canton de Clermont Département susdit en date du Sept Juin présent mois signé

Leroy maire

Vu bon pour Cent Dix

Vu bon pour Cent Dix

Vu bon pour Cent Dix

Le Sieur [illegible] présente baptisé qui suit par Dame Claude Louise Bonnevant son épouse

Par ordre du ministre

Le Sous-Intendant Général du ministère de la Guerre certifie avoir vu l'acte de registre matricule déposé au Bureau des lois et archives, section de l'état civil et militaire, que le Sieur Chantelle est inscrit sur celui du 12e Régiment de Dragons ainsi qu'il suit. Chantelle Charles Charlemagne fils de Charles et Dame Claude Louise, né le 27 Germinal an deux à Paris; entré au service le 21 Juillet 1812; a fait la Campagne de 1813, en Allemagne; tué par l'ennemi le dix huit octobre mil huit cent treize. En foi de quoi il a été délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

fait à Paris le dix huit avril 1818. Comeau

Le Sous-intendant militaire Chef du Bureau, Latrobe

est écrit en marge, Ministère de la guerre, Sous-intendant général Bureau des lois et archives, section de l'état civil militaire Enregistré N°. 1011, N°. 199 bis du registre matricule, Expédié Ramon-Calcium; Vérifié Louise. Vu le Sous-Chef du Bureau, Martino.

Pour Copie Conforme Delaizy maire

Dicté

L'an mil huit cent dix huit, le vingt juin à huit heures du matin, pardevant nous maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Joseph Villet fabriquant de bas, âgé de vingt sept ans demeurant audit lieu, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né hier à huit heures du soir, de lui déclarant et de Elizabeth Boudin son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Ulranie Marine

Naissance

Sur la déclaration et présentation faites en présence de Jean Achille Meunier âgé de vingt trois ans, adjoint au maire de la dite Commune et de Pierre Dufossé, âgé de quarante cinq ans, instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Villet Le Meunier Delaizy maire

Dicté

L'an mil huit cent dix huit le vingt septième jour du mois de juin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Département de l'Oise — Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Joseph Villet père de la défunte ci après nommée et Pierre Dufossé instituteur tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont déclaré que Ulranie Marine Villet âgée de six jours fille du premier comparant et d'Elizabeth Boudin est décédée hier sur les trois heures après midi en la maison de leur dit père et mère; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Villet Delaizy maire

L'an mil huit cent dix huit le dix septième jour du mois de juillet, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Ambroise Wallet tisserand en toile, père de défunt ci après nommé et Pierre Dufossé instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en bois, lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Pierre Wallet, âgé de cinq ans et demi, fils du premier comparant et de Marie Michel Jeanton, son épouse, est décédé hier sur les huit heures du soir en la maison de son dit père et mère, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Wallet Delaizy maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix huit le Dixième Jour de Juillet
Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune et
le marché au bois Dépendant de Meaux, Canton et arrondissement
de Clermont, Est Comparu Jean Francois Deffaux Vigneron de
la dite Commune ci après nommé et Sieur Dufossé Instituteur demeu-
rant audit lieu, lequel nous ont déclaré que Jean Baptiste
Clodoald Labrie âgé de quatre vingt deux ans Cultivateur
Veuf de Dame Marguerite Cotin son Epouse Décédé audit
lieu est Décédé hier sur les sept heures et demie du soir, en
sa maison Sise audit lieu, et les Déclarants ont signé avec nous
le présent acte après que lecture leur en a été faite

Deffaux père Dufossé

Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix huit le dix sept heures du soir, Pardevant nous maire
officier de l'état civil de la Commune de la Marcille canton et arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Charles Jacques Ladancia Domes-
tique audit lieu âgé de quarante cinq ans, lequel nous a présenté un enfant de sexe
Masculin Né ce jourd'hui trois heures du matin dudit Lieu de la Maison de la
Epouse, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Honoré Charles Denis

Lesdites déclaration et présentation, faites en présence de Jacques Achille Maugin
âgé de vingt quatre ans, déjoint au Maire de la Marcille et de Bernard
Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu
de la Marcille et les dits Bernard et témoins signés avec Nous le présent Acte
de Naissance, après qu'il leur a été fait lecture

Leroy Dufossé Boucheron

Maugin Delsaux maire

Décès

L'an mil huit Cent dix huit le Vingt trois Septembre huit heures du matin Pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Marcille canton de Clermont département de l'Oise, Est Comparu Louis Joseph Desprez Bucheron Demeurant audit lieu âgé de trente trois ans, lequel nous a présenté un enfant de sexe Masculin Né ce jourd'hui huit heures du matin dudit lieu de la Maison de l'Epouse, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Auguste Eugène

Ledite déclaration, présentation, faite en présence de Jacques Achille Maugin âgé de vingt quatre ans, déjoint au Maire de la Marcille et de Bernard Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Marcille et les dits témoins signés avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture

Dufossé Maugin Delsaux maire

Décès

L'an mil huit Cent dix huit le sept septembre six heures du matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Marcille canton de Clermont département de l'Oise, Est Comparu Jacques Antoine Lazinie Labaj Arpenteur forestier pour le Bien du Sieur Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu, lequel Nous a déclaré que Victor Lazinie Labaj âgé d'environ cinq mois fils de Jacques Lazinie Labaj Arpenteur forestier et de Henriette Caroline Fontaine sa femme, Est décédé hier à sept heures du soir des suites de la petite vérole, ledit déclarant a signé avec Nous le présent après qu'il lui en a été fait lecture

Dufossé Delsaux maire

Décès

L'an mil huit Cent dix huit le dix huit septembre huit heures du matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Marcille canton de Clermont département de l'Oise, Est Comparu Alexandre Basile Charlier Domestique propriétaire de la ferme Romaine Lequel Nous a déclaré que Jean Francois Seigneuret âgé de soixante neuf ans et deux mois

edend declaration susdite maison fils enlargand Rue dudit La Mairie dudit lieu
Dubreuil agé susdit ainsi que les autres dénommés ci-dessus, lecture faite
Chevalier Delaunay Seigneurgens fils.

Delaye maire

L'an mil huit cent dix huit le dix huit septembre deux heures de relevée, Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mairie dudit lieu, canton et arrondissement de Montmorillon, Se Comparu Louis Leonard Delage agé de vingt sept ans vingt neuf jours cultivateur demeurant audit lieu, lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui dix heures du matin de lui déclarant et de Julie Jerôme Laville son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Valentine.

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jean Achille Maupin agé de vingt trois ans, adjoint au premier de ladite commune, et de Léonard Dubreuil agé de vingt quatre ans instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, amis et voisins des père et mère de l'enfant, témoins requis et appelés lesquels ont signé avec Nous et le père présent après lecture faite.

Delage Maupin

Delaye maire

L'an mil huit cent dix huit le vingt quatre septembre heure de midi, Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mairie dudit canton et arrondissement de Montmorillon, Se Comparu Jean Charles Mathieu âgé de vingt neuf ans cultivateur demeurant audit lieu, lequel Nous a déclaré que Josephine Mathieu sa femme lui a accouché ce jourd'hui dans sa maison, d'un enfant du sexe féminin qu'il Nous a présenté auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Victoire.

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jean Achille Maupin agé de vingt trois ans, adjoint au premier de ladite commune, et de Léonard

Dubreuil agé de vingt quatre ans instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, témoins requis et appelés lesquels ont signé avec Nous et le père présent après lecture faite.

Dubreuil Maupin

Delaye maire

L'an mil huit cent dix huit le vingt cinq septembre onze heures du matin, Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mairie dudit canton et arrondissement de Montmorillon, Se Comparu Jean Baptiste Charles Noel Duval marechal ferrant fils en légitime mariage de Jean Duval marechal ferrant et de Jeanne Dubreuil instituteur tous deux domiciliés audit La Mairie dudit lieu, lequel Nous a déclaré que Charles Duval agé de trente quatre ans cinq mois trois jours marié avec Rose Marie Bourgeaud sa femme, demeurant ensemble audit lieu de la Mairie, lui a accouché ce jourd'hui onze heures du matin dans sa maison d'un enfant du sexe féminin qu'il Nous a présenté auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adelaïde Julie Victoire Virginie.

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jean Achille Maupin agé de vingt trois ans, adjoint au premier de ladite commune, et de Léonard Dubreuil agé de vingt quatre ans instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, témoins requis et appelés lesquels ont signé avec Nous et le père présent après lecture faite.

Dubreuil Charles Noel Duval Delaye maire

L'an mil huit cent dix huit le vingt cinq septembre sur les trois heures du soir, Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mairie dudit canton et arrondissement de Montmorillon, Se Comparu Jean Baptiste Charles Mathieu âgé de vingt neuf ans cultivateur demeurant audit lieu, lequel Nous a déclaré que Josephine Mathieu sa femme lui a accouché ce jourd'hui dans sa maison d'un enfant du sexe féminin qu'il Nous a présenté auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Adelaïde Julie Vaillant sa femme, lequel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adelaïde Virginie.

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Jean Achille Maupin agé de vingt trois ans, adjoint au premier de ladite commune, et de Léonard Dubreuil agé de vingt quatre ans instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, témoins requis et appelés lesquels ont signé avec Nous et le père présent après lecture faite.

Dubreuil Dubelle Maupin Delaye maire

L'an mil huit cent dix neuf le vingt six septembre huit heures du matin, Pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, département de l'oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont comparu Lucien Trois Manouvrier pour nourrice du dessus ci après nommé Le Prince du Fossé Instituteur tous deux demeurants audit lieu de la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Charles Joseph Lahousse agé de vingt un jour, fils de Jean Jacques Lahousse commis dans les droits réunis et de Marie Françoise Fabre son épouse demeurant à Clermont, est décédé le jour d'hier à une heure de relevée, en la maison dudit Lucien Trois Oeufs sise audit lieu Rue de l'Eglise, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, excepté ledit Lucien Trois Oeufs qui a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce sommé

Décès

Lehoy maire

Dufossé

L'an mil huit cent dix huit le vingt deuxième jour du mois d'Octobre à midi Pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Alexandre Troisoeuf agé de vingt ans et huit mois Bucheron, Garçon demeurant à la Neuville en hez chez ses père et mère, lequel nous a déclaré qu'hier sur les dix heures du soir il est né un Enfant du sexe féminin et auquel il déclare donner les Prénoms de Marguerite Alexandrine, se reconnoissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Angadrème félicité soutain agée de dix sept ans et sept mois demeurant aussi à la dite Neuville en hez, chez Jean Baptiste Hermand son beau père et Marguerite Angadresme soutain sa mère lequel enfant est né en la maison dudit Hermand son beau-père, la présente déclaration et présentation faites en présence de Pierre Dufossé agé de quarante ans Instituteur, et de Sieur Achille Maupin agé de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur de la dite Commune, tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville en hez et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. Le père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Naissance

Dufossé

C. Maupin

Lehoy maire

L'an mil huit cent dix huit le seizième jour du mois de novembre à cinq heures du soir, Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est comparu Louis François Boudeville agé de trente ans manouvrier demeurant audit lieu de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin, né ce jourd'huy à deux heures de relevé, de lui déclarant et de Marie Augustine Mary, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Julie

Naissance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Sieur Achille Maupin agé de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur de la dite Commune, et de Pierre Dufossé agé de quarante cinq ans, Instituteur tous deux domiciliés aussi en cette Commune de la Neuville en hez, et ont les Père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

C. Maupin

Dufossé

Boudeville

Lehoy maire

L'an mil huit cent dix huit le Dimanche vingt deux Novembre à neuf heures du matin Pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise

~~Naissance~~

Décès

Derrimaille, Propriétaire et aïeul maternel de l'enfant ci après nommé, et Pierre Dufossé Instituteur, tous deux demeurant audit la neuville en bray, lesquels nous ont déclaré que Léon George Alexandre Warin âgé de environ dix mois, fils de George Warin Négociant et de Dame Claude Françoise Charlotte Sportiche Derrimaille son épouse, demeurant à Beauvais et décédé ce jourd'hui a une heure du matin en la maison du sieur Charlier son aïeul, sise audit la neuville en bray, et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Dufossé — Charlier Derrimaille — Delaigue maire

L'an mil huit Cent dix huit, le vingt Cinquième jour du mois de Novembre, Pardevant nous, Maire, officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bray, Département de l'Oise, Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Caton Ethal troisieme, fils Alexandre Garide âgé de vingt ans étant né le premier thermidor an Sept. Bucheron, fils mineur de François troisieme meunisier et de Marie Madeleine Julie Leroy sa femme sa père et mère demeurant audit lieu et de Demoiselle Marguerite Félicité Soutain, âgée de environ dix huit ans, étant née le six Germinal an neuf de la République fille naturelle de Marguerite Marguerite Soutain actuellement femme de Jean Baptiste Verdonnel ci présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune; savoir; la première le Dimanche quinze et la seconde le Dimanche vingt deux du mois de Novembre présent mois et an, toutes deux à l'heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement, Déclarons au nom de la loi que Caton Ethal troisieme, fils Alexandre, et Marguerite Félicité Soutain sont unis par le mariage. Et aussitôt lesdits époux ont déclaré qu'il est né d'eux un enfant inscrit sur les registres de l'état Civil de ladite Commune en date du vingt deux Octobre présente année, et sous les prénoms de Marguerite Alexandrine; laquelle ils reconnaissent pour leur fille. De tout ce avons dressé acte en présence de Pierre François Plessier âgé de Cinquante deux ans oncle dudit futur à cause de Félicité troisieme sa femme de Jean marie troisieme âgé de vingt trois ans frère dudit futur de Sébastien Soutain âgé de quarante Cinq ans oncle de la future, et de Pierre Dufossé âgé de quarante Cinq ans ami et voisin de ladite future, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous. les parties Contractantes et ladite Marguerite Angadrême Soutain ont déclaré ne savoir écrire pour signer ainsi que ledit Jean marie troisieme.

François Soutain

Plessier — Dufossé — Delaigue maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix huit le vingt huitième jour de novembre à huit heures du matin Pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en bray Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est comparu François Nicolas Berthieux âgé de trente deux

ci présente et consentante, tout approuvé

t S.G.

aux mamelles demeurant audit la Neuville en hez, lequel a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui une heure du matin de lui déclarant et de Victoire aimable Derrécard son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Bertrand Adolphe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Achile Maupin âgé de vingt quatre ans adjoint au Percepteur de la dite commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Fouthiau Maupin Lehay

L'an mil huit cent dix huit le trentième jour du mois de novembre pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont sont comparus Sébastien Soutain Cultivateur et Pierre Dufossé Instituteur tous deux demeurant en cette dite commune de la Neuville lesquels nous ont déclaré que François Jules Jardin âgé de quatre mois environ fils de Augustin Jardin garçon de magasin et de Marie Marguerite Guilhia son épouse demeurant à Paris rue du roi de Sicile N° 31, est décédé dans la nuit du vingt neuf au trente en la maison du premier comparant, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Décès

Novembre présent mois renvoi approuvé

Dufossé Soutain Lehay

L'an mil huit cent dix huit le huitième jour du mois de Décembre à huit heure du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Joseph Boucher âgé de trente un ans, maçon demeurant audit la Neuville en hez lequel nous a présenté un enfant du

Naissance

sexe féminin né ce jourd'hui sur les trois heures du matin, de lui déclarant et de Henriette Victoire Hubert son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Emelienne Victoire

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Achile Maupin âgé de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur de la dite commune et Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Bouché Maupin Lehay

L'an mil huit cent dix huit le douzième jour du mois de Décembre à midi, pardevant nous, maire, officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean François Sommereux âgé de cinquante deux ans, Bucheron demeurant audit la Neuville, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui sur les sept heures du matin Marie Augustine Sommereux sa fille est accouchée en sa maison d'un enfant du sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il donne les noms et prénoms de Alexis Joseph: lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Achile Maupin adjoint au percepteur de ladite commune, et de Pierre Dufossé âgé de quarante cinq ans Instituteur, tous deux domiciliés audit la Neuville en hez: et ont les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture excepté le déclarant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Naissance

âgé de vingt quatre ans

Dufossé Maupin Lehay

L'an mil huit cent dix huit le vingtième jour du mois de Décembre, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Jean François Sommereux Bucheron et Pierre Dufossé Instituteur tous deux demeurant audit la Neuville en hez

Décès

Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Elizabeth Leger, âgée de six mois, fille de Pierre François Leger et de Anne Tampé son Epouse demeurant à Paris rue Gallone des Innocents; est décédée hier sur les sept heures du soir en la maison du premier comparant et ont les déclarans signé avec nous le present acte, après que lecture leur en a été faite: excepté le premier comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufotte

Le Gay maire

Clos et arrêté par Nous Maire soussigné faisant les fonctions deffinées de l'Etat civil ce soundhuy trente un decembre mil huit cent dix huit. Le Gay

Table des Naissances

1er	Bondeville Marie Julie	16. novembre
1bis	Boitelle Alphonse Virginie	25 septembre
2e	Boucher Amelienne Antoine	8 Décembre
3e	Corbillon Alexandre	18 mars
4e	Douche Marie Elizabeth	14 mars
5e	Duverger Louise pacifique	1er avril
6e	Duverger Auguste Eugène	3 aoust
7e	Deligny Louis Valentin	18 septembre
8e	hermand Clarisse	6 mai
9e	heu Emilie Adélaïde	2 Juin
10	levieille Onésime	12 Janvier
11e	le Sage Marie Catherine Justine	10 Juin
12e	levasseur honoré Charles Denis	6 aoust
13e	Mahieux Marie Victoire	24 septembre
14e	Ponthieux Bertrand Adolphe	28 novembre
15e	Sommereux Alexis Joseph	12 Décembre
16	Sorel Virginie florine	16 mai
17e	Soutain Louis Alexandre	14 avril
18e	Troisœus Jean Baptiste	1er mai
19e	Troisœus marguerite Alexandrine	22. octobre
20e	Warin Leon George	24 Janvier
21e	Villet Uranie Marine	20 Juin

Table des Mariages

1er	Baude Joseph avec Coquenpot &c.	9 Juin
2e	Puchet Joseph avec Gaulthier &c.	14 Janvier
3e	Troisœus Caton Thul, dit alexandre avec Soutain Anquadrème &c.	25 novembre

Table des Décès

1er	Bateau marie Angélique	22 Janvier
2e	Bonnefoy marie rose Victorine	24 Janvier
3e	Blot Joseph Eugène	4 avril
4e	Boitelle marie rose	22 avril
5e	Bellanger J. Bte Eloy	6 Juin
6e	Chantrelle Emélie Charlotte	3 février
7e	Chantrelle Charles	16 Juin
8e	Cabay louis victor Casimir	7 Septembre
9e	Duval Charles	25 Septembre
10e	hermand agnès	18 Janvier
11e	hesse marie anne	2 avril
12	hermand Geneviève	23 avril
13e	Jardin François Jules	30 novembre
14e	Leroy marie Madeleine	2 Janvier
15e	Legueux marie Julie	17 avril
16	Laborye Claviéras Jean Baptiste	2 Juillet
17e	Lahousse Charles Joseph	26 Septembre
18	Leger marie anne Elizabeth	20 Décembre
19	Mansard marie	10 mars
20e	Pleux marie Louise	8 Janvier
21e	Palleux marie Elizabeth	21 mars
22e	Soutain François	22 avril
23e	Seigneurgens Jean François	18 Septembre
24e	Villet Uranie marine	26 Juin
25	Wallet Louis Joseph Désiré	2 Juillet
26	Warin Léon George	22 novembre

Commune de la neuville en hez

An 1819.

premier feuillet

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE
L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent dix-neuf.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution des articles 41 et 63 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent dix-huit.

Payen

Naissance

Naissance

Naissance

Décès

L'an mil huit cent dix neuf le cinq février pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez département de l'Oise canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Antoine Demoux officier de la Légion de l'Oise fils de la deffunte ci après nommée et Alexandre Paul Candide Chartier Devrainville propriétaire demeurant audit lieu de la Neuville en hez cousin de la deffunte lesquels nous ont déclaré que Marie Sophie froissant âgée de soixante et un ans et demie, épouse du sieur Jean Antoine Demoux, homme d'affaire de monsieur Poilleux maître de la poste aux chevaux de Clermont, est décédée à la Neuville en hez le quatre février à huit heures du soir en la maison de madame veuve froissant sa mère; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Chartier de Vrainville

Demoux Lebay maire

Décès

L'an mil cent dix neuf le septième jour du mois de février pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, département de l'Oise, canton et arrondissement de Clermont. sont comparus sieur Achile Mausin, adjoint au percepteur de cette commune, et Pierre Dufossé instituteur tous demeurants audit la Neuville en hez lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Nicolas Evin âgé deux ans et dix mois fils de Pierre André Evin, Chartier et de honorine Victoire Sallot demeurant audit lieu est décédé hier sur les huit heures du soir et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dufossé Mausin Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le septième jour du mois de février, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu Pierre Antoine Petré âgé de trente un ans marchand fruitier demeurant audit la Neuville, lequel



nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui sur les quatre heures du matin de lui déclarant et de Marie Cécile Troisaux son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Eugenne.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence du sieur Achile Mausin âgé de vingt quatre ans adjoint au percepteur de cette commune et Pierre Dufossé âgé de quarante six ans, instituteur tous deux demeurant audit lieu de la Neuville en hez: et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Mausin Lebay maire

PETRÉ

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le dix sept février à huit heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu Stanislas Caron âgé de vingt quatre ans tailleur d'habits domicilié audit lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier sur les cinq heures du soir, de lui déclarant et de Rose Aubépine vaillant son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rose Julienne

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Achile Mausin âgé de vingt quatre ans adjoint au percepteur de ladite commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante six ans instituteur tous deux domiciliés en cette dite commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Caron Mausin Lebay maire

Mariage

L'an mil huit cent dix neuf le vingtième jour du mois de février pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez

Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
sont Comparus Charles Vaillant âgé de Cinquante Deux ans
Tailleur d'habits né à la Isle Maurille en ce lieu le huit octobre mil sept
Cent Soixante Six fils Du Sieur Claude Vaillant et de Marie
Elizabeth Bertaut Son épouse Mariée Noël Augot décédée le Dou-
zième mil huit Cent treize D'une part. ——— Et Dame
Marie Anne Adélaïde Sallot, âgée de quarante quatre ans
étant née le Six octobre mil sept Cent Soixante quatorze ainsi
qu'il est constaté par son extrait de Baptême délivré par le maire
dudit Bailly le Dix Sept du présent mois de février Signé
Surdivillez Adjoint Du Sieur Nicolas Didart décédé le Sept février
mil huit Cent quatorze, et fille de Sieur Nicolas Sallot
Cabaretier de bois à Galoche, et de Marie Elizabeth Dupont
Demeurant audit Bailly, tutrice Dupont sa mère, Consentante
ainsi qu'il appert par acte de Consentement passé devant
Maître Augot Notaire à Remerangles le Dix neuf février
présent mois et une Copie dûment vue et reconnue nous a été remise
Du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de notre maison Commune les Dimanche sept et
Quinze février présent mois et aux heures de midi, aucune
opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, Sur quoi Nous
leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus
mentionnées, et Du Chapitre Six du titre Du Code Civil intitulé Du
Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux
ayant répondu Séparément et affirmativement, Nous avons au nom de
la loi Que Charles Vaillant et Dame Marie Anne Adélaïde
Sallot, sont unis par le mariage, De quoi avons dressé acte
en présence de Jean Baptiste Bertalle âgé de quarante quatre
ans beau-frère du futur de Jean Baptiste Vaillant âgé de
Cinquante ans Demeurant à Saint Félix, frère dudit futur
De Jean Louis Augot âgé de vingt neuf ans, Notaire
à Remerangles et de Pierre Dufossé âgé de quarante
Six ans Demeurant ainsi que le premier audit lieu
De la Neuville en hez, lesquels après que lecture





en a été aussi donné lecture, Ont signé
avec nous et les quatre parties Contractantes ——
excepté le futur qui a déclaré ne savoir écrire pour
signer

Vaillant Bertalle VOLLPAUT

Augot Dufossé Delaye maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt neuvième jour du
mois de février pardevant nous maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise
Canton et Arrondissement de Clermont, sont
Comparus Louis Binard âgé de Soixante onze ans ex-Garde Général de la forêt de
Hez, Garçon, fils de feu Jean Obelin et de feue Jeanne
Pavard de la Commune de Bonneuil Arrondissement de Compiègne
et décédé ce jourd'hui sur les neuf heures et demie en
sa maison Scise audit lieu sur la Grande Route allant de
Beauvais à Clermont et les Déclarants ont signé avec
nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Dufossé Binard Delaye maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt quatrième jour
du mois de février, pardevant nous officier de l'état
Civil de la Commune de la Neuville en hez, Département
de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont, sont
Comparus Charles Etienne Bonnefoy Notaire et Pierre
Du Dufossé ci après nommé et Pierre Dufossé Instituteur
tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont
déclaré que Julien Désiré Bonnefoy âgé de Sept
ans une fille Du premier comparant et de Marie Rose

Nougat est décédé ce jourd'hui sur les neuf heures du matin en la maison de sa fille mère et mère et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Duffetté Bonnefoy Vicomte Lelgay maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt quatrième jour du mois de février pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont sont Comparus Louis Auguste Boucher maçon Père du défunt ci après nommé et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont déclaré que Louise Marcellin Boucher âgé de quatre ans et neuf mois, fils du premier comparant et de Marie Cecile Nougat est décédé ce jourd'hui sur les deux heures après midi en la maison de sa fille mère et mère et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Duffetté Boucher Lelgay maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt cinquième jour du mois de février pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Nicolas Courtheaux manoeuvre, père de la défunte ci après nommée et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu lesquels nous ont déclaré que Louise Aimable Désirée Courtheaux âgée de sept ans et demie fille du premier comparant et de Marie Victoire Aimable Berrecourt demeurant audit lieu de la Neuville est décédée ce jourd'hui sur les quatre heures du matin en la maison de sa dite père et mère et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Duffetté Courtheaux Lelgay maire

Naissance

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean marie Boucheron âgé de vingt trois ans, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui sur les trois heures du matin de lui Déclarant et de Gabrielle Dodée et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandrine Gabriel

Laquelle Déclaration et présentation faites en présence de Sieur Achille Maupin âgé de vingt quatre ans adjoint au Percepteur de la dite Commune, et de Pierre Dufossé âgé de quarante six ans Instituteur tous deux domiciliés audit lieu; et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite, le père a déclaré ne savoir écrire pour signer

Duffetté Maupin Lelgay maire

Naissance

L'an mil huit Cent Dix neuf le Deux mars à midi pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu François Follotte âgé de trente huit ans Boucheron domicilié audit lieu de la Neuville lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin, de lui Déclarant et de Rosalie Fontaine son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste François

Laquelle Déclaration et présentation faites en présence de Sieur Achille Maupin âgé de vingt quatre ans, adjoint au Percepteur de cette Commune et Pierre Dufossé âgé de quarante six ans Instituteur, tous deux domiciliés audit lieu; et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été fait lecture.

Duffetté Dufossé Maupin Lelgay maire

Décès

L'an mil huit Cent Dix neuf le Onze mars pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Achille Maupin Percepteur et Pierre Dufossé Beau père de la défunte ci après nommée et Pierre Dufossé

Publication
Legataire nous ont déclaré que Constance Clémentine Eloy
paquin âgée de quarante neuf ans, fille du Sieur Eloy
paquin Receveur et de Thérèse Adélaïde Constant Domi
ciliés père et mère domiciliée audit lieu, et décédée ce
jourd'hui sur les une heure du matin en la maison de
son dit père et mère et les déclarons ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a
été faite

Dubosse Maupin Delisy maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le quatorzième Jour
du mois de mars pardevant nous maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise
Canton et arrondissement de Clermont sont Comparus
Jean Marie Trois sous Instituteur et Père de l'enfant ci après
nommé et Pierre Dubosse Instituteur tous deux domiciliés
audit lieu lesquels nous ont déclaré que Jean Augustin
trois sous âgé de trois ans fils du premier comparant et
de Gabrielle Dubosse son épouse, est décédé ce jourd'hui
sur les trois heures du matin en la maison de Instituteur
père et mère et ont les déclarons signé avec nous excep
té le premier qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dubosse Delisy maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le Dix neuf mars
pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, est Comparu Jean Baptiste
Joliette âgé de vingt huit ans Instituteur domicilié audit lieu
lequel nous a déclaré que présente un Enfant du sexe
féminin né hier sur les neuf heures du soir de lui
déclarant et de Marie Marguerite Durand son Epouse
et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de
Joseph Alexandrine
Lecture faite et déclaration faite en présence de
Jean Achille Maupin âgé de trente quatre ans et adjoint
au Receveur de cette Commune et de Pierre Dubosse
âgé de quarante sept ans Instituteur tous deux domiciliés

Décès

Mariage

Naissance



ainsi la mention
et témoins signé
après que lecture
dudit Joliette père
Maupin

en hez et ont les dits père
avec nous le présent acte
leur en a été faite lecture par
qui a déclaré ne savoir écrire

Dubosse Delisy maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt quatrième Jour du
mois de mars pardevant nous maire officier de l'état civil de
la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton
et Arrondissement de Clermont sont Comparus Pierre Charles
Victor Delamare âgé de vingt sept ans et ainé de Onze
février mil sept Cent quatre vingt Douze en la Commune
d'Erquière ainsi qu'il appert par la Expédition délivré le treize
de ce mois par le Sieur Crispin adjoint au maire dudit
Erquière fils de Pierre honoré Louis Delamare Manouvrier
demeurant audit Erquière et de Marie Geneviève Blary sa
femme son père et mère ici présents et consentant d'une
part.

Et Demoiselle Marie Geneviève Lucienne Wallet fille
âgée de trente ans une étant née à la dite Neuville en hez le
vingt et un octobre mil sept Cent quatre vingt neuf demeurant
audit lieu fille de défunt Pierre Wallet et de
Geneviève Hermand sa femme ses père et mère le premier
décédé en cette Commune le quatre mai mil huit Cent dix
et la seconde le vingt trois avril mil huit Cent dix huit
d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la
Célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites tant en cette Commune qu'en celle d'Erquière
savoir en la dite Commune devant la principale porte d'entrée
de notre maison Commune et en celle d'Erquière devant la
porte de Monsieur le maire la première le Dimanche quatorze
et la seconde le Dimanche vingt et un de ce mois toutes
deux à Midi sans aucune opposition audit mariage
ce nous apparu ayant été signifiée jusqu'à ce jourd'hui à leur requisition
après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus
mentionnées et du Chapitre six du titre du Code Civil
intitulé du mariage avons demandé au futur Epoux si

à la future épouse Cette rentier Les rendre pour
et pour Comme chacun d'eux ayant exposé Sa séparation
et affranchissement Déclarons au nom de la loi que Pierre
Charles Nicolas Delamare et Marie Geneviève
Lucienne Mallet sont unis par le mariage Dont
acte dressé acte en présence de Pierre Nicolas Villon
âgé de quarante trois ans Cultivateur Demeurant à Guerard
Commune d'auprès ami de l'époux et de Pierre Dufossé
Instituteur âgé de quarante six ans Demeurant audit
Neuville aussi ami de l'époux et de Pierre Ambroise Mallet
âgé de Cinquante deux ans tisserand en toile Demeurant audit
la Neuville rue de l'Eglise et de François Thomas
d'aquin le Clerc âgé de trente deux ans aussi tisserand audit
Demeurant audit la Neuville Canton de St Epaule lesquels
après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé
avec nous : les parties Contractantes ainsi que ledit
Pierre Honoré Louis Delamare et ladite Marie
Geneviève Mallet ont déclaré ne savoir écrire pour
signer

Dufossé Villon Mallet

François Leclerc

Delaigle maire

L'an mil huit Cent Dix neuf, le vingt neuf mars à midi
par devant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la
Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
est comparu Pierre Prosper Joachim âgé de quarante et un ans
Percepteur de cette Commune et y Demeurant, lequel nous a présenté
un enfant du sexe Féminin né ce jourd'hui sur les dix heures du matin
de lui déclarant et de Dame Thérèse Adélaïde Constance Bonet
son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Constance Stéphanie

Laquelle déclaration et présentation faites en présence de Pierre
Achille Maupin âgé de vingt quatre ans adjoint au Maire de
la dite Commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante six ans
Instituteur tous deux Domiciliés audit lieu de la Neuville en Hez
et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de
naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Maupin

P. Maupin Delaigle maire

L'an mil huit Cent Dix neuf le vingt quatre mai par devant
nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Hez
Département de l'Oise, Canton et Arrondissement de Clermont, sont
comparus Pierre Dufossé Instituteur tous deux Domiciliés audit la Neuville
Lesquels nous ont déclaré que Clotilde Joseph Sommereux
âgé d'environ Cinq mois fille naturelle de Marie Augustine Sommereux
fille du premier Comparant, est décédé hier sur les huit heures
du soir en la maison du premier Comparant et les Déclarans ont
signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été
faite excepté ledit François Sommereux qui a déclaré
ne savoir écrire pour signer

Dufossé Delaigle maire

Naissance

L'an mil huit Cent dix neuf le vingt quatre mai
au huit heures du matin, Pardevant nous maire officier de
l'état Civil de la Commune de la Neuville en ho, Canton et
Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est
Comparu Jean Baptiste Marin âgé de quarante ans, Charpentier
domicilié audit lieu, lequel nous a déclaré que Marie Louise
Scholastique Duval son Epouse, est accouchée ce
jourd'hui à une heure du matin en sa maison sise
audit la Neuville en ho, un la grande Rue, d'un enfant
de Sexe masculin mort né.

Laquelle Déclaration faite en présence du Sieur
Achille Mauspin agé de vingt quatre ans Perruquier
de cette Commune et de Pierre Dufossé agé de quarante
Sept ans, Instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la
Neuville et ont les père et témoins signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture excepté Louis Marin
qui a déclaré ne savoir signer pour ce enquis

Dufossé Mauspin

Delgay Maire

Mariage

L'an mil huit Cent dix neuf, le vingt Septième jour du mois
de mai, Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de
la Neuville en ho Canton et Arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Delayon, Charretier à
Bury, Garçon majeur étant né à la Neuville en ho le neuf avril
mil Sept Cent quatre vingt dix, fils naturel de Marie Elizabeth
Delayon décédée audit la Neuville en ho le vingt deux thermidor
an dix: Et Domicille Geneviève Seigel, fille, majeur demeurant
à ladite Neuville étant née le vingt cinq avril mil Sept Cent quatre
vingt dix de Jean Seigel Jardinier et de Marie Angelique
le Serre son Epouse, ici présent et consentant. ——

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage
projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de notre maison Commune. Savoir la première
le Dimanche vingt Cinq du mois d'avril dernier et la seconde
le Dimanche deux du présent mois de mai toutes deux à Une
de midi et Comme opposition audit mariage ne nous ayant été
signifiée, faisant droit à leur requisition après avoir donné

Extrait de la Commune d'Etouy ainsi que cet constaté par le Certificat délivré par Mr le Maire au bas duquel est Etouy ce Juin mil huit cent

Naissance

lecture de toutes les pièces mentionnées, et du Code Civil intitulé du Chapitre six du titre des futurs Epoux et à la futur Epouse dix huit ans révolus pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de François Delayon âgé de vingt quatre ans, Cultivateur du futur, de François Gervin Cultivateur âgé de quarante six ans ami du dit futur, de Noel Charles Duval, Maréchal âgé de quarante six ans parrain de la futur à cause de son Epouse qui est sa marraine, et de Pierre Dufossé Instituteur âgé de quarante six ans ami de la future, tous demeurant audit lieu de la Neuville en ho, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture, tous signé avec nous. Les parties contractantes ainsi que François Delayon ont déclaré ne savoir écrire pour signer et ainsi que les père et mère de l'époux

Dufossé Duval gervin

DELAYU

pour Mr Delgay

L'an mil huit Cent dix neuf le deux Juin à huit heures
du matin Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en ho Canton et arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Frédéric
Clermont Seigneurgens Chirurgien accoucheur âgé de
quarante un ans demeurant audit la Neuville en ho
lequel nous a déclaré que le deux Juin à trois heures
du matin, Josephine Sommeriens, fille, est accouchée d'un
enfant du Sexe masculin qu'il nous présente, et auquel
il donne les prénoms de Nicolas Emmanuel

Laquelle déclaration et présentation faites en
présence des Sieurs Achille Mauspin âgé de

vingt quatre ans, Secrétaire greffier de cette Commune
et Pierre Dassoffi âgé de quarante un ans, Instituteur
tous deux domiciliés en cette dite Commune de la
Neuville et ont les déclarants et témoins signé avec nous
le présent acte de naissance après qu'il leur en a été
fait lecture.

Dassoffi Le Maire Seignerguez Delay maire

L'an mil huit Cent dix neuf le trois Juin Pardevant nous
maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville
en bry Département de l'Oise, Canton et Arrondissement de
Clermont sont comparus Alexandre Paul Candide
Chartier Derrainville, Neveu de la Déffunte ci après
nommée et Pierre Dassoffi Instituteur tous deux domiciliés audit
la Neuville entre lesquels nous ont déclaré que Marie anne
Bernard âgée de quatre vingt dix ans demeurant en cette
Commune, Veuve de Charles André Guillant, est décédée le
Deuxième jour du présent mois de Juin, sur les sept heures
du soir, en sa maison sise en la rue de l'Eglise, et les
déclarants ont signé avec nous le présent acte après
que lecture leur en a été faite Chartier Derrainville

Dassoffi

Delay maire

L'an mil huit Cent dix neuf le Jeudi troisième jour
du mois de Juin Pardevant nous Adjoint, faisant les
fonctions d'officier de l'état Civil en l'absence de Monsieur
le maire de la Commune de la Neuville en bry, Canton
et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
sont comparus Louis Clovis Choquet âgé de trente ans
né à Litz le vingt du mois d'avril mil sept Cent quatre
vingt neuf et y demeurant Manouvrier fils de Déffunt
Louis Charles Cyr Choquet, décédé audit Litz le vingt
neuf Octobre mil huit Cent seize, comme il est constaté par
l'acte de décès délivré à Litz le trente un mai dernier et
de Marguerite Mignot Demeurant audit Litz ci présente et
consentante d'une part ; Et Demoiselle Honorable

Décès

Mariage



Sophie Hermand et un acte étant le Second jour Cinq de la République Hermand Barbaran et de Marie marguerite Victoire Sallot demeurant audit lieu de la neuville, aussi ci présentes et consentantes ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant devant la principale porte de notre maison Commune, et en celle de la Commune dudit Litz ainsi qu'il est constaté par le Certificat délivré par monsieur le maire dudit Litz le trente un mai dernier portant la première le Dimanche onze mai et la seconde le Dimanche Seize dudit mois de mai dernier toutes deux à l'heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé des Mariages avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Louis Clovis Choquet et Demoiselle Honorable Sophie Hermand sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte, en présence de Louis Lucien Fleuriau Choquet âgé de trente Six ans demeurant à Mouy frère de l'époux, de Jean Septimus âgé de quarante deux ans cousin germain de Germinie dudit futur demeurant à Litz, de Louis Delille âgé de Cinquante trois ans Cousin de l'épouse, de Pierre Dassoffi âgé de quarante Six ans ami de l'épouse, tous demeurant en cette Commune, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture sont signé avec nous et les parties contractantes. Excepté le futur qui a déclaré ne savoir écrire pour ce enquis ainsi que Mlle Delille

Choquet Seignerguez Louise Hermand Dassoffi Hermand Delay

Décès

L'an mil huit Cent dix neuf le Sixième jour du mois de Juin Pardevant nous maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont, sont Comparus Médard Sommereux, Bucheron et Beau père de la Déffunte ci après nommée, et Pierre Dufossé Instituteur tous Deux Domiciliés audit la Neuville, lesquels nous ont déclaré que Madeleine Baillet âgée de quatre vingt Cinq ans Veuve de Gervais Sommereux, est décédé hier sur les dix heures du Soir en la maison du premier comparant Pere en la Grande Rue allant de Beauvoise à Clermont, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite excepté le dit Médard Sommereux qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé

Lelorain maire

L'an mil huit Cent dix neuf le Onzième jour du mois de Juin Pardevant nous maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Achille Meunier Cultivateur de la dite Commune et Pierre Dufossé Instituteur tous Deux Domiciliés audit lieu lesquels nous ont déclaré que Nicolas Sommereux âgé de onze jours fils naturel de Josephine Sommereux Demeurant audit la Neuville en hez est décédé Ce Jourd'hui à une heure du matin en la maison de Sa Mère ici et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Décès

Dufossé

Meunier

Lelorain maire

Mariage

L'an mil huit Cent dix neuf le quinzième jour du mois de Juin Pardevant nous maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et Arrondissement de Clermont, Sont Comparus Henri Jean Baptiste Aubourg garçon majeur âgé de dix neuf ans étant né à Chantilly le Cinq Germinal an huit Comme il est constaté par

Marquemier

son Extrait de naissance délivré à Chantilly le dix Prairial dernier Fils Domicilié actuellement à Beauvais d'une part. Et Demoiselle Marie Elizabeth Silvie Batard, fille, âgée de dix neuf ans étant née le Cinq thermidor an sept, Fille de François Joseph Batard Brigadier et d'Antoinette Sélinité Vallery Son épouse Demeurant audit la Neuville en hez, ci présente et Consentante d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de la Cne Saint Pierre, savoir, les dimanches trente mai dernier, et Sept Juin présent mois à l'heure de midi Comme il appert par Extrait délivré par monsieur le maire de la dite Cne Saint Pierre le quatorze Juin présent mois Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée Suivant à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Sept du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils entendent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Henri Jean Baptiste Aubourg et Marie Elizabeth Silvie Batard sont unis par le mariage. De tout ce avons

dressé acte en présence de François Augustin Caron âgé de Cinquante trois ans Cousin Issu de Germain dudit futur, de Pierre Alexandre Caron âgé de vingt trois ans aussi cousin Issu de Germain dudit futur; de Honoré Hubert âgé de soixante quatre ans Oncle de ladite future, de Emmanuel Wallet grossier de ladite future les deux derniers demeurant de la dite Neuville en bas et les deux premiers demeurant à la Rue Saint Pierre, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous et les parties Contractantes

Silvie Batard Caron

Batard Caron Wallet

Hubert Wallet

Batard Batard

Wallet Batard Delsaux mairie

Batard

Décès

L'an mil huit Cent dix neuf le vingt trois Juin par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bas Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Jean Michel Maugin Vigneron de cette Commune et Pierre Dufossé Instituteur tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph marie Batoine Borel âgé de Cinquante neuf ans, vigneron domicilié audit la Neuville en bas Epoux de Marie Anne Logre, est décédé hier sur les dix heures du soir en sa maison sise rue de l'Eglise; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite

Dufossé Maugin Delsaux mairie

L'an mil huit Cent dix neuf le trente un Juillet, Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bas Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Jean Baptiste Caron âgé de trente ans cultivateur demeurant audit la Neuville en bas, lequel nous a déclaré que Rose Julienne Caron âgée de cinq mois et demie fille mineure de lui déclarant et de Marie Françoise Vaillant son épouse, est décédé aujourd'hui deux heures après midy dans la maison sise audit la Neuville en bas, et le déclarant a signé avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite

Caron Delsaux mairie

Décès

Naissance

L'an mil huit Cent dix neuf le cinq Août neuf heures du matin, Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bas Canton de Clermont Département de l'Oise; Est Comparu Jean Baptiste Hubert homme de labour âgé de trente trois ans faisant valoir demeurant audit la Neuville en bas, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui environ dix heures du matin de lui déclarant et de Marie Françoise Augustine Stephanie Delaval son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louise Augustine Stephanie

Ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Gresin âgé de quarante six ans Cultivateur et de Louis Boucher âgé de trente deux ans Maçon tous deux domiciliés audit Beaumont; lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Delsaux mairie Hubert Boucher Gresin

Décès

L'an mil huit Cent dix neuf le six Août, Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bas Canton de Clermont Département de l'Oise; Sont

Comparû Jean Baptiste Neuter Bruneau fond de la dessus de la dénommé
Guérin Cultivateur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont
déclaré que Marie Adelaïde Victoire Neuter femme de Louis Joseph Berson âgée
âgé de quarante sept ans domicilié en cette Commune est décédé ce jourd'hui
dix heures du matin en sa maison fond susdénommée lieu, de laquelle déclaration,
avec nous lecture faite a été signé

Jean Baptiste Neuter Gruau

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure onze heures du matin, Par devant
nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Marie Victoire trois cents quarante sept jours fond
âgé de cinquante ans demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté
un enfant sexe feminin né ce jourd'hui trois heures du matin de déclaré qu'elle a déclaré
né de Alexandrine Flamand sa fille qui est accouchée en sa maison fond susdénommé
et auquel elle a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Alexandrine

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Jean Louis Batté
Benjamin âgé de cinquante huit ans, Ludovic François Guérin cultivateur âgé de quarante sept
ans tous deux domiciliés en cette Commune lesquels ont signé avec nous lecture faite
avec nous lecture faite de naissance après qu'il leur en a été fait lecture Et
Marie Victoire trois cents qui a déclaré ne savoir de ce requis de signer de ce requis

Batté Gruau Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure trois heures du soir, Par devant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Jean François Gommeaux âgé de cinquante
trois ans Pharmacien demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté

Decès

me Marie Adelaïde Victoire Neuter femme de Louis Joseph Berson âgée
âgé de quarante sept ans domicilié en cette Commune est décédé ce jourd'hui
dix heures du matin en sa maison fond susdénommé lieu, de laquelle déclaration,
avec nous lecture faite a été signé

Jean Baptiste Neuter Gruau

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure onze heures du matin, Par devant
nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Marie Victoire trois cents quarante sept jours fond
âgé de cinquante ans demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté
un enfant sexe feminin né ce jourd'hui trois heures du matin de déclaré qu'elle a déclaré
né de Alexandrine Flamand sa fille qui est accouchée en sa maison fond susdénommé
et auquel elle a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Alexandrine

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Jean Louis Batté
Benjamin âgé de cinquante huit ans, Ludovic François Guérin cultivateur âgé de quarante sept
ans tous deux domiciliés en cette Commune lesquels ont signé avec nous lecture faite
avec nous lecture faite de naissance après qu'il leur en a été fait lecture Et
Marie Victoire trois cents qui a déclaré ne savoir de ce requis de signer de ce requis

Batté Gruau Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure trois heures du soir, Par devant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Jean François Gommeaux âgé de cinquante
trois ans Pharmacien demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure trois heures du soir, Par devant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Jean Baptiste Marie Victoire Godonnier âgé de
trente huit ans, demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté d'une fausse
me Marie Adelaïde Victoire Neuter femme de Louis Joseph Berson âgée
du sexe masculin né ce jourd'hui trois heures après midi de
lui déclaré de Marie Madeleine Pierson son épouse et auquel il a déclaré
vouloir donner les Prénoms de Jules Florentine

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Louis Batté âgé de
cinquante huit ans Benjamin Ludovic François Guérin âgé de quarante six ans
cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune avons les pré et nommés signés
avec nous lecture faite de naissance après qu'il leur a été fait lecture Batté
Ludovic François Gommeaux qui a déclaré ne savoir de ce requis de signer de ce requis

Batté Gruau

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure trois heures du soir, Par devant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont
département de l'Oise ; Est comparû Jean Baptiste Marie Victoire Godonnier âgé de
trente huit ans, demeurant audit la Neuville en Hez, Lequel nous a présenté d'une fausse
du sexe masculin né ce jourd'hui trois heures du soir de lui déclaré de
Marie Henriette Josephine trois cents soixante sept jours et auquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Isidore Emilie

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Jean Louis Batté âgé de cinquante huit
ans Benjamin Ludovic François Guérin âgé de quarante six ans
tous deux domiciliés en cette Commune lesquels ont les pré et nommés signés avec nous
lecture faite de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Batté Gruau Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent dix neuf le onze heure trois heures du soir, Par devant nous Maire officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez canton de Clermont département de l'Oise

Jean Compain Pierre Antoine Petit, manchand fruitier pour Deffunt, — Ladoris françois Grevin Cultivateur tous deux demeurant ensemble Commune, — Lesquels nous ont déclaré que dame Virginie Petit âgée de six mois fille — Germain Compagnard et de marie Petit nos aussi Jean Compain — demeurant à Montmorency ici présent et déclaré, — Lesdits Comparants nous ont requis acte de leur déclaration, — Nous leur avons donné acte de leurs dires, après quoi leur avons à tous fait lecture — du présent acte, après quoi ils ont signé avec nous.

PETRE Grevin Delay maire

Dans mil huit cent dix sept le dix neuf Novembre dix heures du matin, — Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de Montmorency canton de Clermont département de l'Oise ; Jean Compain Jean françois Sommaire — manouvrier pour Deffunt Ladoris françois Grevin Cultivateur tous deux — domiciliés en cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Julie Florentine — Sommaire âgée de deux ans fille du premier Comparant et de marie Madeleine — Elisa Jean Compain, ici présente, est décédée hier sur les cinq heures du soir en — sa demeure ici présente, Lesdits déclarants ont signé avec nous, le présent acte de décès après — qu'il leur en a été fait lecture. Lesdits Sommaires qui ont déclaré ne savoir lire — ni signer de ce sommé

Grevin Delay maire

Dans mil huit cent dix sept le dix neuf Novembre trois heures après midi. Par devant nous — officier de l'état Civil de la Commune de Montmorency canton de Clermont département de l'Oise — Jean Compain Louis Petit Berrugnier Ladoris françois Grevin Cultivateur tous — domiciliés en cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que François Hagé Cinquante — d'Augustin Nicolas Pelagie Berthin, Manouvrier ici présent décédé hier matin sur les dix heures — dans sa maison sise audit Montmorency, Lesdits déclarants ont signé avec nous le présent acte — de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Petit Grevin Delay maire

Dans mil huit cent dix sept le Vingt deux Novembre trois heures du matin, — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Montmorency canton de Clermont département de l'Oise ; Jean Compain Jean françois Bourdeville Manouvrier Veuf Manouvrier de Deffunt Ladoris françois Grevin — Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, Lesquels nous ont déclaré — que Eugene Claude âgé d'un mois et dix jours fils naturel de Adele Claude — fille demeurant à Paris — Lesdits déclarants nous ont requis acte de leur déclaration, — Nous leur avons donné acte de leurs dires après quoi leur avons à tous fait lecture

Bourdeville Grevin Delay maire

Dans mil huit cent dix sept le Vingt trois Novembre trois heures du matin, — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Montmorency canton de Clermont département de l'Oise ; Jean Compain Sebastien Fontaine Cultivateur ici domicilié de Deffunt Ladoris françois Grevin Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, — Lesquels nous ont déclaré que Sophie Louise Euphrasie âgée de sept mois — fille de Jean Euphrasie Brigadier et de Adelaide Elizabeth Adam demeurant à Paris — rue Philippeaux N° 203., Ledit décédé ce jourd'hui six heures du matin dudit Fontaine sise audit Montmorency, Lesdits déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Fontaine Grevin Delay maire

Dans mil huit cent dix sept le Vingt trois Novembre trois heures après midi, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Montmorency canton de Clermont département de l'Oise ; Jean Compain Sebastien Fontaine âgé de Cinquante ans — Cultivateur demeurant à Montmorency ici, Lequel nous a déclaré que ce jourd'hui — Marie Madeleine Elisa Sommaire âgée de vingt deux ans épouse de Jean Compain — Cultivateur demeurant à Montmorency ici présente, est décédée hier sur les cinq heures du soir — en sa demeure ici présente, Lesdits déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès — après qu'il leur en a été fait lecture.

Fontaine Grevin Delay maire

heuf heures du matin, Justin Clement forest fils âgé de vingt ans
Domestique demeurant audit Lotteville en secondes Noces de Marie
Catherine Sophie Rue de l'Eglise Dimanche dix huit du présent mois,
en augmentation donne les Noms et Prenoms de Angelique Eugenie fille
Ledits Declaration representation faites en presence de Louis Pierre âgé de
cinq mois fils au Lemaçon Ledit Louis François Grevin âgé de quarante trois ans
Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les Declarants et
Temoins avec nous Signé ce Requis de Signer après Lecture faite de
Lelay maire Fontaine Grevin
Batté

Deces

L'an mil huit cent dix Neuf le cinq septembre, Pardevant Nous Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de Lotteville Canton de Pont Audemer
Departement de l'Eure ; Jean Compain Joseph Cretiane Caballoff Garçon de Bureau
Maire adjoint de la Mairie de Lotteville, Manouvrier de Louis François Grevin
Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, Lesquelles Nous ont déclaré
que Pierre Delorey âgé de cinquante quatre ans Menuisier époux de Marie
Therese Le Roux est Decédé ce jourd'hui Deux heures après midi en sa maison sise
au Canton, Ledit Declarant ont signé avec Nous Ledit Acte Decès fait
Ledit Caballoff qui a déclaré ne savoir Lire ni Ecrire Lecture faite
que lecture leur en a été faite
Lelay maire Grevin

Deces

L'an mil huit cent dix Neuf le cinq septembre, Pardevant Nous
Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lotteville

quatorze

Canton de Pont Audemer Departement de l'Eure ; Jean Compain Joseph François
Fontaine, Bucheron, pour Nourrice de la Defunte Ledit François Grevin
Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune ; Lesquelles Nous ont déclaré
que Marie Desiree Victoire âgée de deux mois et demi fille de Guillaume Victor
et de Marie Desiré Joseph Bourbon Son Epouse Demeurant à Paris Rue
de Chantereine N. 26., Le Decédé ce jourd'hui Lundi dix huit du présent mois
Fontaine premier Temoin Requis de Signer, Ledit Declarant ont signé avec
Nous Ledit Acte Decès après Lecture faite de tout
Lecture faite Fontaine Grevin
Lelay maire

Deces

L'an mil huit cent dix Neuf le dix Septembre Sept heures du matin, Pardevant
Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lotteville en cette
Canton de Pont Audemer Departement de l'Eure ; Jean Compain Joseph Cretiane Caballoff pour Nourrice de
Desse Manouvrier de Louis François Grevin Cultivateur tous deux domiciliés en cette
Commune ; Lesquelles Nous ont déclaré que Joseph Henry Né le Vingt deux
Novembre mil huit cent Cathorze Rue de Lisieux Cathedrale demeurant à Paris quartier Feydeau N. 13
Ce jourd'hui à Onze heures du matin Lundi Caballoff premier Temoin
Ledit à Onze heures du matin sise au Canton, Ledit Declarant ont signé avec Nous
Ledit Joseph Cretiane Caballoff qui a déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite
Lecture leur en a été faite
Grevin Lelay maire

Deces

L'an mil huit cent dix Neuf le quinze Septembre Neuf heures du matin,
Pardevant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lotteville en cette
Canton de Pont Audemer Departement de l'Eure ; Jean Compain Jean François Lemaître

tuilleau habile le Mr. Jean françois Desarnaux Curé de cette Ville
tous deux domiciliés audit Coummun ; lequelle nous ont declaré que demoiselle
Elizabeth Louise Micol Jourdan fille agée de neuf trois ans decedée ce jourd'hui
Joseph marie Jourdan aussi decedé ce jourd'hui agé de trois ans fils
domiciliés audit faubourg marigaud ; le decedé ce jourdhuy sur les
heures de midi en la maison de maitre marigaud bourgmestre veuve d'Antoine Montet
fermier domicilié sur ledit la Murville rue du grand Rond de Beaumont ou
le susdit declarant signé avec nous le present acte dedans après qu'il leur a été fait
lecture Desarnaux curé doyen Moutier

Delaye maire

Dedé — L'an mil huit cent dix neuf le seize septembre, Baderan Nau maire officier
de l'état civil de la Commune de la Murville en bas canton de Belmont département de la Moselle
Jean Compagnon Louis françois Boudevillé Laboureur nouvellement de la dite commune
le dit Louis françois Grevin cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune lequel nous
ont declaré que Elizabeth Micol agée de deux mois et demi fille Micol de
de la Micol fille demeurant à Bois
le decedé ce jourdhuy trois heures après midi en la maison dudit Boudevillé sur
dudit lieu dudit, lesdits declarans ont signé avec nous le present acte dedans après qu'il leur
a été fait lecture Grevin Boudevillé

Delaye maire

Dedé — L'an mil huit cent dix neuf le dix huit septembre, Baderan Nau maire officier
de l'état civil de la Commune de la Murville en bas canton de Belmont département de la Moselle
Jean Compagnon Henry Joseph Fontaine Manouvrier pour de la dessus le dit jeune
Grevin cultivateur tous deux domiciliés audit Commun ; lequel nous ont declaré que
Henry Eugene Fontaine agé de sept mois et demi fils dudit premier comparant
et de Marie Julie Davenne son épouse le decedé ce jourdhuy huit heures du matin
en la maison sise au lieu dit grand Rond de Beaumont susmond, lesdits declarans ont signé avec
nous le present acte dedans après qu'il leur a été fait lecture

Grevin Delaye maire

Naissance — L'an mil huit cent dix neuf le vingt deux septembre à deux heures du matin
Baderan Nau maire officier de l'état civil de la Commune de la Murville en bas canton de Belmont
département de la Moselle ; Jean Compagnon Laboureur fils Marie Anne Brabant
domiciliés audit Commun lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né
de la dite femme Marie Anne Brabant son épouse le dit enfant à déclarer pour être
Eugene Joseph Nicolas Brabant auquel il a déclaré pour noms de Clementine Eugene

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Jean Batt. Gravier âgé de
cinquante huit ans et de Louis françois Grevin âgé de quarante sept ans cultivateurs
tous deux domiciliés en cette Commune le tout de connoissance fixés avec nous
le présent acte de Naissance, après qu'il leur a été fait lecture Boucha

Batty Grevin Delaye maire

Dedé — L'an mil huit cent dix neuf le vingt sept septembre sept heures du matin, Baderan
Nau maire officier de l'état civil de la Commune de la Murville en bas canton de Belmont département
de la Moselle ; Jean Compagnon Laboureur fils Marie Anne Brabant aussi domiciliés de la
dite Commune de Louis françois Grevin cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, lequel
nous ont declaré que Marie Louise Josephine Micol fille âgée de deux mois dite Louis Micol
Magistrat et de Mr. Marie Louise Josephine Jourdan demeurant à Beaumont fils de
Jourdan époux ont heures du soir la maison de Mr. Antoine fils susdit grand Rond de
Beaumont, lesdits declarans ont signé avec nous le présent acte dedans après qu'il leur
a été fait lecture Grevin Delaye maire

Naissance — L'an mil huit cent dix neuf le vingt quatre octobre, Baderan Nau maire officier de l'état
civil de la Commune de la Murville en bas canton de Belmont département de la Moselle —
Jean Compagnon Nicolas Lequillard âgé de vingt quatre ans Manouvrier demeurant audit
Jean Compagnon Nicolas Lequillard âgé de vingt quatre ans Manouvrier demeurant audit
la Murville en bas, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né de Jean Marie

huit heures du matin et auquel il declare donner les Prenoms de Pierre Nicolas
se reconnoissant pour etre le pere de cet enfant et l'avoir eu de Victoire Angot,
agée de vingt ans demeurante avec lui audit Le Neuville en hez, lequel enfant est né
en sa maison sise audit Le Neuville en hez sur la place au coin du cimetier, la presente
declaration et presentation faites en presence de Louis Batté agé de cinquante huit ans
Bourquier et Louis François Grevin agé de quarante six ans cultivateur tous deux
domicilié en cette commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le presentant
de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture excepté ledit Nicolas Leguillon qui a declaré
ne savoir signer de ce sommé et interpellé

Batté Grevin

Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent dix neuf le vingt neuf octobre neuf heures du matin,
Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en hez canton
de Clermont departement de l'oise; est comparu sieur Amand Ambroise Jourdain
agé de vingt huit ans percepteur avec demeurant en cette commune, lequel nous a
presenté un enfant du sexe masculin né le jour d'hier a midi en sa maison sise audit
la Neuville en hez sur la place, de lui declarant et de Dame Josephine Levasseur
son epouse et auquel il a declaré vouloir donner les Prenoms de Amand Louis Joseph

Lesdites declaration et presentation faitte en presence des sieurs Joseph Samson Levasseur
agé de cinquante trois ans + huissier près le tribunal de premiere instance de Clermont oise
y demeurant et de Louis François Grevin agé de quarante six ans cultivateur
demeurant en cette commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le presentant
de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Grevin

Lelioy maire Levasseur Jourdain

+ Commissaire Priseur et Renvoi approuvé

L'an mil huit cent dix neuf le dix novembre neuf heures du matin.
Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en hez canton

Naissance

de Clermont departement de l'oise, est comparu Jean Charles Mahieux agé de trente ans bucheron demeurant en cette commune,
lequel nous a declaré que Josephine Mahieux sa femme est accouchée aujourd'hui
une heure du matin en sa maison, d'un enfant du sexe feminin qu'il nous a presenté
et auquel il a declaré vouloir donner les Prenoms de Constance Josephine

Lesdites declaration et presentation faites en presence des sieurs Pierre Dufossé instituteur
et de Louis François Grevin cultivateur tous deux agé de quarante six ans et domicilié
en cette commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le presentant de naissance
excepté ledit Jean Charles Mahieux qui a declaré ne savoir lire pour signer de ce sommé
après que lecture leur en a été faitte

Grevin

Dufossé

Lelioy maire

Mariage

L'an mil huit cent dix neuf le vingt quatre novembre
Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune
de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, sont comparus Pierre Antoine
Carpentier agé de vingt six ans et dix mois étant né
à Chepoix arrondissement dudit Clermont le trois
Janvier mil sept cent quatre vingt treize ainsi qu'il
est constaté par son extrait de naissance délivré
par le maire dudit Chepoix le six octobre mil huit
cent treize, profession de marchand boucher
demeurant à Mondidier Département de la somme
veuf de marie angelique monard décédée à Breteuil
arrondissement dudit Clermont le vingt et un avril
dernier ainsi qu'il est constaté par son extrait
mortuaire délivré par le maire dudit Breteuil le
dix sept de ce mois, fils des deffunts Pierre
Carpentier et de marie angelique Lebbec sa femme
tous décédés a Chepoix le deux messidor an huit
de la republique française et le second le dix
prairial an onze ainsi qu'il est constaté par

Premier mariage approuvé
D. D
B. D.

Tables des Actes de Naissances

Boulanger, Louis Auguste - - - - - - - - - 22. Janvier
Caron, Rose Julienne - - - - - - - - - - - - - - 17. fevrier
Delille, Joseph Alexandrine - - - - - - - - - - - 19. mars
Douche, Clementine Ugenie - - - - - - - - - - - 22. septembre
Flamand, Marie Alexandrine - - - - - - - - - - - 11. Aout
Fallotte, Auguste Francois - - - - - - - - - - - - 2. mars
Groux Isidor Emille - - - - - - - - - - - - - - 12. Aout
Haquin, Constance Stephanie - - - - - - - - - - 29. mars
Huban, Louise Augustine Stephanie - - - - - - - - 5 Aout
Jourdain, Amand Louis Joseph - - - - - - - - - 29. octobre
Leguillon, Pierre Nicolas - - - - - - - - - - - - 4. octobre
Mahieux, Constance Josephine - - - - - - - - - - 10. novembre
Petré, Louis Eugene - - - - - - - - - - - - - - 7. fevrier
Sabaloff, Joseph Nicolas - - - - - - - - - - - - 3. Janvier
Sommereux Julie Florentine - - - - - - - - - - - 11. Aout
Sommereux, Nicolas Emmanuel - - - - - - - - - - 2. Juin
Sorel, Angelique Eugene - - - - - - - - - - - - 31. Aout
Soutain, Genevieve Augustine - - - - - - - - - - 10. Janvier
Trois oeufs, Alexandrine Gabrielle - - - - - - - - 28. fevrier

Mariages

Aubourg, Jean Baptiste - - - - - - - - - - - - 15. Juin
Batard, Marie Elizabeth Silvie - - - - - - - - - 15. Juin
Carpentier, Pierre Antoine - - - - - - - - - - - 24. Novembre

dix huit et dix

Choquet, Louis Clovis - - - - - - - - - - - - - 3. Juin
Delamare, Pierre Charles Nicolas - - - - - - - - 24. mars
Delayen, Jean Baptiste - - - - - - - - - - - - 27. mai
Demouy Sophie - - - - - - - - - - - - - - - - 24. novembre
Hermand, Amable Sophie - - - - - - - - - - - - 3. Juin
Piget, Genevieve - - - - - - - - - - - - - - - 27. mai
Salot, Marie Anne Adelaïde - - - - - - - - - - 20. fevrier
Vaillant Charles - - - - - - - - - - - - - - - 20. fevrier
Wallet, Marie Genevieve Lucienne - - - - - - - 24. mars

Décès

Baillet, Madeleine - - - - - - - - - - - - - - 6. Juin
Beauvais, Marie Anne - - - - - - - - - - - - - 3. Juin
Borel, Louis Joseph Marc Antoine - - - - - - - - 23. Juin
Bonnefoy, Julien Desiré - - - - - - - - - - - - 24. fevrier
Boucher, Louis Marcelin - - - - - - - - - - - - 24. fevrier
Boulanger, Adele Severine - - - - - - - - - - - 21. Avril
Caron, Rose Julienne - - - - - - - - - - - - - 31. Juillet
De Morroy, Pierre - - - - - - - - - - - - - - - 5. septembre
Evin, Jean Baptiste Nicolas - - - - - - - - - - 7. fevrier
Froissant, Marie Sophie - - - - - - - - - - - - 5. fevrier
Frutier, Marie Louise - - - - - - - - - - - - - 3. fevrier
Haquin, Constance Clementine Eliza - - - - - - - 11. mars
Joubert, Elizabeth Louise Nicole - - - - - - - - 15. septembre
Lagu, Francois - - - - - - - - - - - - - - - - 19. Aout

Moreau, Adele athenai ---------- 16. decembre
Morel, Marie Louise Josephine ---------- 27. septembre
Naudé, Eliza ---------- 16. septembre
Naudé, Eugene ---------- 22. septembre
Neutre, Marie anne Victoire ---------- 6. Aout
Osselin, Joseph Henri ---------- 21. fevrier
Petré, Louis Eugene ---------- 17. Aout
Pinglin, Sophie Louise ---------- 23. Aout
Ponthiaux, Louise Aimable desiré ---------- 25. fevrier
Sommereux, Alexis Joseph ---------- 24. mai
Sommereux, Julie florentine ---------- 19. Aout
Sommereux, Nicolas Emmanuel ---------- 11. Juin
Soutain Genevieve augustine ---------- 18. septembre
Ticier, Marie desiré ---------- 5 septembre
Totée Joseph henri ---------- 6. septembre
trois oeufs, Jean Augustin ---------- 14. mars

Commune de la neuville en hez An 1820. premier feuillet

50.c

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

» Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs.

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent vingt.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution des articles 41 et 63 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent dix-neuf.

Payen

Naissance

L'an mil huit cent Vingt le quatre Janvier huit heures du soir —
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la
Neuville entre, Canton de Dieppe Département de la Seine Inférieure,
Jean Baptiste Leriche agé d'environ trente ans, Manouvrier demeurant en cette
Commune, Lequel Nous a présenté un Enfant du sexe Masculin né à Janville
en la maison de sa dite Epouse avant hier à six heures du matin de lui déclaré
ende mois Elizabeth Victoire Desloges son épouse et auquel il a déclaré
Vouloir donner les Prénoms de Henri Ferdinand

Ledite Déclaration et présentation faite en présence de Pierre Duchosse
agé de quarante six ans Instituteur rue de Lorris français Premier agé de
quarante six ans tous deux domicilié en cette Commune le tout par attestation de
signé avec Nous le présent acte de naissance après Lecture faite le tout

Le Clerc Duchosse Premier

Lelaisant

Naissance

L'an mil huit cent Vingt le vingt six Janvier trois heures après midy, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Canton de
Clermont Département de l'Oise ; Est comparu Marie Anne Victoire Duvergé mère
de Victor Bazard Demeurant en cette Commune, Laquelle Nous a déclaré que
Eugénie Nortier fille agée de vingt quatre ans Natif de la Commune d'Acinval
Demeurant en cette Commune Est accouchée à Sept heures du matin
d'hui déclarante Sur cette déclaration et Sur la présence de Nicolas Pierre
Gallet Nous a présenté un enfant Male à déclaré Vouloir donner le Prénom
de Nicolas

Ledite Déclaration et présentation faite en présence de Pierre Eléonore
Duchosse Instituteur rue de Lorris français Premier Cultivateur tout deux
agé de quarante six ans, et domicilié en cette Commune, Lesdits Marie
Anne Victoire Duvergé déclaré ne savoir lire ni signer de ce interpellé
et lecture faite desdits témoins ont signé avec Nous le présent acte de naissance
après Lecture faite le tout

Duchosse Premier Le Clerc

Lelaisant

Mariage

L'an mil huit cent Vingt le Neuf Février —
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la
Neuville entre Canton de Clermont Département de l'Oise, —
Sont comparu Pierre Honoré Maximin garçon Jardinier âgé de vingt neuf
ans Commun agé de vingt mois et né à la commune
de Villotay Canton de Lorris Département de la Haute Garonne le Dix sept germinal
an six de la République Français Fils de Pierre Blaise Delaud Maître Jardinier et de Marie
Anne Delaud Commun Laquelle présente et consentante — Pierre Maximin
Demeurant ensemble en cette Commune, d'une part —
Et Geneviève Victoire Eulalie Hoy fille majeur demeurant en cette Commune
agé d'environ vingt sept ans né en cette Commune et domicilié en dernier
lieu quand Nigé sans fils de Jean Baptiste Hoy Tisserand et de Geneviève
Victoire Malet Laquelle demeurant aussi en cette Commune ici présente et consentante
Pierre Maximin d'autre part —

Lesquels Nous ont Requis de procéder à la Célébration du mariage projeté —
entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de cette
Maison Commune les Dimanches Vingt huit et neuf Janvier dernier à Onze heures du matin
et en cette de la Commune de Bourbourg Lagrand les mêmes jours et heure ainsi
qu'il en conste par les certificat délivré par le Sieur Joinville Maire de la Commune
de lieu de naissance ; Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié,
faisons droit à leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus
mentionnées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage —
avons demandé aux futurs époux si ils veulent prendre
pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre Honoré Maximin
et Geneviève Victoire Eulalie Hoy sont unis par le Mariage Signé

Décès



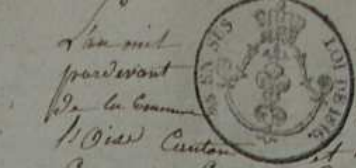

l'an mil huit Cent vingt le vingt
pardevant
de la Commune
Oise Canton
nous maire officier de l'état Civil
de la Neuville en hez Département de l'
et arrondissement de Clermont, sont
Comparus les Sieurs Achille Mauspin Percepteur de ladite Commune
et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit lieu
de la Neuville susdite, lesquels nous ont déclaré que Marie
Anne Cocrenne âgée de soixante et dix neuf ans, Veuve
de feu Vincent Wallet en son vivant tailleur demeurant audit lieu
Veille de la Neuville est décédée ce jourd'hui à Onze heures
du matin en la maison de la déclarante Charlotte Augustine Wallet
Isabelle fille sise grande Rue allant de Beauvais à
Clermont et les déclarans ont signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Mauspin Delaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt le vingt huitième jour
du mois de mars à sept heures du matin, pardevant
nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la
Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, est Comparu Jean Baptiste Delaye
âgé de trente ans Boquillon demeurant audit lieu de la
Neuville en hez lequel nous a présenté un enfant du sexe
Féminin né hier sur les sept heures du soir, de lui déclarant
et de Marie Geneviève Piget son épouse, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de

Geneviève - Ledit Déclaration et présentation faites
en présence des Sieurs Achille Mauspin âgé de vingt quatre
ans, Percepteur de la dite Commune et de Pierre Dufossé, âgé
de quarante sept ans, Instituteur tous deux domiciliés audits
lieu; et ont les témoins signé avec nous le présent acte
de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, le père
a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé Mauspin Delaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt le Dix huitième jour du mois
de mars à midi pardevant nous maire officier de l'état Civil
de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement
de Clermont Département de l'Oise sont ont Comparu Louis
Etienne Ledage âgé de vingt sept ans Laboureur demeurant
audit lieu Neuville en hez lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre heures du matin
de lui déclarant et de Marie Catherine Justine Bonhomme
son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Jules Etienne

Ledites Déclaration et présentation faites en présence
des sieurs Achille Mauspin âgé de vingt quatre ans
percepteur de ladite Commune et de Pierre Dufossé
âgé de quarante sept ans Instituteur tous deux domiciliés
audit lieu et ont le père et témoins signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Mauspin Delaye maire

Mariage

Mr. E M.

Bx IV

Marmuse Marmuse Elor

Wallet Bonvallet

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt le Dix huitième jour du mois
de mars à midi pardevant nous maire officier de l'état Civil
de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement
de Clermont Département de l'Oise sont ont Comparu Louis
Etienne Ledage âgé de vingt sept ans Laboureur demeurant
audit lieu Neuville en hez lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre heures du matin
de lui déclarant et de Marie Catherine Justine Bonhomme
son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Jules Etienne

Ledites Déclaration et présentation faites en présence
des sieurs Achille Mauspin âgé de vingt quatre ans
percepteur de la dite Commune et de Pierre Dufossé
âgé de quarante sept ans Instituteur tous deux domiciliés
audit lieu et ont le père et témoins signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Mauspin Delaye maire

Mariage

Mr. E M.

Bx IV

Marmuse Marmuse Elor

Wallet Bonvallet

Delaye maire

Mariage

L'an mil huit Cent vingt le quatrième jour du mois d'avril pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Pierre Frédéric Dufossé âgé de vingt deux ans et huit mois étant né le quinze thermidor an cinq de la République ainsi qu'il est constaté par son extrait de naissance délivré par le maire de Montreux le vingt quatre mars dernier fils de Pierre Dufossé Instituteur demeurant audit la Neuville en hez et de Geneviève Dangoisse son épouse ici présent et consentant d'une part.

Et Demoiselle Marguerite Julie Grévin âgée de vingt deux ans n'étant née à Chezy Giraumont, Canton de Borest Département de la Somme le vingt cinq Germinal an dix fille majeure de Louis Jeanvier Grévin, Cultivateur et demeurant à la dite Neuville en hez et de défunte Julie Pullemy son épouse décédée audit lieu de la Neuville en hez le dix Brumaire an onze

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison Commune; savoir: Devant le dimanche vingt Six mars et deux avril présent mois à dix heures du matin, au cune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre Frédéric Dufossé et Marguerite Julie Grévin sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Pierre Jean François Dessaux âgé de soixante deux ans Curé Desservant ladite Commune de la Neuville ami du futur, de Charles Daniel Delahaye âgé de vingt deux ans demeurant à Saint Just en Chaussée aussi ami dudit futur, de Jean Frédéric Pallemy âgé de quarante un ans demeurant à Montreuil Sur Brèche Oncle de de ladite future épouse, de François Joseph Batard aussi oncle dudit lieu de la future et demeurant à la Neuville en hez, lesquels après qu'il leur a été fait lecture du présent acte ont signé avec nous et le portier Contractant.

Dufossé
Julie Grévin
Grévin père
Dufossé
Pallemy
Delahaye
Dangoisse
Grévin
Batard

Décès

L'an mil huit Cent vingt le quinze avril pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez — Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Pierre Jeannin Poissier manouvrier et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez lesquels nous ont déclaré que marie nous Félicité Apolline Troisane âgée de soixante six ans, femme du premier comparant, est décédée hier à huit heures du soir en sa maison sise audit la Neuville en hez, lieu appelé Luzarche, et ont les déclarons Signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Dufossé L. V. Poissin Delahaye

Mariage

L'an mil huit Cent vingt le Sept septième Jour du mois d'avril pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Victor Athanase Bastard, âgé de vingt Cinq ans étant né à Jouy le Comte Canton de Pisle arrondissement de Pontoise Département de Seine et oise, Serrurier demeurant à Beaumont ainsi qu'il est constaté par son extrait de naissance délivré à Jouy le Comte le Sept avril présent mois signé Sarrain maire dudit Jouy; majeur, fils de Sieur Athanase Bastard Instituteur demeurant audit Beaumont sur oise Département de Seine et oise, et de Madeleine Felicité Jouy son épouse ci présent et consentant

Et Demoiselle Catherine Honorine Georgette Wallet âgée de dix sept ans étant née audit la Neuville le vingt Sept Germinal an dix, Lingère fille mineure de défunt Charles augustin Wallet décédé le vingt et un Septembre mil huit Cent quinze, et de marie Louise Catherine Dare sa femme demeurant audit la Neuville en hez ci présente et consentante. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle dudit Beaumont sur oise, les Dimanches vingt Sept février et cinq mars dernier, comme il appert par le Certificat de Publication délivré par le maire de la dite ville dudit Beaumont le quinze avril présent mois et légalisé par le Juge du tribunal de Pontoise le quinze du présent. aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre dix du titre du Code Civil intitulé du mariage; avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément affirmativement déclarons au nom de la loi qu'ils Victor Athanase Bastard et Demoiselle Catherine honorine Georgette Wallet sont unis par le mariage. Dequoi avons dressé acte en présence des sieurs Jean Poupon âgé de quarante Six ans marchand épicier demeurant audit Beaumont sur oise ami dudit futur d'Ambroise Wallet âgé de Cinquante trois ans tisserand aussi ami dudit futur, de Jean Baptiste Duru âgé de Cinquante deux ans

† demeurant en cette Commune approuvé le mot

Bastard Duru

Aubergiste — demeurant audit la Neuville en hez, ou de Cinq Honoré Diligny — de la futures, et de Lainé — marchand épicier âgé de vingt huit ans Beaucaire de — la dite future aussi demeurant à la dite Neuville en hez, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé avec nous et les parties contractantes

Bastard fils georgette Wallet
Poupon
Delagny Duru Wallet
Wallet Delagny mad

L'an mil huit Cent vingt le † Sixième Jour du mois d'avril à deux heures de relevée pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Aubourg Aubergiste demeurant audit la Neuville en hez âgé de vingt ans marguillier demeurant audit lieu lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né hier sur les trois heures de relevée de lui déclarant et de Marie Elizabeth Silvie Dix huit ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anastasie Silvie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille Maupin âgé de vingt quatre ans Précepteur de la dite Commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante Sept ans Instituteur tous deux demeurant audit la Neuville en hez et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Aubourg Maupin Delagny mad

L'an mil huit Cent vingt, le dix neuf avril, pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement

† Dix Septième corrigé approuvé

† Anastasie

Décès

Germain Boucher Cultivateur, et Pierre Dufossé Instituteur, tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Marie Françoise Bouche âgée de soixante sept ans femme du premier comparant, est décédée ce jourd'hui à midi en sa maison sise audit la Neuville en hez sur la place dudit lieu et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. G.ᵉ Boucher

Dufossé

Delvaux maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt le vingtième jour du mois d'avril, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Pierre Nicolas Delarmure âgé de vingt huit ans manouvrier demeurant audit lieu de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, né ce jourd'hui sur les quatre heures du matin, de lui déclarant et de Marie Geneviève Lucienne Wallet son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pélagie Adeline

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille Meunpin âgé de vingt quatre ans Percepteur et de Pierre Dufossé âgé de quarante Sept ans, Instituteurs tous deux domiciliés audit la Neuville en hez; et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. le père a déclaré ne savoir écrire pour signer

Dufossé

Meunpin

Delvaux maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt, le vingt Cinq avril à huit heures du matin. Pardevant nous, Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Nicolas Bayard, âgé de vingt trois ans Bucheron, domicilié audit lieu de la Neuville, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, né ce jourd'hui à Cinq heures du matin, de lui déclarant et de Marie Louise Leroux, son épouse, et auquel, il a



Déclaré vouloir donner les prénoms de Caroline

Geneviève

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille Meunpin âgé de vingt quatre ans, et Pierre Dufossé âgé de quarante Sept ans Instituteurs tous deux domiciliés audit la Neuville en hez; et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après quoi lecture leur en a été faite: le père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dufossé

Meunpin

Delvaux maire

Décès

L'an mil huit Cent vingt huit, le vingt huit avril, pardevant nous Maire, officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Département de l'Oise, Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste Wasin, Charpentier, Père du décédé ci après nommé et Pierre Dufossé Instituteur, tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Wasin, fils du premier comparant, âgé de quatre ans et quatre mois, et de Marie Eulalie Scolastique Duval ses père et mère demeurant à la Neuville en hez, est décédé ce jourd'hui sur les quatre Cinq heures du matin en la maison de ses dits père et mère, Place Grande rue, allant de Beauvais à Clermont et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite: excepté le premier comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

approuvé un mot rayé nul

Dufossé

Delvaux maire

Naissance

L'an mil huit Cent vingt, le premier jour du mois de mai à Cinq heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu François Nicolas Sosthène, âgé de trente trois ans Menuisier demeurant audit la Neuville en hez. Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, né ce jourd'hui à neuf heures du matin, de lui déclarant et de Victoire Amable Derrécourt son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Sophie Désirée

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille Meunpin âgé de vingt quatre ans Percepteur et de Pierre Dufossé âgé de quarante Sept ans, tous deux domiciliés



Décès

Mauvin

Dufossé

Lelay

L'an mil huit Cent vingt le quinzième jour de mois de mai
Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la
Neuville en hez Département de l'Oise Canton et arrondissement de
Clermont, sont Comparus Pierre Simon Bonnefoy serrurier fils
de la défunte ci après nommée et François Joseph Pennier
Marchand Goudre de la défunte à cause de sa femme lesquels
nous ont déclaré que Geneviève Carlon veuve de feu Simon
Bonnefoy en son vivant serrurier, est décédée ce jourd'hui sur
les trois heures du matin en sa maison située Mont de Beauvais
à Clermont et les déclarants ont signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite.

Bonnefoy François

Lelay

Décès

Le vingt et un mai mil huit Cent vingt Pardevant nous
maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville
en hez, Département de l'Oise, sont comparus Pierre François
Duval manouvrier fils de la défunte ci après nommée et Pierre
Dufossé Instituteur tous deux demeurant audit lieu de la
Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré Marie Françoise
Carlier âgée de soixante cinq ans veuve de Pierre François
Duval demeurant audit lieu, est décédée hier sur les sept heures
du soir en sa maison dite rue appelée Luzarche; et les
déclarants ont signé avec nous le présent acte après
que lecture leur en a été faite.

Dufossé Duval

Lelay

Naissance

Mauvin

Dufossé

Lelay

L'an mil huit Cent vingt, le vingt et un Mai à
neuf heures du matin, Pardevant nous, maire, officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez
Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise,
Est comparu Pierre Salpice Ferdinand Lordet âgé de vingt quatre
ans facteur demeurant audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à une heure du matin
de lui déclarant et de Marie Marguerite Julie Lefèvre son épouse
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Désiré Ferdinand

Laditte déclaration et présentation faites en présence des sieurs
Achille Meaupin âgé de vingt quatre ans Percepteur et de Pierre
Dufossé Instituteur, âgé de quarante sept ans, tous deux domiciliés
audit lieu de la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec
nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Meaupin Lordet Lelay

L'an mil huit Cent vingt le vingt Cinq mai, à huit heures du soir
Pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en
hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Est
Comparu François Delayen âgé de vingt Cinq ans Boulanger, domicilié
audit lieu de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin né ce jourd'hui sur les deux heures du matin, de lui déclarant
et de Marie Elizabeth Piget son épouse, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Eugénie Elisabeth Antoinette

Laditte déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achille
Meaupin âgé de vingt quatre ans Percepteur et de Pierre Dufossé âgé de
quarante sept ans Instituteur; tous deux demeurant à la dite Neuville en hez
et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il
leur en a été fait lecture; excepté le père qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer

Dufossé Meaupin Lelay

Naissance

L'an mil huit cent vingt, le vingt six mai à dix heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu François Jean Baptiste Hermand, âgé de trente et un ans, bucheron, domicilié audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui sur les six heures du matin, de lui déclarant et de Marie Josephine Sallot son épouse, il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Alexandre

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maupin, âgé de vingt quatre ans percepteur et de Pierre Dufossé, âgé de quarante sept ans, instituteur, tous deux domiciliés audit lieu; et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, excepté le père qui a déclaré ne savoir signer

Dufossé Maupin Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt, le vingt sept mai à sept heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont, département l'Oise est comparu Sébastien Soutain, âgé de quarante six ans cultivateur demeurant audit la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier sur les neuf heures du soir de lui déclarant et de Marie Jeanne Bauchat son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Frédéric

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maupin âgé de vingt quatre ans percepteur et de Pierre Dufossé âgé de quarante sept ans instituteur, tous deux domiciliés audit lieu, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Soutain Maupin

Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt, le sept juin à sept heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise.

Est comparu Pierre Antoine Petré âgé de trente trois ans marchand fruitier domicilié audit lieu de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui sur les six heures du matin, de lui déclarant et de Marie Cécile trois-ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugénie Aspasie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maupin âgé de vingt quatre ans percepteur et de Pierre Dufossé âgé de quarante sept ans, instituteur tous deux domiciliés audit lieu de la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Maupin PETRÉ

Lebay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt, le vingt cinq juin à six heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Pierre François Duval âgé de quarante ans marquinier demeurant audit lieu de la Neuville, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à midi, de lui déclarant et de Anne Elizabeth Lesieur son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Théodor

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Achile Maupin âgé de vingt quatre ans, percepteur de cette commune et de Pierre Dufossé âgé de quarante sept ans instituteur tous deux domiciliés audit la Neuville en hez; et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Duval Maupin

Lebay maire

Décès

L'an mil huit Cent vingt deux le huit Juillet pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'Oise, Canton et arrondissement de Clermont, sont Comparus Jean Achille Jacquin Propriétaire et Pierre Dufossé Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune de la Neuville en hez lesquels nous ont déclaré que Marguerite Françoise Borel, fille âgée de soixante et dix ans étant née à la Neuville en hez le douze février mil sept Cent cinquante, est décédée hier sur les sept heures du soir, en sa maison, sise en la grande Rue allant de Beauvais à Clermont, et les déclarans ont signé avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Jacquin

Dufossé

Lelarge maire

Mariage

L'an mil huit Cent vingt le huit Juillet, pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Pierre marie Wallet âgé de cinquante un ans, étant né à la Neuville en hez le douze février mil sept Cent quatre vingt dix neuf, tisserand, fils de Pierre Ambroise Wallet aussi tisserand et de marie michelle Victoire Gratien, d'une part et Marie Catherine Boulanger domestique audit lieu de la Neuville en hez d'autre part, présent et consentant

Et Demoiselle marie Catherine Hermine Boulanger domestique chez le Sieur Prosper Jacquin Propriétaire audit la Neuville en hez, âgée de vingt sept ans et neuf mois, étant née à Saint Félix Canton de Mouy, Département de l'Oise le vingt trois septembre mil sept Cent quatre vingt Douze, fille majeure de défunts Etienne Boulanger manouvrier, et de marie anne Marlet tous deux décédés audit Saint Félix, le germinal, le vingt six thermidor an trois et le Jeudi, le trente un Decembre mil sept Cent dix neuf, ainsi qu'il est constaté par les extraits des actes de décès délivrés par le maire dudit Saint Félix le cinq du présent mois. Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison Commune, savoir; la première, le Dimanche vingt Cinq Juin, et la seconde le Dimanche Deux Juillet présent mois, toutes deux à l'heure de midi; aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code



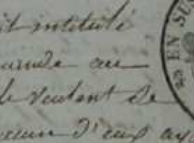

89

Civil intitulé de mariage, avons
demande que futur époux et la future épouse
se veulent de prendre pour mari et pour femme
chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
déclarons au nom de la loi que Pierre Marie Wallet et
Marie Hélène Hermine Boulanger sont unis par le
mariage. De quoi avons dressé acte en présence de
Jean Baptiste Wallet âgé de Cinquante Cinq ans Bucheron
oncle du futur à cause de sa femme, de Jean Baptiste Hermand
âgé de trente ans aussi Bucheron aussi oncle du futur aussi à cause
de sa femme, tous deux domiciliés en cette Commune, de
Etienne Boulanger âgé de quarante six ans Père et
parrain de la future, demeurant à Balagny et de Pierre Dufossé
âgé de quarante sept ans Instituteur demeurant audit la Neuville
âgé de quarante sept ans Instituteur demeurant audit la Neuville
en hez ami de la future, lesquels après que lecture
leur en a été
fait lecture, ont signé avec nous et les parties Contractantes
ont déclaré ne savoir signer, excepté Etienne Boulanger qui a
aussi déclaré ne savoir écrire pour signer

Wallet Hermand Dufossé

Sappot Lelarge maire

Mariage

L'an mil huit Cent vingt, le dix neuf du mois de Juillet pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus François Joseph Jacquier âgé de vingt ans, étant né à audit la Neuville le quinze floréal an huit, Serrurier de longue, fils mineur de Pierre François Jacquier aussi Serrurier de longue, et de Marie Josephine Dumoulin, demeurant audit lieu de la Neuville Jeune part, ici présents et consentants

Et Demoiselle Marie Louise Joseph Adelaïde, âgée de vingt deux ans étant née audit la Neuville le vingt Germinal an six fille de défunte Nicolle Adelaïde Chartier décédé audit lieu de la Neuville le six novembre mil huit Cent Seize et de Marie Louise Chartier aussi décédée le quinze Floréal an huit, en son vivant demeurant audit lieu de la Neuville, lesquels nous ont requis de procéder à leur mariage en cette Commune; lequel nous ont requis de procéder à leur

publications ont été faites devant la principale porte de notre maison Commune savoir, les Dimanches neuf et Seize Juillet présent mois, toutes deux à l'heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que François Joseph magnez et Marie Louise Joseph Rousselle sont unis par le Mariage: De quoi avons dressé acte en présence de Joseph Boulanger, âgé de soixante et un ans Bucheron oncle du futur de Charles Levasseur âgé de quarante quatre ans Cordonnier ami dudit futur, de Joseph Duverger âgé de quarante ans Cousin de la future et de Pierre Dufossé âgé de quarante sept ans Instituteur tous demeurant en cette Commune Lecture faite après qu'il leur en a été donné lecture ont signé avec nous les parties Contractantes ont déclaré ne savoir écrire et ledit Joseph Boulanger qui a aussi déclaré ne savoir signer fors

Magnez

Levasseur

Duverger

Dufossé

Delivré moi

Mariage

L'an mil huit Cent vingt le premier Août Par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Pierre César Wallet, garçon âgé de vingt un ans étant né à la Neuville le vingt trois octobre mil sept cent quatre vingt sept, fils majeur de Pierre Wallet artisan tisserand et de Marie Catherine Wallet Batard demeurant audit lieu de la Neuville ci présent et consentant d'une part.

Et Demoiselle Rosalie Sophie Borel âgée de dix huit ans étant née aussi à la neuville susdite, le premier prairial an dix, fille mineure de Charles Borel tonnelier et de Sophie Collier demeurant audit lieu de la Neuville susdite ici présente et consentante d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de la maison Commune, savoir les Dimanches seize et vingt trois Juillet dernier, toutes deux à l'heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code civil intitulé du mariage nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre César Wallet et Rosalie Sophie Borel sont unis par le mariage: Dequoi avons dressé acte en présence de Barthélemy Batard âgé de quarante un ans Tisserand beau frère du futur, de François Thomas Daguin tisserand âgé de trente huit ans Beau frère du futur, de Jean Antoine Longuet âgé de soixante quatre ans demeurant à la Neuville susdite, de Claude Antoine Longuet âgé de soixante quatre ans aussi oncle du futur, de Pierre Antoine Wallet Commandeur de Bailly oncle du futur et Beau frère de la future et de Jean Baptiste Wallet âgé de quarante sept ans manouvrier demeurant audit la Neuville susdite aussi oncle du futur tous témoins requis et choisis par les parties Contractantes lecture faite aux témoins après qu'il leur a été donné lecture ont signé avec les parties Contractantes et nous Maire après qu'il nous a été aussi donné lecture ont signé

Wallet Rosalie Borel Wallet

Batard

Longuet

Daguin Borel Longuet

Delivré moi

Naissance

L'an mil huit cent Vingt le Premier Jour Deux heures après midi, Par devant Nous, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Cauvigny canton et arrondissement de Beauvais département de l'Oise ; Est Comparu en sa personne Jean Baptiste Bernard cultivateur demeurant audit lieu de la Neuville entre, âgé de quarante huit ans, lequel Nous a déclaré que Dame Sophie Cornélie Cottet de Bonneval son épouse en accouchée en sa maison sise grande rue de dessus et Beauvais, l'an dix neuf cent, deux heures, du soir d'un enfant de sexe masculin auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Achille Eugène ; Ladite déclaration faite en présence de sieurs Achille Marquis âgé de vingt quatre ans percepteur de cette Commune et de Bienvenu Dufossé âgé de quarante sept ans cultivateur tous deux domiciliés audit la Neuville entre ; ont les pères témoins signés avec Nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé O Brayer Maury Lelorain maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt le Premier Jour Deux heures après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Cauvigny canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Est Comparu Eugène Augustin Marquis propriétaire demeurant audit lieu de la Neuville entre, âgé de quarante huit ans, lequel Nous a déclaré que Achille Eugène Marquis âgé de vingt quatre ans percepteur de cette Commune et de Bienvenu Dufossé âgé de quarante sept ans cultivateur tous deux domiciliés audit la Neuville entre ; lequel Nous a déclaré que Achille Eugène Marquis fils de premier Comparant âgé d'un jour est de Sophie Cornélie Cottet de Bonneval son épouse demeurant audit la Neuville entre est décédé aujourd'hui ce matin à huit heures de la maison de ses père et mère sise grande rue dudit lieu de Beauvais, lesquels déclarants signés avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé O Brayer Maury Lelorain maire

L'an mil huit cent Vingt le quatre Août huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Cauvigny canton et

Naissance

arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est Comparu Jean Baptiste Bernard, âgé de vingt cinq ans, cultivateur demeurant audit lieu de la Neuville entre, lequel Nous a présenté un enfant de sexe masculin né aujourd'hui à onze heures du matin, de lui déclarant et de Marie Rose Gabrielle Rose son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Jean Baptiste Auguste ; Ladite déclaration, représentation faite en présence de sieurs Achille Marquis âgé de vingt quatre ans percepteur de cette Commune et de Louis François Brevin âgé de quarante sept ans cultivateur demeurant audit la Neuville entre les deux derniers témoins signés avec Nous le présent acte de naissance le tout Jean Baptiste Bernard a déclaré ne savoir lire ni signer après qu'lecture leur en a été faite

Maury Brevin Lelorain maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt le cinq Août huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Cauvigny canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont Comparu Bienvenu Dufossé cultivateur et Achille Marquis propriétaire tous deux domiciliés audit la Neuville entre ; lesquels Nous ont déclaré que Louis Paul Bellanger âgé de vingt ans garçon fils de défunt Jean Baptiste Bellanger et de Geneviève Briard son épouse Ménagère demeurant audit la Neuville entre, est décédé aujourd'hui à deux heures du matin en la maison de ladite Briard sa mère sise grande rue dudit lieu de Beauvais, lesquels déclarants signés avec Nous le présent acte après qu'il leur a été fait lecture

Dufossé Maury Lelorain maire

Mariage

L'an mil huit cent Vingt le quatre Août huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville entre Cauvigny canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont Comparus Louis François Blaise âgé de cinquante trois ans veuf de Marie Jeanne Françoise Lefèvre décédée à la Neuville entre le vingt neuf Novembre mil sept cent soixante dix sept ainsi qu'il en conste

passe entre de naissance de Marie pour Mr. le Maire de dite Commune
le huit deux mois, Mannonville demeurant audit la Neuville sous
une fortune apolline trois, age de dix mille Commune Cagnicourt fils
fils des dessus Jean François Blesse et de Marie Catherine Turque, sans profession

le marie Victoire de Morroy agée de quarante sans sans etat ne
Commune le vingt septembre mil sept cent soixante onze, demeurant, ne
dudit fort dudit mille Commune le vingt octobre mil huit cent sept fille des
dessus Victor de Morroy et de Cecile Salmat sa femme, d'autre part.

Lesquels Mon ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison
Commune les dimanches trente Juillet de mine cent sept dix sept
Thermidor de midy; Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié
faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces et actes
Mentionnés, et du chapitre six titre du code civil intitulé du Mariage, avons
demandé au futur époux et à la future épouse fils veuve Joseph prononcé
époux femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
déclaré, au nom de la loi que Pierre François Blesse et Marie Victoire
Demorroy sont unis par le Mariage, Dequoi avons dressé acte en présence
de Sébastien Soutain agé de quarante sept ans Cultivateur, Pierre Dufossé agé
de quarante sept ans instituteur tous deux amis des futurs, Debresin François
Nicolas Barthieux agé de trente quatre ans Menuisier Nicolas Boucher
agé de trente ans maçon tous deux amis de la future, toute quatre demeurant audit
la Neuville sous, les quels après qu'il leur en a été donné lecture lesdites
parties Contractantes et Mon adjoint dudit Marie Victoire de Morroy qui a déclaré
ne savoir lire ni signer

Soutain Dufossé
Le Sr. Leblanc
Boucher
Debresin
Leblanc maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le quatorze Juin Mercredy dix heures du soir
Par devant nous Marie officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous
Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu
Jean dominique Brigot agé de trente un ans Boulanger Natif de Bresles canton
Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le jour d'hier à dix heures
du soir de lui déclarant et de Lulalie Philippine Eugénie Gouverneur sa
épouse en auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louise Eugénie.

Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Dufossé
instituteur et de dominique François Grevin Cultivateur tous deux agé de quarante sept ans
demeurants audit la Neuville sous, et ont les père et témoins signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Dufossé Brigot Grevin
Leblanc maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le vingt deux Juin huit heures du soir, Par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Canton et arrondissement
de Clermont département de l'Oise, Est comparu Charles Jean agé de quarante ans Manouvrier
demeurant audit Commune, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le jour
d'hier à neuf heures du soir de lui déclarant et de Marie Victoire Delande Morroy son épouse
auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Amelie

Ledites déclaration et présentation faites en présence de Sébastien Soutain
agé de vingt quatre ans ouvrier de cette Commune et dominique François Grevin agé de
quarante sept ans Cultivateur tous deux domiciliés audit la Neuville sous qui ont signés avec
nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture et a été Charles Jean père
déclaré ne savoir lire ni signer

Soutain Grevin
Leblanc maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le vingt cinq dorne Deux heures après midy Baderon Mon maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville arbz Canton et arondissement de clermont département de l'oise, Sur Comparu Pierre federic Dufossé agé d'environ trente ans fabricant de bas demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né a sondit lieu hier heure de matin de lui déclarant et de marguerite Julie grevin son épouse et auquel il déclare vouloir donner les prénoms de Virginie Désirée Julie

Ledite déclaration et présentation faite en présence de sieurs Louis francois grevin cultivateur et de Pierre Auguste maugin agé de vingt quatre ans propriétaire tous deux domiciliés audit la Neuville arbz, a moi bien connus pour témoins signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Dufossé Maugin grevin

Delsaux maire

Dieu

L'an mil huit cent vingt le vingt cinq septembre onze heures après midy Baderon Mon maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville arbz Canton et arondissement de clermont département de l'oise, sont comparu Jean Louis Bigot notaire royal de la résidence de Remaugis, pour dudit lieu et après nommé et Louis francois grevin cultivateur demeurant audit la Neuville arbz, lequels nous ont déclaré que Louis Eugene Bigot fils du premier comparant agé de trois jours et de Eulalie Philippine Eugenie Gouverneur son épouse aussi demeurant audit Commune maison de ce Boulard fils grands Rue en dudit l'une desdites dix heures de soir en la maison susdit, lesquels déclarants signés avec la présente déclaration après que lecture leur en a été faite

Bigot grevin

Delsaux maire

Naissance

Dieu

L'an mil huit cent vingt le six septembre sept heures du matin, Baderon Mon maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville arbz Canton et arondissement de clermont département de l'oise, sont comparu Jean Baptiste Bernard Buckenod propriétaire audit lieu après nommé et Louis francois grevin cultivateur tous deux domiciliés audit la Neuville arbz, lequel nous a déclaré que Jean Baptiste Auguste Bernard âgé d'une mois environ fils du premier comparant et de Marie Rose Gabrielle Bol son épouse ses deux d'une dix heures du soir en la maison dudit Bernard sise rue des Clos abeufs, lesquels déclarants signés avec nous présent acte de naissance dudit Jean Baptiste Bernard qui a déclaré ne savoir signer après lecture leur en a été faite

grevin Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt six septembre heure du soir, Baderon Mon maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville arbz Canton et arondissement de clermont département de l'oise, sont comparu Jean Maudtor cultivateur âgé de vingt quatre ans Canton demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né a Neuilly vingt cinq du présent mois a dix heures du soir de lui déclarant et de Gabrielle Dodé son épouse et auquel il déclare vouloir donner les Prenoms de Joseph Jean Marie

Ledite déclaration et présentation faite en présence de sieurs Louis francois grevin Cultivateur et de Pierre Dufossé instituteur tous deux âgé de quarante deux ans domiciliés audit la Neuville arbz et comme témoins signés avec nous le présent acte de naissance et de laquelle lecture leur a été faite, après quelle leur a été faite

Dufossé grevin Delsaux maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt le vingt septembre midy Baderon Mon maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville arbz Canton et arondissement de clermont département de l'oise, sont comparu Philippe Etienne Constant Gouverneur âgé de vingt six ans et demi né a la Commune d'Agnetz le trente floréal an deux de vingt fix ans a grand mois étant ici né a la Commune d'Agnetz le trente floréal an deux de la république ainsi qu'il en conste par son extrait de naissance ici présent et annexé, fils majeur de Jean Baptiste Gouverneur propriétaire et de Marie Louise Eulalie Bigot son épouse demeurant ensemble audit Commune d'Agnetz, le marié audit Agnetz le vingt de ce mois, d'une part, et Marie Louise Eulalie Bigot fille majeure de Louis Eugene Bigot notaire royal et de Marie Louise Eulalie Philippine Eugenie Gouverneur son épouse demeurant audit Commune d'Agnetz, la fille susdit Agnetz le vingt cinq du présent mois, d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder a la célébration du mariage projetté entre eux

Lequels nous en vertu de procéder a la célébration du mariage projetté entre eux

le marié Gouverneur Bourgeois âgé de trente fix ans trois mois vingt sept jours et a été allié a Neuilly le Vieux par mariage avec Marie Louise Eulalie Bigot son épouse décédée audit Neuilly le vingt neuf mil sept cent quatre vingt quatre, fille majeure de Louis Joseph Lucien Walle décédé et de Louise Françoise Dodé son épouse décédée audit Commune de Neuilly le vingt quatre septembre mil huit cent onze, fille majeure de Louis Claude Bourgeois cultivateur et de Marie Louise Françoise Dodé son épouse décédée audit Commune de Neuilly le vingt quatre septembre mil huit cent onze, demeurant a Neuilly le Vieux ici présent et consentant et de Marie Jeanne Bernard majeure de vingt fix ans demeurant audit Neuilly le Vieux ici présente et consentante

adonc lesdites publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle dudit lieu de Vinjé les Dimanche Dix et Dix sept du présent mois, lesquelles publications faites sans qu'il soit venu à notre connaissance aucune opposition audit mariage ni aucun empêchement, ainsi qu'il conste par le certificat de publication délivré par le maire dudit lieu de Vinjé le neuf du présent mois, tout à l'heure déposé

Mariage

Jean Baptiste Dior âgé de vingt sept ans, fils légitime de feu Jean Baptiste Dior et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, tous deux décédés en la commune de Vinjé, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, d'une part,

Et Marie Françoise Bosquet, fille légitime de feu Jean Baptiste Bosquet et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, tous deux décédés en la commune de Vinjé, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, d'autre part,

Ont comparu devant nous, Jean Baptiste Dior, âgé de vingt sept ans, fils légitime de feu Jean Baptiste Dior et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, tous deux décédés en la commune de Vinjé, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, d'une part,

Et Marie Françoise Bosquet, fille légitime de feu Jean Baptiste Bosquet et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, tous deux décédés en la commune de Vinjé, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et de celles relatives aux formalités du mariage, avons demandé aux futurs époux et à chacun d'eux séparément s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Philippe Thomas Lauphin et Marie Geneviève Bosquet sont unis par le mariage, lequel avons déclaré accompli en présence de Jean Baptiste Dior, âgé de vingt sept ans, tailleur de pierres, de François Duval, âgé de vingt ans, cultivateur, tous deux demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, témoins majeurs, de Fabien François Bosquet, âgé de trente deux ans, cultivateur, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, frère de la future épouse, et de François Thomas Laugier, âgé de trente trois ans, cultivateur, demeurant à Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, beau-frère de la future épouse, lesquels ont signé avec nous après que lecture leur a été faite du présent acte de mariage, ainsi que des pièces y mentionnées, et interpellés de déclarer s'ils entendent adopter les noms de leurs futurs époux, ont déclaré n'en vouloir rien faire.

Jean Baptiste Dior — Marie Françoise Bosquet — Philippe Thomas Lauphin — Marie Geneviève Bosquet — Jean Baptiste Dior — François Duval — Fabien François Bosquet — François Thomas Laugier — Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le vingt huit octobre huit heures du matin, par devant nous Baptiste Pierre Marie Delaye, maire officier de l'état civil de la commune de la Motte du Caire, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, soussigné, est comparu Jean François Bonnet, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le vingt sept du présent mois à huit heures du soir, de lui déclarant et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée avec lui, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Philippe Augustin.

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Jean François Bonnet, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, et de Jean Baptiste Dior, âgé de vingt sept ans, tailleur de pierres, domicilié au même village, section et quartier susdits, témoins majeurs, parents de l'enfant, lesquels ont signé avec nous et le père après que lecture leur a été faite du présent acte de naissance.

Jean François Bonnet — Jean Baptiste Dior — Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le quinze octobre six heures du soir, par devant nous Baptiste Pierre Marie Delaye, maire officier de l'état civil de la commune de la Motte du Caire, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, soussigné, est comparu Louis Léonard Delagny, âgé de vingt sept ans, cultivateur, demeurant au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le vingt du présent mois à neuf heures du soir, de lui déclarant et de Julie Josèphe Caroline Amorie Waller, son épouse, sans profession, domiciliée avec lui, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Bonaventure.

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Dior, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, et de Jean Baptiste Dior, âgé de vingt sept ans, tailleur de pierres, domicilié au même village, section et quartier susdits, témoins majeurs, parents de l'enfant, lesquels ont signé avec nous et le père après que lecture leur a été faite du présent acte de naissance.

Louis Léonard Delagny — Jean Baptiste Dior — Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le vingt huit novembre huit heures du matin, par devant nous Baptiste Pierre Marie Delaye, maire officier de l'état civil de la commune de la Motte du Caire, canton de Sisteron, arrondissement de Digne, département des Basses Alpes, soussigné, est comparu Pierre Joseph Bardi, âgé de vingt quatre ans, cultivateur, demeurant au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le vingt sept du présent mois à neuf heures du soir, de lui déclarant et de Marie Françoise Bosquet, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée avec lui, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustine Joséphine Geneviève.

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Jean François Bonnet, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié au village de Vinjé, section de Jausiers, n° 298, quartier de l'Observatoire, et de Jean Baptiste Dior, âgé de vingt sept ans, tailleur de pierres, domicilié au même village, section et quartier susdits, témoins majeurs, parents de l'enfant, lesquels ont signé avec nous et le père après que lecture leur a été faite du présent acte de naissance.

Joseph Pierre Bardi — Jean Baptiste Dior — Delaye maire

du sexe feminin ne ce jourd'huy un heure du matin de lui declarant
et de Marie Louise Ducreux son epouse et auquel il a declaré vouloir
donner les Prénoms de Marie Joseph.

Lesdites declaration et presentation faites en presence des sieurs Pierre du Fossé
instituteur et de Louis francois grevin cultivateur tous deux agé de quarante six
ans domiciliés audit la Neuville en hez, et ont les pere et temoins signés avec
nous le present acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Duverger grevin Lehay maire

Décés

L'an mil huit cent vingt le trente novembre neuf heures du matin, Pardevant
nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement
de clermont departement de l'oise; sont comparu Jean Baptiste Neutre agé de quarante
bucheron demeurant a la Neuville en hez gendre de la decedée ci après nommé et Pierre du Fossé
instituteur demeurant audit la Neuville en hez, lesquels nous ont declaré que Marguerite
tarlier epouse de Moyse Batard agée de soixante onze ans demeurant en cette commune
Rue de la Marche est decedée le jourd'hyer onze heures du soir en la maison susdite;
et ont les declarants signés avec nous le present acte de decés après que lecture leur en a été faite

neutre Dufossé Lehay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le quinze decembre neuf heures du matin, Pardevant
nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton de clermont
departement de l'oise; est comparu Louis orgel agé de quarante quatre ans
manouvrier demeurant en cette commune, lequel nous a declaré que Marie anne
Belanie orgel sa fille agée de vingt deux ans est accouchée sur les minuit en sa maison
sise en la grande Rue d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a presenté et auquel il a
declaré vouloir donner les Prenoms de Joseph Desiré.

Lesdites declaration et presentation faitte en presence des sieurs Louis francois
grevin cultivateur et de Louis Simard marchand de bois tous deux agé de quarante six ans

et domiciliés en cette commune, et a ledit orgel declarant quinze
signés avec lesdits temoins et nous le present acte de Naissance après
que lecture leur en a été faitte orgel grevin

Simard Lehay maire

Décés

L'an mil huit cent vingt le dix sept decembre cinq heures du soir
Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez
canton et arrondissement de clermont departement de l'oise; sont comparu Mr
Jean francois Desaux agé de soixante deux ans ceré de servant la succursalle de
cette commune y demeurant voisin et ami du deffunt ci après nommé et
Louis francois grevin cultivateur demeurant audit la Neuville en hez; lesquels
nous ont declaré que sieur Jean Baptiste Morey natif de chalons sur somme
agé de quarante un ans epoux de dame Louise Morey est decedé ce jourd'huy
trois heures et demie d'après midy en la maison de la dame veuve de Laboire
sise en cette commune en la grande Rue, et ont les declarants signés avec nous
le present acte de decés après que lecture leur en a été faitte

De Maupeuré Dt grevin Lehay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt le vingt huit decembre dix heures du matin,
Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton
de clermont departement de l'oise; est comparu Joseph Boulenger agé de soixante un ans
bucheron demeurant en cette commune, lequel nous a declaré que Geneviève Sophie
Boulenger sa fille agée de trente ans est accouchée ce jourd'huy sur les minuit en sa maison
sise Rue des orfevres d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a presenté et auquel il
a declaré vouloir donner les Prenoms de Alexandre

[illegible] et presentation faitte en presence des sieurs Achile Maupin agé de vingt cinq ans percepteur avec le Louis Francois Grevin agé de quarante sept ans cultivateur tous deux demeurants audit la Neuville en chez le a ledit Joseph Boulanger declarant declaré ne savoir lire pour signer de ce interpellé a ont lesdit temoins signé avec nous le present acte de naissance après que lecture leur en a été faitte

Grevin

Maupin

Lelay maire

Le present registre a été clos et arreté par nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en chez soussigné a jourd'huy trente un decembre mil huit cent vingt Lelay

Tables des actes contenuës au present registre, des

Naissances

Aubourg, Anastasie Silvie ..... 17. Avril
Baude, Augustine Josephine genevieve 28. 7bre
Bayard, Genevieve Caroline ..... 25. Avril
Bigot, Louise Eugenie ..... 14. Aout
Boulanger, Alexandre ..... 28. xbre
Delamarre, Pelagie Adeleine ..... 20. Avril

Suite

Delayen, Eugenie Elizabeth Antoinette ..... 25. mai
Delayen, honorine ..... 28 mars
Deligny, Francois Berlaan 15. 8bre
Dufossé, Virginie desiré Julie ..... 25. Aout
Duval, Pierre theodore ..... 25. Juin
Duverger, marie Joseph 15. 9bre
haquin, Achile onezime ..... 1. Aout
hen, Emelie ..... 22. Aout
hermand, Jean Baptiste Auguste ..... 4. Aout
hermand, Joseph Alexandre ..... 26. mai
Lesage, Jules Etienne ..... 18 mars
Levieile, henry ferdinand ..... 4 Janvier
Lordel, desiré ferdinand ..... 21. mai
Nortiez, Nicolas ..... 26. Janvier
orgel, Joseph desiré ..... 15. xbre
Petré, Eugenie aspasie ..... 7. Juin
Pontiaux, Sophie desiré ..... 1. mai
Soutain, Francois frederic ..... 27. mai
trois oeufs, Joseph Jean marie 7. 7bre

Mariages

Bastard, Victor Athanase ..... 17. Avril
Borel, Rosalie, Sophie ..... 1. Aout

Bosquet, marie geneviève 25. 7bre
Boulanger, marie heleine honorine . . . . . 8. Juillet
Caustier, Philippe Athanase 25. 7bre
DeMorroy marie victoire . . . . . 14. Aout
Dufossé, Pierre frederic . . . . . 4. Avril
Eloy, Geneviève victoire Pelagie . . . . . 9. fevrier
grevin, marguerite Julie . . . . . 4. Avril
Magnez, francois Joseph . . . . . 19. Juillet
Marminia, Pierre honoré . . . . . 9. fevrier
Plessier, Pierre francois . . . . . 14. Aout
Rousselle, marie Louise Joseph . . . . . 19. Juillet
Wallet, Catherine honorine georgette . . . . . 17. Avril
Wallet, Pierre Cezar . . . . . 1. Aout
Wallet, Pierre marie . . . . . 8. Juillet

Décés

Bellanger, Louis Paul . . . . . 5. Aout
Bigot, Louise Eugenie . . . . . 27. Aout
Borel, marguerite francoise . . . . . 1. Juillet
Caston, geneviève . . . . . 15. mai
Dior, Jean Baptiste 5. 8bre
Douche, marie francoise . . . . . 19. Avril

Vix sept

haquin, Achile onezime . . . . . 1. Aout
hermand, Jean Baptiste Auguste 6. 7bre
Morey, Jean Baptiste . . . . . 17. xbre
tarlier, marguerite 30. 9bre
tarlier, marie francoise . . . . . 21. mai
tourneux, marie anne . . . . . 20. mars
trois oeufs, marie anne felicité . . . . . 15. Avril
Warin, Jean Baptiste . . . . . 28. Avril

Premier feuillet

Commune de la neuville en hez

An 1821.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE
L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs.

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent vingt-un.

Ledit registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt.

Payen

Lan mil huit cent vingt un le trois janvier dix heures du matin, Nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en hez canton de Clermont arrondissement

Décès

Declarmon departemt de l'Oise ; Jean Compan Pierre Menard
Manouvrier demeurant a Neri Commune de Longueuil arondissemt de
Senlis pres de la deffunte ci après nommée le dix francs grein
Catherine Lemeunier audit Longueuil ; lesquels nous ont declaré
que Marie Angelique Josephine Menard agée de vingt ans trois jours fille de
premier Comparant et de Marie Angelique Martin Jadis femme, ses decedée Lundy
a Cheures de midy en la maison dudit Bosquet hameau dit Neri audit Longueuil
en la grande Rue ou elle demeuroit comme domestique, le dit declarant signe
avec nous le present acte de deces après qu'il leur en a été fait lecture Lecte
Menard qui a declaré ne savoir ecrire pour signer de ce interpellé

Delahaye maire

Jean mil huit cent Vingt un le vingt Janvier Neuf heures du matin
Baderan Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Longueuil Canton
et arondissement de Clermont Departement de l'Oise ; sont Comparus
Nicolas Leguillon agé de vingt six ans Bucheron demeurant en cette Commune
pres Nouvion de la deffunte ci après nommée, le dix francs grein agé de
quarante sept ans Cultivateur demeurant aussi audit Longueuil ;
lesquels nous ont declaré, que Adelaïde francoise Lallier agée de trois mois fille de lesdits
Lallier boulanger et de Marie femme ainé tous les trois demeurant audit Longueuil
les dits ont déclaré a Nous dit officier susdit a Nous maison dudit Leguillon sise audit
Longueuil en la rue de la plaine ou elle etait en Nourrice ; le tout le
declarant signé avec nous le present acte de deces après qu'il leur en a été
fait lecture, le dit Nicolas Leguillon qui a declaré ne savoir ecrire
pour signer de ce interpellé

Loy grein

Delahaye maire

Décès



Jean mil huit cent Vingt un le vingt Janvier Neuf heures du
matin, Baderan Nous maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de Longueuil canton
et arondissement de Clermont Oise ; sont Comparus Jean Baptiste Loy agé
de vingt quatre ans Vigneron demeurant audit Longueuil le dix francs grein agé de
quarante sept ans Cultivateur tous deux demeurant audit Longueuil ;
lesquels nous ont declaré que Philippe Catherine Lantier agé de trois ans
trois mois le jour de mois precedent Baderan Nous dudit a present fils
de Marie Geneviève Bosquet sa femme, ses decedée ce matin en sa maison
sise audit Longueuil en la rue de la plaine ; le tout le declarant signé avec nous
le present acte de deces après qu'il leur en a été fait
lecture

Loy grein

Delahaye maire

Naissance

Baderan Nous maire officier de l'Etat
Civil de la Commune de Longueuil canton
et arondissement de Clermont Departement
de l'Oise

J. B. L.

Feminin ; un mariage

J. B. L.

Jean mil huit cent Vingt un le vingt Janvier Neuf heures du matin
le Comparant Pierre Auguste Bourbon agé de vingt huit ans Cultivateur
demeurant en cette Commune, lequel nous a presenté un enfant de sexe
Masculin né le jour d'hier a neuf heures du soir en sa maison sise susdite
dudit Declarant et de Marguerite Augustine Bourbon son épouse,
auquel il a declaré vouloir donner les Prenoms de Augustin Auguste
Ledit, declaration et presentation faites en presence de Jean Baptiste
Loy agé de vingt quatre ans Vigneron audit Longueuil le dix francs grein
agé de quarante sept ans Cultivateur tous deux domiciliés audit Longueuil
de ce interpellés signés avec nous le present acte de Naissance après
que lecture leur en a été faite

Bourbon

Loy grein

Delahaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt un le trente un janvier neuf heure du matin
Par devant nous Jean Baptiste Leloup maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous
Montdidier canton de Montdidier département de l'Oise, est comparu Pierre Caron agé de vingt quatre ans manouvrier
demeurant en cette commune, lequel nous a déclaré que Rose Debuigny
femme de Nicolas Vaillant journalier de cette commune est accouchée en sa maison fixé Rue du Calvaire d'un
fils hermaphrodite mort né, et a requis qu'acte fut dressé de la déclaration par lui faite en présence de Jean
Baptiste Maupin agé de vingt cinq ans propriétaire et de Louis François Leroux agé de vingt quatre ans
cultivateur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré ne savoir signer après
lecture faite.

Caron Maupin Leloup maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt un le dix sept janvier neuf heure du matin, Par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montdidier canton et arrondissement
de Montdidier département de l'Oise, est comparu Nicolas Lequillon agé de vingt sept
ans journalier demeurant en cette commune par nous invité de déclarer ce qu'a fait naître
le dix huit janvier présent mois, Achille Maupin agé de vingt cinq ans propriétaire demeurant en cette commune sous
Lequel nous a déclaré que Pierre Olympe Denuncourt agé de vingt sept ans
fils de Jean Gérard Denuncourt et de Marie Louise Baudemer journalier demeurant à
Rue de Lorette N. 19 faubourg du Roule, lui a déclaré accouché sur les huit heures du matin
en sa maison dudit Lequillon fixé en la Neuville sous Montdidier, et a déclaré qu'il était
intention, le sus déclarant signé avec nous le présent acte dressé après qu'il lui
en a été fait lecture, excepté Achille Maupin et Nicolas Lequillon qui ont déclaré ne savoir signer de ce
requis par Jean Baptiste

Maupin Leloup maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt un le vingt deux janvier cinq heures du soir, Par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montdidier canton et arrondissement
de Montdidier département de l'Oise, est comparu Pierre Joseph Marminia agé de vingt deux
ans journalier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né à onze heures du matin en sa maison fixé en la susdite
Rue qui lui a déclaré devoir donner le prénom de Pierre, déclarant en outre qu'il
Elisabeth Vitard
Elisabeth Vitard épouse, avec laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre
de Jules

Cette déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Leloup
âgé de cinquante neuf ans retraité ancien Maire de la Neuville sous Montdidier âgé de
quarante sept ans cultivateur tous deux domiciliés audit Montdidier rue
de Roulles par nous interpellés signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il
leur en a été fait lecture

Marminia Pierre Joseph
Leloup maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt un le sept janvier cinq heures du soir, Par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montdidier canton et arrondissement
de Montdidier département de l'Oise, est comparu Henri Augustin Boucher
âgé de trente ans maçon demeurant en cette commune, lequel nous a
présenté un enfant du sexe féminin né à onze heures du matin
en sa maison fixé en la Neuville, et a déclaré vouloir donner le prénom de Marie Agnès
auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie Agnès

Cette déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Leloup
âgé de cinquante neuf ans retraité ancien Maire de la Neuville sous Montdidier âgé de quarante sept ans
cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, par nous interpellés signés
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Boucher Pierre
Leloup maire

Décès

L'an mil huit cent neuf le neuf février huit heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la
Neuville sur Oise canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise
sont comparus Pierre Wallet âgé de cinquante deux ans cultivateur
demeurant audit la Neuville sur Oise premier déclarant, lequel nous a déclaré
Jean Wallet âgé de trente ans
et huit mois fils de premier comparant et de Marie Louise Balard
son épouse, le décédé aujourd'hui à onze heures du matin dudit
Pierre Wallet premier comparant fils et habitant de cette commune ; le onze
déclarant signé avec nous lecture faite et dressé après qu'il leur a été fait lecture

Wallet Grevin

Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent neuf le neuf février six heures du soir,
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sur Oise
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Pierre
Wallet cultivateur demeurant audit la Neuville sur Oise, lequel nous a déclaré
que cejourd'hui quatre heures après midi, en sa maison dans laquelle il est domicilié
sur la maison de Pierre Cyr Wallet son fils, dépendant d'icelle est née d'un légitime
mariage entre lui déclarant et Rosalie Josephine Borel son épouse, à laquelle naissance
il a déclaré donner le prénom de Pierre Cyr, lequel enfant est né de Rosalie Josephine
Borel cultivateur demeurant en la susdite maison depuis dix à Pierre Cyr Wallet
cultivateur demeurant audit la Neuville sur Oise, ladite déclaration faite en présence
de Louis François Grevin âgé de quarante ans cultivateur et de Michel Maugin
âgé de vingt cinq ans propriétaire tous deux domiciliés audit Commune sous
déclarons attestons signé avec nous lecture faite et dressé après qu'il leur a été
fait lecture

Wallet Maugin Grevin

Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent neuf le neuf février huit heures du matin, Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sur Oise canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Jean charles Mathieu âgé de trente ans Bucheron demeurant audit la Neuville sur Oise fils de défunt et après nommé, le dix février présent mois à onze heures du matin, lequel nous a déclaré que Marie Elizabeth Dizy âgée de trente ans épouse de Jean François Mathieu Bucheron demeurant audit la Neuville sur Oise le décédé le jour d'hier à dix heures du soir en sa maison sise audit Neuville sur Oise le onze déclarant signé avec nous lecture faite et dressé après qu'il leur a été fait lecture lecture faite dudit Jean charles Mathieu qui a déclaré ne savoir lire pour signer de ce interpellé

Grevin Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent neuf le neuf février six heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sur Oise
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus
François Stanislas Fournival âgé de trente cinq ans charretier demeurant audit Commune
grande rue depuis après nommé assez de marguerite veuve de Jean
Le Louis François Grevin âgé de quarante ans cultivateur demeurant au même lieu
Lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Bernard âgé de trente neuf ans
Bucheron époux de Marie Rose Langelin le décédé aujourd'hui à trois heures
de relevée en sa maison sise audit la Neuville sur Oise en la grande rue qui conduit de Clermont à
Beauvais ; le onze déclarant signé avec nous lecture faite et dressé après
qu'il leur a été fait lecture lecture faite dudit François Stanislas Fournival
qui a déclaré ne savoir lire pour signer de ce interpellé

Grevin Delsaux maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt un le vingt six février onze heures du matin
Pardevant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous
Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise ; Sont comparus
Jean Nicolas Lamare, garçon âgé de vingt quatre ans Maréchal ferrant
demeurant à Beaumont sur Oise fils majeur de Nicolas Lamare
et de Marie Anne Françoise Bouvet ses père et mère demeurant audit Beaumont
d'une part ; Et Marie Françoise Augustine Lamand âgée de vingt ans
sans profession demeurant audit Beaumont fille majeure de Jean Martin
Arthur âgé de quarante six ans cultivateur demeurant au moulin de Foin
commune de Persan, canton de l'Isle Adam arrondissement de Beaumont
département de Seine et Oise et de Marie Françoise Augustine Lamand
son épouse décédée audit Beaumont sur Oise le vingt neuf janvier mil huit cent
dix sept d'autre part ; Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux ; Et pour remplir les formalités prescrites par
la loi relativement à la célébration des mariages, nous avons fait les publications
ordonnées par la loi, lesquelles ont été faites dans la commune de Beaumont sur Oise
les dimanches quatre et onze du présent mois de février, comme il appert par le
certificat de publication délivré par Monsieur le Maire dudit Beaumont le vingt trois
février présent mois ; Et Nicolas Gilbert Légalisé par Monsieur le Président du
Tribunal de Pontoise le vingt quatre ; Aucune opposition audit mariage ne nous
ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de
tout ce qui précède à Marie Françoise Augustine Lamand, après avoir demandé
aux futurs époux leurs déclarations sur le contrat civil intitulé du mariage, avons



Mariage

L'an mil huit cent Vingt un le huit Mars Dix heures du matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Montdidier canton de Montdidier département de l'Oise ; sont Comparus Louis Joseph Angot garçon âgé de Vingt trois ans maçon demeurant audit Montdidier Commune de ce jour (nommé mil huit cent quatre vingt dix sept (Vingt sept Brumaire an six de la République) fils de Louis Joseph Angot Maçon et de Marie Anne Bouché sa femme demeurants audit la Neuville sous Montdidier ci présents et consentants, d'une part.

Et Dlle Marie Agnès Opportune Boucher fille âgée de Vingt trois ans demeurante audit Commune y étant née le onze septembre mil sept cent quatre Vingt dix sept (Vingt huit fructidor an cinq de la République) fille de Bonifasse Boucher maçon et de Marie Louise Bouché sa femme demeurants audit la Neuville sous Montdidier ci présents et consentants, d'autre part, Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux dont les publications ont été faites en cette Commune les Vingt cinq février et quatre mars présent mois à la porte de la Maison Commune ;

Aucune opposition audit Mariage ne Nous ayant été signifiée faisant droit à leur Requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces à cet sujet mentionnées au chapitre six du code civil intitulé du Mariage, avons demandé auxdites future et future épouse, s'ils veulent prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Nous Maire au nom de la loi avons prononcé que Louis Joseph Angot et Marie Agnès Opportune Boucher sont unis par le Mariage ; Dequoi avons dressé acte en présence de Nicolas Fejeulle âgé de Soixante six ans Rentier Demeurant en cette Commune Ami de l'époux, De Louis Joseph Bouché âgé de Vingt quatre ans Vannier demeurant audit la Neuville en sa Maison de l'époux et de Louis Nicolas Mastelet âgé de Vingt sept ans Tailleur d'habits demeurant à Ballet Commune de l'épouse, Témoins requis après qu'il leur en a été fait lecture et lecture faite ont signé avec nous et les parties contractantes excepté ledit Louis Joseph Angot père Nicolas Fejeulle et ladite Marie Anne Bouché qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellés :

Louis Joseph Angot
Agnès Bouche
Bouché
Marie Thérèse Pommery
Mastel
Bouche
Boucher
auguste Larive

Delgay maire

Mariage

L'an mil huit cent Vingt un le huit Mars dix heures du matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Montdidier canton de Montdidier département de l'Oise ; sont Comparus Paul Auguste Boucher domicilié audit la Neuville sous Montdidier né en cette Commune le Vingt huit janvier mil sept cent quatre Vingt dix sept (quatre pluviôse an cinq de la République) fils de Bonifasse Boucher maçon et de Marie Louise Bouché sa femme demeurants audit la Neuville sous Montdidier ci présents et consentants, d'une part

Et Dlle Geneviève Joseph Lenard fille âgée de dix neuf ans demeurante audit Commune y étant née le deux janvier mil huit cent deux (douze Nivôse an dix

Republique) fille de deffunt Jean Baptiste Minard decedé en cette commune
de long le trente un Xbre mil huit cent quatre (quatorze) fructidor an dou
le de Marie Rose Angot sa femme, actuellement detenue bonne foy Vitrier
audit la Neuville en bez ci present en autorisant sadite femme aussi presente et consentante
d'autre part

Lesquels nous ont requis de proceder a la celebration du mariage projetté
entre eux et dont les publications ont été faites a la porte de la maison commune de
commune les dimanches vingt cinq fevrier et quatre mars present mois tous deux
a theure de midy ; aucune opposition audit mariage ne nous ayant été
signifiée faisant droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les
ci dessus mentionnées et du chapitre six du code civil intitulé du mariage, avons
demandé au futur époux et a la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari
et pour femme ; chacun d'eux ayant repondu séparément et affirmativement
declarons au nom de la loi que Paul Auguste trois-oeufs et Geneviève
Joseph Minard sont unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en presence
de Charles Levasseur agé de quarante huit ans cordonnier demeurant audit la
Neuville en bez oncle de l'Epoux, Manq Antoine Duverger agé de cinquante deux ans
tailleur d'habit demeurant au meme lieu, aussi oncle de l'Epoux a cause de sa femme,
Louis Joseph Baude agé de vingt quatre ans fendeur de latte demeurant au meme lieu
cousin de l'Epouse et Jean Baptiste Auguste Sorel agé de trente sept ans tisserand en toile
demeurant audit lieu amis de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été
aussi donné lecture l'ont signés avec nous, quand aux parties contractantes ainsi que
lesdits ecdites François trois oeufs, Marie Julie Levasseur et Marie Rose Angot ceux ont
declaré ne savoir lire pour signer de ce interpellé

Baude Coz Duverger Sorel Levasseur

Joseph Baude Lehoy maire



Consentement de Mariage Brevet



Pardevant Me Henry Barfait Massy Notaire Royal
ou Ressort de la justice de Paix du canton de Clermont
Departement de l'oise, soussigné, en presence des temoins ci après
nommés tous soussignés

Est comparue

Dlle Marie Aimable Pillon veuve de Me Pierre Antoine Pillon en son vivant
cultivateur a Bejancourt commune d'Avrechy, elle demeurante présentement
a la Neuville en bez.

Laquelle a dit que depuis trois ans environ elle a été continuellement prise
par Dlle Aimable Sophie Pillon sa fille et dudit défunt son mari, née a
Breuilvert le dix frimaire an quatre correspondant au premier décembre
mil sept cent quatre vingt quinze, de lui donner son consentement au mariage
qu'elle se propose de contracter avec le Sr Pierre Antoine Butté né le dix
juillet mil sept cent quatre vingt seize, tonnellier demeurant à Cairion fils
de défunt Pierre Butté en son vivant aussi tonnellier et de Madeleine Lavoie
veuve de ce dernier actuellement épouse du Sr Georges Lemaire, marchand
également domicilié à Cairion.

Que sans prétendre porter la moindre atteinte a la réputation
de ce jeune homme ; mais pour le propre interet de sa fille et aussi dans
la crainte d'essuyer le reproche d'avoir inconsidérément donné ce
consentement, elle avoit formé la résolution de persévérer dans son refus.

Que nonobstant les observations et les représentations qu'elle
a faites a sa fille susnommée, pour éloigner d'elle la pensée de ce
mariage, elle s'en trouve en ce moment plus vivement sollicitée et pressée d'y
donner son assentiment au point même qu'elle a reçu l'avis d'une
soumission respectueuse qui devoit lui être faite incessament.

Dans cet état de choses considérant, la dite Dlle Pillon, que sa fille
est maintenant suffisament avancée en age pour sentir toute l'importance
des liens qu'elle veut former et qu'en attendant un levain de
discorde la soumission dont est ci dessus question s'est d'une part, nourrir
et entretenir un levain de discorde qui pourroit rejaillir sur la famille

Republique) fils de Jeffenne Jean Baptiste Hinard dudit mariage commun
dehors le traité un dom mil huit cen quatre quatorze fructidor an dou
le de Marie Rose Degor sa femme, actuellement Veuve Bonnefoy Vitalis Dumas
audit Castanet ordre, à present maintenant sadite femme aussi présente et consentante
Dont tout pour

Lesquels sieur ont Requis dispenser de la Celebration du mariage projetté
entre eux les publications ont été faites à la porte de la maison Commune dudit
Commune les Dimanche, Vingt cinq février le quatre mars présent mois dans
lesdits ; Aucune opposition audit Mariage ne leur a été
signifié, faisant droit a leur Requisition, après avoir donné lecture de tous les pie
ci dessus mentionnés en du chapitre six du code civil intitulé du mariage, avons
demandé aux futurs époux et aux futures épouses, s'ils veulent prendre pour mari
pour femme ; chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement
Nous avons au nom de la loi que Paul Auguste trois deux le Genevieve
Joseph Hinard sont unis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en présence
de Charles Devaseux agé de quarante trois ans Cordonnier demeurant audit la
Nouville Comte de Lyon, Jean Antoine Duverger agé de cinquante deux ans
tailleur d'habits demeurant au même lieu, aussi comte de Lyon ami de l'époux, —
Louis Joseph Baud agé de vingt quatre ans fendeur de bois demeurant au même lieu
Cousin de l'époux et Jean Baptiste Auguste Sorel agé d'un an d'emploi demeurant
audit lieu amis de l'époux, lesquels après qu'il leur a été
aussi donné lecture du présent acte leur, grand ayant parlé Contractants ainsi que
Lebrun adjoint, Jean, mais Julie Devaseux la mari Rose Degor nous
declare ne savoir lire ni signer de ce interpellé de ce

Joseph Hinard Duverger Sorel Devaseux

Joseph Hinard Lebrun adjoint

22 Pluviose an 13. f° 30.

Contentement de mariage Hinard

Par devant nous Henry Député de Son Altesse Monsieur Comte
au Bureau de la Mairie de Paris du canton de Clermont
Département de l'Oise, Officier de l'état civil de la dite Commune, soussigné, soussigné en présence des témoins ci après
nommés, tous soussignés

Il Comparue

Le sieur Marie Amable Pierre Antoine Pillon Rentier demeurant
Cette ville de Clermont Commune d'Auvergne Pillon son fils majeur demeurant présentement
à la Neuville en Bray.

Laquelle a dit que depuis trois ans environ elle a été continuellement visitée
par Mlle Amable Sophie Pillon sa fille et sujet d'Esprit son mari, né à
Beauvais le dix primaire an quatre correspondant au premier décembre
mil sept cent quatre vingt quinze, de la Commune son Contentement sur un mariage
que elle se propose de Contracter avec le sieur Pierre Antoine Bailly né le dix
juillet mil sept cent quatre vingt trois, Commis Demeurant à Clermont fils
de Défunt Pierre Bailly entrepreneur ancien Commis de Madame Sœur
Veuve Decé Demeurant actuellement Epouse du sieur Georges Lemaire, marchand
également Domicilié à Clermont.

Que sans prétendre porter la moindre atteinte à la réputation
de ce jeune homme, mais pour le propre intérêt de la fille et autre Dans
la Crainte d'essuyer le reproche d'avoir inconsidérément donné à
Cet entretien, elle avoit permis la célébration de mariage projetté
Cet entretien, elle avoit permis la célébration de mariage projetté

Que nonobstant les observations et la désapprobation qu'elle
a faites à sa fille elle s'est nommée pour éloigner d'elle la pensée de se
marier, elle se trouve en ce moment plus que jamais sollicitée à réitérer
Donner son assentiment au point même qu'elle a requis l'acte d'icelui
Soumission respectueuse qu'elle devoit lui être faite incessamment.

Dans cet état de choses ainsi Devant la dite Sieur Pillon que sa fille
est maintenant suffisamment avancée en âge pour sentir toute l'importance
de l'union qu'elle veut former et qu'en attendant un heureux de
Discorde la Désunion dont elle est le sujet question et une part, mariés
et entretenir un levain de discorde qui pourroit rejaillir dans la famille

Mariage

Cent vingt

L'an mil huit cent vingt et un le [illegible] heures du soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Sainte-Maxille en Bray, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Pierre Antoine Bailly fermier âgé de vingt quatre ans et étant né en la commune d'Airion le vingt deux octobre mil huit cent quatre de la république, ainsi qu'il est constaté par son extrait de naissance délivré par le greffier du tribunal de première instance séant à Clermont en date, d'hier, ici présenté, demeurant audit Airion, fils de Pierre Bailly fermier et de Marie Jeanne Savoie sa femme actuellement sans profession demeurant audit Airion, le vingt et un présent mois, ainsi qu'il est constaté par le certificat de vie délivré par le maire dudit Airion le quatorze du présent mois, signé Gallant maire dudit Airion, le quatorze du présent mois, signé Gallant maire dudit Airion, le quatorze du présent mois, signé Gallant maire dudit Airion,

Mariage

Consentemens
Demariage
Travers

3e Feuillet 1821 f° 32.

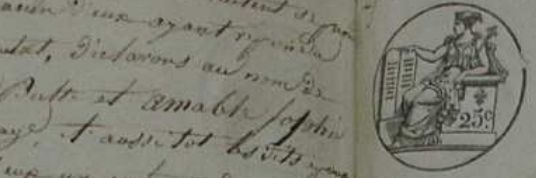

Par devant Nous Jean Barsais Notaire Royal Lauréat Juge de la Justice de Paix du Canton de Clermont Département de l'Orne, résidant à Démérangle, en présence des Témoins ci-après nommés, tous soussignés:

Est Comparu

Dame Geneviève Lagache, épouse de m. Aimable Joseph Destombes Propriétaire demeurant à La Neuville en hez; laquelle Dame Destombes de son mari, ici présent, dument autorisée aux effets ci-après.

Laquelle Comparante a par ces présentes donné son Consentement pour le Mariage projetté entre Pierre Simon Lagache son fils naturel et reconnu majeur, demeurant audit La Neuville en hez, son fils naturel et reconnu à Compiègne le Dix sept Avril mil huit cent quatre correspondant au vingt sept Floréal an douze de la République Française, et de Marie Anne Emma Sorel née audit La Neuville en hez le vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille majeure de défunt Claude Sorel en son vivant Instituteur et de Marie Françoise Sevin son épouse, tous deux décédés domiciliés audit La Neuville en hez, elle y demeurant tous deux.

Pour être fait de ce Consentement devant l'Officier de l'Etat civil Compétant, le pouvoir en est donné au porteur, même de requérir la Confection toutes publications préalables et nécessaires, Pour ce faire signer tous actes et Généralement faire tout ce qui sera jugé être utile et convenable en pareil cas.

Dont Acte fait audit La Neuville en hez, en la demeure dudit M. P. et de Destombes

En présence de m.rs Jean Legay ancien Notaire et Propriétaire

Par devant ce jourd'hui Trente un Janvier mil huit cent vingt un heure de midi; Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Aimable Joseph Lagache garçon âgé de vingt quatre ans dix mois quatre jours Natif né en la ville de Compiègne Section de Ville le huit Floréal an quatre de la République Française Fils naturel et reconnu par son Père

Par devant ce jourd'hui Trente un Janvier mil huit cent vingt un heure de midi; Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Aimable Joseph Lagache garçon majeur de vingt huit ans, Cultivateur demeurant à la Neuville en hez fils naturel et reconnu de Pierre Simon Lagache propriétaire demeurant audit lieu, et de Geneviève Lagache épouse de Aimable Joseph Destombes propriétaire demeurant à la Neuville en hez; Laquelle Dame Destombes de son mari, ici présent, dument autorisée aux effets ci-après.

Lesquels Comparants nous ont requis de procéder à la publication du Mariage entre eux projetté, Savoir dudit Aimable Joseph Lagache avec Demoiselle Marie Anne Emma Sorel née audit La Neuville en hez le vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille majeure de défunt Claude Sorel en son vivant Instituteur et de Marie Françoise Sevin son épouse, tous deux décédés domiciliés audit La Neuville en hez, elle y demeurant tous deux.

Pour être fait de ce Consentement devant l'Officier de l'Etat civil Compétant, le pouvoir en est donné au porteur, même de requérir la Confection toutes publications préalables et nécessaires, Pour ce faire signer tous actes et Généralement faire tout ce qui sera jugé être utile et convenable en pareil cas.

Dont Acte fait audit La Neuville en hez, en la demeure dudit

P. et de Destombes

En présence de m.rs Jean Legay ancien Notaire et Propriétaire

Par devant ce jourd'hui Trente un Janvier mil huit cent vingt un heure de midi; Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Aimable Joseph Lagache garçon majeur de vingt huit ans, Cultivateur demeurant à la Neuville en hez fils naturel et reconnu de Pierre Simon Lagache propriétaire demeurant audit lieu, et de Geneviève Lagache épouse de Aimable Joseph Destombes propriétaire demeurant à la Neuville en hez; Laquelle Dame Destombes de son mari, ici présent, dument autorisée aux effets ci-après.

Lesquels Comparants nous ont requis de procéder à la publication du Mariage entre eux projetté, Savoir dudit Aimable Joseph Lagache avec Demoiselle Marie Anne Emma Sorel née audit La Neuville en hez le vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille majeure de défunt Claude Sorel en son vivant Instituteur et de Marie Françoise Sevin son épouse, tous deux décédés domiciliés audit La Neuville en hez, elle y demeurant tous deux.

Pour être fait de ce Consentement devant l'Officier de l'Etat civil Compétant, le pouvoir en est donné au porteur, même de requérir la Confection toutes publications préalables et nécessaires, Pour ce faire signer tous actes et Généralement faire tout ce qui sera jugé être utile et convenable en pareil cas.

Dont Acte fait audit La Neuville en hez, en la demeure dudit

P. et de Destombes

En présence de m.rs Jean Legay ancien Notaire et Propriétaire

Par devant ce jourd'hui Trente un Janvier mil huit cent vingt un heure de midi; Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Aimable Joseph Lagache garçon majeur de vingt huit ans, Cultivateur demeurant à la Neuville en hez fils naturel et reconnu de Pierre Simon Lagache propriétaire demeurant audit lieu, et de Geneviève Lagache épouse de Aimable Joseph Destombes propriétaire demeurant à la Neuville en hez; Laquelle Dame Destombes de son mari, ici présent, dument autorisée aux effets ci-après.

Lesquels Comparants nous ont requis de procéder à la publication du Mariage entre eux projetté, Savoir dudit Aimable Joseph Lagache avec Demoiselle Marie Anne Emma Sorel née audit La Neuville en hez le vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille majeure de défunt Claude Sorel en son vivant Instituteur et de Marie Françoise Sevin son épouse, tous deux décédés domiciliés audit La Neuville en hez, elle y demeurant tous deux.

Pour être fait de ce Consentement devant l'Officier de l'Etat civil Compétant, le pouvoir en est donné au porteur, même de requérir la Confection toutes publications préalables et nécessaires, Pour ce faire signer tous actes et Généralement faire tout ce qui sera jugé être utile et convenable en pareil cas.

Dont Acte fait audit La Neuville en hez, en la demeure dudit

P. et de Destombes

En présence de m.rs Jean Legay ancien Notaire et Propriétaire

Par devant ce jourd'hui Trente un Janvier mil huit cent vingt un heure de midi; Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez Canton de Clermont Département de l'Oise; sont Comparus Aimable Joseph Lagache garçon majeur de vingt huit ans, Cultivateur demeurant à la Neuville en hez fils naturel et reconnu de Pierre Simon Lagache propriétaire demeurant audit lieu, et de Geneviève Lagache épouse de Aimable Joseph Destombes propriétaire demeurant à la Neuville en hez; Laquelle Dame Destombes de son mari, ici présent, dument autorisée aux effets ci-après.

Lesquels Comparants nous ont requis de procéder à la publication du Mariage entre eux projetté, Savoir dudit Aimable Joseph Lagache avec Demoiselle Marie Anne Emma Sorel née audit La Neuville en hez le vingt huit Juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille majeure de défunt Claude Sorel en son vivant Instituteur et de Marie Françoise Sevin son épouse, tous deux décédés domiciliés audit La Neuville en hez, elle y demeurant tous deux.

Pour être fait de ce Consentement devant l'Officier de l'Etat civil Compétant, le pouvoir en est donné au porteur, même de requérir la Confection toutes publications préalables et nécessaires, Pour ce faire signer tous actes et Généralement faire tout ce qui sera jugé être utile et convenable en pareil cas.

Dont Acte fait audit La Neuville en hez, en la demeure dudit

P. et de Destombes

En présence de m.rs Jean Legay ancien Notaire et Propriétaire

Louis François Lecoin, Cultivateur, Maire de cette commune demeurant à la Neuville en Hez
Témoins requis et soussignés un second Notaire

L'An mil huit cent vingt un, le vingt cinq février.

A la m. Destombes signé avec les Témoins et Me. Masse Notaire, quant à la dite Dlle. Destombes elle a déclaré ne le savoir ni écrire de ce interpellée, après lecture faite &c.

Destombes Lefrançois

Masse

Enregt. à Clermont le premier mars 1821 f° 6 r° c. reçu Dix francs vingt centimes. Salaire compris.

Saladin

Vu pour légalisation de la signature de Me. Masse apposée ci-dessus.

Le Maire de la Neuville en Hez

Lefrançois

---

50 c.

LOI DU 28 AVRIL 1816

De Maisance dobin ... par le secrétaire de la mairie de Neuville de Compiègne le mercredi mil ... huit cent vingt, légalisé par Monsieur le président du tribunal de première instance séant à Compiègne, lequel Jean Nicolas Jérôme Lagache ... Boulangère ... propriétaire et cultivateur ... fils naturel de Dame Geneviève Lagache alors fille majeure ... propriétaire demeurant audit Lamotte ... ; fils Lagache autorisé de son père ... consentement ainsi qu'il résulte d'acte passé devant Me. Masse notaire royal résidant à Remy ... présent témoin, le vingt cinq février dernier ... lequel enfant ... demeurant ... présent ...

Le dit Marie Justin Clément Forel fils âgé de vingt neuf ans ... demeurant audit Lamotte ... le dix thermidor an ... fils de défunt ... Claude Forel ... Marie Françoise Devin ... tous deux décédés audit Lamotte ... premier le onze octobre mil huit cent ... le vingt huit germinal an ... par acte ...

Lequel nous ... a déclaré ... célébration du mariage projetté entre ... dernière publication en cette ... la principale porte de notre maison commune ... premier dimanche vingt cinq février dernier ... dimanche quatre de ce mois ... tous deux absents de cette ... ; aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée ... faisant droit à notre réquisition, après avoir donné lecture de toute la pièce ci-dessus mentionnée, conformément aux dispositions du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent prendre pour mari et pour femme ... chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Nicolas Jérôme Lagache et Marie Justine Clément Forel sont unis par le mariage. Le quel époux et ... épouse ont déclaré qu'il n'y a ... mariage ... Et de tout ce que dessus nous avons dressé le présent acte de mariage ... commune en présence de ... témoins ... Angélique Eugénie Forel, laquelle a ... fille. —

Dit tout le avons dressé acte en présence de Pierre Jérôme Devin ... âgé de ... ans ... demeurant ... et de Pierre Charles Hamptes ... âgé de vingt ans ... demeurant ... tous amis de l'époux ... Nicolas Devin ... âgé de vingt ans ... demeurant ... ami de l'époux ...

de Jean Baptiste Augustin Sorel agé d'un an, temoin entitulé le Pierre Nicolas Sorel agé de trente six ans tonnelier aubois, ces deux derniers demeurans audit lieu de Lhomme, desquels après qu'il leur a été donné lecture du présent acte ont signé avec nous et les parties contractantes

Lagache Bonnefoy
Justine Sorel Destombes
Mathieu Sorel
Sorel Sorel
Lelièvre maire

Naissance L'an mil huit cent vingt-un le vingt quatre mars heure de midi par devant nous Pierre Bonnefoy maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux bois canton de Roye département de la Somme, est comparu François Boulanger âgé de trente neuf ans cultivateur demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à la nuit du vingt au vingt un de ce mois en sa maison sise au lieu dit au faubourg de Montdidier de cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julienne Olympe

Ledit déclaration et présentation faites en présence de Jacques Achille Mayen âgé de vingt cinq ans propriétaire et de François Grevin âgé de quarante ans cultivateur tous deux domiciliés en cette commune, lecture faite du présent acte de naissance après que le tout a été fait lecture

Boulanger Mayen Grevin
Lelièvre maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt-un le vingt quatre mars heure de midi par devant nous Pierre Bonnefoy maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux bois canton de Roye département de la Somme, a comparu Jean Baptiste Augustin Sorel âgé de vingt huit ans tonnelier, né à la commune de Lhomme le vingt huit mai mil huit cent (vingt trois) (mil sept cent quatre vingt trois) divisé par lit en l'état par le tribunal de première instance séant à Montdidier le dix neuf décembre mil huit cent vingt un, fils de François fournier marchand chaudronnier et de Marie Magdeleine Victoire Delamps son épouse demeurant en cette commune de la Neuville aux bois ci présents et consentans, d'une part

Et Dlle Marie Louise Ursule Waller fille âgée de quinze ans cinq mois dix huit jours demeurant en cette commune, née le dix octobre mil huit cent cinq (dix huit vendémiaire an quatorze de la république) fille de défunt Simon Louis Joseph Waller vivant en cette commune le vingt quatre septembre mil huit cent vingt un et de Marie Geneviève Broquet présente et consentante, ladite Broquet actuellement veuve de Philippe Antoine Cauchois demeurant en cette commune, d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de cette Maison commune les premier et dimanche dix huit de ce mois et vingt cinq aussi de ce mois, sans aucune opposition ainsi mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant déclaré l'intention affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre Fournier et Marie Louise Ursule Waller sont unis par le mariage

Duquel avons dressé acte en présence de François Cordon âgé de trente ans tapissier entitulé amis de l'époux, Nicolas Corbillon âgé de vingt cinq ans tailleur d'habits aussi amis de l'époux, Jean Baptiste Marie Leroy âgé de

Décé

L'an mil huit cent vingt-un le vingt Avril dix heures du matin, Cadet Antoine maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bois canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Etienne Boucher âgé de soixante dix ans manouvrier demeurant audit la Neuville en bois quartier de dessus dudit lieu, lequel nous a déclaré que hier à neuf heures du matin Nicolas Boucher âgé de huit dix ans manouvrier demeurant audit la Neuville en bois quartier de dessus dudit lieu fils dudit comparant est décédé

Témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite.

Auguste Bourbonnoux Maupin

Grevin Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le lundi vingt huit Mai à huit heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Victor Nicolas Sorel âgé de trente cinq ans, tisserand et Jean Baptiste Auguste Sorel âgé de trente sept ans, tisserand en toile, tous demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Victorine Virginie Sorel âgée de trois ans fille dudit Victor Nicolas Sorel et de Marie Augustine Germaine son épouse, est décédée aujourd'hui à neuf heures du matin, en la maison dudit Victor Nicolas Sorel, sise en la rue de l'église, et ont les comparans signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

V. N. Sorel Sorel

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le cinq juin sept heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est comparu, Charles Stanislas Mathieu Marchand de Bois, âgé de Vingt six ans, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à huit heures

du soir, en la maison sise en la rue du Bois, de lui déclarant et de Adele Sallière son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Stanislas Gustave.

Des dites déclaration et présentation, faites en présence des sieurs Charlier de Neuville, propriétaire, âgé de quarante quatre ans et de Achille Maupin perceptur âgé de Vingt cinq ans tous deux domiciliés en cette commune, et ont les comparant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite.

Maupin

Charlier Delaye

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le seize juin huit heures du matin Pardevant nous officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Jean François Sommereux âgé de Cinquante cinq ans Manouvrier et Louis François Gerin Cultivateur âgé de Quarante sept ans tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Julie Florentine Sommereux âgée de un an et dix mois fille dudit Jean François Sommereux et de Marie Madeleine Horan son épouse, est décédée le jour d'hier à neuf heures du soir en sa maison sise à la Fugarèche, et ont les comparant signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite, et lecture faite, ledit Jean François Sommereux qui a déclaré ne savoir signer.

Grevin Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le Mardi vingt six juin sept heures du soir, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus, Charles Odet âgé de Vingt sept ans tisserand en toile demeurant à Bury canton de Mouy Beauvoir Duc Dessant ci après nommé ci contre Pierre Catherine Chevalier sa femme et Claude Edouard

Cinquante et un mots rayés nuls

~~Lecture faite~~ ~~Du~~ ~~Contrat~~ ~~Mariage~~ ~~Du~~ ~~Jourd'hui~~ ~~Dix~~ ~~Neuf~~ ~~Novembre~~ ~~Mil~~ ~~Huit~~ ~~Cent~~ ~~Vingt~~ ~~Trois~~ ~~Cinq~~ ~~Heure~~ ~~Du~~ ~~Matin~~ ~~Devant~~ ~~Nous~~ ~~Officier~~ ~~Public~~ ~~Du~~ ~~Canton~~ ~~Et~~ ~~Du~~ ~~Domicile~~ ~~En~~ ~~Cette~~ ~~Commune~~ ~~Sont~~ ~~Comparus~~ ~~Et~~ ~~Témoins~~ ~~Sujets~~ ~~Ci~~ ~~Après~~ ~~Nommés~~ ~~Tous~~ ~~Majeurs~~ ~~Habitants~~ ~~Dudit~~ ~~Canton~~

Petit âgé De Quarante quatre ans Laboureur Demeurant en cette commune Lesquels nous ont Déclaré que Louise Charlotte âgé De Vingt trois ans Mineur en tutelle Demeurant audit Bury fille De Marie Louise Amante et Défunt Cy devant Dénommé a cinq heures Du Soir en sa maison Dudit Petit devant Comparant Jeune en la Salle Du Rez de chaussée Ont les Comparant Soussignés avec nous Le présent Acte De Décès après Lecture faite

PETIT

Mariage

L'an mil huit Cent Vingt deux le trois Juillet onze heures Du Soir Devant nous maire officier De l'Etat Civil De la Commune De la Neuvillette en bray, Canton D'Arrondissement De Clermont Département De l'Oise, sont Comparus Antoine Nicolas Dufourmantel Négociant Commune De la Vieille le Vingt Deux février mil sept Cent quatre vingt neuf, suivant son Acte De Naissance Délivré audit Varinville, Arrondissement De Clermont, Par Michelet Adjoint au maire le Dix huit Août mil huit Cent quatorze, Et Justifié par le Jugement Du Tribunal De Première Instance Séant en cette Ville De Clermont Département De l'Oise le Dix Septembre mil huit Cent quatorze Signé Lallemand ; Monsieur Domicilié en la Commune De Montjavoult, Canton De Liancourt, Veuf De Marie Marguerite Adèle Mozainville Décédé audit Montjavoult le Vingt Cinq Août mil huit Cent quatorze Lequel Comparant a Nous Comparu seul Les noms De Sa Future Epouse Mineure ainsi qu'il est Constaté par Acte De Décès De Ladite

Petit âgé De Quarante quatre ans Laboureur Demeurant en cette commune Lesquels nous ont Déclaré que Louise Charlotte Bonnelle âgé De Vingt trois ans Mineur en tutelle Demeurant audit Bury fille De Marie Louise Amante et Défunt Cy devant Dénommé a cinq heures Du Soir en sa maison Dudit Petit devant Comparant Jeune en la Salle Du Rez de chaussée Ont les Comparant Soussignés avec nous Le présent Acte De Décès après Lecture faite

PETIT

Mariage

L'an mil huit Cent Vingt deux le trois Juillet onze heures Du Soir Devant nous maire officier De l'Etat Civil De la Commune De la Neuvillette en bray, Canton D'Arrondissement De Clermont Département De l'Oise, sont Comparus Antoine Nicolas Dufourmantel Négociant Commune De la Vieille le Vingt Deux février mil sept Cent quatre vingt neuf, suivant son Acte De Naissance Délivré audit Varinville, Arrondissement De Clermont, Par Michelet Adjoint au maire le Dix huit Août mil huit Cent quatorze, Et Justifié par le Jugement Du Tribunal De Première Instance Séant en cette Ville De Clermont Département De l'Oise le Dix Septembre mil huit Cent quatorze Signé Lallemand ; Monsieur Domicilié en la Commune De Montjavoult, Canton De Liancourt, Veuf De Marie Marguerite Adèle Mozainville Décédé audit Montjavoult le Vingt Cinq Août mil huit Cent quatorze Lequel Comparant a Nous Comparu seul Les noms De Sa Future Epouse Mineure ainsi qu'il est Constaté par Acte De Décès De Ladite

le premier Juillet mil huit Cent Vingt un par Monsieur Le Maire, Et sous les Quels noms il devait Contracter Mariage avec Ledit Montjoy Le Dix huit Novembre mil huit Cent vingt & Néanmoins, Les Dits noms sont ceux De Antoine Nicolas Dufourmantel, ainsi qu'il est Constaté par Acte De Notoriété passé Devant Maître Remanity Notaire Royal à Méru accord D'Jement De Laisné Jugement De la somme prémunis Le Six Septembre mil huit Cent Quatorze enregistré à Méru le Sept & Lequel a été Commis Le Dix ; fils De Jean Baptiste Dufourmantel Cordier Demeurant audit Varinville & De Défunte Marie Hélène Desantil, Laboureur, Décédée audit Varinville le Dix Sept Septembre mil huit Cent Dix huit, suivant Extrait De l'Acte De Décès Délivré par le Maire le Vingt huit Juin Dernier Ledit Jean Baptiste Dufourmantel Veuf Présent & Consentant D'une part,

Et Demoiselle Marie Catherine Emilie Fille Majeure De Vingt huit ans neuf mois & Douze Jours, étant née audit Varinville entre le Vingt Septembre mil Sept Cent quatre vingt Douze, fille De Défunt Jean Baptiste Fille Décédé audit Varinville le Sept mai mil huit Cent Douze, et De Catherine Héron sa femme, toutes Deux ont Dite La Neuvillette en bray, la Dite Catherine Héron sa mère Veuve Présente & Consentante D'autre part,

Lesquels nous ont requis De procéder à la Célébration Du Mariage projetté entr'eux, et Dont les publications ont été faites, Devant la Porte Principale De la Maison Commune les Dimanches Dix Sept & Vingt quatre Juin Dernier, toutes Deux à Deux heures De midi tant en cette Commune De Laneuville en bray, qu'en celle De Montjoy Comme il est Constaté par le Certificat Délivré audit Montjoy le premier De ce mois par le Sieur Valle Maire, Aucune opposition audit Mariage ne nous a été signifiée, portant Dérogation à Notre Réquisition, à Quoi avons Donné Lecture De toutes les pièces ci Dessus mentionnées, & Du Chapitre six Du titre Du Code Civil intitulé Du Mariage, avons Demandé au futur époux & à la future épouse, s'ils Voulaient se prendre pour Femme & pour mari

Chacun d'eux ayant répondu séparément & affirmativement déclarons au nom de la loi que Antoine Nicolas Dufourmantelle & Marie Catherine Emilie Villé sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Pierre Bollé sucier de long agé de quarante cinq ans, de Jean Pierre Bollé aussi sucier de long agé de vingt trois ans tous deux demeurant en la commune de Cambronne, amis de l'époux, de Louis Joseph Villé agé de trente ans fabricant de bas demeurant en cette commune frère de l'épouse & de Antoine Cloy Billot instituteur en cette commune agé de vingt quatre, ami de l'épouse.

Lesquels après qu'il leur en a été donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes

Dufourmantelle

Emilie Villé

Marie Catherine Nicolas

Dufourmantelle

Villé. Bollé

Bollé

Lelioy maire

Décès

L'an mil huit cent vingt & un le mercredi quatre juillet pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton & arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus François Nicolas Ponthiaux agé de trente quatre ans menuisier, & Antoine Cloy Billot instituteur agé de

Vingt quatre ans, tous deux demeurant en cette commune lesquels nous ont déclaré que Marie Jeanne Charlotte Levasseur agée de soixante seize ans veuve de Pierre Derretcart, est décédée cejourd'hui à deux heures du soir en la Maison du premier comparant, sise en la Rue de Beauvais à Clermont, & ont les comparans signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

Pouthiaux

Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt & un le Mardi dix juillet pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez, canton & arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Pierre Marie Wallet tisserant en toile demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui à quatre heures après midi en sa maison sise en la grande Rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant & de Marie Hélène Honorine Boulanger sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de hortense aux poisons. Lesdites déclaration & présentation faites en présence des sieurs Achille Maupin Percepteur, & de Antoine Cloy Billot instituteur tous deux domiciliés en cette commune, & ont les témoins signé avec nous le présent acte, après lecture faite, le comparant a déclaré ne savoir signer.

Maupin

Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le [illegible] devant nous [illegible] officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton de [illegible] Département de l'Oise, est comparu [illegible] cultivateur de cette Commune, laquelle nous a déclaré que [illegible] Joseph Wallet, demeurant en cette commune, laquelle nous a déclaré que [illegible] Caffetier, est accouché d'un enfant du sexe [illegible] de la maison de la dite mariée Catherine [illegible] rue de Lazarche, sa Celle mère, et [illegible] une heure du matin, et auquel elle a déclaré [illegible] donner les prénoms de Marie Louise Sophie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Achille Maupin parent, et de Antoine Cloy Billot instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, tous les témoins signés avec nous le présent acte après lecture faite. La dite Marie Catherine [illegible] a déclaré ne savoir signer.

Billot Maupin Delaigue

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le dimanche [illegible] par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Louis Joseph Barbey âgé de trente ans cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à sept heures du soir en la maison et rue de l'église de cette dite commune et de Bonaire Séraphine Delors sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clarie Adèle

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Achille Maupin cultivateur et de Antoine Cloy Billot instituteur tous deux domiciliés en cette commune tous les témoins signés avec nous le présent acte après lecture faite, le comparant a déclaré ne savoir signer.

Billot Maupin Delaigue

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le mardi quatorze août par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est comparu Louis Charles Julien Barbey âgé de trente deux ans cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui à une heure du matin en la maison et rue de l'église de cette dite demeurant de la mariée Elisabeth Bernard son épouse, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Victor.

Les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Charles Stanislas Mathieu Marchand âgé de vingt six ans et achille Maupin propriétaire âgé de vingt six ans tous deux domiciliés en cette commune tous les témoins signés avec nous le présent acte après lecture faite, la comparante a déclaré ne savoir signer.

Mathieu Maupin Delaigue

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le samedi vingt huit août par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Joseph Barbey fils de la déclarante âgé de vingt huit ans cultivateur et Antoine Cloy Billot instituteur âgé de vingt quatre ans tous deux demeurant audit la Neuville en bez lesquels nous ont déclaré que Marie Jeanne Julie Joseph Barbey de quarante quatre ans femme de la déclarante est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en la maison et rue de la grande rue de Beauvais à Clermont dont les témoins signés avec nous le présent acte de décès a été dressé lecture faite.

Billot Delaigue

L'an mil huit cent vingt deux le mardi vingt neuf août par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de

Décès

Département de Oise, sont comparus, Louis Joseph Bonhomme, agé de Deux ans et six mois, fils de Jean Bonhomme, agé de Trente sept ans, et Antoine Eloy Billot Instituteur agé de Vingt quatre ans, aussi domicilié en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que [illegible] Augustine Bonhomme, agé de quatre mois, fille dudit Jean Joseph Augustin Bonhomme, et de Elisabeth Cauville son épouse, est décédé le jour d'hier à onze heures du matin en la maison de son père comparant sise en la grande rue de Beauvais à Clermont, dont les comparants ont signé avec le présent acte de décès après lecture faite.

Bonhomme. Delay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le Deux septembre sept heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Objet agé de cinquante un ans manouvrier, et ce nouvelle de la Défunte ci après nommée, Antoine Eloy Billot Instituteur agé de Vingt quatre ans, tous deux demeurants audit la Neuville en bez, lesquels nous ont déclaré que Augustine Bachuipon agée de deux mois, fille de Charles Louis Bachuipon Cordonnier, et de Jeanne Marie Josephe Sonegrosse demeurants à Paris rue des Cordeliers Batut Bonnes, est décédé le jour d'hier à huit heures du matin en sa maison Dudit Objet sise audit la Neuville en bez rue de Beauvais à Clermont, de ce etant et ont les Déclarants signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

Objet Delay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le Douze Septembre pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Antoine Petré manouvrier agé de trente quatre ans, et Antoine Eloy Billot Instituteur agé de Vingt quatre ans, tous deux demeurant en cette commune,

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le Douze Septembre sept heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Antoine Eloy Billot Instituteur agé de Vingt quatre ans, et Julien François Marchand Epicier agé de trente huit ans tous deux demeurans en cette commune lesquels nous ont déclaré que Jean François Petré agé de soixante deux ans et six mois pêcheur, veuf en premières noces de la nommée Marie Anne Josephe Bachelet, décédée veuve en secondes noces de la nommée Marie Josephe Charlotte Bachelet Journalière demeurant à Paris rue Bilgrand, est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin en la maison Dudit Petré Antoine sise audit la Neuville en bez rue de Beauvais à Clermont, de ce etant et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

PETRÉ Delay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le Douze Septembre sept heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus le Sieur Antoine Eloy Billot Instituteur agé de Vingt quatre ans, et Julien François Marchand Epicier agé de trente huit ans tous deux demeurans en cette commune lesquels nous ont déclaré que Jean François Petré agé de soixante deux ans et six mois pêcheur, veuf en premières noces de la nommée Marie Anne Josephe Bachelet, décédée veuve en secondes noces de la nommée Marie Josephe Charlotte Bachelet Journalière demeurant à Paris rue Bilgrand, est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin en la maison Dudit Petré Antoine sise audit la Neuville en bez rue de Beauvais à Clermont, de ce etant et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

François Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt un le Vingt sept septembre onze heures du matin Pardevant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bez canton de arrondissement de Clermont département de l'Oise, se compare Pierre Destin agé de vingt cinq ans Batonnier demeurant en cette commune, lequel nous a

Mariage

L'an mil huit cent vingt et un le Dix octobre avec
heure du matin, pardevant nous Maire officier de l'état
civil de la commune de la Nouville en bas canton et
arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus
Jean Louis Bonaventure Garnier manufacturier âgé de Vingt et un ans fils
majeur de la commune de Bulles arrondissement de Beauvais,
le huit Germinal an huit de la république française, ainsi qu'il est constaté
par le passeport de mariage délivré par le Maire de Bulles
le onze avril mil huit cent Dix neuf signé de Marbare
garnotier, Demeurant au Dit Lanouville et Joseph fils de Defunt Simon
Bonaventure Garnier le cinq septembre mil huit cent Dix neuf majeur
vivant manufacturier et de Marie Thérèse Lemaire son épouse
Demeurant au Dit la Nouville d'une part
& Geneviève Le Maire Demeurant au Dit la Nouville en bas
fille majeure âgée de Vingt six ans, étant née dans la commune
de Thury le Vingtième jour de Germinal an huit de la
république française et de temps présent Demeurant au Dit
Thury ainsi qu'il est constaté par son extrait de Décès délivré par le Maire de
Thury le Deux Juin mil huit cent vingt ainsi qu'il est
constaté par son extrait de Décès délivré par le Maire de
Thury le quinze

Décès

L'an mil huit cent vingt et un le douze no
paroissant nous Maire officier de l'état civ
de la commune de la neuville en bez cant
et arrondissement de clermont département de
sont comparus charles françois Douche
Cultivateur âgé de vingt huit ans fils de
défunte ci-après nommée et antoine Joseph
instituteur âgé de vingt quatre ans tous
demeurant en cette commune lesquels nous ont
Declaré que Geneviève Clementine Douche
de vingt six mois fille du dit Douche
de Geneviève felicité Batizé est décédée ce
jourd'hui à trois heures du soir en la mais
du dit Douche sise sur la place et ont
Comparans signé avec nous le présent act
de décès après lecture faite

Bitton Douche Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le vingt deux
cinq heures du matin, pardevant nous maire officier
de l'état civil de la commune de la Neuville en bez
canton et arrondissement de Clermont département de l'oise
et Jean Jacques Louis Henry Barbey âgé de vingt quatre ans
Barbey demeurant à la Gare de commune de
Neuville en bez lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du matin
en sa maison sise à la gare de lui Declarant et de
Marie Louise Prédegond sa femme et auquel il a

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le trente Décembre
Cinq heures du soir, pardevant nous Maire officier de
l'état civil de la commune de la Neuville en bez canton
et arrondissement de Clermont Département de l'oise
Ont comparu Louis Joseph Angot âgé de vingt quatre
ans, marchand demeurant en cette commune lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à
Cinq heures du matin en sa maison sise dans la route de
Beauvais à Clermont de lui Declarant et de Marie Agnès
Poultier sa femme et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Louis Marcellin
Les dites Déclaration et présentation faites en présence des
Sieurs Antoine Joseph Bitton Instituteur âgé de Vingt
Quatre ans. et de Achille maupin percepteur âgé de Vingt
Sept ans. tous les deux domiciliés en cette commune. et ont
les père et témoins signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Domell. Bitton Maupin Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le trente Décembre
huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état
civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondis
sement de Clermont Département de l'oise, et comparu
Louis Etienne Lesage âgé de vingt huit ans, cantonnier demeurant
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né le jour d'hier à huit heures
du matin en sa maison, sise rue de l'Eglise

Du dit Declarant & De Marie Catherine Justine Aubin
son épouse, & auquel il a Declaré Vouloir donner les
prénoms De Marie françois Saul.

Lecture Declaration & presentation faites en presence
Ursin Achille maupin agriculteur age De Vingt Six ans
& Antoine Cloz Billot Instituteur age De Vingt
tous les deux Domiciliés en cette commune, Lesquels comparants
& temoins Signé avec nous le présent acte De naissance après
lecture faite.

Sirey Maupin Billot Lehoy maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt Un le Dix neuf Decembre
quatre heures Du soir. Pardevant nous Maire officier De l'état
civil De la commune De la Neuville en bois Canton & arrondissement
De Clermont, Département De l'oise, Est comparu le Sieur
Nicolas Romain Poultreaux, menuisier age De soixante
ans, Demeurant en cette commune, Lequel nous a Declaré
que Sophie Josephine Sommereux fille, Laite ce matin vers
Deux heures Du soir à quatre heures Du soir Dun enfant Du Sexe
feminin en sa maison De cette Dite Josephine Sommereux située
de la Neuville en bois, rue Du Bosquet, & auquel elle a Déclaré
Vouloir donner les prénoms De Marie Alexandrine
Lecture Declaration & presentation faites en présence
des Sieurs Antoine Cloz Billot Instituteur age
De Vingt Quatre ans, & Achille maupin Cultivateur
age De Vingt Six ans tous les Deux Domiciliés
au Dit lieu, & ont les comparants & temoins signé avec
nous le présent acte De naissance après lecture faite.

Poultreaux Maupin Billot Lehoy maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt & un le Vingt trois Decembre Sept heures
Du soir, Pardevant nous maire officier De l'état civil De la
Commune De la Neuville en bois Canton & arrondissement
Clermont Département De l'Oise est comparu le sieur Ondine
Baguin, Rentier age De trente neuf ans Demeurant en cette
Commune, Lequel nous a Declaré que Sophie Croté

Le huit à Dix

Décès

L'an mil huit cent Vingt & un le trente
Du mois Decembre, Pardevant nous Maire officier
De l'état civil De la Commune De la Neuville en bois
Canton & arrondissement De Clermont Département
De l'oise, sont comparus Mathieu, Ondine
Baguin, Rentier age De trente neuf ans, &
Achille Maupin Cultivateur age De Vingt Six
ans tous Deux Demeurant en cette commune,
lesquels nous ont Declaré que, Sophie
Josephine Croté De Conval agée De Vingt cinq ans
Epouse Dudit Ondine Baguin, Etait Décédée le
jour d'hier à neuf heures Du soir en sa maison située
sur la Route De Beauvais à Clermont.
& ont les comparants signé avec nous le présent acte De
Décès après lecture faite.

Maupin Ondine Baguin

Lehoy maire

Le present registre a été par nous Maire officier de l'etat civil de la Commune de la Neuville en bas soussigné, clos et arrêté ce jourd'huy trente decembre mil huit cent vingt-un. Lehay

Table des actes Contenues au present Registre des Naissances

Angot, Louis Marcelin ..... 8 xbre

Bonhomme, francois Augustin ..... 17. mai

Boucher, Augustine ambroisine ..... 15. Janvier

Boucher, Marie agnés ..... 16. fevrier

Boulanger, Louis adele ..... 5. Aout

Boulanger, Julienne olimpe ..... 24. mars

Caustier, Marie louise sophie ..... 12. Juillet

Demoriz, Marie Louise ..... 7. xbre

Desliens, Jean Baptiste Crimitif Celestin 27. 7bre

Falotte, Victoire Eugenie ..... 11. mai

Lesage, Pierre francois Paul ..... 13. xbre

Mahieux, Stanislas gustave ..... 5. Juin

Marminia, Jules ..... 12. fevrier

Sallot, Poline Augustine ..... 2. mars

Sommereux, Marie alexandrine ..... 19. xbre

trois œufs, Stanislas Victor ..... 14. Aout

Wallet, hortense ambroisine ..... 10. Juillet

Wallet, Pierre Cezar ..... 21. fevrier

Mariages

Angot, Louis Joseph ..... 8. mars

Boucher, Marie agnès opportune ..... 8. mars

Butté, Pierre antoine ..... 9. mars

Denorroy, Jean Pierre 10. 8bre

Dufourmantel, Antoine Nicolas ..... 3. Juillet

fournier, Pierre ..... 28. mars

Simard, Geneviève Joseph ..... 8. mars

Lagache, Nicolas Simon ..... 13. mars

Lamarre, Jean Nicolas ..... 26. février

Lemaire, Geneviève 10. 8bre

Pillon, Amable Sophie ..... 9. mars

Sorel, Marie Justine clemence ..... 13 mars

trois œufs, Paul Auguste ..... 8. mars

Villé, Marie Catherine emelie ..... 3. Juillet

Wallet, Marie Louise ursule ..... 28. mars

Wallet, Pierre Eucharis ..... 26. février

Décès

Bonhomme, François Augustin ..... 29 Août

Bouvalet, Jean François ..... 15. Avril

Boucher, honoré Nicolas ..... 5. Avril

Caustier, Philippe athanase ..... 14. Janvier

Chantrelle, Louis ..... 26. Juin

Coche, Denis eugene 12. 7bre

Debonval, Sophie Cornelie Croté ..... 31. Xbre

Dessaux, Jean François 16. 7bre

Diguet, Marie elizabeth ..... 22. février

Douche, Geneviève clementine 12. 9bre

Dubuisson, Augustine 2. 7bre

Dumont, Pierre alfrede ..... 10. février

hermand, Jean Baptiste ..... 26. février

Lallier, Adelaïde françoise ..... 11. Janvier

Levasseur, Marie Jeanne charlotte ..... 4. Juillet

Mesnard, Marie angelique Josephine ..... 3. Janvier

Sommereux, Julie florentine ..... 16. Juin

Sorel, florine Virginie ..... 28. mai

Sorel, Marie françoise Julie ..... 18. Août

tellier, Antoine honoré 30. 8bre

Wallet, clovis alphonse ..... 20. février

Commune de la neuville en hez

An 1822. Premier feuillet





ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année 1822.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt et un.

Payen

Nota. MM. les Maires sont invités a indiquer avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Deces

L'an mil huit cent vingt deux le huit janvier
Par devant nous maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville en bois Canton & arrondissement de
Clermont Département de l'Oise Sont comparus Henry
Charlemagne Bourg cultivateur Royaliste à Remerangles
âgé de trente six ans & Antoine Joseph Billet
instituteur âgé de vingt quatre ans & demi demeurant
à la Neuville en bois lesquels nous ont déclaré que
Henry Charlemagne Bourg âgé de deux ans & quatre jours
fils de Didier Martin Bourg Cultivateur & de Cecile Jeanne
Aubé son épouse, est décédé ce jourd'hui à une heure
& demie après midi, audit la Neuville en bois en une
maison appartenant au sieur François Joseph Normand dit le
Marchand audit lieu assise sur la route de Beauvais à Clermont
et ont les comparans signé avec nous le présent acte
de décès après lecture faite.

Mariage

L'an mil huit cent vingt deux le onze du dix janvier
dix heures du matin Pardevant nous Maire officier de
l'état civil de la commune de la Neuville en bois
Canton & Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise sont comparus les sieur Antoine Joseph
Billet instituteur de cette Commune âgé de vingt quatre ans & demi
arrondissement de Compiegne Département de l'Oise
le sept Messidor An cinq de la République française
fils de Pierre Jacques François Billet instituteur
de la commune d'Auteuil et de Marguerite Catherine
Lepoid mère de famille audit Auteuil d'une part
Et Marie Antoinette Thérèse majeure
fille majeure d'un extrait de naissance délivré par le maire
audit Auteuil en date du huit janvier présent mois
signé Théron, maire de Cauvigny mère présente & consentante
d'une part.

A Demaisnil la Neuville Emilienne Thérèse Castille
âgée de vingt ans & un mois étant née à
la Neuville en bois le sept floréal an dix
de la République française fille de Pierre François
Théron vigneronne & de Defunte Marie Françoise
Billet sa femme ces père & mère demeurant en
cette Commune présents & consentants d'autre part
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projetté entr'eux & dont les publications
ont été faites devant la porte principale de la
maison commune les dimanches trente décembre
mil huit cent vingt & un & six janvier mil huit cent
vingt deux heure deux de l'après midi, aucune
opposition n'ayant été signifiée
faisant droit à leur réquisition après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du chapitre six du code intitulé du mariage
nous demandé aux futurs époux & à la future épouse
s'ils veulent se prendre pour mari & pour
femme chacun d'eux ayant répondu séparément
& affirmativement Déclarons au nom de la loi qu'
Antoine Joseph Billet & Demoiselle Castille Emilienne
Théron sont unis par le mariage Dequoi nous avons
dressé acte en présence de Jean François Billet
père de l'époux cultivateur & Jean François Billet père de l'épouse
demeurant à Auteuil aussi père de l'époux
Pierre François Picard âgé de soixante sept ans
ancien tailleur demeurant à Clermont & Louis
Oncle de l'épouse & Pierre Antoine Blot âgé
de quarante sept ans vigneron demeurant à la
Neuville audit Canton de Clermont lesquels après qu'il
leur a été fait lecture ont signé avec nous &
les parties Contractantes

Théron Billet Théron
Billet Picard
Billet
Blot Théron
Delsuc maire

Décédé en cette Commune le vingt huit Novembre mil huit cent vingt deux; Inscrit approuvé

Pierre-Jacques Billet, instituteur demeurant à Monchy Hamerie âgé de vingt sept ans approuvé le renvoi ci dessus & quinze mots nuls, nuls

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le Dix Janvier heure de midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville arbre Canton et arrondissement de clermont département de l'Oise, sont comparus françois Deguerne cultivateur domicilié en cette commune et autorisé Mr. Philbert instituteur tous deux demeurants en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Susanne Collotte agée de soixante quinze ans veuve de Mr. Deguerne est décédé hier matin à neuf heures dans notre maison sise au grand rue et nous les comparans sujets avons Nous présent acte de décès après que lecture leur en a été faite lecture faite ont signé avec Nous Maire et Greffier.

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le Deux février heure de midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville arbre Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus dlois françois greffier âgé de quarante huit ans instituteur et autorisé Mr. Philbert âgé de vingt quatre ans instituteur, tous deux demeurants en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Adelaïde Pauline âgée de quatre mois fille naturelle de Jean Louis Lefevre, bijoutier et de françoise Lefevre demeurante à Paris rue Lepelletier No. 24 est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en la maison de Victoire Thomassin veuve de Jacques Flamand fabricant de cette commune rue de Lagache où elle étoit en nourrice et nous les comparans sujets avons Nous présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Mariage

L'an mil huit cent Vingt deux le Sept février dix heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville arbre Canton et arrondissement de clermont département de l'Oise;

sont comparus Louis Auguste Delille garçon âgé de Vingt cinq ans Deux mois exprimé sans Actes par nous demeurant en cette commune né à y être né le huit frimaire an cinq de la république, fils de françois Delille aussi cultivateur et de Marie Brigide Lorquempor sa femme demeurant audit lieu, présent et consentant, — Vingt ans

Et Dlle. Julie honorine Batard fille âgée de Vingt six ans Deux mois demeurant en cette commune y étant né le Vingt un pluviose an quatre de la république, fille de françois Joseph Batard Brigadier de Mr. le Prince de Conty et de Marie Catherine Scholastique Cullerier sa femme, demeurants audit lieu présente et consentante, dument parlant.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette commune les trois Dix derniers à la porte de notre maison commune dont deux absence dudit

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux requisitions, après avoir donné lecture de toutes les pièces à ce mentionnées et du chapitre six du code civil intitulé du mariage, avons demandé auxdites parties et à chacune d'elles, si elles veulent prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons au nom de la loi prononcé que dorénavant Auguste Delille et Julie honorine Batard sont unis par le mariage; dont nous avons dressé acte en présence de françois Aubin Mortier âgé de quarante huit ans rentier demeurant à Paris rue Neuve St. Augustin, Louis Delille âgé de cinquante ans oncle de l'époux, Louis Auguste Delille âgé de cinquante ans oncle de l'épouse, tous demeurants en cette commune, et de Jean Jacques Vallet âgé de trente ans propriétaire demeurant à Paris rue Neuve St. Augustin, tous témoins amenés et choisis par les parties contractantes, lesquels ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Auguste Delille honorine Batard
Vallet Batar Grefin
Mortier Sacotard Aubin Delaire

Deces

[illegible] mil huit cent vingt deux le quatorze janvier six heures du soir
Par devant nous adjoint au maire de la commune de la Neuville en bez
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise faisant les fonctions
d'officier de l'état civil a cause de la parenté de Monsieur le maire;
Sont comparu devant dits lettivateurs demeurant a portant faire
devant le canton de Neuville age de cinquante quatre ans beaufrere de defunt
a cause de mariage avec marguerite de febvre sa femme, le jean delay age
de soixante six ans maire de ladite commune propriétaire demeurant en
cette commune beaufrere dudefunt; lesquels nous ont declaré
que joseph de febvre age de cinquante six ans propriétaire
epoux de marie louise brigide delay, le dix de ce mois a
onze du matin en sa maison size en cette commune rue de la croix, dans
les comparans signé avec nous le present acte de deces après lecture faite

Delay Shimard

Deces

L'an mil huit cent vingt deux le vingt et un fevrier
six heures du soir. Par devant nous maire officier de l'état
civil de la commune de la Neuville en bez. canton et
arrondissement de Clermont. Département de l'Oise
Sont comparus Pierre Auguste Boucher age de vingt neuf
ans, Cultivateur demeurant en cette commune, gendre de la
defunte, et Antoine Eloy Billot age de vingt quatre ans
instituteur de cette commune y demeurant, lesquels nous ont
declaré que Augustine Ambroisine agée de neuf mois
fille dudit Boucher, et de Marguerite augustine Boucher
son epouse, est décédée ce jourd'hui a huit heures du soir en la
maison dudit Boucher pere, sise en cette commune sur la place
et ont les comparans signé avec nous le present acte après lecture faite.

Billot A. Boucher Delay



Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le
vingt quatre février, neuf heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état civil de
de la Commune de la Neuville en bez, Canton et arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise est comparu, Nicolas
Simon Lagache agé de Vingt six ans propriétaire demeurant
en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de
sexe féminin né le jour d'hier à neuf heures du soir
en sa maison Sise rue des oiseaux de lui déclarant
et de Marie Justine Clémence Joel son épouse, auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clémentine Amable Josephe

Desdites déclaration et présentation faites en présence de
Simon achille Maupin propriétaire agé de Vingt six ans, et
Antoine Eloy Billot instituteur agé de Vingt quatre ans
tous deux demeurant en cette Commune, tous les deux de
témoins signés avec nous le présent acte de naissance
après lecture faite.

Billot Lagache Maupin
Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le dix neuf mars neuf heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune
de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Billot laboureur
agé de trente deux ans demeurant en cette commune, lequel nous
a présenté un enfant de sexe masculin né le jour d'hier à
neuf heures du soir en sa maison Sise en la rue de Cauroi
à Clermont, de lui déclarant et de Augustine Ambroisine Boucher son épouse,
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Onésime,
Desdites présentation et déclaration faites en présence de Simon
achille maupin propriétaire agé de Vingt six ans, et Billot
Antoine instituteur agé de Vingt quatre ans tous deux demeurant en cette
Commune, tous les deux témoins signés avec nous le présent acte de naissance après
lecture faite.

Billot Maupin Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt deux, le sept Mars huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton & arrondissement de Clermont, Département de l'oise

agé de trente six ans

Est comparu Pierre Antoine Petré, Manouvrier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né cejourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise en cette commune, Rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant, & de Marie Cécile Troisarrefs son épouse & auquel il a declaré vouloir donner les prénoms de Marie Angélique Petronille

Lesdites présentation & déclaration faites en présence de Sieurs Achile Maupin percepteur de cette commune agé de vingt six ans, & Antoine Eloy Billot Instituteur agé de vingt quatre ans, tous deux demeurant audit la Neuville en hez, & ont les père & témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite.

Maupin Billot PETRÉ Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt deux le Seize Mars huit heures du matin, pardevant nous maire officier de l'Etat Civil de la commune de la Neuville en hez, Canton & arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu Henry Jean Baptiste Aubourg, agé de vingt deux, Meurquinier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né cejourd'hui à sept heures du matin en sa maison sise en cette commune, Rue de Luzarche, de lui déclarant & de Marie Silvie Batard son épouse, & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Ezelie

Lesdites présentation & déclaration faites en présence de





Sieurs Achile Maupin percepteur agé de vingt six ans & Antoine Eloy Billot Instituteur agé de vingt quatre ans tous deux demeurant en cette dite commune de la Neuville en hez & ont les père & témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite.

Billot Aubourg Maupin Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt deux le premier Avril pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, Canton & arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Nicolas Leguillon agé de vingt sept ans Bucheron demeurant audit la Neuville en hez lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui à huit heures du matin & auquel il declare donner les prénoms de Nicolas Celestin

se reconnaissant pour être le père de cet enfant & l'avoir eu de Victoire Angot agée de vingt trois ans demeurant avec lui audit la Neuville en hez, lequel enfant est né en sa maison sise audit lieu sur la place au coin du Cimetière, la présente déclaration & présentation faites en présence de Sieurs Achile Maupin percepteur agé de vingt six ans & Antoine Eloy Billot Instituteur agé de vingt cinq ans tous les deux demeurant en cette commune, & ont les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite, le père a déclaré ne savoir signer.

Maupin Billot Lelioy maire

Décès

L'an mil huit cent vingt deux le quatre Avril pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, Canton & arrondissement de Clermont, Département de l'oise, sont comparus Jean Baptiste Neutre Bucheron agé de quarante deux ans gendre du deffunt & Antoine Eloy Billot Instituteur agé de vingt cinq ans tous les deux demeurant audit la Neuville en hez, lesquels nous ont declaré que François Moyse Batard Bucheron

ing[t] De quatre vingt Deux aux Sept De Mars[e] Cartier. A Decidé ce jour D'hui à cinq heures Du soir en sa maison Rue au Dit la Feuville en bg[d] Rue De Lagarche. & ont les Comparans Signé avec nous le présent acte De Décès après lecture faite.

Neutre Bitot Delion[y] maire

Naissance

L'an Mil huit cent Vingt Deux. Le Sept Avril par devant nous maire officier De l'Etat Civil De la Commune De la Feuville en bg[d] Canton & Arrondissement de Clermont Département De l'Oise. Est comparu Louis Augustin Boucher agé De Trente Deux ans maçon demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant De Sexe féminin Né Ce jourd'hui à Six heures Du matin en sa maison Dite dudit la Feuville en bg[d] rue De Clermont de Beauvais De lui Declarant & De Marie Cecile Angot sa femme & auquel il a Declaré Vouloir donner les prénoms De Geneviève Stéphanie Les Dites Déclaration & présentation faites en présence Des Jeunes Achille Malpoin propriétaire agé De Vingt Six ans & Antoine Cloy Billet Instituteur agé De Vingt cinq ans tous Deux Demeurant en cette Dite Commune De la Feuville en bg[d] Tous les pere & témoins Signé avec nous le présent acte De Naissance après lecture faite.

Boucher Bitot Malpoin Delion[y] maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt Deux le Vingt neuf avril huit heures Du soir par devant nous Maire officier De l'Etat Civil De la Commune De la Feuville en bg[d] Canton & arrondissement De Clermont Département De l'Oise. Est comparu Jean Charles Mathieu Barberon agé De trente trois ans Demeurant en cette



Commune lequel nous a présenté un enfant De Sexe masculin né Ce jourd'hui à quatre heures du soir en sa maison Dite audit la Feuville en bg[d] De lui Declarant & De Joséphine Mathieu Son épouse Auquel il a Declaré Vouloir donner les prénoms De Louis Modeste Les Dites Declaration & présentation faite en présence De Achille Malpoin propriétaire agé De Vingt Six ans & Antoine Cloy Billet Instituteur agé De Vingt cinq ans tous Deux Demeurant en cette Commune. & ont les témoins Signé avec nous le présent acte De naissance après lecture faite. Le pere a Déclaré ne Savoir signer

Billet Malpoin Delion[y] maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt Deux le quatre mai Six heures Du matin par devant nous Maire officier De l'Etat Civil De la Commune De la Feuville en bg[d] Canton & arrondissement De Clermont Département De l'Oise. Sont Comparus François Nicolas Barthieux agé De trente Six ans ménager & Antoine Cloy Billet Instituteur agé De Vingt cinq ans tous Deux Demeurant en cette Commune, lesquels nous ont Declaré que Sophie Adèle agée De Deux ans fille Dudit Barthieux & De Victoire Amable Doucerain, est Décédé le jour D'hui à onze heures Du Soir en la maison Dudit François Nicolas Barthieux Sise à la Feuville en bg[d] rue De Beauvais à Clermont, & les Déclarans ont Signé avec nous le présent acte De Décès après lecture faite

Barthieux Bitot Delion[y] maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt Deux. le cinq mai huit heures Du matin par devant nous maire officier De l'Etat Civil De la Commune

d'arrondt de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Antoine Butté tonnelier, agé de Vingt cinq ans, demeurant à la commune d'Airion, de cantons Clay Billet Instituteur agé de Vingt cinq ans demt à la Neuville en bez, lesquels nous ont déclaré que Adolphe alphonse Butté agé de un an fils dudit Pierre antoine Butté, et de amable Sophie Billet dudit Décédé le jour d'hier à dix heures du soir, en la maison de Madame Veuve Villon, sise à la Neuville en bez route de Beauvais à Clermont, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Butté

Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt deux le dix neuf mai huit heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu Louis Eleonor Delsaux propriétaire agé de trente et un ans demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier à onze heures du soir en sa maison sise audit la Neuville en bez. De lui déclarant et de Jamie Pecoulet Camille Aurore Wallet son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Charlemagne les dites présentation et déclaration faites en présence de Pierre achille Maupin percepteur agé de Vingt six ans et Antoine Clay Billet Instituteur agé de Vingt cinq ans tous deux demeurant audit la Neuville en bez. Et ont les père témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Billet Delsaux Maupin Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt deux le dix neuf mai huit heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus Henry Jean Baptiste Aubourg Propriétaire agé de Vingt deux ans, et Antoine Clay Billet Instituteur agé de Vingt cinq ans tous deux demeurant en cette commune lesquels nous ont déclaré que Marie Celie Aubourg agée de deux mois fille dudit Henry Jean Baptiste Aubourg et de Marie Silvie Batard son épouse, est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin en la maison dudit Aubourg sise audit la Neuville en bez rue de Lagarenne, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Billet Aubourg Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt deux le treize Mai huit heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu François Nicolas Fonthiaux Menuisier agé de Trente six ans demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le jour d'hier à six heures du soir en sa maison sise audit la Neuville en bez. De lui déclarant et de Victoire aimable Boisseaux son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Edmond

Les dites présentation et déclaration faites en présence de Pierre achille Maupin percepteur agé de Vingt six ans

de Antoine Joseph Billot Instituteur agé de Vingt cinq ans
tous deux demeurant audit La Neuville en Bray. Et ont les pere et
temoins signé avec nous le present acte après qu'il leur
en a été fait Lecture.

Signatures: Billot, Maupin, Delaisement

Deces

L'an mil huit Cent Vingt deux le Vingt quatre Mai
Sept heures du soir. Par devant nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de La Neuville en Bray Canton &
Arrondissement de Beauvais Département de l'Oise
sont comparus Achille Maupin propriétaire de cette
Commune, agé de Vingt cinq ans, & Antoine Joseph Billot
Instituteur agé de Vingt cinq ans tous deux demeurant
audit La Neuville en Bray, lesquels nous ont declaré que
Pierre Antoine Debé agé de Trente cinq ans Cultivateur
époux de Marie Cecile Boisard est decedé ce jourd'hui
à Sept heures du soir en sa maison sise audit La Neuville
rue de Beauvais à Beauvais. & les Declarans ont signé
avec nous le présent acte après lecture faite.

Signatures: Billot, Maupin, Delaisement

Naissance

L'an mil huit cent Vingt deux le quatre Juin, huit heures du matin, Devant
Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Bray Canton Arrondissement
de Beauvais Département de l'Oise; Est comparu François Jean Baptiste Hermand
agé de trente huit ans, Cultivateur demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
un enfant de sexe masculin Né ce jourd'hui à deux heures du matin de sa maison conjugale
lit de mad Josephine Salot son épouse auquel
il a déclaré vouloir donner le Prénom de Pierre Joseph.

Desdites Comparution et déclaration faites en présence des Sieurs Achille Maupin

agé de vingt six ans propriétaire et de Louis François Jouvin
agé de quarante huit ans Cultivateur tous deux demeurants audit La Neuville
en Bray, lecture faite, signé avec nous le présent acte après qu'il leur a été fait
lecture lecture leur en a été faite, Baptême dudit François Jean Baptiste Hermand par qui déclaré
ne savoir lire pour signer de ce.

Signatures: Jouvin, Maupin, Delaisement

L'an mil huit cent Vingt deux le seize Juin heure de midi, Devant
Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton de
Arrondissement de Beauvais Département de l'Oise; Est comparu Antoine Louis Desse
agé de vingt sept ans manouvrier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
un enfant de sexe masculin Né ce jourd'hui à sept heures du matin de sa maison conjugale
sur la grande rue de Beauvais de Genevieve Françoise Jouvin son épouse auquel
il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Jacques Albert.

Desdites présentation et déclaration faites en présence des Sieurs Achille Maupin
agé de vingt six ans propriétaire et de Antoine Joseph Billot agé de Vingt cinq ans
instituteur tous deux demeurants audit La Neuville en Bray, lecture faite, signé
signé avec nous le présent acte après qu'il leur a été fait lecture.

Signatures: Billot, Maupin, Delaisement

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le vingt Juin sept heures du matin, Devant
Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton de
Arrondissement de Beauvais Département de l'Oise; Sont comparus Louis
Augustin Brunehaut agé de trente deux ans Maçon de Antoine Joseph Billot

agé de Vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune
lesquels tous ont déclaré que Geneviève Stéphanie Boucher agée de vingt mois
quatre jours fille de Jean Boucher cultivateur et de Marie Cécile Augustine Lefebvre
son épouse ici présents et consentants, leur
née de ce jourd'hui à dix heures du soir en leur maison sise rue dudit lieu
et reconnue par eux, lecture faite, signés avec nous le présent acte
dressé après qu'il leur en a été fait
lecture.

Boucher Delaisy maire

Bicot

Decès

L'an mil huit cent vingt deux le vingt quatre Juin sept heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-sur-
Canon Canton Nord Arrondissement de Clermont Département de l'Oise ;

Jean Benjamin Louis François Perin âgé de quarante huit ans instituteur
de cette Commune, lequel nous a déclaré que Jean Baptiste Bricot âgé de vingt cinq ans
instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lequel nous a déclaré que Marie Alexandrine
Journeaux âgée de six mois quatre jours fille naturelle de Joséphine Journeaux
née de ce jourd'hui à huit heures du soir en la maison de ladite Joséphine Journeaux
femme fileuse au rouet, nous ont déclaré ces faits, nous ont présenté cet
enfant, après quoi lecture leur en a été faite

Bicot Perin Delaisy maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt deux le mercredi vingt
six Juin, par devant nous Maire officier de l'état
civil de la Commune de la Neuville sur Canon Canton de Clermont
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
sont comparus Jean Louis Antoine Canonge âgé d'environ
vingt quatre ans étant né à Beauvais le dix sept
Octobre mil sept cent quatre vingt dix huit officier de cette
Demeurant depuis environ trois mois en cette Commune de
avant audit Beauvais fils de Jean Jacques Antoine

Canonge Courrier de la préfecture [illegible] de Monsieur Louis
Elizabeth son épouse, Demeurant audit Beauvais
rue du Grenier à Sel, ledit sieur Jacques Antoine
Canonge sous ici présent et consentant.

Et Demoiselle Cécile Amélie Cécile Wallet âgée de vingt cinq ans
trois mois dix jours étant née audit Beauvais le dix cinq
Germinal an cinq de la République française fille majeure
demeurant en cette commune, fille de défunt Charles Augustin
Wallet, à son décès tailleur d'habits décédé en cette
commune le vingt deux septembre mil huit cent quinze et de
Marie Louise Catherine Duru son épouse, actuellement veuve
demeurant en cette commune, ici présente et consentante
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du
mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites
tant en cette commune servant la principale porte de notre
Maison commune qu'en celle de la Ville de Beauvais
les premier et le sept et le second de ce vingt trois
présent mois, toutes à l'heure de midi, ainsi qu'il est
constaté par le certificat délivré par Monsieur Benoist adjoint
au maire de la dite Ville de Beauvais ce jourd'hui
aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été
signifiée, faisant droit à leur réquisition après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du chapitre six du titre du code civil intitulé du
mariage, avons demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme,
chacun d'eux ayant répondu affirmativement
déclarons au nom de la loi que Jean Louis Antoine Canonge
et Cécile Amélie Wallet sont unis par le Mariage.
Dequoi avons dressé acte en présence de Adrien Joseph
âgé de trente trois ans cultivateur Propriétaire Domicilié

de soie demeurant à Beauvais rue de la porte Limasson, de Pierre Joseph Maximilien Villon âgé de Vingt trois Propriétaire demeurant audit la Neuville entre Tous Deux amis de l'époux. De Pierre Baptiste Bunel âgé de cinquante trois ans aubergiste demeurant en cette Commune ouste de la mariée, de Camille fabien Wallet âgé de Vingt trois ans tailleur d'habits demeurant à Beauvais oncle paternel de l'épouse, lesquels après qu'il leur a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties contractantes.

Camille Wallet

Wallet Bunel

Villon Hennequin

Cagnon Debiojn

Lamarre Bastard Delvaj[illegible]

Dédé

L'an mil huit cent Vingt deux, le Vingt sept Juin à Sept heures du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont Comparus, François Pierre Baptiste Bunel âgé de Cinquante trois ans aubergiste demeurant en cette Commune ouste de la mariée, et de Camille fabien Wallet âgé de Vingt trois ans tailleur d'habits demeurant à Beauvais oncle paternel de l'épouse, lesquels après qu'il leur a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties contractantes.

Camille Wallet

Wallet Bunel

Villon Hennequin

Cagnon Debiojn

Lamarre Bastard Delvaj[illegible]

Dédé

L'an mil huit cent Vingt deux, le Vingt sept Juin à Deux heures du soir pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise
Sont Comparus Pierre François Grévin Tailleur d'habits âgé de quarante huit ans et Antoine Eloy Bilet Instituteur âgé de Vingt cinq ans tous deux demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Honorine adeline Celestine âgée de quatorze jours fille de Honoré fidèle armand de Nantes, et de Marie Emilie Jacquet son épouse demeurant à Paris rue Neuve des Petits Champs N°10, est décédée hier à Deux heures du soir, en cette commune en la maison de Marie Joseph Simonne fille majeure mère accouchée, et les Comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

Bilet Grévin Delvaj[illegible]

Dédé

L'an mil huit cent Vingt deux le cinq Juillet à sept heures du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont Comparus, François Pierre Baptiste Bernard, âgé de trente huit ans, Bucheron, et Antoine Eloy Bilet Instituteur âgé de Vingt cinq ans, tous deux demeurant audit la Neuville en bois, lesquels nous ont déclaré que Marie Joseph Bernard âgé de un mois fille de Pierre François Jean Baptiste Bernard, et de Marie Joseph Rose Delot son épouse, est décédée le jour d'hier à Neuf heures du soir en la maison dudit Bernard, sise en cette Commune, rue de Luzarche, et les Comparants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite lequel acte a déclaré ne savoir signer.

Bunel Delvaj[illegible]

Dédé

L'an mil huit cent Vingt deux le Six Juillet Dix heures du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise
Sont Comparus Nicolas Cyprien Guillon âgé de Vingt sept ans Serrurier et Antoine Eloy Bilet âgé de Vingt cinq ans Instituteur tous deux Demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Nicolas Célestin âgé de trois mois fils dudit Nicolas Cyprien Guillon et de Victoire Angot, Demeurant avec lui, est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin, en la maison dudit Guillon père en cette Commune sur la place, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite, lequel a déclaré ne savoir signer.

Villon Delvaj[illegible]

Naissance

L'an mil huit Cent Vingt Deux le cinq Juillet sept heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en Hez Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise. Est comparu Pierre Joseph Mignier ag[é] de
Dix neuf ans manouvrier Demeurant en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant de Sexe masculin, né hier
quatre heures du Soir, en sa maison, Rue de Beauvais, de
Rose Hazard, de lui déclarant et de Marie Louise Elisabeth
Wallet son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Achille
Les dites présentation et déclaration faites en présence du sieur
Achille Mansion âgé de Vingt Six ans propriétaire, et Antoine Eloy
Billet âgé de Vingt cinq ans Instituteur, tous deux demeurant audit
la Neuville en Hez qui ont signé avec nous le présent acte de naissance
après lecture faite, le père a déclaré ne savoir signer.

Billet — Mgaupin — Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt Deux le cinq Juillet une heure du Soir
Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la commune
de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, Sont comparus, Louis Joseph Angot
âgé de Vingt quatre ans Macon, gendre du Défunt, et Antoine
Eloy Billet Instituteur âgé de Vingt cinq ans, tous deux
demeurant audit lieu, lesquels nous ont déclaré que Louis
Marcellin, âgé de Sept mois, fils du dit Louis Joseph Angot
et de Marie Agnès Appolonie Boucher, son épouse, est décédé
ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison dudit
Angot sise en cette Commune, rue de Beauvais à
Clermont, et les déclarants ont signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite.

Louis Joseph Angot

Billet — Delsaux maire

Décès

L'an mil huit Cent Vingt Deux le cinq Juillet
par devant nous Maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Jean
Baptiste Duru âgé de Cinquante quatre ans Cultivateur
fils du Défunt ci après nommé, et Antoine Eloy Billet
âgé de Vingt Cinq ans Instituteur, tous Deux demeurant en cette Commune
lesquels nous ont déclaré Antoine Samson Duru âgé
de quatre vingt quatre ans Veuf de Défunte Marie
Louise Dellaguay et décédé ce jourd'hui à sept heures du
matin, en sa maison sise audit lieu, rue de Beauvais à
Clermont, et les comparants ont signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite,

Billet — Duru — Delsaux maire

Décès

L'an mil huit Cent Vingt Deux, le Sept Août Dix heures du matin
Par devant nous adjoint au Maire, faisant les fonctions d'officier de
l'état Civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et
arrondissement de Clermont Département de l'Oise, à cause de
la parenté de Monsieur le Maire, Sont comparus Jean le Gay
âgé de soixante six ans propriétaire et Maire de cette commune,
Demeurant à Frière de la Déffunte, et Antoine Eloy Billet Instituteur
âgé de Vingt cinq ans, Demeurant audit lieu.
Lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Brigitte le Gay
âgée de soixante et un ans, Veuve de Joseph Lefèvre vivant
propriétaire, est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin
en sa maison sise en cette commune, Rue de Beauvais. Et les
Comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après
que lecture leur en a été faite.

Billet — Delsaux — Minard

Naissance

L'an mil huit cent vingt deux le quatorze Août heure de midi
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de
Talhouët canton d'arrondissement de Clermont département
de l'Oise est comparu Jean Pierre Benoist âgé de vingt deux
Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin né hier à neuf heures du soir en la maison
de sa dite commune rue de Fuzarche de lui déclarant et de
Geneviève Le Maire son épouse à laquelle il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Geneviève Mathilde

Ladite présentation et déclaration faites en présence de
Achille Maupin percepteur âgé de vingt cinq ans et Antoine Cl.
Billet Instituteur âgé de vingt cinq ans tous deux demeurant audit lieu
qui ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite, le père a déclaré ne savoir signer.

Billet Maupin Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt deux le vingt Août
par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de
la Neuville entre Canton d'arrondissement de Clermont, département
de l'Oise est comparu Jean Baptiste Levasseur âgé de trente cinq ans
tisserand demeurant en cette commune lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à dix heures du matin
en la maison dite en cette Commune rue de Fuzarche de lui déclarant
et de Marie Elizabeth Victoire Delagon sa épouse, à laquelle
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victoire Baptiste

Ladite présentation et déclaration faites en présence de
Achille Maupin percepteur âgé de vingt cinq ans et Antoine
Cl. Billet Instituteur âgé de vingt cinq ans tous deux demeurant
audit lieu, qui ont signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite

Le Vieux Biers Maupin Delay maire

Décès

Treize

L'an mil huit cent vingt deux le dix sept août une heure après midi
par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune
de la Neuville entre Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise sont comparus Louis Joseph Boulanger
Boucher âgé de trente trois ans, frère de la défunte, et
Antoine Cl. Billet Instituteur âgé de vingt cinq ans
tous deux demeurant en cette dite Commune lesquels nous
ont déclaré que Clarisse Adèle Boulanger âgée de un an
fille dudit Louis Joseph Boulanger et de Geneviève Victorine
Lefèvre son épouse, est décédée aujourd'hui à huit heures
du matin, en la maison dudit Boulanger père en cette dite
Commune. Et ont les témoin signé avec nous le présent acte
après que lecture leur en a été faite, ledit Louis Joseph Boulanger
a déclaré ne savoir signer

Biers Delay maire

L'an mil huit cent vingt deux le vingt du mois de
heure de midi, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune
de la Neuville entre Canton d'arrondissement de Clermont département de l'Oise,
Jean Comparu Louis Joseph Boulanger âgé de vingt quatre ans marié par nous à
de la Jeune Catherine Roy Billon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurant
en cette commune, lequel nous a déclaré que Adèle Auguste Robert fils
de Modeste Robert cultivateur demeurant à Bois Rond la paroisse N.D. âgé de vingt huit jours
est décédé aujourd'hui à neuf heures du matin en la maison dudit Boulanger père en cette
commune grande rue de Fuzarche, le présent déclarant a signé avec nous
présent acte après que lecture lui en a été faite

Biers Delay maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le sept septembre onze heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauville canton
canton est nord dépendant de l'arrondissement de Lisieux ; sont comparus françois
Joseph Batard agé de cinquante ans marchand tailleur y demeurant de la dite commune
le quel nous Eloy Billon instituteur agé de vingt cinq ans tous deux demeurant
en cette commune ; lequel nous ont déclaré que Antoinette Philippine
Batard agé de six mois fille dudit françois Joseph Batard et de
Catherine Antoinette Felicité Cullery son épouse, est décédé aujourd'hui à cinq heures
du matin en la maison dudit Batard sise en cette Commune sur la place
et nous déclarans ont signé avec nous lecture faite, après quelle leur a
été faite lecture

Batard

Billon

Delaye maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le neuf septembre sept heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauville canton
canton est nord dépendant de l'arrondissement de Lisieux ; sont comparus Antoine
Eloy Billon agé de vingt cinq ans instituteur et Achille Morin agé de vingt six
ans perruquier tous deux demeurant en cette Commune ; lequel nous ont déclaré
que Basile Emelienne Theron agé de vingt cinq ans et neuf mois époux de dite
Eloy Billon et fille de défunt françois Theron vivant de cette commune
le dit Basile jour hier sur les onze heures du soir en la maison de dite Billon sise
en cette Commune sur la grande route de Beaumais et nous déclarans ont signé
avec nous lecture faite de dite après quelle leur a été faite.

Billon instituteur

Delaye maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le deux septembre huit heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauville canton

Canton est nord dépendant de l'arrondissement de Lisieux ; sont comparus
françois Delille agé de soixante quatre ans Bucheron y demeurant de la dite commune, et
Eloy Billon agé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurant en cette Commune
lequel nous ont déclaré que Marie Victoire Delille fille agé de vingt ans
de dit françois Delille et de Marie Brigide Logerot son épouse, est décédé
aujourd'hui à trois heures du matin en la maison dudit françois Delille sise en cette
Commune sur la grande route de Beaumais à Lisieux, et les déclarans ont signé avec
nous lecture faite de dite après quelle leur a été faite, à exception dudit
françois Delille qui a déclaré ne savoir lire ni signer

Billon

Delaye maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le quinze septembre sept heures du matin, Par devant
nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauville canton canton est nord dépendant
de Lisieux ; sont comparus françois Nicolas Courtheaux agé de
trente six ans manufacturier y demeurant de Nicolas Romain Courtheaux agé de soixante trois
ans aussi manufacturier à cette dite commune tous deux demeurant en cette Commune ; lequel nous
ont déclaré que françois Nicolas Courtheaux jeune agé de quatre ans et trois mois
fils dudit françois Nicolas Courtheaux et de Marie Victoire Annette Desmares son épouse
est décédé ce jour hier à trois heures du soir en la maison de sa dite père sise en cette
Commune sur la grande route de Beaumais à Lisieux, et les déclarans ont signé avec nous
lecture faite de dite après quelle leur a été faite

Courtheaux

Delaye maire

Deces

L'an mil huit cent Vingt deux le vingt septembre six heures du soir, Par devant
nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauville canton canton est nord dépendant
de Lisieux ; sont comparus Achille Morin agé de vingt six
ans perruquier et Antoine Eloy Billon agé de vingt cinq ans instituteurs tous deux
demeurant en cette Commune ; lequel nous ont déclaré que Marie Angelique

Bertrand Victor âgé dessix mois enfant légitime de défunt Pierre Victor et de Marie Cécile Noiz aussi présente, laquelle déclaré à présent ne savoir signer, née en la maison de ladite Marie Cécile Noiz aussi présente sise en cette Commune sur la grande route de Beauvais à Clermont, lesquels comparants déclarés ont Noiz susdénommés et ont signé avec Nous après que lecture leur en a été faite

Victor Maugin Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt deux septembre huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus François Joseph Bâtard âgé de cinquante ans manouvrier illettré ayeul de la défunte et Bertrand Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que Geneviève Félicité Douche fille âgée de six ans de Charles François Douche cultivateur et de Hélène Félicité Bâtard son épouse demeurants en cette Commune, le deux à cinq heures du matin en la maison dudit Charles François Douche sise en la place lieu de la commune, ont signé avec Nous après lecture faite

Villon Bâtard Delaye maire

Naissance — L'an mil huit cent vingt deux le vingt deux septembre six heures du soir, Par devant Nous Maire de la Commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise, faisant les fonctions d'officier de l'état civil ; les comparants Joseph Marguerite Boucher âgé de vingt six ans Vétérinaire demeurant à Beauvais faubourg Saint Quentin lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin né à onze heures du matin en la maison de Monsieur Prosper Maquin propriétaire en cette Commune sise en la grande route de Beauvais à Clermont et de lui déclarant et de Elisa Célestine Delacroix son épouse à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eléonore, de Elisa amarante ; lesdits présentation et déclaration faites en présence de Achille Maugin âgé de vingt six ans propriétaire et de Antoine Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants audit la Neuville-sur-Oudeuil, lesdits témoins signés avec Nous Officier de l'état civil susdit après que lecture leur en a été faite

Villon Maugin De Lhagnie Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt six septembre huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus François Joseph Bâtard âgé de cinquante ans manouvrier illettré ayeul de la défunte et Bertrand Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Geneviève Félicité Douche fille âgée de six ans de François Douche cultivateur et de Hélène Félicité Bâtard son épouse demeurants en cette Commune, le deux à cinq heures du matin en la maison dudit Charles François Douche sise en la place lieu de la commune, ont signé avec Nous après lecture faite

Villon Bâtard Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt six septembre huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Félicité Maugin âgé de vingt six ans propriétaire veuve en premières noces de Jean Baptiste Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que François Désiré âgé de six ans et demi fils légitime de Jean Baptiste Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur et de Félicité Maugin sa mère susdénommée est décédé en la maison de ses père et mère sise en la grande route de Beauvais à Clermont, lesdits déclarants signés avec Nous après que lecture leur en a été faite

Villon Maugin Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt six septembre huit heures du soir, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Bénit Boutellier âgé de soixante dix ans manouvrier veuf de défunte Marie Victoire Noiz âgée de soixante dix ans aussi veuve dudit défunt le dit Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Bertrand Adolphe Boutellier âgé de trois ans et demi fils de François Victor Boutellier journalier et de Hélène Victoire Noiz Villon sa femme aussi présente demeurants en cette Commune, est décédé à Saint Germain en la maison de ses père et mère sise sur la grande route de Beauvais à Clermont, lesdits déclarants signés avec Nous après que lecture leur en a été faite

Villon Boutellier Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt six septembre huit heures du soir, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Victor Boutellier âgé de soixante dix ans manouvrier veuf de défunte Marie Victoire Noiz âgée de soixante dix ans aussi veuve dudit défunt le dit Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Bertrand Adolphe Boutellier âgé de trois ans et demi fils de François Victor Boutellier journalier et de Hélène Victoire Noiz Villon sa femme aussi présente demeurants en cette Commune, est décédé à Saint Germain en la maison de ses père et mère sise sur la grande route de Beauvais à Clermont, lesdits déclarants signés avec Nous après que lecture leur en a été faite

Villon Boutellier Delaye maire

Décès — L'an mil huit cent vingt deux le vingt six septembre huit heures du soir, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Oudeuil canton nord dépendant de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Bénit Boutellier âgé de soixante dix ans manouvrier veuf de défunte Marie Victoire Noiz âgée de soixante dix ans aussi veuve dudit défunt le dit Noiz Villon âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Marie Mélanie Boutellier âgé de

Mercy ans fille d'Jean Baptiste Antoine Bortellier ancien Instituteur et de Scholastique Gerondeau sa femme, ledit enfant a pour Parrain Jean Antoine Bortellier fils ainé du Déclarant et pour Marraine Marie Bortellier fille ainée du Déclarant, lesquels ont signé avec nous et le présent acte de naissance après lecture faite.

Bortellier Bortellier fils Delaj maire

Maissance

L'an mil huit cent Vingt deux le Vingt sept octobre sept heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bois canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Charles Jean Baptiste Billet âgé de Vingt cinq ans cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison, Rue en cette commune sur la place, de lui Déclarant et de Geneviève Victoire Bolagie Billet son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcellin Bernard

Cette déclaration et présentation faite en présence de Jean Baptiste Bloy âgé de soixante ans tisserand et de Nicolas Bloy Billet âgé de Vingt cinq ans instituteur tous deux demeurant en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Billet Marminia Bloy Delaj maire

Decès

L'an mil huit cent Vingt deux le Vingt sept octobre Dix heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Jean Compagnon Emmanuel Isidore Wallet âgé de quarante ans tisserand entretenu de Nicolas Isidore Soret tisserand en bois âgé de trente trois ans tous deux demeurant en cette Commune ce jourd'hui sur les dix heures du matin, lesquels nous ont déclaré que Charles Desmaindé âgé de quatre Vingt quatre ans époux de Marie Anne de la Berche, est décédé ce jourd'hui à huit heures et demie du matin en sa maison sise en cette Commune quartier de Beauvais allemont, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Wallet Nicolas Soret Delaj maire

Maissance

L'an mil huit cent Vingt deux le Vingt deux octobre Neuf heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bois canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est comparu Charles Gaucher âgé de Vingt sept ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison, Rue en cette commune sur la place, de lui Déclarant et de Geneviève Isabelle Bastard son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Désiré

Le Billet présentatif et déclaratif faite en présence des Sieurs Achille Maupin âgé de Vingt cinq ans propriétaire et Antoine Bloy Billet âgé de Vingt cinq ans instituteur tous deux demeurant en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maupin Billet Gaucher Delaj maire

L'an mil huit cent Vingt deux le Vingt deux octobre Dix heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Charles Noel Duriez âgé de quarante neuf ans Maréchal ferrant fils de la Déffunte et agissant à Antoine Bloy Billet instituteur âgé de Vingt cinq ans tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Adèle Marguerite Bloy Billet âgée de Vingt quatre ans épouse de Charles Désiré Bier a neuf heures du matin en sa maison sise en cette Commune quartier de Beauvais allemont. Et ont les déclarans signé avec nous le présent acte de Décès après lecture faite

Bloy Billet Delaj maire

Deces

L'An mil huit cent Vingt Deux le Vingt Deux
huit heures du soir. Pardevant nous Maire officier
de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez
Canton & arrondissement de Clermont. Departement de l'
sont Comparus. francois Joseph Batard agé De Cinquante
ans Rentier. fils de la Defunte ci-après dit. &
Antoine Eloy Bettet agé De Vingt cinq ans Instituteur
tous Deux Demeurant audit La Neuville en bez. Lesquels
nous ont Declaré que Marie Elisabeth Julie Batard
agée De Soixante quinze ans & Sept mois. Veuve De Joseph
Batard. est Decédée aujourd'hui à Six heures Du soir
en sa maison Sise audit lieu sur la rue. & ont les
Declarants signé avec nous le Present acte De Decès
après que lecture leur en a été faite.

Bettet Batard

Delaye Maire

Naissance

L'An mil huit cent Vingt Deux le Vingt trois
Decembre huit heures du matin. Pardevant nous Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune De La Neuville
en bez Canton & arrondissement de Clermont.
Departement de l'Oise. est Comparu Charles Henri
Mathieu Marchand De Vins agé De Vingt sept ans Demeurant
en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de
sexe féminin né Hier à huit heures du matin. en la
maison Sise audit La Neuville en bez. rue Dite Ossere
De lui Declarant & de Adèle Sabine Son épouse
et auquel il a Declaré Vouloir donner les prénoms de
Marie Léopoldine,
Lesdites présentation & Declaration faites en présence des
Nicolas Romain Vanthuin agé De soixante trois ans menuisier
& antoine Eloy Bettet agé De Vingt cinq ans Instituteur
tous Deux Demeurant audit lieu. Dont Lecture faite les témoins ont signé
avec nous le présent acte De Naissance après lecture faite.

Bettet Vanthuin Mathieu Delaye

Lepresent Registre a été clos et arrêté par nous Maire officier de l'Etat Civil
de la Commune de La Neuville en bez Soussigné ce jourd'hui trente un decembre
mil huit cent vingt deux Delaye

Table des actes Contenus au present registre

des

Naissances

Auboury, Marie Julie ..... 16. mars
Bouchez, Genevieve Stephanie ..... 6. Avril
Desflers, Louis Albert ..... 9 Juin
Deligny, francois charlemagne ..... 10. mai
Delille, Joseph Virginie ..... 6. mars
Demorny, Genevieve Batilde ..... 14 Avril
Douche, charles Desiré ..... 5. decembre
fournier, francois Desiré ..... 11. Juillet
hermand, Leind Joseph ..... 4 Juin
Lagache, Genevieve amable Joseph ..... 24. Janvier
Leguillon, Nicolas Celestin ..... 1 Avril
Levieil, Victoire Stephanie ..... 16. Avril
Mathieu, Anne Léopoldine ..... 29. decembre
Mathieu, Louis Modeste ..... 29. Avril

Marminia, Marcelin Edouard ..... 27. octobre
Petré, Marie angelique petronille ..... 7. mars
Pouchet, Eliza amarante ..... 22. septembre
Ponthiaux, françois Edmond ..... 13. mai

Mariages

Batard, Julie honorine ..... 13. fevrier
Billot, Antoine Eloy ..... 10. Janvier
Canonge, Louis Antoine ..... 26. Juin
Delille, Louis Auguste ..... 13. fevrier
theron, tarsille Emelienne ..... 10. Janvier
Wallet, Adelie Cornelie ..... 26. Juin

Décès

Angot, Louis Marcelin ..... 11. Juillet
Aubourg, Marie Ezelie ..... 11. mai
Batard, Antoinette Philippine ..... 7. septembre
Batard, françois Moyse ..... 2. Avril
Boucher, Augustine ambroisine ..... 21. fevrier
Boucher, Geneviève Stephanie ..... 20. Juin
Boulanger, clarisse adele ..... 17. Aout
Boutellier, Marie Melanie ..... 18 octobre

Bulté, adolphe alphonse ..... 5. mai
Delille, Marie Victoire ..... 12. septembre
Desains, françois ..... 15. octobre
Douche, Geneviève felicité ..... 22 septembre
Dumaine, charles ..... 27 octobre
Durut, Antoine Samson ..... 15. Juillet
fallote, Susanne ..... 10. Janvier
hermand, Pierre Joseph ..... 5. Juillet
Lefebvre, Joseph ..... 14. fevrier
Legay, Marie Louise Brigide ..... 7. Aout
Leguillon, Nicolas Celestin ..... 6. Juillet
Leneutre, honorine adeline ..... 27. Juin
Massy, henry charlemagne ..... 8. Janvier
Mouqueron, Anne ..... 7. decembre
Petré, Marie angelique petronille ..... 16. septembre
Petré, Pierre Antoine ..... 24. mai
Ponthiaux, Bertrand adolphe ..... 26. septembre
Ponthiaux, françois Nicolas ..... 15. septembre
Ponthiaux, sophie Desaix ..... 4. mai
Robert, André auguste ..... 31. Aout
Sommereux, Marie alexandrine ..... 24. Juin
Syrot, Adelaïde Pauline ..... 2. fevrier
theron, tarsille Emelienne ..... 9. septembre
Valansart, Marie Elizabeth Julie ..... 20. decembre

Département de l'Oise

Arrondissement de Clermont

Commune de La Neuville en hez

Au 1813 à l'an 1823

Table décennale des Actes de Naissance, Reconnaissance, Mariage & Décès de la Commune de La Neuville en hez, du 1er Janv. 1813 au 1er Janv. 1823 dressée en Exécution du Decret du 20 Juillet 1807.

Noms & prenoms		Dates des Actes
Naissances		
	A	
Angot	Louis Marcelin	8 Xbre 1821
Aubourg	Anastasie Silvie	17 avril 1820
Idem	Marie Ezelie	16 mars 1822
	B	
Baude	Augustine Josephine Geneviève	28 7bre 1820
Bayard	Geneviève Caroline	25 avril 1820
Bigot	Louise Eugénie	14 aout 1820
Boitel	Honorine Elisabeth	21 Janv. 1815
Idem	Marie Rose	7 Juin 1820
Idem	Alphonsine Virginie	25 7bre [illegible]

Nom et prénoms		Dates des Actes
B		
Bonhomme	François Augustin	17 mai 1821
Bonnefoy	Marie Zoé Victorine	30 7.bre 1816
Boucher	Louis Marcellin	13 mai 1814
Id.	Hyppolite	23 mars 1817
Id.	Eucliemne Victoire	8 X.bre 1818
Id.	Augustine Ambroisine	15 Janv. 1821
Id.	Marie Agnès	16 fév.r 1821
Id.	Geneviève Stéphanie	6 avril 1822
Boulanger	Séverine Célestine	20 fév.r 1813
Dame	Joséphine Geneviève	22 août 1813
Id.	Marie Augustine	13 X.bre 1813
Id.	Joséphine Victorine	1.er 9.bre 1814
Id.	Pierre Joseph	5 fév.r 1816
Id.	Florentine	12 mai 1816
Id.	Honorine Adèle	4 août 1816
Id.	Louise Elisa	24 7.bre 1816
Id.	Louis Auguste	22 Janv.r 1819
Id.	Alexandre	28 X.bre 1820
Id.	Julienne Olympe	24 mars 1821
Id.	Clarisse Adèle	5 août 1821
Bouteville	Augustine Anthenaïde	29 9.bre 1815
Id.	Marie Julie	16 9.bre 1818

Nom et prénoms		Dates des Actes
C		
Cabay	Antoinette Caroline Henriette	16 août 1813
Cazon	Rose Julienne	17 fév.r 1819
# Caustier	Marie Louise Sophie	12 Juillet 1821
Cauville	Auguste Nicolas	4 Janv.r 1813
Cozbillon	Maximilien Nicolas	3 mars 1815
Dame	Alexandre	18 mars 1818
# Cazon	× × ×	31 Janv.r 1821
D		
Defferd	Louis Albert	9 Juin 1822
Delamarre	Pélagie Adeline	20 avril 1820
Delazue	Marie Pierrette	20 Juillet 1813
Delaxen	François Eugène	11 août 1817
Idem	Honorine	28 mars 1820
Idem	Eugénie Elisabeth Antoinette	25 mai 1820
Deligny	Eléonore Augustine	18 août 1818
Id.	Louis Valentin	18 7.bre 1818
Id.	François Berlaan	15 8.bre 1820
Id.	François Charlemagne	10 mai 1822
Delille	Cyr Jules	8 8.bre 1815
Id.	Louis Victor	27 8.bre 1814
Id.	Louis Philippe	21 août 1815
Id.	Julie Amélie	6 fév.r 1816
Id.	Joséphe Alexandrine	19 mars 1821
Id.	Joseph Eustache	6 mars 1822
Id.		

Noms & prénoms		Dates des Actes
	D	
Demouy	Marie Louise	7 Xbre 1821
Denouroy	Geneviève Catilde	14 aoust 1822
Desliens	Jn Cte Primitif Celestin	27 7bre 1821
Douche	Geneviève Félicité	19 8bre 1816
Id.	Marie Elisabeth Pacifique	14 mars 1818
Id.	Clémentine Eugénie	22 7bre 1819
Id.	Charles Désir	5 Xbre 1822
Dubus	Félicité	2 aoust 1814
Dufossé	Virginie Désirée Julie	25 aoust 1820
Dumaine	Pierre Ambroise Maxime	11 7bre 1813
Duval	Pierre Théodore	25 Juin 1820
Duverger	François Clément	20 avril 1813
Id.	Constance Aspasine	2 fevr. 1814
Id.	Louis Joseph	27 Juillet 1815
Id.	Margte Victorine	12 avril 1816
Id.	Paschal hypolite	19 7bre 1816
Id.	Marie Elisabeth	16 9bre 1816
Id.	Antoine Maurice	27 aoust 1817
Id.	Louise Pacifique	1er avril 1818
Id.	Auguste Eugène	23 aoust 1818
Id.	Marie Josephe	15 9bre 1820.
	F	
Falotte	Rosalie Arthemise	19 Janvr 1813.

Noms & prénoms		Dates des Actes
	F	
Falotte	Auguste françois	2 mars 1819
Idem	Victorine Eugénie	11 mai 1821
Flamand	Marie Alexandrine	11 aoust 1819
Fournier	françois Désir	11 Juillet 1822
	G	
Groux	Louis Casimir	20 mars 1814
Idem	Isidore Emile	12 aoust 1819
	H	
haquin	Constance Clémentine Eliza	23 9bre 1816
Id.	Constance Stéphanie	29 mars 1819
Id.	Achille Onézime	1er aoust 1820
Id.	+ + +	23 Xbre 1821
hardivillier	Louis Jn Cte	15 9bre 1814
hen	Marie Augustine	17 9bre 1813
Id.	Emelie Adelaide	2 Juin 1818
Id.	Emélie	22 aoust 1820
hermand	françois Nicolas	20 fevr. 1813
Id.	Jeanne	6 aoust 1813
Id.	Marie Josephine	19 Janvr 1816
Id.	Gabrielle Mélanie	19 fevr. 1819
Id.	Clarisse	6 mai 1818
Id.	Joseph Alexandre	26 mai 1820
Id.	Jean Cte Auguste	4 aoust 1820
Id.	Pierre Joseph	4 Juin 1822
hevin	honorine Pauline	21 7bre 1814

Noms et prénoms		Dates des Actes
B		
Bevin	Nicolas Jean Bte	10 avril 1816
Bubast	Auguste Alfred	25 Janv. 1817
Idem	Louise Augustine Stéphanie	5 août 1819
G		
Gourdain	Edouard Louis Joseph	29 8.bre 1819
L		
Lagache	Geneviève Amable Josephe	24 fév. 1822
Leclerc	Geneviève Cornélie	19 Janv. 1814
Id.	Francois Thomas Louis Désiré	11 9.bre 1814
Id.	Nicolas Jules	9 fév. 1816
Id.	Geneviève Marie	9 fév. 1816
Lefevre	Louis Jules	12 avril 1817
Lequillon	Pierre Nicolas	4 8.bre 1819
Id.	Nicolas Célestin	1. Avril 1822
Leroy	x x x	6 mars 1813
Id.	Louise Lucienne	9 mars 1815
Lesage	Marie Catherine Justine	10 Juin 1818
Id.	Jules Etienne	18 mars 1820
Id.	Pierre François Paul	13 9.bre 1821
Levasseur	Louis Charles	1. 7.bre 1814
Id.	Honoré Charles Denis	6 août 1818
Leviceille	Victoire Félicité	3 avril 1815
Id.	x x x	22 9.bre 1816
Id.	Quezime	12 Janv. 1818
Id.	Henri Ferdinand	4 Janv. 1820

Noms et prénoms		Dates des Actes
L		
Leviceille	Victoire Stephanie	16 août 1822
Lozdel	Julie Mélanie	5 8.bre 1816
Idem	Désiré Ferdinand	21 mai 1820
M		
Mabieux	Louise Arthemise	19 avril 1811
Id.	Théophile Eugène	30 Janv. 1816
Id.	Gerrain	30 Janv. 1816
Id.	Marie Victoire	24 7.bre 1818
Id.	Constance Josephine	10 9.bre 1819
Id.	Stanislas Gustave	5 Juin 1821
Id.	Louise Modeste	24 avril 1822
Id.	Anne Léopoldine	29 9.bre 1822
Maxmina	Jules	12 fév. 1821
Id.	Marcelin Edouard	27 8.bre 1822
N		
Nozlier	Nicolas	26 Janv. 1820
O		
Ozoé	Joseph Désiré	15 9.bre 1820
P		
Petré	Maxime Désiré	6 Janv. 1816
Idem	Pierre Désiré	26 fév. 1817
Id.	Louis Eugène	7 fév. 1819
Id.	Eugénie Aspasie	7 Juin 1820
Id.	Marie Angélique Clémentine	7 mars 1822

Nom & prénoms	Nature des Actes
P	
Pauchet Eliza Emarante	26 7bre 1822
Ponthieux Bertrand Adolphe	28 9bre 1818
Id. Sophie Désiré	7 Mai 1820
Id. François Edmond	13 mai 1822
S	
Saballoff Alexandrine Amélie	27 Juin 1807
Id. Joseph Nicolas	3 Janvr 1819
Sallot Antoine Prospert	10 7bre 1817
Id. Pauline Augustine	2 mars 1821
Sommereux François Vincent Cosme	5 avril 1814
Id. Louise Sophie	7 8bre 1815
Id. Julie Florentine	25 août 1817
Id. Alexis Joseph	12 9bre 1818
Id. Nicolas Emmanuel	2 Juin 1819
Id. Julie Florentine	11 août 1819
Id. Marie Alexandrine	19 9bre 1821
Sozel Victor Eusèbe	13 Janvr 1813
Id. Virginie Sophie	16 mai 1818
Id. Angélique Eugénie	21 août 1819
Soutain Marie Jeanne françoise	6 Janvr 1815
Id. Pierre Henry	18 avril 1816
Id. Louis Alexandre	14 avril 1818
Id. Generiève Augustine	10 Janvr 1819
Id. Françoise Frédérie	27 mai 1820
C	

Nom & prénoms	Nature des Actes
C	
Collier Anne françoise	21 8bre 1814
Croix eaux Elisabeth Julie	30 mars 1813
Idem Generiève Désirée	12 8bre 1813
Id. Désiré Lucien	1er Mars 1814
Id. Hortense Aspasie	21 Janvr 1816
Id. Jean Augustin	16 mars 1816
Id. Jean Bte	1er mai 1818
Id. Marie Alexandrine	28 8bre 1818
Id. Alexandrine Gabrielle	28 Févr 1819
Id. Joseph Jean Marie	7 7bre 1820
Id. Stanislas Victor	12 août 1821
D	
Dillez Louis	8 8bre 1814
Idem Célestine Elisabeth	17 9bre 1815
Id. Ozanie Marine	20 Juin 1818
Dillon Marie françoise	3 9bre 1813
Dallet Louis Joseph Désiré	31 Janvr 1813
Id. Auguste Victor	28 août 1813
Id. Oloris Alphonse	6 Juin 1817
Id. Pierre Elisa	21 Févr 1821
Id. Hortense Ambroisine	10 Juillet 1821
Id. Jean Bte	24 9bre 1815
Dazin Alexandre Ferdinand	30 Juillet 1817
Id. Léon Georges Alexandre	24 Janvr 1813
Id. + + +	24 mai 1819
Id.	Reconnaissance Postz

Noms & prénoms	Date des Actes

Reconnaissances

Butté	Sophie Fortunée	9 mars 1821
Bardivillier	Louis Jean Bte	5 8bre 1815
Lagache	Angélique Eugénie	17 mars 1821
Croisœufs	Marg.te Alexandrine	25 9bre 1818
Soutain	Pierre Henry	6 mai 1816.

Mariages

A

Angot	Marie Cécile, marié à Boucher Louis Augustin	19 mai 1813
Idem	Louis Joseph, marié à Boucher Marie Agnès Appoline	8 mars 1821
Aubourg	Henry Jean Bte marié à Batard Marie Elisabeth Sibrie	15 Juin 1819

B

Barbeau	Pierre, marié à Dignet Antoinette Honorine	19 mai 1813
Bazon	Jean Bte André, marié à Périenne Julie Florentine	5 9bre 1817
Bastard	Victor Athanase, marié à Wallet Catherine Honorine Georgette	17 avril 1820

Noms & prénoms	Date des Actes

B

Batard	Geneviève Félicité, mariée à Bouche Charles François	17 Janv. 1816
Id.	Marie Elisabeth Sibrie, mariée à Aubourg Henry Jean Bte	15 Juin 1819
Id.	Julie Honorine, mariée à Delille Louis Auguste	13 fév. 1822
Batté	Marie Jeanne Céleste, mariée à Mingnet Louis	11 mars 1816
Baude	Louis Joseph, marié à Coquempot Aug.te Joséphine	9 Juin 1818
Beauvais	Célestin Antoine Alexandre marié à Legay Marie Joseph.e Adelaïde	24 mai 1815
Bellanger	Jean Bte Eloi, marié à Grave Marie Anne Augd.ne Julie	23 mars 1816
Billot	Antoine Eloy, marié à Cheron Caroline Eulalie	10 Janv. 1822
Bonnefoy	Pierre Simon, marié à Saint Ouen Marie françoise	8 mai 1816
Bozel	Natalie Sophie, mariée à Wallet Pierre Celat	1.er août 1820
Bosquet	Marie Geneviève, mariée à Caustier Philippe Athanase	25 9bre 1820.

B

Noms & prénoms		Dates des Actes
B		
Boucher	Louis Augustin, marié à Augot Marie Cécile	13 mai 1813
Id.	Louis Joseph, marié à Hubart Henriette Victoire	30 Juillet 1816
Id.	Marie françoise flore, mariée à Denizet Etienne françois	28 mai 1817
Id.	Marie agnès Appoline, mariée à Augot Louis Joseph	8 mars 1821
Boulanger	Marie hélène honorine, mariée à Wallet Pierre Marie	8 Juillet 1820
Bouteville	Louis françois, marié à Mary Agnès Augustine	18 Janv.r 1815
Budin	Augadreme félicité, mariée à Hinard Louis	26 aout 1817
Butté	Pierre Antoine, marié à Pillon Amable Sophie	9 mars 1821
C		
Canonge	Louis Antoine, marié à Wallet Clélie Cornélie	26 Juin 1822
Caron	florentin Casimir désiré, marié à Duval Marie Agnès	11 8.bre 1814
Idem	honoré Stanislas, marié à Vaillant Rose Aubeepine	5 9.bre 1816

Noms & prénoms		Dates des Actes
C		
Carpentier	Pierre Antoine, marié à Demouy Sophie	24 9.bre 1819
Caustier	Philippe Athanase, marié à Bosquet Marie Geneviève	25 7.bre 1820
Charlier	Candide françoise Charlotte mariée à Warin Georges	21 8.bre 1816
Choquet	Louis Clovis, marié à Hermand Amable Sophie	3 Juin 1819
Commaire	Marc Louis hyacinthe hypolite marié à Pouthiaux, marie sophie	27 aout 1816
Coquempot	Augustine Josephine, mariée à Baude Louis Joseph	9 Juin 1818
Corbillon	Pierre Nicolas, marié à Descouleurs Alex.drine Caroline	19 avril 1815
D		
Davesne	Marie Anne Julie, mariée à Soutain françois Joseph	6 mai 1816
Delamarre	Pierre Charles Nicolas marié à Wallet Marie Genev.ve Lucienne	24 mars 1819
Delayen	françois Marie, marié à Piget Marie Elisabeth	19 9.bre 1816
Deligny	Louis Leonor, marié à Wallet Julie Sarola Carit aurore	27 7.bre 1815

Delayen

Noms & prénoms		Dates des Actes
Delayen	Jean Cte marié à Piget Geneviève	27 mai 1819
Delille	Jean Cte, marié à Duverger Marie Maxence	3 fevr. 1813
Idem	Louis Auguste, marié à Batard Julie honorine	13 fevr. 1822
Demouy	Sophie, mariée à Carpentier Pierre Antoine	24 9bre 1819
Denizet	Etienne françois marié à Boucher Marie fse flore	28 mai 1817
Denouzoy	Marie Anne Belanie, mariée à Saballoff Joseph Christiane	14 aoust 1816
Id.	Marie Victoire, mariée à Plessier Pierre françois	14 aoust 1820
Id.	Jean Pierre, marié à Lemaire Geneviève	10 8bre 1821
Descouleurs	Alexandrine Caroline, mariée à Corbillon Pierre Nicolas	19 avril 1815
Devienne	Julie florentine, mariée à Baron Jn Cte André	5 9bre 1817
Diguet	Antoinette honorine, mariée à Barbeau Pierre	19 mai 1813

Noms & prénoms		Dates des Actes
D		
Douche	Charles françois, marié à Batard Geneviève felicité	17 Janvr. 1816
Dufossé	Pierre frédéric, marié à Grevin Margte Julie	4 avril 1820
Dufourmentelle	Antoine Nicolas marié à Villez Marie Catherine Emélie	3 Juillet 1821
Duzu	Victoire Eléonore Maxence, mariée à Moreuvillé Jean fois	15 Juin 1813
Idem	Jean Cte, marié à Gérard Marie Antoinette	15 aoust 1814
Duval	Marie Agnès, mariée à Caron florentin Casimir	11 8bre 1814
Idem	Maxence Noëlle, mariée à Duverger Pierre Joseph	7 Xbre 1814
Duverger	Marie Maxence, mariée à Delille Jn Cte	3 fevr. 1813
Idem	Pierre Joseph, marié à Duval Maxence Noëlle	7 Xbre 1814
E		
Eloy	Geneviève Victoire Pelagie, mariée à Marminia Pierre honoré	9 fevr. 1820
F		
Flamand	Marie françoise, mariée à Martin Charles Louis	10 mai 1815

Noms & prénoms		Dates des Actes
	F	
Fournier	Pierre, marié à Wallet Marie Louise Orsule	28 mars 1821
	G	
Gaultier	Amarante, mariée à Maupin Achille	20 Janv.r 1817
Id.	Eliza, mariée à Peuchet Josep. Marguerite	14 Janv.r 1818
Gerard	Marie Antoinette, mariée à Duru Jean B.te	15 aout 1814
Graux	Marie Anne Angadreme Julie, mariée à Bellanger J.n B.te Eloy	23 mars 1813
Grevin	Marg.te Julie, mariée à Dufosté Pierre frédéric	4 avril 1820
	H	
Hardivillier	Louis, marié à Lematte Marie Marg.te Clotilde	5 8.bre 1815
Hermand	Marie Elisabeth, mariée à Trois-oeufs Lucien Ch.les Julien	4 Janv.r 1813
Id.	Jean B.te, marié à Polle Rose Gabrielle	22 avril 1815
Id.	Amable Sophie, mariée à Choquet Louis Cloris	3 Juin 1819.

Noms & prénoms		Dates des Actes
	H	
Hinard	Louis, marié à Budin Angadreme felicité	26 aout 1817
Id.	Geneviève Josephe, mariée à Trois-oeufs Paul Auguste	8 mars 1821
Hubart	Henriette Victoire, mariée à Boucher Louis Joseph	30 Juillet 1816
	L	
Lagache	Nicolas Simon, marié à Sorel Marie Justine Clémence	13 mars 1821
Lagu	François, marié à Revelin Augustine Pelagie	10 avril 1815
Lamarre	Jean Nicolas, marié à Wallet Porice Eucharice	26 fev.r 1821
Leclerc	François Thomas d'aquin, marié à Wallet Marie Geneviève	9 mars 1813
Legay	Marie Josephine Adelaide, mariée à Beauvais Cosme Ant.ne alex.dre	24 mai 1815
Lemaire	Geneviève, mariée à Denouroy Jean Pierre	10 8.bre 1821
Lematte	Marie Marg.te Clotilde, mariée à Hardivillier Louis	5 8.bre 1815
	M	
Magnez	François Joseph, marié à Roussel Marie Louise Josephe	19 Juillet 1820.

M.